

**THÈSE DE DOCTORAT**  
**DE L'UNIVERSITÉ PSL**  
Préparée à l'École Normale Supérieure

**La négation explétive: des impératifs aux connecteurs**  
**Approche diachronique et formelle**

Soutenue par

**Chloé Tahar**

Le 22 avril 2022

Ecole doctorale n° 540

**ED540 Lettres, Arts, Sciences  
humaines et sociales**

Spécialité

**Sciences du langage**

Composition du jury :

Hedde, ZEIJLSTRA  
Professeur, Université Georg-August de Göttingen  
*Rapporteur, Président*

Anamaria, FALAUS  
Directrice de recherche, Laboratoire de Linguistique de Nantes  
*Rapporteuse*

Regine, ECKARDT  
Professeure, Université de Constance  
*Examinatrice*

Anastasia, GIANNAKIDOU  
Professeure, Université de Chicago  
*Examinatrice*

Salvador, MASCARENHAS  
Professeur Junior, École Normale Supérieure  
*Examineur*

Alda, MARI  
Directrice de recherche, École Normale Supérieure  
*Directrice de thèse*



## RÉSUMÉ

La négation explétive est une singularité dans le champ d'étude de la sensibilité à la polarité. Sous bien des aspects, la négation explétive ressemble à un item à polarité négative (IPN). Sa distribution est notamment parallèle à celle des IPN, connus pour n'être acceptables que dans la portée de certains prédicats dits semi-négatifs (comme "douter", "avant que", "sans que"), parmi d'autres contextes. Sous d'autres aspects, la négation explétive semble participer à une relation de concordance négative. En effet, elle a la particularité de ne contribuer apparemment à aucun sens négatif, dans la portée de prédicats semi-négatifs. Pourtant, contrairement aux IPN (e.g. ; "qui que ce soit") ainsi qu'aux mots-N ("personne") qui participent à une relation de concordance négative, la négation explétive n'appartient pas à la classe des expressions indéfinies. A ce titre, elle mérite d'être étudiée pour elle-même.

Cette thèse examine le phénomène de la négation explétive dans une perspective comparative et diachronique, en mettant l'accent sur le latin et le français. Le premier enjeu est de déterminer quels sont les processus diachroniques qui sous-tendent l'usage de la négation explétive d'un contexte à l'autre, à travers l'histoire du français. Le Chapitre 5 met en évidence que l'usage de la négation explétive est initialement restreint à la clause complément de verbes d'attitudes exprimant une dispréférence déontique, téléologique ou bouletique. Le Chapitre 6 montre que l'usage de la négation explétive devient productif dans la clause adverbiale de connecteurs tels que "à moins que" et "avant que" à partir du 17<sup>ème</sup> siècle. L'analyse présentée au Chapitre 9 conclut que la généralisation de la négation explétive aux connecteurs adverbiaux est motivée par l'expression d'une attitude discursive de dispréférence.

Le second enjeu est de déterminer quel est le mécanisme sous-jacent à la perte d'autonomie syntaxique et sémantique de la négation explétive. Le chapitre 7 propose que la négation prohibitive du latin est l'ancêtre de la négation explétive du français. La négation prohibitive est analysée comme un quantificateur universel qui opère sur des propositions négatives et participe à une relation de concordance modale avec les verbes d'attitude de priorité négative. Le Chapitre 8 propose que la négation explétive résulte de la réanalyse syntaxique et sémantique de la négation prohibitive du latin.

## ABSTRACT

Expletive negation is a singularity in the field of polarity sensitivity. In many ways, expletive negation resembles a negative polarity item (NPI). In particular, its distribution parallels that of NPIs, which are known to be acceptable only in the scope of certain so-called semi-negative predicates (such as "doubt", "before", "without"), among other contexts. In other ways, expletive negation seems to participate in a negative concord relation. Indeed, it has the particularity of apparently not contributing to any negative meaning in the scope of semi-negative predicates. Yet, unlike NPIs (e.g. "any") and Neg-words (e.g. "nobody") that participate in a negative concord relation, expletive negation does not belong to the class of indefinite expressions. As such, it deserves to be studied in its own right.

This dissertation investigates the phenomenon of expletive negation from a comparative and diachronic perspective, focusing on Latin and French. Its first goal is to determine which diachronic processes are behind the use of expletive negation from one context to another, through the history of French. Chapter 5 shows that the use of expletive negation is initially restricted to the complement clause of attitude verbs expressing deontic, teleological or buletic dispreference, as Chapter 6 shows that it becomes productive in the adverbial clause of connectives such as "à moins que" (unless) and "avant que" (before), starting in the 17th century. The analysis presented in Chapter 9 concludes that the generalization of expletive negation to adverbial connectives is motivated by the expression of a discourse attitude of dispreference.

Its second goal is to determine which mechanism underlies the loss of expletive negation's syntactic and semantic independence. Chapter 7 argues that the Latin prohibitive negation is the ancestor of the expletive negation in French. Prohibitive negation is analyzed as a universal quantifier operating over negative propositions, which is involved in a relation of modal concord with negative priority attitudes. Chapter 8 proposes that the french expletive negation results from the syntactic and semantic reanalysis of the latin prohibitive negation.

## REMERCIEMENTS

Merci d'abord à Alda Mari, à qui je dois le coup de dés tombé sur l'écriture cette thèse. Alda m'a fait comprendre l'importance de suspendre sa crédulité envers opinions et préjugés, l'importance d'approcher d'un oeil neutre les données. Pour m'avoir ouverte à un sujet qui m'est devenu si cher, pour avoir eu confiance en l'intuition que cette thèse élabore, pour son attention, sa vigilance, Alda, merci. Un grand merci aussi à Anastasia Giannakidou. À la théorie qu'elles ont développée ensemble, cette thèse doit beaucoup de sa pertinence.

Merci à Hedde Zeiljstra et Anamaria Fălăuș d'avoir accepté d'être les rapporteurs de cette thèse. La conversation avec eux m'a donné la possibilité de mesurer l'étendue des ramifications de la négation explétive (phénomène qu'on pourrait croire limité) et d'y engager ma réflexion dans ses derniers retranchements.

Les conseils de Claire Beyssade et Salvador Mascarenhas ont guidé des moments décisifs de la rédaction de cette thèse. Grâce à leurs critiques constructives - en réalité, de véritables introductions à la méthode scientifique - le périmètre d'investigation empirique que couvre cette thèse s'est significativement élargi. Du dernier, qui est membre de mon jury, je suis l'obligée.

À l'équipe de sémantique et de pragmatique de l'Université de Constance, je suis très reconnaissante pour son accueil chaleureux. Dans les conditions de travail qui m'y ont été données, j'ai eu l'occasion de faire de grands progrès. Les discussions avec Regine Eckardt, Maribel Romero, Doris Penka et ma compagne de bureau Kajsa Djärv m'ont sensibilisée à la sophistication des formalismes logiques appliqués à la sémantique. Aussi suis-je très heureuse que Regine Eckardt ait participé à mon jury. Je garde l'espoir de trouver à lui présenter quelques *joyaux* de l'histoire de la langue française.

Certains chapitres de cette thèse ont bénéficié des précieux conseils méthodologiques en sémantique diachronique sur corpus d'Igor Yanovich ainsi que de ceux de deux reviewers anonymes. J'ai ici l'occasion de les remercier. Parce qu'il a eu le courage de m'inciter à réfléchir par moi-même, je dis merci à Paul Portner pour ce service rendu. Nos échanges ne seront pas restés sans effet. Merci également à Bujar Rushiti, qui a donné de son temps pour éclairer mon jugement sur les données de l'albanais.

C'est ensuite à destination de mes compagnons, étendus sur diverses disciplines, du Département d'Études Cognitives, que vont mes pensées, pour le simple silence partagé aux heures de la journée, les quelques cafés, blagues et confidences. Merci à chacune et chacun des doctorants en linguistique qui m'ont précédée, pour leur exemplarité : à Mora Maldonado, Milica Denic, Amir Anvari, Diego Feinmann et Émile Enguehard, à Léo Zaradzki et à ceux du présent. Merci aussi à Jeremy Kuhn et Lena Pasalskaya. Je n'oublie pas Nathalie Evin-Abitbol, Vincent Gaudefroy et Eric Sinaman, qui a patiemment répondu à mes coups de fil quotidiens. Je dis merci aussi à mes amis et à mes amies : à celles dont l'amitié est si antérieure qu'elle remonte à notre genèse d'enfant et d'adolescente puis d'adulte, à celui qui parle (presque) toutes les langues de l'inconnu, comme à toutes celles et ceux connus depuis moins longtemps. Merci à Viktoriia V. Твои уроки - мой любимый способ оставаться в здравом уме. Enfin merci à mes parents et aux parents d'Arnaud - toujours présents, quoi qu'il en coûte. Et à la mémoire de Thibaut, notre hérault contemporain.

À toi Arnaud, aimé entre tous, merci pour tout.

Avec toi, dans l'ombre et dans la lumière, la vie a un sens nouveau.

# Table des matières

<b>RÉSUMÉ</b>	i
<b>ABSTRACT</b>	ii
<b>REMERCIEMENTS</b>	iii
<b>LISTE DES TABLEAUX</b>	x
<b>1 Introduction</b>	<b>1</b>
1.1 Description empirique du phénomène	1
1.2 Théories précédentes de la négation explétive	4
1.2.1 Question du déclencheur	4
1.2.2 Question de la sensibilité	7
1.3 Objectifs de la thèse	10
1.3.1 Contre-question du déclencheur	10
1.3.2 Contre-question de la sensibilité	11
1.4 Principales hypothèses	12
1.4.1 Modalité (dis)préférentielle	12
1.4.2 Harmonie modale	14
1.5 Structure de la thèse	17
<b>2 Distributions cross-linguistique</b>	<b>19</b>
2.1 Introduction	19
2.2 Verbes d'attitude propositionnelle	19
2.2.1 Verbes d'attitude appréhensive	20
2.2.2 Verbes d'attitude dubitative	22
2.2.3 Verbes d'attitude rogative	24
2.3 Connecteurs adverbiaux	24
2.3.1 Connecteurs temporels prospectifs	25
2.3.2 Connecteurs exceptifs	27

2.4	Clauses comparatives . . . . .	28
2.5	Conclusion . . . . .	28
<b>3</b>	<b>Origines historiques</b>	<b>30</b>
3.1	Introduction . . . . .	30
3.2	Langues indo-européennes . . . . .	30
	3.2.1 Grec moderne . . . . .	31
	3.2.2 Albanais . . . . .	32
	3.2.3 Latin . . . . .	34
3.3	Focalisation sur le latin . . . . .	36
	3.3.1 Commandes et Prohibitions . . . . .	39
	3.3.2 Souhaits et Appréhensions . . . . .	43
	3.3.3 Négation explétive en très ancien français . . . . .	44
3.4	Conclusion . . . . .	46
<b>4</b>	<b>Cadre théorique et méthodologique</b>	<b>47</b>
4.1	Introduction . . . . .	47
4.2	Cadre théorique . . . . .	48
	4.2.1 Le Question Set . . . . .	49
	4.2.2 Le Common Ground . . . . .	51
	4.2.3 La To-Do-List . . . . .	51
4.3	Cadre méthodologique . . . . .	53
	4.3.1 Classification sémantico-pragmatique . . . . .	54
	4.3.2 Tendances distributionnelles . . . . .	54
	4.3.3 Corpus et périodisation . . . . .	55
4.4	Conclusion . . . . .	57
<b>5</b>	<b>Verbes d'attitude appréhensive</b>	<b>59</b>
5.1	Introduction . . . . .	59
5.2	<i>Craindre</i> . . . . .	59
	5.2.1 Typologie des emplois de <i>craindre</i> . . . . .	60
	5.2.2 Développement diachronique . . . . .	65
	5.2.3 Discussion . . . . .	71
5.3	Conclusion . . . . .	79



<b>6</b>	<b>Connecteurs adverbiaux adversatifs</b>	<b>80</b>
6.1	Introduction . . . . .	80
6.2	Vision d'ensemble . . . . .	80
6.3	<i>Avant que</i> . . . . .	81
6.3.1	Typologie des emplois de <i>avant que</i> . . . . .	82
6.3.2	Développement diachronique . . . . .	88
6.3.3	Discussion . . . . .	93
6.4	<i>À moins que</i> . . . . .	93
6.4.1	Typologie des emplois de <i>à moins que</i> . . . . .	94
6.4.2	Développement diachronique . . . . .	96
6.4.3	Discussion . . . . .	98
6.5	Conclusion . . . . .	101
<b>7</b>	<b>La négation prohibitive en Latin</b>	<b>102</b>
7.1	Introduction . . . . .	102
7.2	Approches sémantiques précédentes des impératifs . . . . .	102
7.2.1	Aloni (2007) . . . . .	103
7.2.2	Schwager (2005); Kaufmann (2012); Kaufmann (2016) . . . . .	104
7.2.3	Condoravdi & Lauer (2012) . . . . .	106
7.2.4	Oikonomou (2016) . . . . .	107
7.2.5	Approche alternative de Portner (2004; 2007; 2016a) . . . . .	107
7.3	Analyse syntaxique et sémantique . . . . .	111
7.3.1	Analyse syntaxique . . . . .	111
7.3.2	Analyse sémantique . . . . .	114
7.4	Conclusion . . . . .	116
<b>8</b>	<b>La négation explétive en français</b>	<b>117</b>
8.1	Introduction . . . . .	117
8.2	Arrière-plan théorique . . . . .	118
8.2.1	Harmonie modale . . . . .	118
8.2.2	Véridicalité (subjective) partielle . . . . .	119
8.2.3	Métaévaluation . . . . .	122
8.3	Analyse syntaxique et sémantique . . . . .	123

8.3.1	Analyse syntaxique . . . . .	123
8.3.2	Analyse sémantique . . . . .	126
8.4	Le cas de <i>craindre</i> . . . . .	127
8.4.1	Emploi représentationnel . . . . .	128
8.4.2	Emploi précautionnel . . . . .	129
8.4.3	Emploi répréhensif . . . . .	130
8.5	Conclusion . . . . .	131
<b>9</b>	<b>Sémantique formelle des connecteurs adverbiaux</b>	<b>133</b>
9.1	Introduction . . . . .	133
9.2	Arrière-plan théorique . . . . .	134
9.2.1	Trois types d'inférences . . . . .	134
9.2.2	(Non-)défaisabilité . . . . .	135
9.2.3	(Non-)projectivité . . . . .	136
9.3	<i>Avant que</i> . . . . .	138
9.3.1	Généralisations empiriques . . . . .	139
9.3.2	Ingrédients de l'analyse sémantique . . . . .	145
9.3.3	Dérivation des différents emplois . . . . .	147
9.3.4	Prédictions cross-linguistiques . . . . .	153
9.4	<i>À moins que</i> . . . . .	153
9.4.1	Généralisations empiriques . . . . .	155
9.4.2	Ingrédients de l'analyse sémantique . . . . .	156
9.4.3	Dérivation des différents emplois . . . . .	158
9.5	Conclusion . . . . .	161
<b>10</b>	<b>Conclusion et perspectives futures</b>	<b>162</b>
10.1	Principaux résultats . . . . .	162
10.1.1	Une trajectoire d'extension de la prohibition à la frustration . . . . .	162
10.1.2	Grammaticalisation par harmonie modale . . . . .	164
10.2	Perspectives futures . . . . .	166
10.2.1	Clauses comparatives . . . . .	166
10.2.2	Cycle de Jespersen . . . . .	167
	<b>RÉFÉRENCES</b> . . . . .	<b>170</b>

## Appendices

<b>Annexe A</b>	<b>Distributions</b>	<b>192</b>
<b>Annexe B</b>	<b>Exemples supplémentaires du corpus</b>	<b>195</b>
B.1	<i>Craindre</i> . . . . .	195
B.2	<i>Avant que</i> . . . . .	197
B.3	<i>À moins que</i> . . . . .	198

# Liste des tableaux

1.1	<i>Craindre</i> : distribution de la négation explétive de 1650 à 1950 . . . . .	7
1.2	<i>Douter</i> : distribution de la négation explétive de 1650 à 1950 . . . . .	7
1.3	Trajectoire diachronique de la négation prohibitive . . . . .	16
3.1	Correspondance illocutoire clause indépendante/clause matrice . . . . .	37
4.1	Contexte discursif structuré (adapté de Portner (2004)) . . . . .	49
4.2	Modal épistémique : potentiel de changement du contexte . . . . .	51
4.3	Modal prioritatif : potentiel de changement du contexte . . . . .	53
4.4	Présentation du corpus Frantext . . . . .	55
5.1	<i>Craindre</i> : typologie des emplois . . . . .	61
5.2	<i>Craindre</i> : distribution de la négation explétive de 1100 à 1950 . . . . .	65
5.3	<i>Empêcher</i> : distribution de la négation explétive de 1100 à 1950 . . . . .	72
5.4	<i>Douter</i> : distribution de la négation explétive de 1100 à 1950 . . . . .	72
5.5	<i>Défendre</i> : distribution de la négation explétive de 1100 à 1950 . . . . .	72
6.1	<i>À moins que</i> : distribution de la négation explétive de 1100 à 1950 . . . . .	81
6.2	<i>Avant que</i> : distribution de la négation explétive de 1100 à 1950 . . . . .	81
6.3	<i>Sans que</i> : distribution de la négation explétive de 1100 à 1950 . . . . .	81
6.4	<i>Avant que</i> : typologie des emplois . . . . .	83
6.5	Étapes de la sémanticisation d’une inférence invitée (Enfield 2003, 29) . . . . .	88
6.6	<i>Avant que</i> : distribution de la négation explétive de 1100 à 1950 . . . . .	89
6.7	<i>À moins que</i> : typologie des emplois . . . . .	95
6.8	<i>À moins que</i> : distribution de la négation explétive de 1100 à 1950 . . . . .	96
8.1	Harmonie modale (Giannakidou & Mari (2021), dans Kang & Yoon (2020)) . . . . .	122
9.1	<i>Avant que</i> : acceptabilité pragmatique de la négation explétive à travers les langues . . . . .	139



## Chapitre 1

### Introduction

La négation explétive est un marqueur de négation non-canonique qui manifeste un décalage entre forme et sens. Ce marqueur de négation est dit ‘explétif’, c’est-à-dire qu’il ne contribue apparemment à aucun sens au niveau de la forme logique, bien que présent dans la morphosyntaxe. La négation explétive n’apparaît pas au hasard. Sa distribution est limitée à un certain ensemble de prédicats, à travers les langues. En français, langue sur laquelle se concentre la présente thèse, la négation explétive apparaît dans la clause complément de prédicats tels que les verbes d’attitude appréhensive (e.g., *craindre*), dans la clause adverbiale de connecteurs exceptifs (*à moins que*, *sans que*) ou prospectifs (*avant que*, *jusqu’à ce que*) et dans les clauses comparatives introduites par des adverbes de comparaison (*moins/plus que*, *plutôt que*). Cette thèse se concentre sur les occurrences de la négation explétive dans la clause complément des verbes d’attitude appréhensive ainsi que dans la clause adverbiale des connecteurs exceptifs et prospectifs. Notez que plusieurs auteurs ont observé que la négation peut recevoir une interprétation non-négative dans des clauses indépendantes. C’est le cas notamment de Brown & Franks (1995) qui observent comment, en russe, la négation reçoit une interprétation explétive dans les questions dubitatives, ou encore de Zanuttini & Portner (2000) qui décrivent comment la négation reçoit une interprétation explétive dans les clauses exclamatives du dialecte padouan de l’italien (au sujet de la négation explétive dans les exclamatives, voir aussi Greco (2020) et Halm & Huzsár (2021)). C’est encore le cas d’Eilam (2009), qui décrit comment la négation reçoit une interprétation explétive dans les clauses relatives libres de l’hébreu.

### 1.1 Description empirique du phénomène

Pour commencer, on pose la question de ce qui distingue, sur des bases empiriques, la négation explétive de la négation propositionnelle. C’est la question que cette section introductive a pour but d’adresser, en s’appuyant notamment sur les résultats de précédentes études. D’une part, la négation explétive partage certaines propriétés avec la négation propositionnelle. Il est notable qu’en russe, la négation explétive partage

avec la négation propositionnelle la capacité de déclencher la sélection du cas connu comme le ‘Génitif de la Négation’. D’autre part, la négation explétive a certaines propriétés distinctives que la négation propositionnelle n’a pas. Par exemple, la propriété, dans certaines langues seulement, d’être optionnelle, ou en encore celle, dans certains contextes seulement, d’apparaître conjointement et de manière non optionnelle avec le mode subjonctif.

**Génitif de la négation** À la suite de Brown & Franks (1995), Abels (2005) a observé que la négation explétive en russe partage avec la négation propositionnelle la propriété de déclencher le cas Génitif (‘Génitif de la Négation’). En Russe, en effet, la sélection du cas génitif est requise pour le syntagme nominal employé comme l’objet direct du verbe qui est dans la portée de la négation, voir (1), par contraste avec (2).

- (1) Ivan **ne** čitaet ✓žurnal/ ✓žurnala  
 Ivan NEG lire-3SG journal-ACC journal-GEN  
 ‘Ivan ne lit pas le journal.’
- (2) Ivan čitaet ✓žurnal/ \*žurnala  
 Ivan lire-3SG journal-ACC journal-GEN  
 ‘Ivan lit le journal.’

Abels observe que le syntagme nominal employé comme objet direct dans la portée de la négation explétive est au cas génitif, voir (3). De ce fait, il exclut une analyse de la négation explétive comme ayant une autre nature syntaxique que celle de marqueur de négation.

- (3) Ja bojus’ kak by Petr **ne** narušil èksperimenta.  
 Je craindre-1SG COMP SBJV Pierre EXN détruire-3SG-PAST expérience-GEN  
 ‘Je crains que Pierre ne détruise l’expérience.’

**Optionalité** La propriété d’optionalité est régulièrement identifiée comme une propriété distinctive de la négation explétive. Il faut toutefois apporter à cette règle générale de la nuance et indiquer que, si la négation explétive est optionnelle dans un certain nombre de langues comme, par exemple, le Français, voir (4), ou le Catalan, voir (5), la négation explétive ne l’est pas dans d’autres langues telles que le Grec, voir (6) ou le russe, voir (7).

- (4) Je crains qu’il **ne**/∅ vienne.
- (5) Impediu que en Joan **no**/∅ surti elegit.  
 empêcher.2SG.IMP que DET Joan EXN être.3SG.SBJV élu.  
 ‘Empêche que Jean (ne) soit élu.’  
 (Espinal (1992))

- (6) Fovame                    na    **min**/\*∅ erthi.  
 craindre.1SG.IND SBJV EN        venir.3SG.  
 ‘Je crains qu’il ne vienne.’  
 (Giannakidou (1998))
- (7) Ja bojus’                    kak by    on **ne**/\*∅ zabolet.  
 Je craindre.1SG.IND que SBJV il    EN    tomber-malade.3SG.PERF  
 ‘Je crains qu’il ne tombe malade’.  
 (Inkova (2006)).

Cette propriété d’optionnalité distingue néanmoins, en français, la négation explétive de la négation propositionnelle standard.

**Mode subjunctif** La négation explétive manifeste une tendance distributionnelle robuste à apparaître conjointement avec le mode subjunctif, du moins dans certains types de contextes (pour une discussion, voir le Chapitre 3). Cette tendance distributionnelle se manifeste de façon particulièrement claire en russe, où la négation explétive n’apparaît que dans la portée des compléments subjunctifs *kak by* et *čto=by* (*by* étant une particule modale indiquant le mode subjunctif), voir (8-a), par contraste avec l’interprétation nécessairement négative du marqueur de négation *ne* avec le complément indicatif *čto*, voir (8-b).

- (8) a. Ja bojus’,                    {kak by/ čto by}                    on        **ne**  
 Je craindre-1SG COMP SBJV COMP=SBJV CL.3SG NEG  
 opozdal.  
 être-en-retard-3SG-PAST  
 ‘Je crains qu’il ne soit en retard.’
- b. Ja bojus’,                    čto    on        **ne**    opozdal.  
 Je craindre-1SG COMP CL.3SG NEG être-en-retard-3SG-PAST  
 ‘Je crains qu’il ne soit pas en retard.’

On observe aussi comment, en lituanien, l’occurrence de la négation explétive entraîne le choix du mode subjunctif, réalisé comme flexion du verbe, voir (9).

- (9) a. Bijau,                    kad    pradės                    lyti.  
 craindre.1SG COMP commencer.3SG-FUT pleuvoir.INF  
 ‘Je crains qu’il se mette à pleuvoir.’
- b. Bijau,                    kad    **ne**-pradėtu                    lyti.  
 craindre.1SG COMP EN-commencer.3SG-SBJV pleuvoir.INF  
 ‘Je crains qu’il ne se mette à pleuvoir.’  
 (Holvoet (2016))



En français, on trouve, bien que marginalement, l'emploi du mode indicatif (exprimant un sens de certitude épistémique), en alternance avec l'emploi du mode subjonctif, dans la clause complément des verbes d'attitude appréhensive, comme *craindre*, voir (10-a) et (11-a). Il est notable que, quand la négation explétive est présente dans le complément de *craindre*, l'emploi du mode indicatif est exclu. Le même phénomène est observable dans la clause complément des verbes d'attitude dubitative, comme en (12).

- (10) a. Elles craignent que Ted est.IND/soit.SBJV devenu fou.  
 b. Elles craignent que Ted \*n' est.IND/ne soit.SBJV devenu fou.
- (11) a. Je crains qu'il est.IND/ soit.SBJV trop tard.  
 b. Je crains qu'il \*n' est.IND/ ne soit.SBJV trop tard.
- (12) a. Il ne doute pas que tu as.IND/aies.SBJV escaladé le mur.  
 b. Il ne doute pas que tu \*n'as.IND/n'aies.SBJV escaladé le mur.

## 1.2 Théories précédentes de la négation explétive

Une théorie de la négation explétive se doit d'apporter une résolution à deux questions, communes aux phénomènes dits de 'polarité' (voir Ladusaw (1996), Israel (1996); Giannakidou (1998)) : (i) la question du déclencheur ('licenser question') et (ii) la question de la sensibilité ('sensitivity question').

- (13) a. **Question du déclencheur** : quelle(s) propriété(s) formelle(s) partagent tous les prédicats qui déclenchent la négation explétive ?  
 b. **Question de la sensibilité** : pourquoi la négation explétive présente-t-elle une distribution limitée par sensibilité à une propriété sémantique ?

### 1.2.1 Question du déclencheur

Pour donner une réponse à la question du déclencheur, il s'agit d'identifier la propriété (ou les propriétés) à la fois nécessaire et suffisante à ce que l'occurrence de la négation explétive dans la portée d'un certain prédicat soit grammaticale. Les précédents travaux sur la question du déclenchement de la négation explétive s'inscrivent dans un effort théorique plus global, portant sur la question du déclenchement des éléments à polarité négative (*negative polarity items*), dont la négation explétive a longtemps été conçue comme une sous-espèce. Les éléments à polarité négative sont des éléments linguistiques dont la distribution est restreinte par sensibilité à une certaine propriété "négative" du contexte d'apparition, conçue comme (i) la monotonie décroissante ou (ii) la nonvéridicalité.

### 1.2.1.1 Monotonie décroissante

Depuis les travaux de Fauconnier (1975); Ladusaw (1979; 1992) et plus tard de Zwarts (1996), la monotonie décroissante est considérée comme la propriété logico-sémantique qui déclenche les éléments à polarité négative. La monotonie d'un opérateur caractérise le type d'inférence logique que permet cet opérateur. Définissons d'abord la monotonie croissante, comme propriété qui caractérise les contextes dits "positifs". Les contextes monotones croissants permettent les inférences qui vont des sous-ensembles aux sur-ensembles, voir (15).

(14) **Définition de la monotonie croissante :**

Une fonction  $f$  est monotone croissante ssi pour tout élément  $X, Y$ , tel que  $X \subseteq Y$ ,  
on a  $f(X) \subseteq f(Y)$

- (15) a. Aïsha a mangé une Häagen Dazs.  
[[Häagen Dazs]]  $\subseteq$  [[crème glacée]]  
b.  $\rightsquigarrow$  Aïsha a mangé une crème glacée.

La monotonie décroissante est une propriété qui caractérise les contextes dits "négatifs", qui permettent les inférences qui vont des sur-ensembles aux sous-ensembles, voir (17).

(16) **Définition de la monotonie décroissante :**

Une fonction  $f$  est monotone décroissante ssi pour tout élément  $X, Y$ , tel que  $X \subseteq Y$ ,  
on a  $f(Y) \subseteq f(X)$

- (17) a. Aïsha n'a pas mangé de crème glacée.  
[[Häagen Dazs]]  $\subseteq$  [[crème glacée]]  
b.  $\rightsquigarrow$  Aïsha n'a pas mangé de Häagen Dazs.

C'est dans la perspective selon laquelle la négation explétive est un élément à polarité négative que van der Wouden (1992), (1994) et van der Wurff (1999) ont d'abord proposé que les prédicats capables de sélectionner des clauses complément avec la négation explétive sont monotones décroissants. Cette proposition surgénère, dans la mesure où, par exemple, la négation explétive n'apparaît pas dans la clause complément de prédicats tels que les verbes d'attitude émotive-factive *regretter* et *être surpris*, pourtant monotones décroissants (voir von Stechow (1999)).

### 1.2.1.2 Nonvéridicalité

Les travaux de Giannakidou (1998) (et travaux subséquents) ont proposé que les éléments à polarité négative dépendent de la propriété de nonvéridicalité, qui subsumerait celle de monotonie décroissante. Dans ses premiers travaux, Giannakidou définit la nonvéridicalité comme une propriété non implicative, c'est-à-dire comme la propriété des opérateurs propositionnels qui n'impliquent pas la vérité de la proposition  $p$  qu'ils prennent pour argument (Zwarts (1995); Giannakidou (1999)), sans toutefois impliquer la falsité de  $p$  (ce qui correspond à la propriété des opérateurs antivéridicaux).

(18) **(Non)véridicalité objective :**

Soit  $Op$  un opérateur propositionnel monadique. Les énoncés suivants sont valables :

- a.  $Op$  est véridicale à la condition que  $Op p \rightarrow p$  soit logiquement valide. Sinon,  $Op$  est nonvéridical.
- b. Un opérateur nonvéridical est antivéridical à la condition que  $Op p \rightarrow \neg p$  soit valide.  
(Zwarts (1995))

La nonvéridicalité est ensuite relativisée à un état épistémique par Giannakidou (2011), puis par Giannakidou & Mari (2016b); (2017) (nonvéridicalité 'subjective').

(19) **État épistémique d'un individu  $i$  :**

Un état épistémique  $M(i)$  est un ensemble de mondes associés à un individu  $i$  qui représente les mondes compatibles avec ce que  $i$  croit ou sait.  
(Giannakidou (1999))

(20) **États épistémiques (non)véridicaux :**

- a. Un état épistémique  $M(i)$  est véridical par rapport à une proposition  $p$  s'il est positivement homogène :  $\forall w'(w' \in M(i) \rightarrow p(w'))$
- b. Un état épistémique  $M(i)$  est nonvéridical par rapport à une proposition  $p$  s'il est non-homogène :  $\exists w', w'' \in M(i) (w' \neq w'' \wedge (p(w') \wedge \neg p(w'')))$
- c. Un état épistémique  $M(i)$  est antivéridical par rapport à une proposition  $p$  s'il est négativement homogène :  $\forall w'(w' \in M(i) \rightarrow \neg p(w'))$   
(d'après Giannakidou & Mari (2018a))

C'est dans cette perspective que Espinal (2000a) et Yoon (2011) (voir aussi Jin & Koenig (2019); Jin & Koenig (2021)) ont proposé que les prédicats qui déclenchent la négation explétive sont subjectivement nonvéridicaux. Pourtant, si la nonvéridicalité est une propriété nécessaire au déclenchement de la négation explétive, cette propriété n'est cependant pas suffisante, dans la mesure où seul un sous-ensemble des contextes

nonvéridicaux est en capacité de déclencher la négation explétive. Par exemple, en français, la négation explétive n'apparaît pas dans la clause complément de verbes d'attitude nonvéridicaux, comme *ordonner*, *demander* ou *souhaiter* (mais voir Yoon (2011) pour une discussion de la négation explétive avec des prédicats comme *espérer* en Coréen). D'autre part, en français, à travers les prédicats nonvéridicaux, la distribution de la négation explétive n'est pas homogène mais plutôt variable. C'est ce que l'on constate par exemple en comparant dans le corpus Frantext la distribution de la négation explétive dans le complément de *craindre* et dans celui de *douter*, en français, à partir de 1650. On observe dans les tableaux 1.1 et 1.2 que la fréquence d'emploi de la négation explétive est beaucoup plus fortement associée au complément de *craindre*, où elle est l'option privilégiée, qu'avec celui de *douter*, où elle demeure marginale. La théorie selon laquelle la négation explétive est autorisée dans la clause subordonnée des prédicats nonvéridicaux n'apporte pas d'explication satisfaisante à cette différence distributionnelle, pourtant observée dans d'autres langues romanes (voir notamment Espinal (1991)).

**TABLE 1.1** *Craindre* : distribution de la négation explétive de 1650 à 1950

Dates	N <sup>o</sup> de mots	que	que . . . ne
1650 – 1750	43635170	25	<b>596</b>
1750 – 1950	74882470	27	<b>1049</b>

**TABLE 1.2** *Douter* : distribution de la négation explétive de 1650 à 1950

Dates	N <sup>o</sup> de mots	que	que . . . ne
1650 – 1750	43 635 170	<b>289</b>	8
1750 – 1950	74 882 470	<b>490</b>	2

## 1.2.2 Question de la sensibilité

La question de la sensibilité (voir Giannakidou (2002)) a pour objet d'expliquer pourquoi la négation explétive est un élément syntaxiquement et sémantiquement dépendant, comme le manifeste sa distribution limitée à certains contextes "déclencheurs". La stratégie généralement adoptée pour répondre à cette question consiste à dériver la nature de la relation de dépendance (de 'sensibilité') entre la négation explétive et l'élément déclencheur à partir de la fonction syntaxique et du contenu lexical de la négation explétive. Aussi l'une des théories les plus économes fait-elle l'hypothèse que la négation explétive est une négation ordinaire, qui participe à une relation de concordance négative avec le prédicat matrice, dont la sémantique est "négative".

### 1.2.2.1 Concordance Négative

Précédemment, des auteurs comme Espinal (1991 ; 1992 ; 2000a ; 2007) et Zeijlstra (2004), ont proposé que la négation explétive participe à une relation de concordance négative avec les prédicats dans la portée desquels elle apparaît. La relation syntaxique de concordance négative consiste en cela que deux ou plusieurs éléments qui sont négatifs par eux-mêmes concourent ensemble à l'expression d'un seul sens négatif, voir entre autres Corblin et al. (2004) ; Penka (2010) ; Zeijlstra (2015) ; Zeijlstra (2016) ; Giannakidou & Zeijlstra (2017). En italien, par exemple, le marqueur de négation *non* peut être utilisé seul pour rendre une phrase négative, voir (21-a) ; de la même façon, l'expression indéfinie négative *nessuno* peut être utilisée seule pour rendre une phrase négative, voir (21-b). Utilisées conjointement, ces deux expressions contribuent à l'expression d'un seul sens négatif, voir (21-c).

- (21) a. Gianni **non** ha telefonato.  
'Gianni n'a pas appelé.'
- b. **Nessuno** ha telefonato.  
'Personne n'a appelé.'
- c. **Nessuno non** ha telefonato.  
'Personne n'a appelé.'

D'une façon similaire, les expressions indéfinies négatives *personne* ou *rien* peuvent par elles-mêmes rendre une phrase négative, voir (22-a) et (22-b), et n'exprimer conjointement qu'un seul sens négatif, voir (22-c).

- (22) a. **Personne** n'a vu Jules.
- b. Jules n'a **rien** vu.
- c. **Personne** n'a **rien** vu.

Pour les auteurs précédemment mentionnés, la négation explétive est un marqueur de négation standard employé comme élément de concordance négative dans la portée de prédicats semi-négatifs (d'après le terme employé par Zeijlstra (2004) pour désigner des termes prédicats qui, comme *interdire*, *douter*, *sans que*, ont une connotation sémantique négative). Plus précisément, pour Espinal (2007), la lecture explétive de la négation est conçue comme résultant du même mécanisme que celui dont résulte la lecture dite de polarité des expressions indéfinies négatives. Les expressions indéfinies négatives, plus communément appelées mots-N, peuvent recevoir une interprétation non-négative, dite de "polarité" (voir notamment Eckardt (2006b)) dans la portée des prédicats semi-négatifs (voir Espinal (2000b)), en raison d'un mécanisme de concordance négative. Par exemple, le mot-N *jamais* reçoit une lecture de polarité dans la portée du

prédicat *douter*, voir (23-a). En effet, dans la phrase (23-a), *jamais* est interprété comme un élément à polarité négative. Les éléments à polarité négative (e.g., *quelque NP que ce soit*, *le moindre NP*) sont classiquement analysés comme des expressions existentielles indéfinies. Ainsi, en (23-a), l'expression indéfinie négative *jamais* ne reçoit pas d'interprétation négative mais est interprétée comme une expression existentielle indéfinie, voir aussi (23-b), (23-c)

- (23) a. Je **doute** qu'on ait **jamais** traduit ce texte.  
 b. Je **doute** que ton père veuille **jamais** payer ta pension alimentaire.  
 c. Je **doute** qu'on trouve **rien** de bien intéressant ici.

Espinal propose que la lecture explétive de la négation résulte de son interprétation en tant qu'élément à polarité négative. Elle fait également l'assomption (voir Espinal (1992); Espinal (2000a)) que son contenu sémantique est logiquement absorbé par le contenu sémantico-logique négatif du contexte (mais voir Déprez et al. (2015) pour une discussion critique de cette assomption).

- (24) La négation explétive apparaît au niveau de LF dès qu'il existe un ensemble de nœuds contigus dans un arbre T (une catégorie lexicale X, un complémentateur *que*, et une tête Neg<sup>o</sup>), qui forment un sous-arbre de T, et X, le gouverneur, peut absorber les effets de la négation en raison de son sens logique.  
 (Espinal 1992, 346)

(25) **Absorption logique :**

$\alpha$  absorbe  $\beta$ ,  $\alpha$  = une catégorie lexicale impliquant la négation ( $X_{FNeg}^o$ ) et  $\beta$  = Neg ( $F_{Neg}$ ) dans la configuration suivante :

[ ...  $\alpha$  [ C<sup>o</sup> [ ...  $\beta$  ... ] ] ], ssi :

- a. La minimalité est respectée ;  
 b. Aucun opérateur n'intervient entre  $\alpha$  et  $\beta$  au niveau de LF.

(Espinal 1992, 346)

Il est facilement envisageable qu'un mot-N puisse avoir une certaine "dualité logique" (voir Kuhn (2021)) et puisse, dans certains contextes négatifs, recevoir un emploi positif où il serait interprété comme un élément à polarité négative (i.e., comme une expression indéfinie existentielle). Pour autant, la négation explétive, contrairement aux mots-N et aux éléments à polarité négative, n'est pas une expression indéfinie mais un marqueur de négation. Elle mérite à ce titre d'être étudiée pour elle-même.

## 1.3 Objectifs de la thèse

Le but de cette thèse est d’approcher les deux questions majeures, qu’une théorie de la négation explétive se doit de résoudre et que nous venons de présenter, d’un point de vue diachronique. De la sorte, nous mettrons d’une part en relief la question de l’évolution diachronique des contextes d’apparition de la négation explétive. Nous mettrons d’autre part en relief la question des mécanismes de changement diachronique qui sous-tendent la perte d’autonomie syntaxique et sémantique de la négation explétive.

- (26) a. **Contre-question du déclencheur** : Par quel processus les utilisateurs de la langue font-ils passer l’usage de la négation explétive d’un contexte à un autre ?
- b. **Contre-question de la sensibilité** : Par quels processus la négation a-t-elle progressivement perdu son autonomie syntaxique et sémantique ?

### 1.3.1 Contre-question du déclencheur

La question du déclencheur de la négation explétive est difficile à résoudre dans une perspective synchronique et comparative. En raison de l’hétérogénéité des contextes qui sélectionnent des clauses complément avec la négation explétive (voir le Chapitre 2 pour une vue d’ensemble), les théoriciens ont eu recours à une sémantique très décolorée, capable d’englober la variété des contextes dans lesquels se trouve la négation explétive. Les précédentes théories qui ont proposé d’expliquer la distribution de la négation explétive en identifiant la propriété formelle commune à tous ses contextes d’apparition surgénèrent et prédisent ainsi le déclenchement de la négation explétive dans des contextes où celle-ci n’apparaît pas, en réalité.

Cette thèse propose que l’approche théorique qui vise à identifier un sens lexical partagé par tous les contextes qui déclenchent la négation explétive – et qui s’appuie par exemple sur le concept vague de déclenchement de la négation explétive via la propriété de monotonie décroissante ou celle de nonvéridicalité – doit être complétée par une approche diachronique. À titre de point méthodologique préliminaire, on affirme que la trajectoire d’évolution de la négation explétive doit être examinée de manière isolée dans chacun des principaux contextes qui la déclenchent, car nous ne pouvons pas exclure la possibilité qu’il s’agisse d’une variété de phénomènes différents et sans lien entre eux. En d’autres termes, en l’absence de preuves du contraire, la négation explétive n’est pas un phénomène unifié (voir aussi Greco (2019)). Seule une perspective diachronique peut nous révéler comment sont reliés les emplois de la négation explétive dans ses différents contextes d’apparition.

Cette thèse propose donc naturellement de reconstruire les différentes étapes de la

trajectoire de développement de la négation explétive, d'un contexte à l'autre, dans l'histoire du français. On se concentrera sur les verbes d'attitude et les connecteurs adverbiaux. Notez que le périmètre d'investigation empirique de cette thèse n'inclut pas les clauses comparatives. Contrairement à l'approche synchronique, l'approche diachronique permet d'envisager (i) qu'il n'est pas forcément possible d'identifier un seul sens lexical valable pour tous les contextes d'apparition (voir Bybee et al. 1994, 282) de la négation explétive. Par exemple, ces contextes peuvent partager un ensemble de sens qui sont diachroniquement reliés (e.g., un sens lexical qui s'érode). Une approche diachronique permet également d'envisager que (ii) le sens qui déclenche la négation explétive n'est pas forcément une propriété encodée en dur dans la sémantique lexicale du prédicat, mais peut être une propriété sémantique contextuellement déterminée (e.g. une inférence invitée).

### 1.3.2 Contre-question de la sensibilité

La question de la sensibilité de la négation explétive pose également problème dans une perspective synchronique. En effet, il est difficile de trouver des exemples contrastifs avec et sans la négation explétive qui soient concluants, c'est-à-dire qui mettent en évidence la contribution sémantique de la négation explétive. C'est pourquoi un consensus sur la nature morphosyntaxique et la fonction sémantique de la négation explétive semble encore hors d'atteinte. Du point de vue de la syntaxe, certains défendent que la négation explétive est un simple marqueur de négation (Espinal (1991); Espinal (2000a)). D'autres proposent que la négation explétive est un marqueur de mode (Yoon (2011)). Du point de vue de la sémantique, un consensus échappe également. Il n'est pas clair si la négation explétive est un élément qui porte un sens, ou bien au contraire un élément qui est sémantiquement vide, comme le propose Espinal (1991), (2000a). Parmi ceux qui défendent que la négation explétive est un élément sémantiquement plein, certains font l'assomption que son sens est modal (par exemple, des auteurs comme Abels (2005); Zovko-Dinkovic (2017); Yoon (2011); Liu (2019b)); d'autres font l'assomption que son sens ne l'est pas (Margulis (2016); Eilam (2009); Bordería & Schwenker (2005); Krifka (2014)). Notez que certains décrivent même la négation explétive comme une erreur de langage (Jin & Koenig (2019)). Difficile, à partir de perspectives aussi diverses, de dériver à partir de la fonction syntaxique et sémantique de la négation explétive les raisons pour lesquelles sa distribution est celle d'un élément dépendant. L'adoption d'une approche diachronique nous permet de faire l'hypothèse que la négation explétive est un élément dont la distribution est restreinte par dépendance à certains prédicats car c'est un élément linguistique *fossilisé*. En d'autres termes, une approche diachronique nous permet de faire l'hypothèse que la négation explétive a été, à une époque antérieure, dotée d'une certaine autonomie syntaxique et d'un certain contenu



sémantique qu'elle a peu à peu perdus (voir aussi Combettes (2013), pour la notion de *figement*). En considérant l'emploi contemporain de la négation explétive comme un maillon sur "une chaîne de grammaticalisations" (voir Bybee et al. (1994)), il nous est possible d'expliquer la distribution limitée de la négation explétive comme résultant d'une perte progressive d'autonomie sémantique et syntaxique. La grammaticalisation est un processus d'évolution, par lequel un élément linguistique devient graduellement "utilisé de manière plus restreinte, plus fonctionnelle, moins indépendante et moins sémantiquement pleine" (Eckardt 2006a, 24). Le processus de grammaticalisation mène, à terme, l'élément linguistique initial à se développer en un nouvel élément, plus grammatical (pour une discussion, voir Hopper & Traugott (1993); Lehmann (1982); Campbell & Janda (2000); Heine (2003) et Eckardt (2006a)).

Ainsi, cette thèse a pour but d'examiner en détail les mécanismes de changement sémantique qui font passer la négation du statut d'élément sémantiquement plein et doté d'autonomie syntaxique à celui d'élément syntaxiquement et sémantiquement dépendant. On se demandera quelles sont les étapes de la grammaticalisation dont résulte la négation explétive. C'est-à-dire, quel est le mécanisme - et quelles en sont les étapes - qui conduisent la négation à une dépendance sémantique et syntaxique croissante au contexte environnant ?

## 1.4 Principales hypothèses

Les principales hypothèses de cette thèse, relativement à (i) la question du déclencheur et (ii) la question de la sensibilité de la négation explétive, sont les suivantes. D'une part, cette thèse propose que la négation explétive est déclenchée dans la clause complément des prédicats nonvéridicaux qui ont la propriété additionnelle d'exprimer une dispréférence (déontique, téléologique, boulettique, stéréotypique). D'autre part, cette thèse propose que la négation explétive participe à une relation d'harmonie modale avec le prédicat de la clause matrice, ce qui détermine l'interprétation de la négation comme élément syntaxiquement et sémantiquement dépendant.

### 1.4.1 Modalité (dis)préférentielle

Rejoignant la perspective synchronique, cette thèse défend que la négation explétive est déclenchée par les prédicats nonvéridicaux qui expriment une dispréférence. Elle propose que la nonvéridicalité est une condition nécessaire, mais non suffisante, pour la négation explétive. Elle défend plutôt que les prédicats qui ont en partage la possibilité de sélectionner une clause complément où apparaît la négation explétive ont en commun la propriété d'exprimer une dispréférence. Dans notre modèle, les prédicats (dis)préférentiels expriment que l'état (dis)préférentiel d'un individu *i* est véridical par

rapport à une proposition  $p$ , c'est-à-dire que les mondes compatibles avec ce que l'individu (dis)préfère sont des  $p$ -mondes. On s'appuie sur Espinal (2000a); Yoon (2011) pour établir que les prédicats (attitudes propositionnelles, connecteurs adverbiaux, etc.) qui déclenchent la négation explétive sont nonvéridicaux, c'est-à-dire que leur base modale  $M(i)$  contient à la fois des  $p$ -mondes et des  $\neg p$ -mondes.

(27) **État épistémique d'un individu  $i$  (Giannakidou (1999)) :**

Un état épistémique  $M(i)$  est un ensemble de mondes associés à un individu  $i$  qui représente les mondes compatibles avec ce que  $i$  croit ou sait.

(28) **État épistémique nonvéridical (Giannakidou & Mari (2021)) :**

Un état épistémique  $M(i)$  est nonvéridical par rapport à une proposition  $p$  s'il est non-homogène :  $\exists w', w'' \in M(i) (w' \neq w'' \wedge (p(w') \wedge \neg p(w'')))$

Dans la lignée de Kratzer (1991), les modaux préférentiels (par opposition aux modaux strictement épistémiques, voir aussi Anand & Hacquard (2013)) sont évalués relativement à une base modale et à une source d'ordre, c'est-à-dire un ensemble de propositions, désignées comme  $\mathcal{S}$ , qui définissent un ordre sur les mondes accessibles depuis la base modale  $M(i)$ . La source d'ordre ordonne les mondes en fonction de leur degré de proximité avec l'idéal défini par  $\mathcal{S}$ .<sup>1</sup>

(29) **Définition d'une source d'ordre  $\mathcal{S}$  (Portner (2009)) :**

Pour n'importe quel ensemble de propositions  $\mathcal{S}$  et n'importe quels mondes  $w, v : w \leq_{\mathcal{S}} v$  ssi pour tout  $q \in \mathcal{S}$ , si  $v \in q$ , alors  $w \in q$ .

À partir de la sémantique de Kratzer et suivant une intuition de von Stechow & Iatridou (2008)<sup>2</sup>, Portner (2009) fait l'assomption que les assertions modalisées par un modal préférentiel expriment une quantification universelle sur l'ensemble des *meilleurs* mondes parmi ceux ordonnés par la source d'ordre, désignés comme l'ensemble de mondes  $\text{Ideal}_{\mathcal{S}}$  (à la Giannakidou & Mari (2018a));  $\text{Ideal}_{\mathcal{S}}$  étant une fonction sur  $M(i)$ . Suivant cette définition, on propose qu'un état (dis)préférentiel est un état véridical par rapport aux meilleurs mondes définis par  $\mathcal{S}$ .

(30) **Définition des mondes meilleurs selon  $\mathcal{S}$  (Giannakidou & Mari (2021)) :**

Pour n'importe quel ensemble de propositions  $\mathcal{S}$ ,  
les mondes les mieux classés selon  $\mathcal{S}$  et relativement à  $M(i)$  :

$$\text{Ideal}_{\mathcal{S}}(M(i)) = \{w' \in M(i) \mid \forall q \in \mathcal{S} : q(w')\}$$

---

1. Lire  $w \leq_{\mathcal{S}} v$  comme " $w$  est mieux classé que  $v$  relativement à  $\mathcal{S}$ ".  
2. "We think that a sentence like *You ought to do the dishes* means not that among the favored worlds, most are worlds where you do the dishes. Rather, it means that among the favored worlds, all the very best ones are worlds where you do the dishes." (von Stechow & Iatridou 2008, 3)

(31) **État (dis)préférentiel d'un individu  $i$  :**

Un état préférentiel  $\text{Ideal}_{\mathcal{S}}(\mathbf{M}(i))$  est un ensemble de mondes associés à un individu  $i$  qui représente les mondes les plus compatibles avec ce que  $i$  croit ou sait qui sont les mieux classés selon  $\mathcal{S}$ .

(32) **État (dis)préférentiel véridical :**

Un état préférentiel  $\text{Ideal}_{\mathcal{S}}(\mathbf{M}(i))$  est véridical par rapport à une proposition  $p$  s'il est positivement homogène :  $\forall w'(w' \in \text{Ideal}_{\mathcal{S}}(\mathbf{M}(i)) \rightarrow p(w'))$

On propose que c'est la saveur modale du prédicat qui détermine si le prédicat est préférentiel ou dispréférentiel. On fait le postulat que les modaux peuvent être interprétés relativement à des sources d'ordres positives ou négatives ; une source d'ordre négative étant conçue comme la contrepartie négative d'une source d'ordre positive (e.g. ; une source d'ordre boulétiq, décrivant les désirs du sujet, a pour contrepartie négative une source d'ordre timitive, décrivant les peurs du sujet).

Cette thèse défend que les prédicats dispréférentiels qui déclenchent la négation explétive (i) véhiculent une présupposition nonvéridicale et (ii) utilisent une source d'ordre négative, relevant soit de la modalité prioritative, d'après le label de Portner (2009) pour désigner les modaux déontiques, téléologiques et boulétiq, soit de la modalité épistémique, en particulier la modalité stéréotypique.

## 1.4.2 Harmonie modale

Cette thèse défend l'hypothèse d'une distinction en termes de position syntaxique et de contenu sémantique entre d'une part, la négation propositionnelle (standard) et de l'autre, la négation explétive. On propose que la négation explétive est un marqueur de négation post-modal relié à la catégorie fonctionnelle de complémenteur. En effet, cette thèse fait l'hypothèse que la négation explétive en français résulte de la grammaticalisation de la négation prohibitive du latin. La négation prohibitive est une négation *modale* spécialisée dans la construction de clauses impératives négatives. Si l'idée d'une relation historique entre la négation prohibitive et la négation explétive n'est pas nouvelle (voir entre autres, Lakoff (1968); Fruyt (2011); Parry (2013); Lakey (2015); Chatzopoulou (2012), pour le grec, Parry (2013) pour l'italien), la littérature précédente n'a jamais expliqué comment la transition s'opère. C'est ce que cette thèse se propose de faire, en s'inscrivant dans la ligne de raisonnement de Bybee et al. (1994), qui ont montré les potentialités de la notion d'harmonie modale appliquée à la description de trajectoires de grammaticalisation.<sup>3</sup> (Bybee et al. 1994, 26) décrivent ainsi une trajectoire de développement des éléments harmoniques :

---

3. Dans le domaine du mode et de la modalité, ces auteurs ont notamment défendu l'hypothèse que l'harmonie modale est un mécanisme à l'oeuvre dans la création de clauses complément subjonctives.

- (33) a. "Modal grams<sup>4</sup> enter into subordinate contexts where their meaning harmonizes with the context instead of making an independent contribution. From these cases where they are semantically redundant, modal grams apparently spread to other subordinate contexts."
- b. "Les grammes modaux entrent dans des contextes subordonnés où leur sens s'harmonise avec le contexte, au lieu d'apporter une contribution indépendante. C'est à partir de ces configurations où ils sont sémantiquement redondants, que les grammes modaux s'étendent apparemment à d'autres contextes subordonnés."

On propose que l'harmonie modale est le mécanisme de changement sémantique par lequel la négation prohibitive est réanalysée comme explétive. L'harmonie modale est un phénomène à l'interface entre syntaxe et sémantique, qui a principalement été discuté dans une perspective synchronique (voir Lyons (1977), Giannakidou & Mari (2018a), parfois sous le nom de concordance modale, Huitink (2012); Zeijlstra (2007)). L'harmonie modale consiste en l'expression d'un seul sens modal par la combinaison dans une même phrase de deux éléments modaux dont le sens est 'harmonique'. On distingue, dans l'esprit de Giannakidou & Mari (2018a), les cas d'harmonie modale *stricte*, des cas d'harmonie modale *non-stricte*. La relation d'harmonie modale est dite stricte lorsque les deux éléments expriment un sens modal identique relativement à la force et à la saveur modale. Elle est dite non-stricte lorsque les deux éléments n'expriment pas un sens modal identique, relativement à la force et/ou à la saveur modale.

(34) **Harmonie modale :**

- |    |      |  |               |
|----|------|--|---------------|
| a. | (i)  | Jeanne doit certainement être peintre.           | [Stricte]     |
|    | (ii) | Jim doit probablement être danseur.              | [Non-stricte] |
| b. | (i)  | Je crois que Jules est probablement à la maison. | [Stricte]     |
|    | (ii) | Je crois qu'il est certainement amoureux.        | [Non-stricte] |

Par exemple, en (34-a-i), les deux éléments expriment un sens de nécessité épistémique ; tandis qu'ils expriment un sens de possibilité épistémique en (34-b-i) : l'harmonie modale est stricte. En (34-a-ii) et (34-b-ii), les deux éléments expriment une même saveur modale épistémique, mais n'expriment pas la même force quantificationnelle : l'harmonie modale n'est pas stricte. Cette thèse défend que l'emploi explétif de la négation dans les clauses subordonnées peut s'expliquer comme un cas d'harmonie modale. Dans l'esprit de Bybee et al. (1994), on propose que la négation explétive a une distribution d'élément dépendant car c'est une négation prohibitive fossilisée (ou "grammaticali-

4. Pour ces auteurs, la notion de 'gramme' fait référence à une catégorie grammaticale valide dans une perspective comparative.

sée") par le développement diachronique d'une relation d'harmonie modale avec le prédicat – initialement prohibitif – de la clause matrice. On défend que la création et le développement subséquent de clauses où apparaît la négation explétive comporte trois principales étapes.

**TABLE 1.3** Trajectoire diachronique de la négation prohibitive

Étape	Clause indépendante	Clause matrice
Mise en subordination (Latin)	PROHIBITIONS  APPRÉHENSIONS	Verbes directifs/prohibitifs Verbes rogatifs/impéditifs Verbes hortatifs/ déhortatifs Verbes désidératifs/ appréhensifs
Réanalyse post-modale (Français < 1650)	∅	Verbes prohibitifs Verbes impéditifs Verbes appréhensifs
Généralisation (Français > 1650)	∅	Verbes impéditifs Verbes appréhensifs Connecteurs temporels Connecteurs conditionnels

D'abord (i) la négation prohibitive est employée pour la construction de clauses impératives négatives qui sont subordonnées à un prédicat ayant un sens modal similaire (e.g., verbes d'attitude prohibitifs). Ensuite, (ii) la contribution sémantique de la négation prohibitive subordonnée est réanalysée comme un "reflet plus faible" (voir Bybee et al. 1994, 214)<sup>5</sup> du sens lexical du prédicat de la clause matrice. Lors de cette étape, le sens modal du prédicat de la clause matrice et celui de la négation prohibitive se combinent de façon harmonique (stricte). La négation prohibitive est alors réanalysée comme un élément post-modal. Dans la continuité de Bybee et al. (1994), van der Auwera & Plungian (1998) définissent la notion de marqueur post-modal comme "un marqueur qui est devenu associé à un certain type de clauses complément et desquelles il est devenu un concomitant quasi-automatique".<sup>6</sup> On retiendra également cette définition. Au terme de cette réanalyse post-modale, la négation prohibitive est devenue négation *explétive* : sa contribution sémantique est devenue moins importante, au point où elle

5. "agent-oriented modalit[y] [...] [is] originally used in complement clauses with the same meaning as [it] ha[s] in main clauses. Of course, [it] would most frequently be used in complement clauses where [it] [is] semantically appropriate, but in just such cases, [its] meaning can be viewed as a *weaker reflection* of the lexical meaning of the main predicate. As such uses become more common, the semantic contribution of the subordinate modal becomes less important, until it is analyzed not so much as making a semantic contribution as being an obligatory concomitant of subordination of a certain type." (Bybee et al. 1994, 214)

6. "The label *complementation meaning* refers to a postmodal marker which has become associated with certain types, of complement clauses and of which it has become a near-automatic concomitant. From this point, the subordinate form is free to spread to other subordinate clause types, where it would not have originally been semantically appropriate." (van der Auwera & Plungian 1998, 94)

est réanalysée comme un élément concomitant quasi-automatique (Bybee et al. 1994, 214) d'un certain type de clauses complément. Enfin, on défend qu'une fois réanalysée comme un élément post-modal, (iii) la négation explétive se généralise à des contextes non-strictement harmoniques. La généralisation est l'étape du processus de grammaticalisation au travers de laquelle l'emploi d'un élément grammaticalisé se répand du contexte syntaxique dans lequel il était précédemment employée avec son sens grammatical original, à de nouveaux contextes (Hopper & Traugott 1993, 04-106; Heine 2003, 580; Boerm 2008, 19). Notez que Bybee et al. (1994) font une hypothèse supplémentaire, qui s'avère valide dans le cas de la trajectoire de développement de la négation explétive et qu'on peut paraphraser de la manière suivante. Au terme du processus de généralisation par lequel l'emploi d'un élément grammatical donné se propage à des contextes non-strictement harmoniques, l'emploi de l'élément grammatical finit par se perdre dans la clause complément des contextes strictement harmoniques.<sup>7</sup>

## 1.5 Structure de la thèse

Les [Chapitre 2](#) et [3](#) de cette thèse demandent s'il existe des régularités à travers les langues dans les prédicats qui sélectionnent des compléments avec la négation explétive. Le [Chapitre 2](#) identifie les principales catégories sémantiques de prédicats qui ont la capacité de déclencher la négation explétive à travers les langues. Le [Chapitre 3](#) adopte une approche comparative indo-européenne qui met en évidence deux principales trajectoires de développement pour la négation explétive. On y défend que la négation explétive dérive d'une part de la grammaticalisation de clauses impératives négatives enchâssées, et d'autre part de la grammaticalisation de clauses interro-négatives enchâssées. Ces deux types de négations explétives sont associés à des types différents de clauses compléments (i.e., compléments subjonctifs, d'une part, indicatifs, de l'autre), qui sont sujets à des restrictions de sélection différentes. Le [Chapitre 3](#) se concentre ensuite sur la trajectoire de développement historique de la négation explétive qui est issue de la grammaticalisation des impératifs négatifs, du latin vers le français.

Les [Chapitre 4](#), [5](#) et [6](#) de cette thèse se concentrent sur les contextes qui déclenchent la négation explétive à travers la diachronie du français : les attitudes appréhensives au [Chapitre 5](#) et les connecteurs adverbiaux adversatifs au [Chapitre 6](#). Le [Chapitre 4](#) expose la méthode empirique utilisée pour conduire les deux études de corpus sur chacun de ces contextes. La méthodologie de pragmatique de corpus adoptée repose sur les théories contemporaines de pragmatique dynamique. Les deux études de corpus présentées

---

7. "Given a series of diachronic changes, situations could arise in which all traces of a harmonic origin for subjunctives would be lost. For example, the main clause uses could be replaced by some newer construction, or the harmonic subordinate uses could be replaced, leaving only the non-harmonic uses." (Bybee et al. 1994, 19)

aux [Chapitre 5](#) et [6](#) montrent que l'usage de la négation explétive dans le complément des attitudes appréhensives, d'une part, et dans celui des connecteurs adverbiaux adverbialisés, de l'autre, est étroitement lié à l'interprétation prioritative (vs. épistémique) de ces contextes, en faisant appel à la notion de Question en Discussion (QUD).

Les [Chapitre 7](#), [8](#) et [9](#) de cette thèse proposent une analyse diachronique et formelle de la trajectoire de développement de la négation explétive en se concentrant notamment sur la sémantique des prédicats qui la déclenchent. Le [Chapitre 7](#) revisite avec les outils contemporains de la syntaxe et de la sémantique formelle l'hypothèse paratactique qui remonte au moins à Jespersen (1940) et selon laquelle en latin, la négation prohibitive *ne* introduit une clause impérative négative juxtaposée à la clause verbale principale. Ce chapitre propose que les clauses impératives négatives du latin sont enchâssées sous les verbes d'attitude prioritative et qu'elles reçoivent une interprétation redondante avec les verbes d'attitude de priorité négative (e.g. *prohibeo*, 'interdire', *uito*, 'j'évite', *timeo*, 'craindre'). Le [Chapitre 8](#) propose une analyse syntaxique et sémantique de la négation explétive comme élément post-modal harmonique. Ce chapitre propose que la négation explétive est une négation syntaxiquement haute, c'est-à-dire une négation qui est interprétée en dehors de la proposition. De plus, on propose que, en tant que négation haute, la négation explétive a un mode de composition différent de la négation propositionnelle : elle compose avec le verbe d'attitude, en exprimant un sens métaévaluatif téléologique négatif. Ce chapitre se concentre également sur le verbe d'attitude appréhensive *craindre*, analysé comme un verbe d'attitude nonvéridical exprimant une dispréférence boulétiq ( 'timitive'). Le [Chapitre 9](#) se concentre sur la sémantique formelle des connecteurs adverbiaux *avant que* et *à moins que*. Ce chapitre défend, d'une part, que le connecteur *avant que* est un connecteur nonvéridical qui sémantise des inférences dispréférentielles boulétiq et stéréotypiq invitées et d'autre part, que le connecteur *à moins que* est un connecteur nonvéridical qui présuppose contextuellement (donc de manière déterminée par le contexte dans une large mesure) une dispréférence stéréotypiq.

Le [Chapitre 10](#) conclut.

## Chapitre 2

### Distributions cross-linguistique

#### 2.1 Introduction

Ce chapitre présente la distribution de la négation explétive à travers les langues, en se focalisant sur ses usages subordonnés à travers trois principaux contextes : (i) les verbes d'attitudes propositionnelles, (ii) les connecteurs adverbiaux et (iii) les clauses comparatives. Ce chapitre a pour objectif de présenter les données cross-linguistiques, principalement recueillies à partir des précédents travaux sur le phénomène qui nous occupe (et éventuellement complétées à partir de grammaires et de corpus), dans une perspective théorique aussi neutre que possible. En effet, d'un point de vue méthodologique, nous nous appuyons sur l'assomption qu'en l'absence de preuves indiquant le contraire, la négation explétive ne doit pas être considérée comme un phénomène unifié au sein d'une même langue (voir aussi Greco (2019)). De plus, il n'est pas à exclure que plusieurs types de négation(s) explétive(s) puissent exister à travers les langues et aient différentes origines diachroniques (voir à ce sujet Dobrushina (2020)). C'est pourquoi on s'efforce de présenter les contextes d'apparition de la négation explétive à partir de catégories descriptives qui soient valables à travers les langues et qui reposent le moins possible sur des catégories sémantiques existantes et théoriquement situées.

#### 2.2 Verbes d'attitude propositionnelle

À travers les langues, la négation explétive apparaît avec trois principaux types d'attitudes propositionnelles : les attitudes appréhensives comme *craindre* (et dans certains cas, les attitudes prohibitives, e.g., *interdire*); les attitudes dubitatives comme *douter* (et éventuellement, dénégatives, e.g., *nier*) et enfin les attitudes rogatives, comme *se demander*. On trouve dans la littérature un certain consensus quant au fait de regrouper les attitudes appréhensives et les attitudes dubitatives comme faisant partie de la même classe sémantique. Pour Anand & Hacquard (2013), qui s'appuient sur des critères distributionnels, attitudes appréhensives et dubitatives appartiennent à la classe des attitudes émotives-doxastiques, pour la raison que leur composition sémantique fait



intervenir à la fois une composante sémantique doxastique (ou ‘représentationnelle’) et une composante sémantique émotive (ou ‘préférentielle’). Pour d’autres, voir Muller (1991), van der Wouden (1992), Espinal (1992), van der Wurff (1999), Espinal (2000a), elles appartiennent à une même catégorie désignée sous le nom d’attitudes adversatives, sur la base du critère distributionnel supposé que ces verbes d’attitude permettent le déclenchement d’éléments à polarité négative.<sup>1</sup> Nous choisissons de ne pas regrouper attitudes appréhensives et dubitatives sous un même groupe, pour des raisons qu’on développera au Chapitre 5. Le Chapitre 5 montre effectivement comment *douter* et *craindre* suivent des trajectoires diachroniques divergentes. De plus, en français contemporain, le verbe *douter* ne peut sélectionner des clauses complément où apparaît la négation explétive qu’à la condition d’être lui-même sous la portée de la négation.

### 2.2.1 Verbes d’attitude appréhensive

Parmi les attitudes propositionnelles, en français, la négation explétive est étroitement liée aux attitudes appréhensives (*craindre*, *redouter*), ainsi qu’aux attitudes impéditives (*empêcher*, *éviter*), voir (1). Les attitudes appréhensives et les attitudes impéditives expriment l’expectative d’une situation probable qui est évaluée comme indésirable. Ces attitudes expriment un sens d’‘anxiété épistémique’ (tel que le qualifie Givon (2001)). Les attitudes impéditives expriment aussi un sens additionnel, à savoir le sens causal que l’agent de l’attitude s’engage à agir pour que la situation décrite par la clause complément ne se réalise pas.

- (1) a. L’Alliance Gavi craint que les mesures de confinement, qui limitent les vaccinations de routine, **ne** provoquent d’autres épidémies dangereuses.<sup>2</sup>  
 b. Comment éviter que l’épidémie **ne** se propage ?<sup>3</sup>  
 c. En prenant des mesures vite et tôt, le Premier ministre grec a empêché que le virus **ne** se propage sur l’ensemble du territoire.<sup>4</sup>

À l’échelle des langues romanes, la négation explétive apparaît par exemple avec le verbe *témer* (‘craindre’) (2) ou le *impedir* (‘empêcher’), (3) en catalan.

- (2) Em temo que **no** plougi. [Catalan]  
 CL.1SG craindre-1SG que EXN pleuvoir-3SG.SBJV

1. Notez quand même que *craindre* permet le déclenchement d’éléments à polarité positive (e.g., ‘Je crains qu’il lui arrive *quelque chose*.’)

2. [https://www.lemonde.fr/afrique/article/2020/04/02/face-au-corona-virus-la-menace-de-la-rougeole-se-fait-plus-pressante-en-afrique\\_6035296\\_3212.html](https://www.lemonde.fr/afrique/article/2020/04/02/face-au-corona-virus-la-menace-de-la-rougeole-se-fait-plus-pressante-en-afrique_6035296_3212.html)

3. [https://www.lexpress.fr/actualite/societe/sante/coronavirus-en-france-comment-circonscrire-l-incendie\\_2116338.html](https://www.lexpress.fr/actualite/societe/sante/coronavirus-en-france-comment-circonscrire-l-incendie_2116338.html)

4. <http://www.slate.fr/story/189597/covid-19-pandemie-grece-europe-gestion-crise-sanitaire-camps-refugies-tourisme>

‘Je crains qu’il ne pleuve.’

(Espinal (2000a))

- (3) Impediu que en Joan **no** surti elegit.  
empêcher-2PL.IMP que DET Joan EXN être-3SG.SBJV élu.  
‘Empêchez que Joan ne soit élu.’

(Espinal (2000a))

À travers les langues, le verbe *craindre* est le plus robuste des déclencheurs de la négation explétive. En effet, on retrouve la négation explétive avec le verbe *craindre* dans une grande variété de langues indo-européennes. Pour les langues balkaniques, on la trouve avec le verbe *frikësohem* en albanais, (4), le verbe *fovámai* en grec, (5).

- (4) Kisha frikë se **mos** fyhej. [Albanais]  
avoir-1SG.PAST peur COMP EXN insulter-3SG.IND.PAST.  
‘Je craignais qu’ils ne m’aient insulté.’

(Albanian National Corpus)

- (5) Fovame (na) **min** erthi. [Grec]  
craindre-1SG.IND SBJV EXN venir-3SG.  
‘Je crains qu’il ne vienne.’

(Giannakidou (1998))

Pour les langues slaves, on trouve la négation explétive avec le verbe *bojat’sja* en russe, (6), le verbe *báti se* en slovène, (7), le verbe *bojati se* en croate. Pour les langues baltes, avec le verbe *bijoti* en lituanien, (9) et *baidīties* en letton, (10).

- (6) Ja bojus’, kak by on **ne** prišel. [Russe]  
CL.1SG craindre-1SG, QCOMP SBJV il EXN venir-3SG.PERF.  
‘Je crains qu’il ne vienne.’

(Brown (1995))

- (7) Bojim se da **ne** bo prišel. [Slovène]  
craindre-1SG, REFL COMP EXN venir-2SG.FUT  
‘Je crains qu’il ne vienne.’

(Zovko-Dinkovic (2017))

- (8) Bojim se da **ne** bi došao. [Croate]  
craindre-1SG REFL COMP EXN venir-3SG.SBJV  
‘Je crains qu’il ne vienne.’

(Zovko-Dinkovic (2017))

- (9) Bijau, kad **ne**-pradėtu lyti. [Lituanien]  
craindre-1SG COMP EXN=commencer-3SG.SBJV pleuvoir-INF  
‘Je crains qu’il ne se mette à pleuvoir.’

(Holvoet (2016))

- (10) Baidos, ka **ne-sāk** līt. [Letton]  
 craindre-1 SG COMP EXN=commencer-3SG.IND pleuvoir-INF  
 ‘Je crains qu’il ne se mette à pleuvoir.’  
 (Holvoet (2016))

On trouve la même situation dans d’autres familles de langues. La négation explétive apparaît par exemple dans les langues ouraliennes, avec le verbe finnois *pelätä*, (11), dans les langues altaïques, avec le verbe coréen *kekceŋgha*, (12), dans les langues sino-tibétaines, avec le verbe chinois *pà*, (13) ou encore les langues sémitiques avec l’hébreu *paxad*, (14).

- (11) Pelkään ett-**ei** tule astma. [Finnois]  
 craindre-1 SG COMP=EXN=3SG venir-STEM asthme.  
 ‘Je crains que cela ne se développe en asthme.’  
 (Salminen (2018))
- (12) Yuna-ka pihayngki-lul nohcici-**anh**-ass-ul-kka  
 Yuna=NOM avion=ACC rater=EXN=PST=MOD=QCOMP  
 kekceŋtoy-n-ta. [Coréen]  
 craindre=PRES=DECL  
 ‘Je crains que Yuna n’ait raté son avion.’  
 (Choi & Lee (2017))
- (13) Wǒ pà míngtiān duōlúnduō **bié** xià-yǔ. [Chinois]  
 CL.1 SG craindre demain Toronto EXN tomber=pluie.  
 ‘Je crains qu’il ne pleuve demain à Toronto.’  
 (Jin & Koenig (2019))
- (14) Paxadti še-**lo** yenady oti biglal  
 craindre-1 SG.PAST COMP=EXN être=ostracisé.3PL.FUT CL.1 SG parce  
 še-ani qarviya. [Hébreu]  
 COMP=1 SG Arabe  
 ‘Je craignais qu’ils ne m’ostracisent parce que je suis Arabe.’  
 (Rubinstein et al. (2015))

### 2.2.2 Verbes d’attitude dubitative

Les attitudes dubitatives et dénégatives sous la portée de la négation (e.g., *ne pas douter*, *ne pas nier*) sélectionnent des clauses complément où apparaît la négation explétive, à des états de langues plus anciens du français, notamment en français classique (1650-1750) et moderne (1750-1950), voir (15).

- (15) a. On ne sauroit douter que dès quatre cens vingt-sept, il **ne** fût maître de la milice dans l’autre département de l’empire d’occident.<sup>5</sup>

5. [DUBOS, Jean-Baptiste, *Histoire critique de l’établissement de la monarchie française dans les*

- b. Vous ne pouvez douter que les cherubins **ne** soient très heureux.<sup>6</sup>

Notez qu'en français contemporain, la négation explétive n'est que très marginalement déclenchée par le verbe *douter* et *nier* lorsque ceux-ci ne sont pas sous la portée de la négation. En catalan, comme le mentionne Espinal (1991), la situation est identique à celle du français. C'est avant tout à des états anciens de la langue et sous la portée de la négation qu'apparaît la négation explétive dans la clause complément de verbes comme *dudar*, 'douter' (*no dudas*) et *negar*, 'nier' (*no negar*) en catalan, (16), (17).

- (16) No dubto que **no** vingui. [Catalan]  
 NEG douter-1SG que EXN venir-3SG.SBJV  
 'Je ne doute pas qu'il ne vienne.'  
 (Espinal (1991))
- (17) No negat que **no** hagués de venir.  
 NEG nier-3SG que EXN devoir-3SG.SBJV de venir  
 'Il ne nie pas qu'il ne doive venir.'  
 (Espinal (1991))

Toutefois, dans des langues non-génétiquement reliées au latin, telles que le finnois ou le chinois, la négation explétive apparaît les verbes *douter* et *nier*, sous leur forme affirmative. Par exemple, avec le verbe *epäillä* ('douter'), (18), et *kieltää* ('nier'), (19) en finnois. Avec le verbe *huáiyí* ('douter') (20) et *fǒurèn* ('nier'), (21), en chinois.

- (18) Epäilen, että hän **ei** tulle. [Finnois]  
 douter-1SG que il EXN venir-CNG  
 'Je doute qu'il ne vienne.'  
 (Salminen (2018))
- (19) Kiistät-kö ett-**ei** tällaista mahdollisuutta ole olemassa?  
 nier=2SG=Q COMP=EXN ce-type-de possibilité être-CNG être-INF  
 'Est-ce que tu nies que ce type de possibilité existe ?'  
 (Salminen (2018))
- (20) Wǒ huáiyí Paul **bú** shì jiàndié. [Chinois]  
 CL.1SG douter Paul EXN être espion  
 'Je doute que Paul ne soit un espion.'  
 (Zuo (2020))
- (21) Zhào fǒurèn zìjǐ **méi** jiēshòu Zhāng yìfēnqián.  
 Zhao nier REFL EXN recevoir Zhang un-seul-centime  
 'Zhao a nié avoir reçu le moindre centime de la part de Zhang.'  
 (Jin & Koenig (2019))

*Gaules*, 1734]

6. [MONTESQUIEU, Charles, *Lettres* 1773]

### 2.2.3 Verbes d'attitude rogative

Les attitudes rogative sont une autre classe majeure d'attitudes qui peuvent sélectionner des clauses complément où apparaît la négation explétive. Toutefois, au sein des langues indo-européennes, les attitudes rogatives ne déclenchent pas la négation explétive dans les langues romanes. Elles déclenchent plutôt la négation explétive dans les langues balkaniques. C'est le cas, par exemple, des verbes albanais *kërkoj* ('chercher'), (6-b) et *vras mendjen* ('se demander'), (23), ou du verbe grec *anarotémai* ('se demander'), (24).

- (22) Kërkova se **mos** gjeja një fotografie të  
chercher-1SG.PAST COMP EXN trouver-1SG.PAST une photographie de  
Vlorës. [Albanais]  
Vlorës.  
'J'ai cherché si je pouvais trouver une photographie de Vlorës.'  
(Albanian National Corpus)
- (23) Vras mendjen se **mos** i kam thyer Kordelias  
se-demander-1SG COMP EXN CL.DAT.3SG avoir-1SG.PAST cassé Kordelia  
brinjët. [Albanais]  
côtes.  
'Je me demande si j'ai cassé les côtes de Kordelia.'  
(Albanian National Corpus)
- (24) Anarotiémai **mí**=pos fýgoume. [Grec]  
se-demander-1SG EXN=COMP partir-1PL.  
'Je me demande si nous devrions partir.'  
(Roussou (2017))

Le phénomène s'observe également en dehors des langues indo-européennes, dans une langue telle que le Coréen, avec le verbe *mut* ('demander'), (25).

- (25) John-un Mary-ka oci-**anh**-ul-kka mut-ess-ta.  
John=TOP Mary=NOM venir=EXN=FUT=QCOMP demander=PST=DECL  
[Coréen]  
  
'John a demandé si Mary pourra venir.'  
(Yoon (2011))

## 2.3 Connecteurs adverbiaux

À travers les langues, la négation explétive apparaît dans la clause adverbiale des connecteurs : (i) temporels prospectifs et (ii) exceptifs.

### 2.3.1 Connecteurs temporels prospectifs

La négation explétive apparaît avec les connecteurs qui introduisent une clause adverbiale temporelle prospective, comme *avant que* et *jusqu'à ce que*. Ces connecteurs dénotent que la clause principale est antérieure à la clause adverbiale temporelle, qui est donc prospective. Le connecteur *avant que* n'exprime qu'une simple relation d'antériorité entre les deux clauses (qui peuvent donc être simultanément vraies). Le connecteur *jusqu'à ce que* introduit une clause prospective qui constitue ce qu'on appelle le *terminus ad quem*, c'est-à-dire la limite temporelle finale après laquelle l'évènement dénoté par la clause principale n'est plus valide (Kortmann (1997)).<sup>7</sup>

La négation explétive apparaît dans la clause adverbiale du connecteur prospectif *avant que* en français, (26-a) et (26-b), *prima che* ('avant que'), (27), et *finché* ('jusqu'à ce que'), (28), en italien.

(26) a. Cendrillon doit rentrer chez elle avant que le carrosse **ne** se transforme en citrouille.

b. Je n'osais pas te parler avant que les choses **ne** s'arrangent.

(27) Avverti-la    *prima che* **non**    le    succeda  
avertir-2SG.IMP=CL.3SG avant que EXN CL arriver-3SG.SBJV  
qualcosa            di brutto. [Italien]  
quelque-chose de mauvais  
'Avertis-la avant qu'il ne lui arrive quelque chose de grave.'  
(Greco (2019))

(28) Rimarrò            alla festa finché                          **non**    arriva                          Gianni.  
rester-1SG.FUT à-la fête jusqu'à-ce-que EXN arrive-3SG.SBJV Gianni  
'Je resterai à la fête jusqu'à ce que Jean n'arrive.'  
(Greco (2019))

On trouve la négation explétive en catalan avec *abans que* ('avant que'), (29), ou *fins que* ('jusqu'à ce que'), (30).

(29) Haurem            d'intervenir abans que **no**    arribi                          el nou  
avoir-3PL.FUT d'intervenir avant que EXN arrive-3SG.SBJV le nouveau  
gerent. [Catalan]  
gérant  
'Nous devons intervenir avant que le nouveau gérant n'arrive.'  
(Espinal (2000a))

---

7. Voir le contraste suivant :

- (i) a. Léa dormait avant qu'il fasse nuit (et après aussi).  
b. Léa dormait jusqu'à ce qu'il fasse nuit (#et après aussi).

- (30) El turmentaran fins que **no** es  
 CL.3SG tourmenter-3PL.FUT jusqu'à-ce que EXN être-3SG  
 declari culpable.  
 déclarer-3SG.SBJV coupable  
 'Ils le tortureront jusqu'à ce qu'il ne soit déclaré coupable.'  
 (Espinal (2000a))

Parmi les langues indo-européennes, la négation explétive apparaît dans le clause adverbiale des connecteurs temporels prospectifs russe *poka* ('jusqu'à ce que'/'avant que'), (31), croate *dok* ('jusqu'à ce que'), (32) ou slovène *vse dokler* ('jusqu'à ce que'), (33).

- (31) Ja podoždu poka ty **ne** prideš'. [Russe]  
 CL.1SG attendre-1SG.FUT jusqu'à-ce-que tu EXN arriver-3SG  
 'J'attendrai jusqu'à ce que tu n'arrives.'  
 (Abels (2005))

- (32) Skrivat ću se dok **ne** svane dan. [Croate]  
 cacher-1SG.FUT REFL jusqu'à-ce-que EXN se-lever-3SG.PRES jour  
 'Je me cacherai jusqu'à ce qu'il ne fasse jour.'  
 (Zovko-Dinkovic (2017))

- (33) Pes bo cvilil, vse dokler ga **ne** nehaš  
 Chien aboyer-FUT jusqu'à-ce-que CL.3SG.ACC EXN arrêter-2SG.PRES  
 tepsti. [Slovène]  
 battre  
 'Le chien aboiera jusqu'à ce que tu ne cesses de le battre.'  
 (Zovko-Dinkovic (2017))

La négation explétive apparaît également dans des langues non indo-européennes, comme avec le connecteur hébreu *Qad* ('jusqu'à ce que'), (34).

- (34) Qad še-**lo** yagiQ a milyarder rusi nukasel  
 jusqu'à-ce-que COMP-EXN arriver-FUT un milliardaire Russe Newcastle  
 titkaše. [Hébreu]  
 avoir-des-problèmes  
 'Newcastle aura des problèmes jusqu'à ce qu'un milliardaire Russe n'arrive.'  
 (Rubinstein et al. (2015))

On trouve encore la négation explétive avec le connecteur chinois *yǐqián* ('avant que'), (35) ou coréen *kiceney* ('avant que'), (36).

- (35) Tiān **méi** liàng yǐqián tā jiù qichuáng le. [Chinois]  
 jour EXN clair avant-que 3SG alors se-lever ASP  
 'Il s'est levé avant qu'il ne fasse jour.'  
 (Zuo (2020))

- (36) Malhaci-**anh**-kiceneŷ sero alkoiss-esstenkes-ita. [Coréen]  
 dire=EXN=avant-que l'un-l'autre savoir=PST=DECL  
 'Ils le savaient avant qu'ils ne se le disent l'un l'autre.'  
 (Yoon (2011))

### 2.3.2 Connecteurs exceptifs

La négation explétive apparaît, à travers les langues, dans la clause adverbiale des connecteurs exceptifs. Dans la littérature précédente, de nombreux auteurs posent que le connecteur exceptif *à moins que* est un connecteur conditionnel. Ce connecteur, tel qu'employé dans une construction comme [*q [à moins que p]*], sert à établir un espace mental conditionnel exceptif (voir Dancygier (1985); Dancygier & Sweetser (2005)), dans la mesure où il introduit la situation où non-*p* comme un cadre de référence dont dépend l'état de chose évoqué par la clause principale *q* (voir aussi Visconti (1994); Visconti (1996)). Pour les langues indo-européennes, la négation explétive apparaît avec le connecteur conditionnel exceptif *à moins que* en français (et dans une moindre mesure, le connecteur privatif *sans que*), (37), *a meno che* en italien, (38), *osim ako* en croate, (39), *razen če* en slovène, (40).

- (37) Je n'en dirai pas plus à ce sujet, à moins que vous **ne** vouliez en savoir plus.
- (38) Me ne andrò a meno che tu **non** mangi. [Italien]  
 CL.1SG CL partir-1SG.FUT à moins que tu EXN manger-2SG.SBJV  
 'Je partirai à moins que tu ne manges.'  
 (Greco (2019))
- (39) Bio bi stranac u stranoj zemlji osim ako **ne**  
 be-2SG.SBJV étranger en étrangère terre à-moins-que EXN  
 bi uzeo slovensko državljanstvo. [Croate]  
 prendre-2SG.SBJV Slovène nationalité  
 'Tu serais un étranger en terre étrangère à moins que tu ne prennes la nationalité slovène.'  
 (Ilc & Zovko-Dinkovic (2019))
- (40) Cooper bo šel v zapor, razen če **ne** bo ugodeno njegovi  
 Cooper aller-3SG.IND en prison à-moins-que EXN accorder-3SG.IND son  
 pritožbi. [Slovène]  
 appel  
 'Cooper ira en prison à moins qu'on ne lui accorde son appel.'  
 (Ilc & Zovko-Dinkovic (2019))

En dehors des langues indo-européennes, on trouve par exemple la négation explétive avec le connecteur privatif *bli* ('sans que') en hébreu, (41).



- (41) Ani lo roce še-mišehu yece mi-po bli še-hu  
 CL.1SG NEG vouloir COMP-quelqu'un partir.FUT d'ici sans COMP-CL.3SG  
**lo** kibel maQane Qal ha-šeQ elot šelo. [Hébreu]  
 EXN recevoir réponse à la-question sienne  
 'Je ne veux pas que qui que ce soit parte sans qu'il n'ait obtenu une réponse à sa question.'  
 (Rubinstein et al. (2015))

## 2.4 Clauses comparatives

Dans les langues romanes essentiellement, la négation explétive apparaît dans les clauses comparatives, par exemple en français, (42), en italien (43) et en catalan, (44).

- (42) Les rues devraient être enneigées ce soir, ce qui rendra le sol bien plus glissant qu'il **ne** l'est déjà.

- (43) Maria è più alta di quanto **non** lo sia Giovanni.  
 Maria être.3SG plus grande de combien EXN CL est.3SG.SBJV Giovanni  
 [Italien]

'Maria est plus grande que ne l'est Giovanni.'

(Greco (2019))

- (44) Val més que vingueu que **no** que us quedeu sols.  
 valoir.3SG mieux que venir.2PL.SBJV que EXN que vous rester.2PL seuls  
 [Catalan]

'Il vaut mieux que vous veniez plutôt que vous ne restiez seuls.'

(Espinal (1991))

## 2.5 Conclusion

Ce chapitre s'appuie sur des données comparatives d'un ensemble de langues issues de familles génétiquement variées, voire non apparentées : langues slaves (e.g., russe, slovène, croate) ; langues baltes (lituanien, lettonien) ; langues romanes (italien, catalan, français) ; langues finno-ougriennes (finnois) ; langues dites coréaniques (coréen) ; langues sémitiques (hébreu) ; langues balkaniques (grec) et paléo-balkaniques (albanais) ; langues sinitiques (chinois). On y montre que la distribution de la négation explétive à travers les langues n'est pas soumise au hasard, mais qu'elle suit plutôt des régularités. En effet, la négation explétive apparaît dans la clause complément de trois principaux types de verbes d'attitude : (i) verbes d'attitude appréhensive (ii) verbes d'attitude dubitative et (iii) verbes d'attitude rogative. Elle apparaît aussi préférentiellement

dans la clause adverbiale de deux types de connecteurs : (i) les connecteurs temporels prospectifs et (ii) les connecteurs exceptifs (qui peuvent être, ou non, conditionnels). Au chapitre suivant, on défendra, dans la lignée de Dobrushina (2020), que nous sommes très certainement confrontés à deux types distincts de négations explétives. Le premier type de négation explétive apparaissant dans la clause complément des verbes d'attitude rogative. Le second dans la clause complément des verbes d'attitude appréhensive et impéditive. On défendra l'hypothèse qu'en Français – mais cette hypothèse s'étend facilement à l'ensemble des langues romanes – la négation explétive qui apparaît dans la clause complément des attitudes appréhensives a pour origine la grammaticalisation de clauses impératives négatives. On montre également qu'il est plausible qu'une autre trajectoire diachronique de développement soit à l'origine de la négation explétive qui apparaît, dans les langues indo-européennes (et au-delà), dans la clause complément des attitudes rogatives (et qui apparaît généralement de manière conjointe avec le mode indicatif).

## Chapitre 3

### Origines historiques

#### 3.1 Introduction

Dans ce chapitre, nous adressons la question des origines historiques de la négation explétive, en nous concentrant sur les langues indo-européennes et plus encore sur le latin. On trouve dans la littérature précédente et principalement celle qui se concentre sur les langues romanes, l'hypothèse que la négation explétive dérive de la grammaticalisation de clauses impératives négatives. Cette idée remonte à Jespersen (1940), mais se retrouve plus tard chez Ageo (1955); Lakoff (1968); Lakey (2015); Fruyt (2011); Parry (2013); Dobrushina (2020). Récemment, certains travaux ayant adopté une perspective comparative ont fait émerger l'hypothèse que la grammaticalisation de clauses impératives négatives n'est pas la seule origine diachronique plausible de la négation explétive. En employant une méthodologie de linguistique historique et comparative, concentrée sur trois langues indo-européennes de familles différentes (l'albanais, le grec et le latin), notre but est de montrer que la négation explétive n'est pas un phénomène unifié à travers ces langues, en faisant ressortir des similarités et des dissimilarités dans le type de clauses complément dans lequel elle apparaît (clauses complément indicatives vs. subjunctives). On fera l'hypothèse, dans la lignée de Dobrushina (2020) (voir aussi Makri (2013); Roussou (2017)) que les clauses complément où apparaît la négation explétive, dans une langue comme l'albanais ou le grec, peuvent dériver de la grammaticalisation de clauses interro-négatives polaires. En nous concentrant ensuite sur le latin, le but de ce chapitre est de montrer que la négation explétive qui apparaît, dans les langues romanes, dans la clause complément des verbes d'attitudes de priorité négative (e.g., verbes d'attitude prohibitive, impéditive, appréhensive) a pour origine diachronique la grammaticalisation des clauses impératives négatives.

#### 3.2 Langues indo-européennes

On défend dans cette section l'hypothèse que la négation explétive provient d'une part (i) de la grammaticalisation de clauses impératives négatives enchâssées, et de

l'autre (ii) de la grammaticalisation de clauses interro-négatives polaires enchâssées. C'est une hypothèse qui est déjà présente chez Dobrushina (2020). Avec elle, on défend l'idée qu'il existe en fait deux types (sinon plus) de négations explétives : l'une dérive diachroniquement d'un emploi prohibitif de la négation ; l'autre d'un emploi interrogatif (dubitatif) de la négation (voir aussi Makri (2013) ; Roussou (2017)). On montre que, dans les langues indo-européennes qui distinguent morphologiquement une (ou plusieurs) négation(s) déclarative(s) d'une (ou plusieurs) négation(s) non-déclarative(s), sur le modèle du proto-indo-européen, la négation non-déclarative et la négation explétive ont la même forme morphologique.

### 3.2.1 Grec moderne

Le grec moderne distingue la négation déclarative *dhen* de la négation non-déclarative *mi(n)*, que l'on trouve dans les clauses impératives. Chatzopoulou (2017) a observé que ces deux négations ne peuvent pas alterner librement l'une avec l'autre, voir (1-a) et (1-b) pour les clauses impératives.

- (1) a. o Jánis **dhen/ \*min** írthe.  
 le-NOM Jean-NOM NEG/ NEG<sub>NON-DECL</sub> venir-3SG.PP  
 'Jean n'est pas venu.'
- b. **Mi/ \*dhen** férís ton Jáni!  
 NEG<sub>NON-DECL</sub>/ NEG amener-PNP.2SG le-ACC Jean-ACC  
 'N'amènes pas Jean !'

En grec moderne et classique, la négation *min* est morphologiquement dédiée à un usage explétif dans les clauses enchâssées, voir (2). Notez avec Makri (2013) que la négation explétive apparaissait en grec classique dans la clause complément des verbes d'attitude prohibitive comme *apagorévo* ('interdire'), voir (2-b), bien que ce contexte ne soit plus en capacité de sélectionner des clauses complément avec la négation explétive en grec moderne.

- (2) a. Fovame (na) **min** erthi. [Grec moderne]  
 craindre.1SG.IND SUBJ NEG<sub>NON-DECL</sub> venir.3SG.IND.  
 'Je crains qu'il ne vienne.'  
 (Giannakidou (1998))
- b. Emoige apegoreues hopos **me** apokrinoimen.  
 moi-DAT interdire-2SG.PAST pour-que NEG<sub>NON-DECL</sub> répondre-1SG.OPT  
 [Grec classique]  
 'Tu m'as interdit de répondre cela.'  
 (Makri (2013))

Cet emploi subordonné de la négation explétive avec la particule de mode subjonctif *na* (voir Roussou (2000) ; Giannakidou (2009)), nous permet d'établir une corrélation avec les impératifs.

L'emploi explétif de *min* semble également provenir d'une trajectoire diachronique alternative. En effet, la négation non-déclarative *min*, généralement fusionnée avec le complément indicatif *pos* (voir aussi Giannakidou & Mari (2021)), peut également apparaître dans des questions polaires dubitatives, où elle exprime l'attitude épistémique dubitative du locuteur (voir Roussou (2017)) envers la réponse positive, comme dans (3-a). C'est le même marqueur *mipos* qui reçoit une lecture explétive dans la clause enchâssée des attitudes rogatives, comme dans (3-b).

- (3) a. **Mi=pos** eïdes ti María?  
 NEG<sub>NON-DECL</sub>=COMP.IND voir-2SG-PAST la Marie.  
 'Se peut-il que tu aies vu Marie?'  
 (Roussou (2017))
- b. Me rotise **mi=pos** efaga.  
 moi-DAT demander-3SG.PAST NEG<sub>NON-DECL</sub>=COMP.IND manger-1SG  
 'Elle m'a demandé si j'ai mangé.'  
 (Giannakidou & Mari (2021))

### 3.2.2 Albanais

L'albanais moderne distingue une négation déclarative *nuk* (qui peut être remplacée par *s'*) et une négation non-déclarative *mos*. Dans les contextes déclaratifs, la négation *nuk* ne peut pas être remplacé par *mos*, voir (4-a). Inversement, dans les clauses impératives, la négation *mos* ne peut pas être remplacée par *nuk*, voir (4-b).

- (4) a. **Nuk/ \*mos** vajta në bibliotekë.  
 NEG/ NEG<sub>NON-DECL</sub> aller-1SG.PST dans bibliothèque  
 'Je ne suis pas allé à la bibliothèque.'
- b. **Mos/ \*nuk** më ndhimo!  
 NEG<sub>NON-DECL</sub>/ NEG moi aider-IMP  
 'Ne m'aide pas!'  
 (Turano (2012))

C'est la négation *mos* qui reçoit un usage explétif dans les clauses enchâssées, voir (5).

- (5) a. Kam frikë **se mos** më vdes babai.  
 avoir-1SG peur COMP.IND NEG<sub>NON-DECL</sub> CL mourir-2SG père  
 'J'ai peur que mon père ne meure.'
- b. Kam frikë **se mos** na shajë.  
 have.1SG peur COMP.IND NEG<sub>NON-DECL</sub> 2PL gronder.3SG.IND.  
 'J'ai peur qu'il ne nous gronde'

(Joseph (2002))

On propose que l'interprétation explétive de *mos* n'a pas pour origine la grammaticalisation d'une clause impérative négative, pour les raisons suivantes. Tout d'abord, l'interprétation explétive de *mos* n'est accessible qu'avec une clause complément introduite par le complémenteur indicatif *se* : elle n'est pas accessible avec le complémenteur subjonctif *të*.<sup>1</sup> En effet, *mos* reçoit une interprétation sémantiquement négative avec le complémenteur subjonctif *të*.

- (6) a. Kërkova            **të**            **mos**            i  
chercher.1 SG.PAST COMP=SBJV NEG<sub>NON-DECL</sub> CL.ACC.3PL  
trishojnë            fëmijët  
rendre-triste.3PL enfants.ACC  
'Je leur ai demandé de ne pas rendre les enfants tristes.'
- b. Kërkova            **se**            **mos**            gjeja            një  
chercher.1 SG.PAST COMP=IND NEG<sub>NON-DECL</sub> trouver.1 SG.PAST une  
fotografie        të Vlorës.  
photographie de Vlorës.  
'J'ai cherché si je pouvais trouver une photographie de Vlorës.'

On postule donc qu'il existe dans cette langue une relation de continuité entre la négation explétive et la négation non-déclarative 'dubitative', en raison d'une part de la sensibilité qu'elle présente au mode indicatif, et de l'autre, du fait qu'elle apparaisse avec des verbes d'attitude rogative. En effet, la négation non-déclarative *mos* peut recevoir, outre son usage prohibitif, un usage dubitatif dans les questions polaires, voir (7). Dans l'exemple (7), *mos* indique l'attitude épistémique du locuteur dubitative (faible, comme dans (7-a), ou forte comme dans (7-b)) envers la réponse positive, voir Roussou (2015), et Roussou (2017).

- (7) a. **Mos**            e=njihni            atë ?  
NEG<sub>Non-Decl</sub> CL=connaître-2PL lui ?  
'Tu le connais peut-être ?'  
(Roussou (2015))
- b. **Mos**            është            e fortë ?  
NEG<sub>Non-Decl</sub> être-3SG forte-FEM  
'Elle n'est pas forte, n'est-ce pas ?'  
(Joseph (2000))

Récemment, Makri (2013); Roussou (2017); Dobrushina (2020) ont mis en évidence la possibilité qu'un certain type de négation explétive ait pour origine diachronique des clauses interro-négatives polaires enchâssées. Fait important, Dobrushina

---

1. Pour une discussion de la relation respective avec l'indicatif et le subjonctif des complémenteurs *se* et *të*, voir Joseph (2016).

(2020) fait remarquer que la négation explétive dérivant des impératifs négatifs enchâssés est corrélée au choix du mode subjonctif, tandis que la négation explétive dérivant des questions polaires négatives enchâssées est corrélée au choix du mode indicatif. On peut ainsi faire l’hypothèse que la négation explétive dérivant des clauses interrogatives polaires négatives enchâssées soit enchâssée sous des verbes d’attitude rogative. C’est pour cette raison que nous soutenons que la lecture explétive du marqueur de négation non-déclaratif de l’albanais *mos* dans les clauses enchâssées dérive des questions polaires négatives enchâssées, et non des impératifs négatifs enchâssés.

### 3.2.3 Latin

Le latin classique (approximativement, de 150 av. J.-C. à 300 apr. J.-C.) distingue un marqueur de négation déclaratif standard *non* d’un marqueur de négation non-déclaratif *ne*. Le négateur *non* est préféré dans les clauses déclaratives, tandis que *ne* est préféré dans les clauses impératives, voir (8-a), (8-b).

- (8) a. **Non** respondes nihil.  
 NEG répondre-2SG rien  
 ‘Tu ne réponds rien.’  
 (Orlandini (2001))
- b. **Ne** sis plora!  
 NEG<sub>NON-DECL</sub> s’il te plaît pleurer.2SG.IMP  
 ‘S’il te plaît, ne pleure pas.’  
 (Pinkster (2015))

En latin, la négation *ne* est morphologiquement dédiée à un emploi harmonique dans les clauses enchâssées, voir (9). Cet emploi est associé au mode subjonctif, ce qui nous indique qu’il provient de l’emploi prohibitif de la négation non-déclarative.

- (9) a. Timeo **ne** laborem augeam.  
 fear-1SG.PRS NEG<sub>NON-DECL</sub> travail-ACC augmenter-1SG.SBJV  
 ‘Je crains que je ne doive augmenter mon travail.’ (Cic, *Leg*, 1-4)
- b. Hannibal (...) me dehortatur dissuadetque,  
 Hannibal (...) CL.1SG.ACC décourager-3SG.PRS dissuader-3SG.PRS-et,  
**ne** bellum geram.  
 NEG<sub>NON-DECL</sub> guerre-ACC faire-1SG.SBJV  
 ‘Hannibal me décourage et me dissuade de faire la guerre.’ (Gell, *Noct*, 6.2)

Il semble plausible de défendre que l’emploi l’explétif du *ne* latin dérive également d’un usage ‘dubitatif’ de *ne*. En effet, le *ne* non-déclaratif, utilisé comme négateur enclitique, apparaît dans les questions polaires négatives, où il montre l’attitude dubitative (faible) du locuteur (voir Schrickx (2017)), comme dans (10-a). Le même marqueur de

négation enclitique =ne apparaît dans la clause enchâssée des verbes d'attitude rogative, comme dans (10-b).

- (10) a. **Impetrasti.** – **Ai=n** **vero?** – **Certe,**  
 parvenir.2SG. – dire.2SG.IND=NEG<sub>NON-DECL</sub> vraiment? – certainement  
**inquam.**  
 dire.1SG.  
 ‘Tu y es parvenu. - Tu le dis vraiment? – Certainement, je te le dis.’  
 (Schrickx (2017))
- b. **Rogato,** **servos** **venerit=ne** **ad**  
 demander.2SG.IMP.FUT, esclaves.ACC venir-3SG.PAST=NEG<sub>NON-DECL</sub> à  
**eum tuos.**  
 lui tiens.  
 ‘Tu dois lui demander si tes esclaves sont allés à lui.’  
 (Pinkster (2015))

Notez que la particule enclitique =ne peut également apparaître sous la forme du complémentateur *quin*, lorsqu'elle est fusionnée au complémentateur interrogatif *qui* (*qui=ne*), qui est sélectionnée par une grande variété d'attitudes dubitatives et dénégatives, voir aussi Fleck (2008).

- (11) a. **Negari** **non potest** **qui=n** **bonum.**  
 nier.INF.PASS NEG pouvoir.3SG.PRES QCOMP=NEG<sub>NON-DECL</sub> bon.ACC  
 ‘On ne peut pas nier qu'il ne s'agisse d'un bien.’  
 (Lact, Epit, 24,2)
- b. **Non dubitabat** **qui=n** **ei**  
 NEG douter.3SG.IMPV QCOMP=NEG<sub>NON-DECL</sub> lui.DAT  
**crederemus.**  
 croire.1PL.SBJV.IMPV  
 ‘Il ne doutait pas que nous ne le croyions.’  
 (Att. 6.2.3)
- c. **Qui=n** **ascenderis** **murum non**  
 QCOMP=NEG<sub>NON-DECL</sub> escalader.2SG.SBJV.PERF mur.ACC NEG  
**quaeritur.**  
 demander.3SG.PASS  
 ‘On ne met pas en question le fait que tu n'aies escaladé le mur.’  
 (Quint. 4,4,4)
- d. **Controversia** **non erat** **qui=n** **verum**  
 controverse.NOM NEG être.3SG.IMPV QCOMP=NEG<sub>NON-DECL</sub> vérité.ACC  
**dicerent.**  
 dire.3PL.SBJV.IMPV  
 ‘Il n'était pas contesté qu'ils ne disent la vérité.’  
 (Caec.11.31)



### 3.3 Focalisation sur le latin

Cette section se focalise sur le latin. On s'appuie sur des données qualitatives provenant de plusieurs grammaires latines classiques ; telle que celles de Scheller (1825) ; Allen & Greenough (1903) ; Bennett (1910) ; Ernout & Thomas (1951) ; mais aussi des grammaires latines plus récentes comme celle de Vincent (1988) ; Melo (2007) ; Pinkster (2015). On s'appuie également sur les données issues de travaux qui ont plus spécifiquement étudié le système de la négation en latin, comme ceux de Lakoff (1968) ; Orlan-dini (2001) ; Bodelot (2003) ; Fruyt (2011) ; Lakey (2015). Pour plus de ressources, on a consulté le corpus en ligne préparé par le Packard Humanities Institute, qui contient la plupart des textes écrits avant 200 après J.-C., ainsi que quelques textes sélectionnés dans l'Antiquité tardive. Enfin, pour des ressources sur le passage du latin tardif à l'ancien français, les textes du corpus PalaFra (Passage du latin au Français) ont été consultés.

Le but de cette section est de fournir des preuves que le *ne* prohibitif du latin n'apparaît pas aléatoirement dans les clauses enchâssées. Au contraire, la distribution de *ne* dans les clauses enchâssées est restreinte à un ensemble de verbes d'attitude qui décrivent un certain type de force illocutoire impérative (par exemple les verbes d'attitude directive, désiderative, etc.), ajoutant ainsi un élément de preuve en faveur de l'hypothèse d'une connexion sémantique entre *ne* dans les contextes non enchâssés et enchâssés.

Les clauses impératives sont conventionnellement associées à un large éventail de forces illocutoires (voir Schmerling (1982) ; Hamblin (1987), König & Siemund (1999) ; Aikhenvald (2010) ; Condoravdi & Lauer (2012) ; Kaufmann (2012), Jarry & Kissine (2014), entre autres). Par exemple, selon les conditions contextuelles, les impératifs peuvent exprimer une demande, un conseil, une permission, un souhait, etc. L'ensemble des verbes d'attitude avec lesquels *ne* apparaît décrit également les différents types de forces illocutoires que les impératifs peuvent avoir. Pour un aperçu de la distribution de *ne* dans les clauses enchâssées, voir le tableau 3.1.

Nous appelons verbes d'attitude *prioritative* la catégorie de verbes dans la clause enchâssée desquels le *ne* prohibitif apparaît en latin. Selon Portner (2009), la modalité prioritative, dont relèvent les verbes d'attitude déontique (et par extension, les verbes d'attitude prohibitive), téléologique (et impéditive) ou boulétique (et appréhensive), concerne la sélection d'une option pratique comme (dis)préférable (voir aussi Yanovich (2014)). Il y a, d'une part, les verbes d'attitude prioritative positive. Selon l'analyse que nous défendrons dans le Chapitre 7, lorsque les clauses construites avec la négation *ne* sont enchâssées sous des verbes d'attitude prioritative positive, elles sont interprétées conformément avec le sens du verbe enchâssant. Par exemple, une attitude désiderative

**TABLE 3.1** Correspondance illocutoire clause indépendante/closure matrice

<b>Type illocutoire</b>	<b>Verbe d'attitude positif</b>	<b>Verbe d'attitude négatif</b>
<b>Commande</b>	<i>Impero</i> ('J'ordonne') <i>Iubeo</i> ('J'ordonne')	<i>Prohibeo</i> ('J'interdis') <i>Recuso</i> ('Je refuse') <i>Veto</i> ('J'interdis')
<b>Requête</b>	<i>Peto</i> ('Je demande') <i>Mando</i> ('Je demande') <i>Rogo</i> ('Je demande')	<i>Impedio</i> ('J'empêche') <i>Obsto</i> ('J'empêche') <i>Deterreo</i> ('J'empêche')
<b>Avertissement</b>	<i>Admoneo</i> ('J'avertis') <i>Moneo</i> ('J'avertis')	
<b>Conseil</b>	<i>Suadeo</i> ('Je conseille') <i>Cohortor</i> ('J'encourage')	<i>Dissuadeo</i> ( 'Je déconseille' ) <i>Dehortor</i> ('Je décourage')
<b>Requête</b>	<i>Peto</i> ('Je demande') <i>Mando</i> ('Je demande') <i>Rogo</i> ('Je demande')	<i>Impedio</i> ('J'empêche') <i>Obsto</i> ('J'empêche') <i>Deterreo</i> ('J'empêche')
<b>Avertissement</b>	<i>Admoneo</i> ('J'avertis') <i>Moneo</i> ('J'avertis')	
<b>Conseil</b>	<i>Suadeo</i> ('Je conseille') <i>Cohortor</i> ('J'encourage')	<i>Dissuadeo</i> ( 'Je déconseille' ) <i>Dehortor</i> ('Je décourage')
<b>Prière</b>	<i>Obsecro</i> ('J'implore') <i>Quaeso</i> ('Je supplie')	
<b>Souhait</b>	<i>Opto</i> ('Je souhaite') <i>Opto</i> ('Je souhaite') <i>Cupio</i> ('Je désire')	<i>Timeo</i> ('Je crains') <i>Metuo</i> ('Je crains') <i>Uereor</i> ('Je crains')

(*opto*, ‘Je souhaite’) exprime un souhait et indique que la clause impérative négative enchâssée construite avec *ne* doit être interprétée comme un speech act de SOUHAIT, voir (12).

- (12) Opto            **ne**            mihi            somnus            gratiam            referat!  
 espérer-1SG NEG<sub>PROH</sub> 1SG.DAT sommeil-ACC gratitude-ACC témoigner-3SG  
 ‘J’espère que ma mort ne sera pas sa récompense.’ (Fro, *AurCaes*, 1.4)  
 (lit., ‘J’espère, que ma mort ne soit pas sa récompense.’)

Il y a, d’autre part, les verbes d’attitude prioritative négative. Les clauses impératives négatives construites avec *ne* sont interprétées de manière redondante par rapport au sens du verbe de priorité négative enchâssant. Par exemple, une attitude appréhensive (*timeo*, ‘Je crains’) exprime l’appréhension et indique que la clause *ne* enchâssée doit être interprétée comme un speech act d’APPRÉHENSION. Ce sens est redondant avec ce que la clause enchâssée exprime. De telles constructions sont d’ailleurs souvent traduites comme n’impliquant aucune négation dans la clause enchâssée, voir (13).

- (13) Haec timeo            **ne**            impediatur.  
 ceci craindre-1SG NEG<sub>PROH</sub> empêcher-1SG.SBJV.PAS  
 ‘Je crains qu’on ne m’empêche de faire ceci.’ (Cic, *Fam*, 11, 10)  
 (lit., ‘Je crains, qu’on ne m’empêche pas de faire ceci.’)

Pour que l’ensemble de la construction exprime une interdiction ou une appréhension à l’égard d’un évènement négatif, la négation propositionnelle standard *non* est indispensable dans la clause complément, voir (14-a) et (14-b) (voir Orlandini (2001); Bodelot (2003); Fruyt (2011); Pinkster (2015)). Une traduction littérale pour de telles constructions impliquerait une double négation.

- (14) a. Sed timeo            **ne**            **non**            impetrem.  
 mais craindre-1SG.PRS NEG<sub>PROH</sub> NEG<sub>DECL</sub> obtenir-1SG.SBJV  
 ‘Mais je crains que je ne l’obtienne pas.’ (Cic, *Att*, 9)  
 (lit., ‘Mais je crains, que ce ne soit pas le cas que je ne l’obtienne pas.’)  
 b. Timuit,            **ne**            **non**            succederet.  
 craindre-3sg.pf NEG<sub>PROH</sub> NEG<sub>DECL</sub> réussir-3SG.SBJV.IPFV  
 ‘Il craignait qu’il ne réussisse pas.’ (Hor, *Ep*, 1, 17)  
 (lit., ‘Il craignait, que ce ne soit pas le cas qu’il ne réussisse pas.’)

Ces distributions plaident en faveur d’une connexion sémantique entre l’interprétation des clauses impératives et celle de la clause enchâssée qui, en explicitant le sens de l’attitude enchâssante, maintient la saveur illocutoire de la clauses impérative. On décrit ci-dessous ces saveurs et on illustre les correspondances énumérées dans le tableau 3.1.

### 3.3.1 Commandes et Prohibitions

Avec Condoravdi & Lauer (2012), on regroupe les actes illocutoires directifs sous le nom de **COMMANDES**. De plus, avec Sadock & Zwicky (1985); Bybee & Pagliuca (1985); Pakendorf & Schalley (2007), on désigne les contreparties négatives des impératifs à force directive comme des **PROHIBITIONS**. Les speech acts directifs et prohibitifs n'expriment pas seulement le désir du locuteur envers la (non-)réalisation de la situation décrite par la proposition, ils adressent également une demande d'obéissance au destinataire. Cette demande d'obéissance, comme le soutient (Huddleston 2002, 929), se décline en plusieurs saveurs. Avec les commandes, il est impliqué que le locuteur a une sorte d'autorité institutionnalisée sur le destinataire. Le locuteur ne laisse aucune place au choix du destinataire d'obtempérer ou non (sa non-obéissance étant susceptible de provoquer des sanctions).

(15) **Commande négative ('Prohibitions') :**

- a. Meam domum **ne** imbitas.  
POSS.1SG.ACC maison-ACC NEG<sub>PROH</sub> entrer-2SG.SBJV  
'N'entre pas dans ma maison!' (Pl, *Ep*, 145)
- b. **Ne** quis aduentor grauius abaetat quam  
NEG<sub>PROH</sub> PRO.NOM visiteur-NOM plus-lourd-ACC partir-3SG.SBJV que  
adueniat.  
venir-3SG.SBJV  
'Ne laisse aucun visiteur repartir avec plus qu'il n'avait en entrant.' (*Truc*, 96)

(16) **Verbe d'attitude directive + ne-clause :**

- a. Caesar suis **imperavit** **ne** quod omnino  
César POSS.DAT ordonner-3SG.PRF NEG<sub>PROH</sub> quelque aucun  
telum in hostes reicerent.  
arme-ACC aux ennemis-ACC lancer-3PL.SBJV.IPFV  
'César a ordonné à ses soldats de ne pas lancer d'armes aux ennemis.'  
(Caes, *Bell.Gall.*, 1-46)
- b. Vapula ergo te, vehementer **iubeo** ;  
se-faire-battre-2SG.IMP donc CL.2SG, fermement ordonner-1SG.PRS ;  
**ne** me territes.  
NEG<sub>PROH</sub> CL.1SG effrayer-2SG.SBJV  
'Donc, va te faire battre, je t'ordonne fermement que tu n'essayes pas de m'effrayer.'  
(Cic, *Cur*, 538)

(17) **Verbe d'attitude prohibitive + ne-clause :**

- a. Gracchus (...) **prohibuisse** **ne** decerneretur ut  
Gracchus (...) interdire-3SG.PRF NEG<sub>PROH</sub> décider-3SG.SBJV.IPFV que

imago sua triumphali ornatu e  
 image-NOM POSS.NOM triomphalement décoration-ABL en-dehors  
 templu Iouis  
 temple Jupiter

‘Gracchus a interdit à son peuple de décorer de son image le temps de Jupiter.’  
 (Liv, *Ab Urbe Condita*, 38)

- b. Tun me **prohibeas**, meam **ne** tangam?  
 tu=NEG CL.1SG.DAT interdire-2SG, mienne NEG<sub>PROH</sub> toucher-1SG.SBJV  
 ‘Tu interdis que je porte la main sur ma femme?’ (Ter, *Eun*, 615)

Les requêtes et les prières n’impliquent pas que le locuteur ait une autorité institutionnalisée sur le destinataire ; ces types d’impératifs donnent au destinataire la possibilité d’obéir ou non. Les prières, contrairement aux requêtes, présupposent que la (non-)réalisation du contenu de la proposition est bénéfique pour le locuteur (voir Condoravdi & Lauer (2012)).

(18) **Requête négative (‘Impédiction’) :**

**Ne** interueneris, quaeso, dum  
 NEG<sub>PROH</sub> interrompre-2SG.SBJV, s’il-te-plaît, pendant  
 resipiscit.  
 reprendre-conscience-3SG.PRS

‘N’interfère pas, s’il te plaît, pendant qu’elle reprend conscience’ (Pl, *Mil*, 1333-4)

(19) **Verbe d’attitude rogative + ne-clause :**

- a. Id **ne** facerem, **rogarent**.  
 PRO.3SG.ACC NEG<sub>PROH</sub> faire-1SG.SBJV.IPFV, demander-3PL.SBJV.IPFV  
 ‘Ils m’auraient demandé de ne pas le faire.’ (Cic, *Planc*, 92)

- b. **Peto** a te **ne** me putes  
 demander-1SG.PRS à CL.2SG NEG<sub>PROH</sub> CL.1SG attribuer-2SG.SBJV  
 oblivione tui rarius ad te scibere.  
 oubli-ABL CL.2SG.GEN rarement à CL.2SG écrire.  
 ‘Je te demande de ne pas attribuer la rareté de mes lettres à l’oubli.’ (Cic, *Fam*, 6)

(20) **Verbe d’attitude impéditive + ne-clause :**

- a. Scilicet **obstabit** custos, **ne** scribere  
 apparemment empêcher-3SG.FUT gardr-NOM, NEG<sub>PROH</sub> écrire-INF  
 possis?  
 pouvoir-2SG.SBJV  
 ‘Apparemment, un garde pourrait t’empêcher d’écrire.’ (Ov, *Ars*, 619)

- b. Antea, **detterere** te, **ne** popularis esses,  
 jadis, empêcher-INF CL.2SG.ACC NEG<sub>2</sub> populaire être-2SG.SBJV,  
 non poteramus : nunc exorare, ut  
 NEG<sub>1</sub> pouvoir-2PL.IPFV : aujourd’hui prier-INF, pour-que  
 sis popularis, non possumus.  
 être-2SG.SBJV populaire, NEG<sub>1</sub> pouvoir-2PL.PRS  
 ‘Jadis, nous ne pouvions pas t’empêcher d’être populaire ; aujourd’hui,  
 nous ne pouvons t’inciter à l’être.’ (Cic, *Phil*, 8)

(21) **Prière négative :**

- a. Da mihi hanc ueniam,  
 donner-2SG.IMP POSS.1SG.DAT DEM.ACC pitié-ACC  
 ignosce, irata **ne** sis.  
 pardonner-2SG.IMP, colère NEG<sub>PROH</sub> être-2SG.SBJV  
 ‘Aies pitié de moi, pardonne-moi, ne sois pas en colère.’ (Pl, *Amph*, 94)
- b. **Ne** plora, amabo.  
 NEG<sub>PROH</sub> pleurer-2SG.IMP, s’il-te-plaît  
 ‘Ne pleure pas, s’il te plaît.’ (Pl, *Curc*, 137)

(22) **Verbe d’attitude précative + ne-clause :**

- a. **Obsecro** **ne** indicium ero  
 implorer-1SG.PRS NEG<sub>PROH</sub> dénonciation-ACC maître-DAT  
 facias meo.  
 faire-2SG.SBJV CL.1SG.DAT  
 ‘Je t’implore de ne pas nous dénoncer à notre maître’ (Pl, *Mos*, 743-5)
- b. Quod **quaeso**, iudices, **ne** moleste  
 ceci-ACC supplier-1SG.PRS, juges-VOC, NEG<sub>PROH</sub> pénible  
 patiamini.  
 souffrir-2PL.SBJV  
 ‘Je vous supplie, membres du jury, de ne pas être importunés par cela.’  
 (Quint, *Inst*, 79)

Les conseils et les avertissements présupposent que le locuteur n’a pas d’intérêt personnel à demander l’obéissance du destinataire (voir Condoravdi & Lauer (2012)). Le destinataire a la possibilité de ne pas coopérer. La coopération est toutefois présentée comme étant dans son intérêt (voir également Huddleston (2002); Aikhenvald (2010); Yanovich (2014)). Les avertissements impliquent qu’il serait dangereux pour le destinataire de ne pas obéir (Aikhenvald (2010)).

(23) **Conseil négatif (‘Dissuasion’) :**

- a. Isto bono utare, dum  
 DEM.ABL bien-ABL utiliser-2SG.SBJV, pendant-que  
 adsit; cum absit, **ne**  
 être-présent-3SG.SBJV ; tant-que manquer-3SG.SBJV, NEG<sub>PROH</sub>

requiras.

chercher-2SG.SBJV

‘Fais usage de cette bénédiction, tant qu’elle est tienne, ne la recherche pas quand elle vient à manquer.’ (Cic, *De Sen*, 33)

- b. Misericordia commotus **ne** sit.  
pitié-NOM émouvoir-NOM NEG<sub>PROH</sub> être-2SG.SBJV

‘Ne sois pas ému par la pitié.’ (Cic, *Mur*, 65)

(24) **Verbe d’attitude hortative + *ne*-clause :**

- a. Non it, non it, quia tanto opere  
NEG aller-3SG.FUT, NEG aller-3SG.FUT, car tant

**suades ne** ebitat.

conseiller-2SG.PRS NEG<sub>PROH</sub> aller-3SG.SBJV

‘Il n’ira pas, il n’ira pas, car tu lui as tant conseillé de ne pas y aller.’ (Pl, *Stich*, 608)

- b. M.Rufus **cohortatur** suos, **ne**  
M.Rufus encourager-1SG.PASS.PRS POSS.3SG.PL.ACC, NEG<sub>PROH</sub>  
animo deficiant.

courage-DAT perdre-3PL.SBJV

‘M.Rufus encourage les siens à ne pas perdre courage.’ (Caes, *Civ*, 43)

(25) **Verbe d’attitude déhortative + *ne*-clause :**

- a. Hannibal (...) me dehortatur **dissuadet**que,  
Hannibal (...) CL.1SG.ACC décourager-3SG.PRS dissuader-3SG.PRS-et,  
**ne** bellum geram.  
NEG<sub>PROH</sub> guerre-ACC faire-1SG.SBJV

‘Hannibal me décourage et me dissuade de faire la guerre.’ (Gell, *Noct*, 6.2)

(26) **Avertissement négatif :**

Uigila, **ne** somno stude.  
rester-éveillé-2SG.IMP, NEG<sub>PROH</sub> sommeil-DAT chercher.for-2SG.IMP

‘Ouvre les yeux, ne t’endors pas.’ (Pl, *Mil*, 215)

(27) **Verbe d’attitude admonitif + *ne*-clause :**

- a. Illud autem te **admoneo, ne** [eorum  
DEM.ACC mais CL.2SG.ACC avertir-1SG.PRS, NEG<sub>PROH</sub> PRO.PL.GEN  
more qui non proficere sed conspici  
moeurs.ABL PRO.REL NEG progresser-INF mais se-montrer-INF.PASS  
cupiunt], facias aliqua.  
veulent-3PL.PRS, faire-2SG.SBJV pareillement

‘Mais je t’avertis de cela, ne te comporte pas comme ceux qui veulent, non pas progresser, mais se montrer.’ (Sen, *Epist*, 5)

- b. [...] quae nos **admoneat**, **ne** aliter  
 [...] PRO.ACC CL.2PL avertir-3SG.SBJV, NEG<sub>PROH</sub> différemment  
 arbores constituamus, quam quemadmodum in seminario  
 arbres-ACC placer-1PL.SBJV, que pareillement-ADV dans pépinière  
 steterint.  
 se-tenir-3PL.SBJV.IPFV  
 ‘Cela nous avertit de ne pas planter les arbres dans une autre position que  
 celle qu’ils avaient dans la pépinière.’ (Col, *Res Rustica*, 20)’

### 3.3.2 Souhais et Appréhensions

Les impératifs n’ont pas nécessairement de fonction directive. Les SOUHAITS et leurs contreparties négatives, les APPRÉHENSIONS n’expriment pas une demande de coopération de la part du destinataire. Notez que dans la littérature typologique, l’étiquette *appréhension* (‘volitif de peur’, Vuillemer (2018)) décrit, entre autres, le sens modal véhiculé par les verbes de peur ou les conjonctions de précaution comme l’anglais *lest* (voir également Lichtenberk (1995); François (2003) ou Kuteva et al. (2019) pour une discussion récente). Cette étiquette n’est que marginalement utilisée pour décrire les impératifs négatifs du type SOUHAITS.

#### (28) Souhait négatif (‘Appréhension’) :

- a. **Ne** di sirint!  
 NEG<sub>PROH</sub> dieux-NOM autorisent-3PL.SBJV  
 ‘Que les Dieux n’autorisent pas cela!’ (Pl, *Amph*, 613)
- b. **Ne** magis sim pulcer quam sum.  
 NEG<sub>PROH</sub> plus être-1SG.SBJV belle-NOM que être-1SG.IND  
 ‘Que je ne sois pas plus belle que ce que je suis désormais’ (Pl, *Mil*, 1086)

#### (29) Verbe d’attitude désidérative + *ne*-clause :

- a. At **ne** videas **velim**.  
 mais NEG<sub>PROH</sub> voir-2SG.SBJV vouloir-1SG.PRS  
 ‘Mais je souhaiterais que tu ne voies pas cela.’ (Pl, *Rud*, 23)
- b. Id se **optare** tantum; **ne** qua  
 PRO.3SG.ACC PRO.REFL.3SG souhaiter-INF tant, NEG<sub>PROH</sub> quelque  
 in rem publicam clades ueniat.  
 en chose-ACC publique-ACC désastre-NOM survenir-3SG.SBJV  
 ‘Ils espéraient seulement que quelque désastre ne survienne pas au sein  
 de la cité.’ (Liv, *Ab Urbe Condita*, 10)

#### (30) Verbe d’attitude appréhensive + *ne*-clause :

- a. **Metuo**, **ne** patrem, dum morior,  
 craindre-1SG.PRS, NEG<sub>PROH</sub> père-ACC, pendant-que mourir-1SG.PRS,



occidam.

tuer-1SG.SBJV

‘Je crains que je ne tue mon père, en mourant.’ (Quint, *Decl. Maior.*, 4-10)

- b. Haec **timeo** **ne** impediuntur.  
ceci craindre-1SG NEG<sub>PROH</sub> empêcher-1SG.SBJV.PAS  
‘Je crains qu’on ne m’empêche de faire cela.’ (Cic, *Fam.*, 11, 10)

Pour résumer, dans cette section, nous avons montré que la distribution du *ne* prohibitif en latin est restreinte aux clauses enchâssées sous des verbes d’attitude dont l’interprétation est parallèle à celle des phrases impératives, d’une part, et à celle des phrases impératives négatives, de l’autre.

### 3.3.3 Négation explétive en très ancien français

**Français** Lors du passage du latin au français, l’emploi du complémenteur *que* (issu du complémenteur indicatif latin *quod*, voir Vincent (1988)) se développe et se systématise. Notez qu’en très ancien français (approximativement de 800 à 1200), où l’enchâssement de clauses sans complémenteur est encore assez courante, voir l’étude de Glikman (2009), on trouve encore des clauses construites avec la négation *ne* enchâssées sous des verbes d’attitude appréhensive et prohibitive.

(31) [Guernes de Pont-Sainte-Maxence, *Vie de Saint Thomas Becket*, 1173]

- a. **Contexte :** (Saint Thomas Becket conseille au roi d’Angleterre de ne pas s’engager à mener une politique hostile au clergé.)
- b. Mais cil qui tuz li munz ne remue ne  
mais DEM PRO-REL tout le monde NEG émouvoir-3SG.PRS ni  
tente, Jo **criem**, Sire, **ne** turt.  
tenter-3SG.PRS, 1SG craindre-1SG.PRS, Sire, NEG<sub>PROH</sub> partir-3SG.SBJV.  
Mais ja Deus nel consente !  
Mais, jamais Dieu NEG consentir-3SG.SBJV  
‘Mais celui qui n’est ni ému ni tenté par le monde, je crains, Sire, qu’il ne parte. Mais que Dieu jamais ne laisse cela advenir.’

(32) [De Rémy, Philippe, *Jehan et Blonde*, 1240]

- a. **Contexte :** Le maître de Robin, Jehan, souffre à cause de son amour pour Blonde. Blonde demande à Robin de quel mal souffre son maître.)
- b. "Dame", dist il, "bien le savés, pour  
Dame dire-3SG il, bien le savoir-2PL, car sans-raison  
noiant enquis le m’ avés. Bien  
appeler-PTCP ici CL.1SG.DAT avoir-AUX.PAST. bien savoir-3PL

savés la mort ki le touche. Je **criem** Dix **ne**  
 la mort qui le touche-3SG. Je craindre-1SG Dieu NEG<sub>PROH</sub> le  
 le vous reproche."  
 vous reprocher-3SG

"Dame", dit-il, "vous le savez bien; vous m'avez appelé ici sans raison.  
 Vous connaissez bien la mort qui le touche. Je crains que Dieu ne vous le  
 reproche."

(33) [Anonyme, *Roman de Renart*, 1170]

a. **Contexte** : Renart cherche un moyen d'échapper au châtement et songe à  
 se faire moine.

b. mes je sant moines a si fax que je  
 mais 1SG sentir-1SG.PRS moines être-3PL.PRS si faux que 1SG  
**criem** **ne** me mesavaingne, se ge  
 craindre-1SG.PRS NEG<sub>PROH</sub> PRO.REFL.1SG mésavenir-3SG.SBJV, si 1SG  
 faz tant moignes devainne.  
 faire-1SG.PRS en-sortie moine devenir-1SG.SBJV  
 'Mais je sens les moines si faux que je crains qu'il ne m'arrive un mal-  
 heure si je fais en sorte de devenir moine.'

(34) [Benedeit, *Le voyage de Saint Bredan*, 1121]

a. Mais tul **defent** **ne** seit gabeth Quant  
 mais tu=le défendre-3SG NEG<sub>PROH</sub> être-2SG.SBJV humilié quand  
 dit que set e fait que peot  
 dire-3SG que savoir-3SG et faire-3SG que pouvoir-3SG  
 'Mais tu le défends qu'il ne soit ridiculisé, celui qui dit ce qu'il sait et qui  
 fait ce qu'il peut.'

**Italien** Dobrushina (2020) montre que, dans un corpus de textes allant du 13ème siècle au début du 14ème siècle italien, des exemples attestent d'une structure syntaxique similaire à celle du latin. En effet, à cette période, on trouve des clauses introduites par la négation *non*, enchâssées sous des verbes d'attitude prioritative négative et recevant une interprétation redondante avec celle du verbe matrice, comme en (35).

(35) [Dante, A. *Inferno*, III, v. 80]

a. **Temendo** **no'** l mio dir gli fosse grave.  
 craindre.PRES NEG DEF.M mon dire à=lui être.IMPF.SBJV.3SG pénible.  
 ' Craignant que mes mots ne l'aient importuné.'

(36) [Dante, A. *Inferno*, II, v. 35]

a. Temo **che** la venuta **non** sia folle.  
 craindre.PRES COMP DEF.F arrivée NEG être.PRS.SBJV.3SG folle.  
 'Je crains que mon arrivée ne soit folle.'

### 3.4 Conclusion

Dans ce chapitre, on a montré, à partir de données du grec moderne, de l'albanais et du latin, qu'il existe deux types de négations explétives. On distingue, d'une part, la négation explétive qui apparaît dans la clause complément de verbes d'attitude de priorité négative (verbes prohibitifs, appréhensifs et impéditifs) et qui a tendance à apparaître conjointement avec le mode subjonctif (que le subjonctif soit réalisé sous la forme d'un morphème libre ou d'un morphème lié). On distingue, d'autre part, la négation explétive qui apparaît dans la clause complément de verbes d'attitude rogatifs et éventuellement dubitatifs (lorsque ces verbes sont sous la portée de la négation) et qui a tendance à apparaître conjointement avec le mode indicatif. On a proposé qu'il est probable que ces deux types de négations explétives proviennent de trajectoires diachroniques différentes. En se concentrant sur les données du latin, on a montré qu'il existe une distinction morphologique entre un marqueur de négation dédié à la construction des impératifs, *ne* et un marqueur de négation standard, *non*. Ce chapitre a montré que la négation explétive en Français prolonge la négation prohibitive du latin.

## Chapitre 4

### Cadre théorique et méthodologique

#### 4.1 Introduction

Ce chapitre présente le cadre théorique et méthodologique de linguistique de corpus qu'on applique dans les chapitres suivants à l'étude de l'évolution de la distribution de la négation explétive à travers les différents contextes qui la déclenchent, au cours de l'histoire du français. Les deux chapitres suivants présenteront deux études diachroniques de corpus, portant respectivement sur la distribution de la négation explétive dans la clause complément des verbes d'attitude et dans la clause adverbiale des connecteurs. Ces études ont pour but d'identifier le type d'environnement sémantique auquel la distribution de la négation explétive est restreinte, période par période, à travers l'histoire du français. Le présent chapitre présente la stratégie de pragmatique dynamique et la méthodologie d'analyse qu'on appliquera à l'étude des données du corpus Frantext, qui contient des textes du Français allant de 1100 à nos jours. La pragmatique dynamique (Portner (2004) Roberts (1996/2012); Stalnaker (2018)) est un cadre théorique qui distingue l'effet qu'ont les principaux types de speech acts (assertion, question, impératif) sur le contexte discursif. On se concentre sur la distinction entre impératifs et assertions, qui fait écho à la distinction entre modaux prioritatifs et modaux épistémiques (voir aussi Portner (2007)). On propose qu'il existe une similarité entre l'effet des clauses impératives et des modaux prioritatifs sur le contexte, à savoir de proposer une actualisation de la To-Do-List du destinataire. De la même façon, il existe une similarité entre l'effet des clauses assertives et des modaux épistémiques sur le contexte, à savoir de proposer une actualisation du Common Ground. La méthodologie de pragmatique de corpus qu'on propose d'employer est développée à partir de ce cadre théorique de pragmatique dynamique, dans la mesure où son objectif consiste à identifier de quelle façon l'emploi d'un verbe d'attitude ou d'un connecteur adverbial donné affecte le contexte. Est-ce à la manière d'un modal prioritatif ou d'un modal épistémique ?

## 4.2 Cadre théorique

La pragmatique dynamique est une théorie développée par Roberts (2004 ; 1996/2012 ; 2018) et Portner (2004 ; 2018a ; 2018b) qui s’inscrit dans la tradition du modèle de Stalnaker (1974 ; 1978, et plus récemment, 2018). La pragmatique dynamique accorde une importance particulière au rôle du contexte discursif dans l’interprétation des énoncés et fait le postulat d’une relation dynamique entre contenu sémantique et contexte. Cette théorie a pour but d’expliquer comment le contexte change au cours du discours, en réponse au contenu sémantique des énoncés. Par exemple, le modèle de Stalnaker explique comment les phrases déclaratives, dans le cas d’une assertion, sont destinées à changer le contexte en interagissant avec le Common Ground. Portner (2018a) définit la pragmatique dynamique comme une théorie qui assigne à un énoncé un contenu sémantique statique<sup>1</sup> et un potentiel de changement du contexte, voir (1).

(1) **Pragmatique Dynamique (Portner (2018a)) :**

- a. Les phrases ont une valeur sémantique statique standard.
- b. L’impact communicationnel d’un énoncé dans le discours est modélisé comme l’impact de cet énoncé sur le contexte discursif.
- c. L’impact d’une phrase particulière est déterminé par des principes pragmatiques à partir de la forme de la phrase ou de sa sémantique.

L’enjeu des travaux de pragmatique dynamique de Roberts et Portner consistent à étendre le modèle de Stalnaker à d’autres types de speech acts que les assertions, notamment aux questions et aux impératifs, en faisant l’hypothèse que le contexte discursif possède une structure interne partitionnée. Roberts propose que le contexte est partitionné en un Common Ground et un Question Set. À sa suite, Portner propose une tripartition du contexte discursif, correspondant aux trois principaux types de speech acts (assertion, question et commande). Il distingue avec Stalnaker (1974 ; 1978) le Common Ground (voir Portner (2004 ; 2007 ; 2016a ; 2018a)), le Question Set (avec Roberts (2004) ; Roberts (1996/2012)), et la To-Do-List (dans l’esprit de Lewis (1979)), voir (2).

(2) **Contexte discursif structuré (Portner 2018b, 180-181) :**

Un contexte discursif structuré est un triplet  $\langle \text{CG}, \text{QS}, \text{TDL}_\alpha \rangle$ , tel que :

- a. Le Common Ground CG est un ensemble de propositions
- b. Le Question Set QS est un ensemble de dénnotations de questions,
- c. La To-Do-List  $\text{TDL}_\alpha$  assigne un ensemble de propriétés à chaque participant à la conversation  $\alpha$

---

1. Notez que, contrairement aux approches de pragmatique dynamique, les approches de sémantique dynamique (dans l’esprit, par exemple, de celle de Heim (1998)) attribuent à la phrase une sémantique non-statique, c’est-à-dire dynamique, spécifiant leur potentiel de changement du contexte.

Pour Portner, chaque type de speech act (assertion, question, impératif) possède sa propre façon caractéristique de changer le contexte, constitue un mouvement conversationnel spécifique (suivant une conception du dialogue comme un ensemble de mouvements dans un jeu, dans le sens de Lewis (1979), Stalnaker (1974), Roberts (1996/2012)). Chaque type de speech act a sa propre fonction conversationnelle, c'est-à-dire sa façon spécifique d'interagir avec le contexte et de le changer. Chaque type de speech act est associé à un potentiel de changement du contexte et c'est ce potentiel de changement du contexte que Portner désigne comme une force. Dans ce cadre théorique, la notion de force, c'est donc la façon dont le type (ou mode) de la phrase (phrase assertive, interrogative ou impérative) est destiné à changer le contexte, c'est-à-dire à constituer un certain type de mouvement conversationnel (assertion, question, commande). De plus, pour Portner, les différents types de speech acts interagissent différemment avec le contexte, car ils n'interagissent pas avec le même type de contexte, voir 4.1

**TABLE 4.1** Contexte discursif structuré (adapté de Portner (2004))

Type	Dénotation	Contexte	Force
Interrogatif	Ensemble de propositions (q)	Question Set	Question $QS \cup \{q\}$
Déclaratif	Proposition (p)	Common Ground	Assertion $CG \cup \{p\}$
Impératif	Proposition exprimant une obligation ( $\Box p$ )	To-Do-List	Commande $TDL_\alpha \cup \{p\}$

Le tableau récapitulatif 4.1 du contexte discursif structuré est adapté de Portner (2004), avec des modifications en ce qui concerne la dénotation des impératifs. Pour nous, contrairement à Portner, les impératifs sont des expressions modales dont la force de quantification est universelle (voir le Chapitre 7).

### 4.2.1 Le Question Set

Pour Roberts et Portner, une question est ajoutée au Question Set, c'est-à-dire à une pile de Questions en Discussion (*QUD Stack*). Une QUD est un ensemble de questions partiellement structurées, constituée par une question et des sous-questions, qui sont ordonnées par une relation d'implication.<sup>2</sup> Les QUDs sont des questions que les participants à la conversation se sont mutuellement engagés à résoudre, ce qui constitue le but pratique de la conversation (cf. Yanovitch (2013)). En effet, si une question est acceptée par les interlocuteurs, ils se commettent à un but pratique commun : lui trouver

2. Une question implique une sous-question à la condition que cette sous-question soit plus spécifique que la question dont elle dépend, c'est-à-dire qu'une réponse complète à la sous-question constitue une réponse partielle à la question dont elle dépend.

une réponse. Pour la plupart des théories sémantiques contemporaines, la dénotation des question consiste en un ensemble de propositions.<sup>3</sup> C'est pourquoi le Question Set représente un ensemble (partiellement structuré) de questions, c'est-à-dire un ensemble d'ensembles de propositions.

Dans le cadre théorique proposé par Roberts, une question est retirée du QUD Stack une fois qu'elle obtient une réponse. Dans le cadre de Roberts, qui ne comporte que deux composantes du contexte discursif (le Common Ground et le QUD stack), une question est résolue lorsqu'une assertion stockée dans le Common Ground constitue une réponse à cette question. Une assertion, dans la lignée de Stalnaker, est conçue comme un choix entre plusieurs alternatives, ce que Roberts exploite, en proposant qu'une assertion constitue une réponse à une QUD (explicite ou implicite), en cela qu'elle sélectionne l'une des alternatives présentées par la QUD qu'elle résout. Roberts exploite l'idée de Stalnaker en posant qu'une assertion doit satisfaire une exigence de pertinence relativement à une QUD, c'est-à-dire constituer une réponse – complète ou partielle – à cette QUD.

Dans la mesure où nous suivons l'hypothèse que le contexte discursif est partitionné en trois composantes, nous proposons que les questions peuvent également être résolues lorsqu'un impératif stocké dans la To-Do-List d'un des participants à la conversation, introduit au moins une réponse partielle à la QUD. Par conséquent, à la différence de Roberts (1996/2012), on fait l'hypothèse qu'il existe deux types de QUDs. D'une part, on propose qu'il y a des QUDs informationnelles classiques, à savoir des QUDs relatives à une demande d'information, des QUDs destinées à comprendre de quoi est fait le monde actuel (cf. la Grande Question de Stalnaker : 'Comment est le monde?', voir Roberts (1996/2012)), résolubles par des assertions stockées dans le Common Ground, voir (3). D'autre part, on propose qu'il y a des QUDs décisionnelles, qui soulèvent pour un agent  $\alpha$  un problème décisionnel : 'Qu'est-ce que  $\alpha$  doit faire?', voir la définition adaptée de Kaufmann (2019) en (4). Les QUD décisionnelles sont résolubles par des impératifs stockés dans la To-Do-List de l'agent  $\alpha$ .

(3) **QUD informationnelle :**

Une question informationnelle est un ensemble de propositions mutuellement exclusives qui représentent une façon dont le monde actuel peut être.

(4) **QUD décisionnelle :**

Une question décisionnelle pour un agent  $\alpha$  est un ensemble de propositions mutuellement exclusives, qui représentent un cours futur des événements pouvant être choisi par  $\alpha$ .

---

3. Une question présente un ensemble d'alternatives, qui correspondent à toutes les réponses (correctes ou non, selon les théories) possibles à la question.

## 4.2.2 Le Common Ground

Le Common Ground est un ensemble de propositions que les participants de la conversation tiennent pour mutuellement acceptées, c'est-à-dire pour vraies. Pour Roberts (1996/2012) une assertion est pertinente si la proposition assertée est une réponse complète ou partielle à une QUD (voir aussi discussion dans Portner (2008)). Pour Stalnaker, la fonction pragmatique d'une assertion consiste à ajouter la proposition assertée au Common Ground, pourvu que les autres participants à la conversation n'aient pas d'objection. Lorsqu'une proposition  $\phi$  est ajoutée au Common Ground, les mondes incompatibles avec  $\phi$  sont éliminés du Common Ground. La fonction pragmatique d'une assertion contribue à changer le Common Ground, en y ajoutant  $\phi$  :

(5) **Fonction pragmatique d'une assertion (adapté de Portner (2016a)) :**

La fonction canonique d'une assertion de  $\phi$  dans un contexte  $\langle \text{CG}, \text{QS}, \text{TDL} \rangle$  est telle que  $C + \phi$  résulte en un nouveau contexte  $\langle \text{CG}', \text{QS}, \text{TDL}_\alpha \rangle$ , où  $\text{CG}' = \text{CG} \cup \phi$ .

Il est généralement admis par les théories sémantiques contemporaines qu'il existe un parallélisme entre la façon dont les propositions déclaratives et les propositions modalisées par un modal épistémique changent le contexte discursif en étant ajoutées au Common Ground (voir notamment Portner (2007)). Portner (2008) nous avertit cependant qu'une proposition modalisée par un modal épistémique peut être ajoutée au Common Ground sans que sa préjacent  $p$  soit traitée comme vraie. C'est le cas, par exemple, quand c'est le statut de  $p$  qui est pertinent (qui est en discussion) et qu'une assertion de  $M(p)$  - où  $M$  est un modal épistémique - apporte une information 'évidentielle' relative au statut de  $p$  - indiquant un degré réduit de commitment à  $p$ .

**TABLE 4.2** Modal épistémique : potentiel de changement du contexte

	Dénotation	Contexte	Force
<b>Modal épistémique</b>	Proposition modalisée ( $M(p)$ )	Common Ground	Assertion $\text{CG} \cup \{M(p)\}$

## 4.2.3 La To-Do-List

Pour étendre le modèle de Stalnaker et modéliser comment les impératifs sont ajoutés à l'information partagée par les participants à la conversation indépendamment du Common Ground, Portner (dans la lignée de la Sphère de Permissibilité de Lewis (1979)) propose l'existence d'un contexte discursif prioritatif, la To-Do-List. La To-Do-List représente les assomptions mutuelles des participants à la conversation sur les actions à privilégier. Portner propose qu'à chacun des participants à la conversation (ou



agents) est associé une To-Do-List qui représente des actions que l'agent s'engage à réaliser. La To-Do-List représente l'ensemble des mondes possibles où l'agent remplit toutes ses obligations, c'est-à-dire les mondes dans lesquels toutes les propriétés sur la To-Do-List de l'agent sont vraies (voir Portner (2004)). Portner propose que la To-Do-List impose un ordre sur les mondes du Common Ground, en classant les mondes où les propriétés de la To-Do-List de l'agent sont vraies comme meilleurs que les mondes où elles ne le sont pas.<sup>4</sup> Ainsi, la fonction pragmatique d'un impératif consiste à ajouter une propriété d'individu à la To-Do-List.

Dans l'approche de pragmatique dynamique de Portner (2007), les impératifs ne dénotent pas des propriétés d'individus (ils n'ont pas un type sémantique dynamique), mais les impératifs dénotent des propositions qui décrivent l'action du destinataire - c'est-à-dire qui lui assignent une propriété (e.g.,  $p = \lambda w.[x : Addressee \wedge x$  va faire des courses en  $w$ ]). De ces entrées sémantique, il découle assez naturellement que le contenu sémantique des impératifs soit ajouté à la To-Do-List, voir (6-a).<sup>5</sup> Portner propose par ailleurs un mécanisme par lequel les impératifs restent synchronisés avec le Common Ground, en (6-b).

(6) **Fonction pragmatique d'un impératif (Portner (2007)) :**

La fonction canonique d'une clause impérative  $\phi_{Imp}$  dans un contexte  $C = \langle CG, QS, TDL_{Destinataire} \rangle$ , est telle que :  $C + \phi_{Imp}$  résulte en un nouveau contexte  $C' = \langle CG', QS, TDL'_{Destinataire} \rangle$ ,

- a. où  $TDL'_{Destinataire}$  résulte de  $TDL_{Destinataire} \cup \{[\phi_{Imp}]\}$  ;
- b. où  $CG'$  résulte de l'addition à  $CG$  de la proposition 'il est ordonné/ il est recommandé/... que le destinataire fasse  $\phi$ '

L'option qu'on choisit d'adopter pour capturer la dénotation des impératifs n'est pas celle de Portner. On propose au Chapitre 7 que la dénotation des impératifs est modale (à la Kaufmann (2012)) et qu'ils expriment une préférence du locuteur pour la proposition  $p$ , paramétrisée à l'action du destinataire (voir aussi Roberts (2018)). On rejoint ainsi la proposition faite par Portner selon laquelle la dimension performative des impératifs consiste en cela que leur préjacent  $p$  est ajoutée à la To-do-List du destinataire. En effet, les impératifs attribuent au locuteur une préférence *performative*, au sens de Condoravdi & Lauer (2012). Pour Condoravdi & Lauer (2012), les impératifs reçoivent

4. Notez que dans le modèle de Portner, l'effet d'un impératif sur le contexte ne consiste donc pas tant à éliminer de la To-Do-List les mondes incompatibles avec l'impératif  $\phi$ , qu'à les classer comme moins bons que ceux compatibles avec l'impératif  $\phi$  (*contra* Lewis (1979)).

5. Mais notez qu'il a pu défendre plusieurs options possibles pour capturer la sémantique des impératifs. Dans son approche de sémantique dynamique de Portner (2004); les impératifs dénotent des propriétés d'individus  $P$  (e.g.,  $P = \lambda w \lambda x.[x$  va faire des courses en  $w$ ]), m. Dans cette perspective, les impératifs ont un type sémantique spécifique, qui les distinguent d'une part des assertions (qui dénotent des propositions), et d'autre part des questions (qui dénotent des ensembles de propositions).

un emploi performatif s'ils commettent le locuteur à une préférence effective paramétrisée au destinataire, c'est-à-dire une préférence effective pour que le destinataire réalise la préjacente  $p$  (voir la Section 7.2.3).

On choisit également d'exploiter la proposition de Portner (2007), selon laquelle il existe un parallèle entre la fonction pragmatique d'un modal prioritatif et celle d'un impératif. En effet, on propose que les modaux prioritatifs employés performativement (voir Kaufmann (2012); Condoravdi & Lauer (2016)) changent la To-Do-List plutôt qu'ils ne changent le Common Ground. On assume qu'une phrase de la forme  $M(p)$  - où  $M$  est un modal prioritatif (performatif) - ajoute sa préjacente  $p$  à la To-Do-List (voir aussi Kaufmann (2019)). C'est le cas lorsque la proposition modalisée  $M(p)$  constitue dans son ensemble une réponse à une QUD décisionnelle, mais aussi si seule sa préjacente  $p$  constitue une réponse à la QUD décisionnelle.

**TABLE 4.3** Modal prioritatif : potentiel de changement du contexte

	<b>Dénotation</b>	<b>Contexte</b>	<b>Force</b>
<b>Modal prioritatif</b>	Proposition modalisée ( $M(p)$ )	To-Do-List	Commande $TDL_\alpha \cup \{p\}$

Pour nous, un impératif ainsi qu'une proposition modalisée par un modal prioritatif sont pertinents si la proposition qui fait l'objet d'une préférence paramétrisée à l'action du destinataire constitue une réponse complète ou partielle à une QUD décisionnelle.

### 4.3 Cadre méthodologique

Notre méthode de pragmatique historique de corpus vise à expliquer comment les utilisateurs de la langue font passer la négation explétive d'un prédicat à un autre à travers l'histoire du français. Notre champ d'investigation se limite aux prédicats modaux, que sont les verbes d'attitudes et les connecteurs adverbiaux (lorsque ceux-ci, comme *avant que* et *à moins que*, sont nonvéridicaux, voir notamment Giannakidou (1998) et Yoon (2011), et donc modaux). La méthodologie de pragmatique historique de corpus (voir Beck & Gergel (2015a) et Beck & Gergel (2015b)) qu'on emploie a deux buts principaux. Le premier but consiste à identifier, pour un prédicat donné, plusieurs interprétations (en anglais, *readings*) ou "emplois". Le second but consiste à mettre en évidence des tendances distributionnelles, qui associent fréquemment à un certain emploi du prédicat une forme de complémentation spécifique, à savoir une forme de complémentation *avec* ou *sans* la négation explétive. Cette méthode est principalement qualitative, cependant, les observations qualitatives sont soutenues par des données quantitatives (e.g., comptages de fréquence).

### 4.3.1 Classification sémantico-pragmatique

Le travail de corpus réalisé dans cette thèse repose sur un travail de classification sémantico-pragmatique des énoncés où sont employés les prédicats qui ont la capacité de déclencher la négation explétive, en ayant recours à la notion d'interprétation. La notion d'*interprétation* désigne la signification d'un énoncé qui est disponible dans un contexte donné en adaptant l'interprétation de cet énoncé au contexte (en fonction d'un principe de cohérence), voir Löbner (2002). Pour élaborer une typologie des différents emplois que permet un prédicat modal, on adopte une stratégie de pragmatique dynamique, qui rend compte de l'interaction entre l'assertion d'une phrase construite avec le prédicat modal donné et le contexte discursif, en se concentrant sur la façon dont l'emploi de ce prédicat change le contexte discursif. Plus concrètement, on propose d'identifier la QUD (voir Riester et al. (2018)) que soulève une certaine interprétation - ou emploi - du prédicat modal en question, en déterminant si cet emploi soulève une QUD informationnelle ou une QUD décisionnelle. Notre hypothèse de travail est la suivante : les attitudes appréhensives (e.g. ; *craindre*) et les connecteurs adverbiaux adversatifs (e.g. ; *avant que* et *à moins que*) peuvent être employés à la manière de modaux prioritatifs ou à la manière de modaux épistémiques. Ces deux types d'emplois ne réalisent pas le même type de mouvement conversationnel, ce qu'une identification de la QUD sous-jacente aux assertions dans lesquels ces expressions sont employées a le potentiel de mettre en évidence.

### 4.3.2 Tendances distributionnelles

Pour identifier les tendances distributionnelles qui associent à un certain emploi d'un prédicat donné une certaine forme de complémentation, on a recours à une méthode d'annotation pragmatique des données du corpus, exemple par exemple. Cette méthode procède selon les étapes suivantes :

- **Extraction des données** : Requêtes ciblées sur l'interface Frantext.  
Formulation de requêtes pour extraire les occurrences d'un prédicat (avec son orthographe médiévale et contemporaine) ciblé avec son contexte (paragraphe).
- **Importation de tableurs** : Organisation de bases de données sous forme de feuilles de calcul Excel ( $\approx$  100 à 4000 occurrences/feuille de calcul ; 1 feuille de calcul/période ; 5 feuilles de calcul/prédicat).
- **Annotations distributionnelles** : Annotation des occurrences du complémenteur *que* seul (discrimination des compléments non-finis introduits par *que*) ou du complémenteur *que* suivi de la négation explétive (discrimination des occurrences de négations standard).
- **Annotations pragmatiques** : Annotation fondée sur une méthodologie de dé-

tection des différents emplois du prédicat ciblé à partir de l'identification de la QUD implicite.

- **Comptages de fréquences**

### 4.3.3 Corpus et périodisation

Notre étude de corpus s'appuie sur le corpus Frantext<sup>6</sup>. Le corpus Frantext pose des questions de représentativité, dans la mesure où il contient une grande partie (90%) de textes considérés comme 'littéraires', regroupant tous les genres (romans, mémoires, autobiographie, journaux personnels, théâtre, poésie, essais, etc.) et ne contient qu'une minorité (avoisinant les 10%) de textes scientifiques et techniques. De plus, le problème de représentativité des usages de la langue à ses états les plus anciens, pour lesquels les traces écrites sont rares, est bien connu (voir notamment Marchello-Nizia et al. (2020)). On présente ci-dessous le corpus, voir la Table 4.4. Les nombre de textes qui ont fait l'objet d'un échantillonnage apparaissent suivis d'une astérisque.<sup>7</sup>

**TABLE 4.4** Présentation du corpus Frantext

Périodes	Dates	N° de mots	N° de textes
Ancien Fr.	1100 – 1330	2 813 747	75
Moyen Fr.	1330 – 1550	10 089 8487	344
Fr. Préclassique	1550 – 1650	14 827 775	352
Fr. Classique	1650 – 1750	43 635 170	1 106
Fr. Moderne	1750 – 1950	74 882 470*	1 512*

Pour la périodisation, on s'appuie sur la périodisation standard du français (en nous appuyant notamment sur la discussion de Rickard (1989), Ayress-Bennett & Caron (2016)), que l'on commente brièvement ci-dessous.

**Français médiéval (1100-1550) :** Cette période comprend l'ancien français et le français moyen. Les textes de Frantext ne permettent qu'un accès très marginal aux textes du très ancien français (842-1130), période dont le début est associé aux Serments de Strasbourg (en 842 après J.C), voir la périodisation de Buridant (2000). Des textes associés à cette période sont toutefois disponibles sur la Base de Français Médiéval (BMF<sup>8</sup>). Le très ancien français émerge du Latin vulgaire et sa morphologie est encore très proche du latin (voir Marchello-Nizia et al. (2020)). On parle d'ancien français

6. <https://www.frantext.fr/>

7. On a réalisé un échantillonnage de moitié sur un nombre total de textes de 3024, équivalent à un total de 149 764 941 mots, pour le français moderne.

8. La BMF comporte 170 textes (4 700 000 mots) écrits entre le 9-ème siècle et la fin du 15-ème siècle : <http://txm.ish-lyon.cnrs.fr/bfm/>

pour désigner l'état de la langue vernaculaire<sup>9</sup> en usage dès la première moitié du 12-ème siècle et jusqu'aux débuts du 14-ème siècle (1100-1330), voir encore Buridant (2000). Les principaux textes de la culture médiévale apparaissent surtout au 12-ème et au 13-ème siècle : romans épiques, romans satiriques ou courtois.<sup>10</sup> On parle de moyen français pour désigner l'état de la langue en usage dès le début du 14-ème siècle (voir Marchello-Nizia (1979)) à la fin du 15-ème siècle (1330-1550). La période du Moyen Français est souvent délimitée comme telle à partir de facteurs externes à la langue, à savoir les désastres du 14-ème siècle, voir Posner (1997) (e.g., la peste noire qui se diffuse en Europe à partir de 1347, la guerre de cents ans qui débute dès 1337), plus rarement à partir de facteurs internes à la langue, comme le notent Ayress-Bennett & Caron (2016). Les genres textuels les plus représentatifs de cette époque sont, par exemple, parmi les romans et poésies épiques en vers, des textes traduits du Latin, des textes hagiographiques ('miracles'), des mémoires.<sup>11</sup> La fin de la période du français médiéval est généralement associée à un facteur historique et donc à un facteur externe à la langue, mais qui a eu des répercussions sur le mode de diffusion de l'écrit : l'émergence de la technique de l'imprimerie, voir Soutet & Ducos (2012).

**Français préclassique (1550-1650)** On parle de français préclassique pour désigner la langue du seizième siècle, qui correspond à l'état de la langue du 1550 jusqu'à 1650 (voir Combettes & Marchello-Nizia (2004)). C'est à partir du seizième siècle que la langue française est reconnue comme langue *officielle* (voir Rickard (1989)), à l'exclusion du latin. La période du français préclassique est connue comme une période de rupture car la langue du seizième siècle est traversée par un lot de changements et de réorganisations linguistiques. Selon Gougenheim (1974), la langue du seizième siècle manque d'unité, dans la mesure où les différences régionales, les variétés dans l'usage de la langue, transparaissent dans les textes. Quelques textes du corpus témoignent effectivement de la variabilité des orthographes et des règles grammaticales. C'est également à cette période qu'on voit se généraliser les outils grammaticaux modernes et que la normalisation s'accroît dans la morphologie (voir aussi Marchello-Nizia et al.

---

9. Pour plus d'informations sur la situation diglossique du français médiéval, situation qui implique un usage du latin comme langage de l'écrit, et du français comme langage de l'oral, voir notamment Rickard (1989), Posner (1997)

10. Pour donner des exemples d'oeuvres représentatives le *Voyage de St Brendan* de Benedeit, les romans de chevalerie comme *La Chanson de Roland* (1125), ou les textes attribués à Chrétien de Troie, comme *Yvain ou le Chevalier au Lion* (1177), *Erec* (1170), *Lancelot* (1177), le *Conte du Graal* (1181), mais aussi des romans satiriques comme le *Roman de Renart* (1180) ou le *Roman de la Rose* (1230) de Guillaume de Lorris.

11. En guise d'échantillon, on peut citer pour les textes traduits du latin : *Loquar in tribulacione* (1440) de Juvénal des Ursins ou *Le jardin de santé translaté de latin en françois*, de Jean de Cuba (1500). On trouve aussi de nombreux textes qui s'apparentent au genre littéraire hagiographique (les 'miracles') comme *Miracles de Saint Louis* (1300) de Guillaume de Saint Pathus; les *Miracles de Notre-Dame* (1330) de Gautier de Coinci. On trouve aussi, entre autres, des mémoires comme les *Mémoires* (1489) de Phillipe de Comynes.

(2020)). En français préclassique, c'est le théâtre qui constitue le genre textuel le plus représenté. On trouve également beaucoup d'essais et de traités, mais aussi des correspondances et des romans.<sup>12</sup>

**Français classique (1650-1950)** Cette période contient deux périodes : la période du français classique et du français moderne. La période du français classique désigne celle qui correspond à l'usage de la langue du dix-septième siècle (voir Fournier (1998)), et qui commence autour de la période de 1660-1670, pour se terminer aux alentours de 1750. Le français classique correspond à une période de codification et de standardisation de la langue (voir aussi Rickard (1989)). Dans l'ensemble, le théâtre et le roman sont les genres textuels les plus représentés pour la période du français classique et du français moderne.<sup>13</sup> La période du français moderne, qui débute vers 1750 pour se terminer vers 1950, est une période où le genre textuel le plus représenté du corpus est celui du roman (e.g., ceux de Balzac, Zola, Maupassant, Proust, Gide).

## 4.4 Conclusion

Dans ce chapitre, on a présenté la méthodologie de pragmatique diachronique de corpus, qu'on se propose d'appliquer dans les deux prochains chapitres aux données du corpus Frantext qui contient des textes du Français allant de 1100 à nos jours. Cette méthode consiste à collecter les occurrences des prédicats qui déclenchent la négation explétive et à examiner, exemple historique par exemple historique, leur interprétation, pour chaque période du corpus. Pour cela, on classifie les différents emplois que ces prédicats peuvent recevoir à partir d'un cadre théorique de pragmatique dynamique et de l'identification de la QUD que l'assertion du prédicat soulève. On propose en effet de distinguer l'emploi prioritatif et l'emploi épistémique d'une expression modale donnée en fonction du type de QUD qu'elle soulève dans le contexte. Dans l'esprit de Roberts (1996/2012), qui propose qu'une assertion et par extension, une phrase construite avec un modal épistémique, constitue nécessairement une réponse (partielle ou complète) à une Question en Discussion (QUD), nous distinguons deux types de QUDs. On désigne les premières comme *informationnelles* et les secondes comme *décisionnelles* (avec Kaufmann (2019)). Dans cette perspective, un impératif ou une assertion construite avec

---

12. Par exemple, pour le théâtre, des pièces comme *L'Eugène* (1573) de Etienne Jodelle ; *David Fugitif* (1566) de Louis des Masures. *Lucrèce* (1638) de Pierre du Ryer. Pour les essais et les traités : *L'Agriculture et maison rustique* (1564) de Etienne Charles ; *Le Théâtre d'agriculture et mesnage des champs* (1603), d'Olivier de Serres. Pour les correspondances : celle de Nicolas de Pereisc (1617-1627), *Lettres aux Frères Dupuy*. Pour les romans : *L'Héptaméron* (1559), de Marguerite de Navarre ou *L'Astrée* (1612) de Honoré d'Urfé.

13. Pour ne citer que ceux qui figurent parmi les plus connus, on peut mentionner, pour le théâtre, les pièces de Molière, de Marivaux, de Racine, de Corneille, pour le roman, ceux de Scarron, de Montesquieu, de l'Abbé Prévost, de Crébillon, de Voltaire, etc.

un modal prioritatif constituent une réponse à une QUD décisionnelle ; tandis qu'une assertion ou une assertion construite avec un modal épistémique constituent une réponse à une QUD informationnelle. Additionnellement, on cherche à identifier des différences dans l'interprétation que ces prédicats reçoivent, lorsqu'ils sélectionnent une clause subordonnée (clause complément ou clause adverbiale) *avec* ou *sans* la négation explétive.

## Chapitre 5

### Verbes d'attitude appréhensive

#### 5.1 Introduction

Ce chapitre décrit l'évolution diachronique de la distribution de la négation explétive avec les verbes d'attitude. On montrera comment, en français, la négation explétive, qui s'inscrit dans la continuité du latin au français apparaît avec des verbes d'attitude de priorité négative (attitudes prohibitives, impéditives et appréhensives). Il est surprenant de constater qu'au cours de l'histoire du français, l'usage de la négation explétive se perd dans la clause complément des verbes d'attitude prohibitive, tandis qu'il reste robuste dans la clause complément des verbes d'attitude appréhensive. C'est pourquoi le but de ce chapitre consistera à se poser les questions suivantes : comment évolue le sens modal des attitudes appréhensives, du français médiéval au français moderne ? La trajectoire de changement sémantique que suit le verbe *craindre* s'inscrit-elle dans une tendance générale observée à l'échelle cross-linguistique de développement diachronique unidirectionnel par lequel la modalité de priorité se développe en modalité épistémique, voir (Lichtenberk 1995, 293) ; (Bybee & Pagliuca 1985, 66) ? Pourquoi la négation explétive se perd-elle avec les verbes d'attitude prohibitive ?

#### 5.2 *Craindre*

La modalité appréhensive est une modalité hybride (Anand & Hacquard (2013), voir aussi Giannakidou & Mari (2016a) ou Giannakidou & Mari (2021)), qui se situe au croisement entre modalité épistémique et modalité prioritative. Les modaux appréhensifs expriment l'expectative d'un évènement indésirable qui est potentiellement évitable, par la prise de précautions (voir, entre autres, Lichtenberk (1995) ; Vuillermet (2018) ; Angelo & Schultze-Berndt (2016) ; Anderbois & Dabkowski (2020)). D'un point de vue méthodologique, rien ne permet de stipuler que le sens du verbe d'attitude appréhensive *craindre* soit diachroniquement stable, c'est-à-dire qu'il reste inchangé à travers l'histoire du français. Cette section se concentre sur la reconstruction diachronique du système de la modalité appréhensive. Ce chapitre défend que les verbes d'attitude



appréhensive (i) sont employés comme des modaux prioritatifs en français médiéval (1100-1550), tandis que (ii) en français préclassique (1550-1650), ils développent une ambiguïté lexicale entre un emploi épistémique et un emploi prioritatif, et enfin (iii) que cette ambiguïté lexicale subsiste en français classique (1650-1950). Cette section expose des preuves en faveur d’une analyse selon laquelle le verbe *craindre* employé comme un modal prioritatif exprime une dispréférence performative tandis qu’il n’exprime qu’une simple ‘anxiété épistémique’ (d’après une expression de Givon (2001)) lorsqu’il reçoit un emploi épistémique. Enfin, on apporte une description du profil distributionnel de la négation explétive dans la clause complément des verbes d’attitude appréhensive, époque par époque. On montrera, sur la base d’exemples historiques attestés, comment la distribution des clauses complément avec la négation explétive est généralement associée à une interprétation prioritative du verbe *craindre*, là où celle de clauses complément sans la négation explétive est généralement associée à une interprétation épistémique du verbe *craindre*.

### 5.2.1 Typologie des emplois de *craindre*

Le but de cette section est d’établir que l’attitude appréhensive *craindre* peut exprimer deux types de dispréférences. D’une part, *craindre* peut exprimer une dispréférence descriptive (‘psychologique’), qui se limite à l’expression d’une simple anxiété épistémique. De l’autre, *craindre* peut exprimer une dispréférence performative (‘effective’), qui commet le locuteur à une dispréférence effective pour  $p$ , c’est-à-dire se commet à une préférence pour que le destinataire agisse de telle sorte que la préjacente  $p$  ne se réalise pas. On définit la distinction entre interprétation performative et descriptive des attitudes appréhensives en nous appuyant sur les définitions de Nuyts (2000), initialement élaborées pour rendre compte des modaux épistémiques. C’est sur la base de cette distinction qu’on propose que *craindre* peut recevoir deux emplois (i) un emploi **représentationnel**, (ii) un emploi **précautionnel** – lorsque sa composante dispréférentielle est performative.

En adoptant une stratégie de pragmatique dynamique, on propose que (i) l’emploi représentationnel de *craindre* est restreint aux contextes qui soulèvent une question informationnelle, relative à la vérité ou à la fausseté de la préjacente et que (ii) l’emploi précautionnel de *craindre* est restreint aux contextes qui soulèvent une question décisionnelle, de telle sorte que la préjacente  $p$  constitue une conséquence indésirable de l’une des options pratiques associée à une question décisionnelle sous-jacente, relative à l’action d’un agent  $\alpha$ .

**TABLE 5.1** *Craindre* : typologie des emplois

<b>Emploi représentationnel</b>	QUD informationnelle	Ajoute la proposition ‘ <i>X craint que <math>\phi</math></i> ’ au Common Ground
<b>Emploi précautionnel</b>	QUD décisionnelle	Ajoute $\neg\phi$ à la To-Do-List de $\alpha$

### 5.2.1.1 Emploi représentationnel

L’emploi **représentationnel** de *craindre* présuppose que le locuteur soulève dans le common ground la question de la vérité ou la fausseté de la préjacent *p*. Par exemple, en (13), le locuteur soulève la question ‘Est-ce qu’il est arrivé quelque chose à son chien?’ (une sous-question de la question ‘Comment est le monde?’) et exprime une anxiété épistémique envers l’une des alternatives associées à la QUD qui correspond à la vérité de la préjacent *p*. Si c’est le statut de préjacent *p* qui est pertinent, c’est-à-dire qui constitue une réponse à la question en discussion, l’emploi représentationnel de *craindre* apporte aussi une information évidentielle additionnelle relative à la possibilité que la préjacent soit vraie. L’emploi représentationnel exprime en effet une certaine ‘anxiété épistémique’ (Givon (2001)). Cet emploi exprime une émotion de peur qui assume une fonction évidentielle ‘endophorique’, dans la mesure où l’émotion de peur constitue une source d’information directe, voir Jing-Schmidt & Kapatsinski (2013). De plus, l’expression de l’émotion de peur indique un degré réduit de commitment à *p*.

(1) Je n’ai pas vu mon chien ce matin. Je crains qu’il lui soit arrivé quelque chose.

On se base sur Mari (2016) et Mari & Portner (2021) pour justifier la proposition qu’une assertion contenant l’emploi représentationnel de *craindre* est pertinente si le statut de la préjacent *p* est en discussion. Ces auteurs établissent une distinction entre deux emplois de *credere* (‘croire’ en Italien), notamment à partir de distinctions qu’ils observent dans le sens du verbe lorsqu’il prend le mode indicatif (2-a) ou subjonctif (2-b) dans la clause complément.

- (2) Je crois vraiment que tu es stupide.
- a. Credo davvero che sei.IND un cretino.
  - b. Credo davvero che tu sia.SBJV un cretino.

Pour Mari & Portner, la différence entre (2-a) et (2-b) repose sur le fait qu’en employant (2-a) – emploi de *credere* qu’elle qualifie d’emploi *expressif* (ou *solipsistique*) – le locuteur cherche à faire connaître sa croyance au destinataire, c’est-à-dire à exprimer sa conviction personnelle, sans nécessairement ajouter la préjacent au Common Ground. Au contraire, en (2-b) – emploi de *credere* qu’elle qualifie d’emploi *inquisitif* – la lo-

cutrice cherche à exprimer qu'elle est à la recherche de faits à l'appui de l'hypothèse que le destinataire est stupide, à savoir que la vérité de  $p$  est une question en discussion. Pour Mari & Portner (2021), le mode subjonctif avec *credere* ('croire') en Italien – à savoir l'emploi du mode subjonctif avec une attitude propositionnelle épistémique – présuppose que la question  $?p$ , c'est-à-dire la question de la vérité ou de la falsité de la proposition peut être soulevée. De plus, en employant le verbe *credere* avec une clause complément au subjonctif, le sujet de l'attitude donne une raison pour ajouter  $p$  au common ground.

- (3) Une phrase de la forme  $X$  *croit que*  $\phi_{\text{sbjv}}$ , où  $\phi_{\text{sbjv}}$  est au subjonctif et  $\llbracket \phi \rrbracket = p$ , présuppose que la question  $?p$  est soulevable dans le contexte.

De la même façon, on propose que l'emploi représentationnel de *craindre* avec une clause complément au subjonctif<sup>1</sup> (i) présuppose que la QUD informationnelle, portant sur la vérité ou de la falsité de la préjacente est soulevable dans le contexte (restriction contextuelle d'emploi) et (ii) constitue un ajout de la proposition modale 'X craint que  $\phi$ ' au Common Ground (fonction pragmatique). En adaptant Mari & Portner (2021), on donne les conditions suivantes de l'emploi épistémique de *craindre* :

- (4) **Restriction contextuelle de l'emploi de *craindre*<sub>représentationnel</sub> :**  
 Une phrase de la forme  $X$  *craint*<sub>épistémique</sub> *que*  $\phi_{\text{sbjv}}$ , où  $\phi_{\text{sbjv}}$  est au subjonctif et  $\llbracket \phi \rrbracket = p$ , présuppose que la question informationnelle  $?p$  est soulevable dans le contexte.
- (5) **Fonction pragmatique de *craindre*<sub>représentationnel</sub> :**  
 La fonction de  $X$  *craint*<sub>représentationnel</sub> *que*  $\phi$ , dans un contexte du type  $\langle \text{CG}, \text{Q}, \text{TDL}_\alpha \rangle$ , est telle que :  $C + X$  *craint*<sub>représentationnel</sub> *que*  $\phi = \langle \text{CG}', \text{Q}, \text{TDL}_\alpha \rangle$ , où  $\text{CG}'$  résulte de l'addition à  $\text{CG}$  de la proposition 'X craint que  $\phi$ '.

### 5.2.1.2 Emploi précautionnel

L'emploi précautionnel de *craindre* présuppose que le locuteur soulève la question de quel cours futur des événements un agent  $\alpha$  (généralement, le destinataire) doit choisir. Par exemple, en (6), le locuteur soulève la question 'Est-ce que le destinataire doit monter sur l'échelle?' (une sous-question de la question 'Que doit faire le destinataire?') et exprime une dispréférence effective envers les conséquences futures d'une des alternatives associées à la QUD, qui correspond au choix de monter sur l'échelle.

- (6) Si tu montes sur l'échelle, je crains que tu ne tombes.

1. Notez que certaines occurrences de clauses compléments à l'indicatif ont été trouvées, au cours de l'histoire du français.

On propose d'appeler une structure comme (6), c'est-à-dire une structure du type '*Si  $\alpha$  (ne) fait (pas)  $q$ ,  $X$  craint que  $p$* ', un conditionnel prophylactique (du grec ancien, *prophulaktikós*, 'qui protège', 'préventif'). Les conditionnels prophylactiques sont des conditionnels qui expriment que la situation de prise de risque décrite par l'antécédent est un moyen de parvenir à la finalité négative décrite par la conséquente, comme en (7-a) ou en (6). Notez que la situation de prise de risque peut être constituée par le fait que l'agent ne prend pas une mesure préventive, dans le cas où le conditionnel se présente sous la forme '*Si  $\alpha$  ne fait pas  $q$ ,  $X$  craint que  $p$* ', comme en (7-a). La situation de prise de risque peut également se présenter sous la forme d'un évènement dangereux, dans le cas où le conditionnel se présente sous la forme '*Si  $\alpha$  fait  $q$ ,  $X$  craint que  $p$* ', comme en (6).

- (7) a. Si tu n'aides pas ta soeur à traverser la route, je crains qu'elle n'ait un accident.  
 b. Si tu mets ta main sur le feu, je crains que tu ne te brûles.

Les conditionnels prophylactiques servent indirectement une fonction illocutoire incitative ou dissuasive (voir aussi Fillenbaum (1986)). En (7-a), un mécanisme inférentiel permet au récepteur de tirer l'inférence préventive que l'agent doit entreprendre l'action préventive  $q$  décrite par la clause antécédente (aider sa soeur à traverser la route). En cela, (7-a) assume une fonction incitative. En (7-b), un mécanisme inférentiel permet au récepteur de tirer l'inférence préventive que l'agent ne doit pas entreprendre l'action dangereuse  $q$  décrite par la clause antécédente (mettre sa main sur le feu). En cela, (7-b) assume une fonction dissuasive. C'est en ce sens que l'assertion de l'emploi précautionnel de *craindre* est étroitement liée au soulèvement de la question 'Qu'est-ce que  $\alpha$  doit faire?', et à la sous-question 'Est-ce que  $\alpha$  doit faire  $q$ ?'.  
 (8) **Restriction contextuelle de l'emploi de *craindre*<sub>précautionnel</sub> :**  
 Une phrase de la forme *X craint<sub>précautionnel</sub> que  $\phi$ <sub>SBJV</sub>*, où  $\phi$ <sub>sbjv</sub> est au subjonctif et  $\llbracket \phi \rrbracket = p$ , présuppose que la question décisionnelle 'Est-ce que  $\alpha$  doit faire  $q$ ?' est soulevable dans le contexte et que  $p$  est une conséquence de  $q$ .

L'emploi précautionnel de *craindre* présuppose ainsi que la préjacente  $p$  est la conséquence indésirable d'une décision potentielle de  $\alpha$ . C'est un emploi qui commet le locuteur à une préférence effective négative, paramétrisée à un agent  $\alpha$  (e.g., le destinataire), envers la possibilité que  $p$ . On propose que la fonction pragmatique de cet emploi de *craindre* consiste à ajouter  $\neg p$  à la To-Do-List de  $\alpha$ .

- (9) **Fonction pragmatique de *craindre*<sub>précautionnel</sub> :**  
 La fonction de *X craint<sub>précautionnel</sub> que  $\phi$*  dans un contexte du type  $\langle \text{CG}, \text{Q}, \text{TDL}_\alpha \rangle$

est telle que :  $C + X \text{ craint}_{\text{précautionnel}} \text{ que } \phi = \langle \text{CG}', \text{Q}, \text{TDL}'_{\alpha} \rangle$ ,

- a. où  $\text{TDL}'_{\alpha}$  résulte de  $\text{TDL}_{\alpha} \cup \{ \llbracket \neg \phi \rrbracket \}$ ;
- b. où  $\text{CG}'$  résulte de l'addition à  $\text{CG}$  de la proposition 'X a une préférence effective pour que  $\alpha$  évite que  $\phi$ '.

### 5.2.1.3 Tests sémantiques

Quels tests montrent de façon décisive que l'assignation d'une QUD à un certain emploi de *craindre* dans un exemple historique attesté est correcte ? La notion de performativité est étroitement liée à celle, pour un énoncé, de n'être ni vrai ni faux (voir Austin). Pourquoi ? Parce que l'intention (à la Grice 1957, 1989) ou le but pratique (Yanovitch (2013)) du locuteur d'un énoncé performatif n'est pas de décrire un état de fait, mais – dans le cas des modaux prioritatifs – de se commettre à une certaine préférence, c'est-à-dire de s'engager à agir en conformité avec cette préférence (voir aussi Beysade & Marandin (2009)). Ainsi, un énoncé performatif ne peut pas être contesté en des termes de vrai et de faux. C'est un test connu comme le 'test de la contestabilité', voir Oikonomou (2016). Il ne peut y avoir d'assentiment ou de dissentiment relatif à la vérité de  $p$ , voir (10). Par contre, l'interlocuteur peut contester la sincérité du locuteur d'un énoncé performatif, voir (11).

- (10) a. Rentre à la maison !  
b. (i) #Ce n'est pas vrai. Tu dis seulement ça pour que je t'apprécie.  
(ii) #Tu mens ! Tu dis seulement ça pour que je t'apprécie.
- (11) a. Rentre à la maison !  
b. ✓ Tu ne veux pas vraiment que je partes ! Tu dis seulement ça pour me rendre triste.

L'emploi représentationnel de *craindre* offre la possibilité à l'interlocuteur d'affirmer son accord ou son désaccord, relativement à la vérité de  $p$  (Contrôle 1, (12-a)). Ce n'est pas un emploi qui exprime une dispréférence performative. De plus, l'emploi représentationnel de *craindre* n'offre pas la possibilité à l'interlocuteur de contester la sincérité du locuteur (Contrôle 2, (12-b)).

#### (12) **Emploi représentationnel : $\Rightarrow$ QUD informationnelle**

Je n'ai pas vu mon chien ce matin. Je crains qu'il lui soit arrivé quelque chose

- a. **Contrôle 1 :**
  - (i) ✓ Ce n'est pas vrai. Tu dis seulement ça pour que je t'apprécie.
  - (ii) ✓ Tu mens ! Tu dis seulement ça pour que je t'apprécie.
- b. **Contrôle 2 :**

- (i) #Tu ne crains pas vraiment qu'il lui soit arrivé quelque chose ! Tu adorerais que ton chien meure.

Au contraire, l'emploi précautionnel de *craindre* n'offre pas à l'interlocuteur la possibilité d'affirmer son accord ou son désaccord, relativement à la vérité de *p* (Contrôle 1, (13-a)). C'est un emploi qui exprime une dispréférence performative. De plus, l'emploi précautionnel de *craindre* offre à l'interlocuteur la possibilité de contester la sincérité du locuteur (Contrôle 2, (13-b)).

(13) **Emploi précautionnel : ⇒ QUD décisionnelle**

Si tu ne te dépêches pas, je crains que tu ne rates la séance de cinéma.

a. **Contrôle 1 :**

- (i) #Ce n'est pas vrai. Tu dis seulement ça pour que je t'apprécie.  
(ii) #Tu mens ! Tu dis seulement ça pour que je t'apprécie.

b. **Contrôle 2 :**

- (i) ✓Tu ne crains pas vraiment que je rate la séance ! Tu adorerais y aller sans moi.

## 5.2.2 Développement diachronique

TABLE 5.2 *Craindre* : distribution de la négation explétive de 1100 à 1950

Dates	Nº de mots	que	que . . . ne
1100 – 1330	2813747	6	11
1330 – 1550	10089848	4	21
1550 – 1650	14827775	114	165
1650 – 1750	43635170	25	596
1750 – 1950	74882470	27	1049

### 5.2.2.1 Français médiéval

En français médiéval, le verbe *craindre*, qu'on trouve sous la forme *criembre* provient du Latin *timere* (*timere* > *tremere* > *cremere* > *criembre*), et sélectionne majoritairement des clauses complément avec la négation explétive (parfois, sans le complémenteur *que*). Le verbe *criembre* reçoit alors majoritairement des emplois précautionnels.

De plus, le verbe *criembre* est très nettement orienté futur en français médiéval. L'orientation future est un des signes distinctifs des modaux de priorité. Pour Laka (2012), Laka (2015), les modaux de priorité sont orientés futur car ils requièrent que leur clause complément dénote une situation sur laquelle il est possible d'agir, c'est-

à-dire une situation qui soit métaphysiquement indéterminée (ou objectivement non-véridicale, Giannakidou & Mari (2018b)).

**Emplois précautionnels** Les emplois de *craindre* au sein de conditionnels prophylactiques sont nombreux, voir (14), (16) et (18). Dans ces exemples, la QUD décisionnelle est explicitement identifiable à partir de l'antécédent du conditionnel.

(14) [ANONYME, *Roman de Renart*, 1174]

- a. **Contexte** : Renart hésite à se faire moine pour échapper à la punition de ses crimes.
- b. Je **criem ne** me mesavaigne, se ge faz tant moignes devainne.
- c. 'Je crains qu'il ne m'arrive un malheur, si je fais en sorte de devenir moine.'

(15) [QUD décisionnelle de (14)]

Q<sub>0</sub> : {Qu'est-ce que *Sp* doit faire?}

> Q<sub>0.1</sub> : {Est-ce que *Sp* doit se faire moine?}

>> A<sub>0.1</sub> : [*Sp*] craint qu'il ne [lui] arrive un malheur, si [il] fait en sorte de devenir moine.

En (16), l'assertion de *craindre* avertit le destinataire du danger qui résulterait du choix d'une des options pratiques associées à la question décisionnelle suivante : "*Sp* doit-il s'enfuir?". En l'occurrence, l'emploi de *craindre* en (16) avertit le destinataire d'une conséquence indésirable qui résulterait du choix de l'option de ne pas s'enfuir.

(16) [ANONYME, *La vie de Saint-Alexis*, 1040]

- a. **Contexte** : Alexis retrouve son épouse lors de sa nuit de noces et craint de commettre un péché en consommant le mariage.
- b. "e! Deus!" dist-il, "si forz pechiez m'apresset! s'or ne m'en fui, molt **criem que ne** t'en perde."
- c. "Ah! Dieu!" dit-il, "Si fort le péché me tente! Si je ne m'enfuie pas maintenant, je crains fort que je ne cause ta perte."

(17) [QUD décisionnelle de (16)]

Q<sub>0</sub> : {Qu'est-ce que *Sp* doit faire?}

> Q<sub>0.1</sub> : {Est-ce que *Sp* doit s'enfuir?}

>> A<sub>0.1</sub> : [*Sp*] craint qu'il ne cause [la] perte [de *Add*], si [il] ne s'enfuit pas maintenant.

L'emploi de *craindre* dans le conditionnel prophylactique en (18) soulève la question suivante : "La Vierge doit-elle aider *Sp*?" et exprime qu'une situation où la Vierge

n'intervient pas pour aider le locuteur aura pour conséquence la situation indésirable où le locuteur cède à la tentation du vice.

(18) [ANONYME, *Miracle de l'enfant donné au diable*, 1339]

- a. **Contexte** : Le Seigneur supplie la Vierge de l'aider à résister aux tentations du Diable.
- b. Vierge, priez a vo doulx hoir (...), Car li dyable plain de triche Me tente par nuit et par jour (...) Se vous ne m'aidiez sanz attente, **Je crain que je n'y** [= par le vice] soie atains ; Car je suis seur et certains, Vierge, que il me suit et gaite.

(19) [QUD décisionnelle de (5)]

Q<sub>0</sub> : {Qu'est-ce que *Add* doit faire ?}

> Q<sub>0.1</sub> : {Est-ce que *Add* doit aider *Sp* ?}

>> A<sub>0.1</sub> : [*Sp*] craint qu'[il] ne soit atteint [par le vice], si [*Add*] ne l'aide pas vite.

### 5.2.2.2 Français de la renaissance

A partir de 1550, l'emploi de la négation explétive diminue significativement avec le verbe *craindre*. On observe à cette période que le verbe *craindre* tend à recevoir un emploi représentationnels, lorsqu'il sélectionne des clauses complément sans la négation explétive. De plus, le verbe développe des emplois non-futurs. À cette période, le verbe *craindre* permet une certaine flexibilité au niveau du choix du mode.<sup>2</sup> Il permet la sélection du mode indicatif avec le complémenteur *que* (contrairement aux périodes précédentes et aux périodes suivantes). On trouve 19 occurrences de *craindre* avec un complément au mode indicatif à cette période. De nombreuses théories postulent, notamment pour les langues romanes, que c'est la couche de sens doxastique du verbe qui est responsable de la sélection du mode indicatif (voir entre autres Farkas (1985); Giorgi & Pianesi (1997); Villalta (2008); Anand & Hacquard (2013); Portner & Rubinstein (2012); Giannakidou (1999); Giannakidou & Mari (2018b); Giannakidou & Mari (2021)). Ces théories postulent que l'indicatif est choisi lorsque la préjacent est considérée comme vraie relativement à la base modale doxastique du sujet.

(20) ***Craindre que* + indicatif :**

- a. [DE TURNÈBE, Odet, *Les Contens*, 1584]

---

2. Pour une étude des tendances générales de l'évolution du choix du mode avec les verbes d'attitudes à travers l'histoire du français, voir Becker (2010); Becker (2011). Les travaux de Becker mettent en évidence que, lors de la période du français de la renaissance, les verbes d'attitude manifestent un comportement de sélection du mode grammatical instable, c'est-à-dire permettant une certaine flexibilité.



Je ne me ferois prier de vous les dire [vos qualités], n'estoit que je **crains que** vous m'avez en reputation d'une flateuse.

- b. [BARO, *La Conclusion et la dernière partie d'Astrée*, 1628]  
Je **crains que** le mesme jour qui m'ostera vostre presence, vous osterà de l'ame toute l'amour que vous dittes avoir pour moy.
- c. [PEREISC, Nicolas-Claude, *Lettres à Borilly, Bouchard et Gassendi*, 1637]  
Je **crains qu'**il m'aura trouvé bien esloigné des termes auxquels vous luy aviez parlé de moy, et bien indigne de la bonne opinion que vous luy aviez fait concevoir.

**Emplois représentationnels** Dans les exemples suivants, (21), (23), (25), on observe que l'assertion de *craindre*, lorsque la négation explétive n'apparaît pas dans son complément, exprime généralement une croyance privée, basée sur des évidences internes. Les exemples suivants attestent de l'emploi représentationnel de *craindre*, à savoir d'un emploi du verbe qui soulève une QUD informationnelle. Dans ces exemples, on constate également que le verbe *craindre* sélectionne une clause complément avec une orientation non-future (c'est-à-dire, présente ou passée).

- (21) [BELLEAU, Rémi, *La Reconnue*, 1578]
- a. **Contexte** : l'Avocate évalue les qualités d'une jeune femme à marier.
- b. La fille est douce et gracieuse, elle n'est fiere ny fascheuse, la fille n'est pas un brin sottte. Je **crains qu'**elle [= la fille] soit huguenotte [= protestante]. seulement, car elle est modeste, en parolles chaste et honneste.
- (22) [QUD informationnelle de (21)]  
Q<sub>0</sub> : {Est-ce que la fille est huguenotte ?}  
>> A<sub>0</sub> : [Sp] craint que [la fille] soit hugenotte.
- (23) [GARNIER, Robert, *Bradamante*, 1585]
- a. **Contexte** : Aymon et la locutrice délibèrent pour choisir à qui [= à quel parti] marier la jeune fille Bradamante. Ils se demandent qui aime Bradamante.
- b. Encore, mon ami, faudroit premier entendre Si le party luy plaist, que de rien entreprendre : Car je **crains que** Roger soit en son [= celui de Bradamante] coeur encré.
- (24) [QUD informationnelle de (23)]  
Q<sub>0</sub> : {Qui aime Bradamante ?}  
>> A<sub>0</sub> : [Sp] craint que Roger soit encré en [le] coeur [de] [Bradamante].
- (25) [RABELAIS, François, *Le Tiers Livre*, 1552]

- a. **Contexte** : Panurge confie à frère sa crainte que sa femme le fasse cocu.
- b. Je **crains que**, par quelque longue absence de nostre roy Pantagruel, au quel force est que je face compaignie, voire allast il à tous les diables, ma femme me face coqu.

(26) [QUD informationnelle de (25)]

Q<sub>0</sub> : {La femme de *Sp* va-t-elle le tromper ?}

>> A<sub>0</sub> : [*Sp*] craint que [sa] femme [le]

**Emplois précautionnels** L'emploi précautionnel de *craindre* est généralement associé à l'usage de la négation explétive, en français préclassique. Cet emploi soulève une question décisionnelle. On observe en (27) que l'emploi de *craindre* soulève la question décisionnelle suivante : "*Add* doit-il prendre les choses autant à coeur ?" et indique une conséquence indésirable du choix pratique qui consiste à prendre les choses autant à coeur.

(27) [DE LA TAILLE, Jean, *Saül le furieux*, 1572]

- a. **Contexte** : un valet conseille à son maître de ne pas se laisser tourmenter par le silence de la femme qu'il aime.
- b. Vous prenez tant les matières à coeur que je **crains que n'**en [= de prendre les choses tant à coeur] soyez mallade. Il ne faut ainsi vous tourmenter.

(28) [QUD décisionnelle de (27)]

Q<sub>0</sub> : {Qu'est-ce que *Add* doit faire ?}

> Q<sub>0,1</sub> : {Est-ce que *Add* doit prendre les matières [= les choses] tant à coeur ?}

>> A<sub>0,1</sub> : [*Sp*] craint que [*Add*] ne soit malade [s'il prend tant les choses à coeur].

### 5.2.2.3 Français classique

En français classique, à partir de 1650, la fréquence d'emploi de la négation explétive augmente avec le verbe *craindre*. Le verbe reçoit alors généralement un emploi précautionnel et sélectionne majoritairement des clauses complément avec la négation explétive. Il est notable que le verbe développe un nouveau type d'emploi précautionnel spécialisé, qui dépend étroitement de la sélection de clauses complément avec la négation explétive. On appelle cet emploi 'répréhensif', car il exprime la certitude que la préjacent *p* est vraie (voir aussi Jing-Schmidt & Kapatsinski (2013)) et est pragmatiquement spécialisé dans l'expression du reproche, du regret ou de l'excuse, c'est-à-dire dans l'expression d'une dispréférence pour la préjacent accompagnée de la certitude que *p* est vraie. Selon Jing-Schmidt & Kapatsinski (2013), avec cet emploi, *craindre* exprime un type d'évidentialité qui n'est pas seulement endophorique, mais comporte une

dimension sociale. Notez que cet emploi est de façon privilégiée associé à une orientation non-future de la clause complément.

**Emplois répréhensifs** L'emploi répréhensif de *craindre*, voir les exemples (29), (31), et (33) commet le locuteur à une dispréférence effective pour la préjacent *p* accompagnée de la certitude que *p* est vraie. Cet emploi répond à une question décisionnelle.

(29) [ZOLA, Émile, *La Conquête de Plassans*, 1874]

- a. **Contexte** : L'abbé Faujas est reçu par le domestique du notable qu'il demande à voir en urgence. Le domestique informe l'abbé que le notable n'est pas disponible et qu'il ne sert à rien d'attendre.
- b. Je **crains que** ce [= attendre] **ne** soit inutile [d'attendre]. Monseigneur a plusieurs personnes avec lui. Revenez demain, cela vaudra mieux.

(30) [QUD décisionnelle de (29)]

Q<sub>0</sub> : {Qu'est-ce que *Add* doit faire ?}

> Q<sub>0.1</sub> : {Est-ce que *Add* doit attendre ?}

>> A<sub>0.1</sub> : [*Sp*] craint que ce ne soit inutile [d'attendre].

(31) [BERNANOS, Georges, *Le curé de campagne*, 1936]

- a. **Contexte** : Un curé reproche à un paysan de ne pas prendre soin de sa santé.
- b. Dans l'état où je vous vois, je **crains que** le vin **ne** vous soit plus nuisible qu'utile. L'illusion de la santé n'est pas la santé.

(32) [QUD décisionnelle de (31)]

Q<sub>0</sub> : {Qu'est-ce que *Add* doit faire ?}

> Q<sub>0.1</sub> : {Est-ce que *Add* doit boire du vin ?}

>> A<sub>0.1</sub> : [*Sp*] craint le vin ne soit plus nuisible qu'utile [à *Add*]

Le verbe *craindre* continue de recevoir des emplois précautionnels classiques. C'est notamment le cas dans l'exemple (33). Dans cet exemple, la QUD décisionnelle n'est pas explicitée par le contexte immédiat, mais peut être identifiée comme suivant : "*Add* doit-il se dépêcher?". L'assertion de *craindre* identifie l'une des conséquences indésirables qui résulterait du choix de l'option pratique qui consiste à ne pas se dépêcher. Notez que cette conséquence étant prospective, l'emploi de *craindre* n'est pas factuel.

(33) [BLOY, Léon, *Le désespéré*, 1886]

- a. **Contexte** : Le locuteur est en train de mourir.
- b. Hâte-toi, mon Georges, hâte-toi, je **crains que** tu **n'**arrives trop tard.

(34) [QUD décisionnelle de (33)]

- $Q_0$  : {Qu'est-ce que le *Add* doit faire ?}  
 $> Q_{0.1}$  : {Est-ce que *Add* doit se hâter ?}  
 $>> A_{0.1}$  : [*Sp*] craint que [*Add*] n'arrive trop tard [s'il ne se hâte pas].

**Emplois représentationnels** On voit avec l'exemple (35) comment *craindre* reçoit un emploi représentationnel avec une forme de complémentation sans la négation explétive, comme en (35) et (37). Par exemple, (35) permet au locuteur d'exprimer une croyance privée, une conjecture quand à la vérité de la proposition *p*, en l'absence d'évidences externes, qui soulève une question informationnelle, qu'on identifie comme étant (35) la suivante : "Est-ce que le bain du destinataire lui a fait mal aux jambes ?".

- (35) [DE SÉVIGNÉ, Madame, *Correspondance*, 1696]
- a. **Contexte** : Madame de Sévigné d'inquiète de la santé de sa fille.
  - b. Je voudrais l'être davantage [informée] de votre santé. Je **crains que** ce bain vous ait fait mal aux jambes. Mon dieu, que je vous admire de pouvoir durer avec des douleurs.
- (36) [QUD informationnelle de (35)]
- $Q_0$  : {Est-ce que le bain de *Add* lui a fait mal aux jambes ?}  
 $>> A_0$  : [*Sp*] craint que [le] bain ait fait mal aux jambes [de *Add*].

En (37), on identifie la question informationnelle que soulève l'emploi représentationnel inquisitif de *craindre* comme la suivante : "Est-ce que le fils de la locutrice souffre ?".

- (37) [DE LISLE, Leconte, *Odyssée*, 1868]
- a. **Contexte** : Pénélope s'inquiète pour son fils.
  - b. Voici que mon fils bien-aimé est parti sur une nef creuse, l'insensé ! [...] je **crains qu'**il souffre chez le peuple vers lequel il est allé, ou sur la mer.
- (38) [QUD informationnelle de (37)]
- $Q_0$  : {Est-ce que le fils de *Sp* souffre ?}  
 $>> A_0$  : [*Sp*] craint que son fils souffre.

### 5.2.3 Discussion

Cette section replace la trajectoire de développement de la négation explétive avec *craindre* dans son contexte global. Cette section apporte une vision d'ensemble de l'évolution diachronique de la négation explétive dans le complément d'autres verbes d'attitude avec lesquels son emploi est statistiquement significatif, à certaines périodes de l'histoire du français. Cette section discute également de l'évolution diachronique,

période par période, de la distribution de la négation explétive, dans des contextes où elle a progressivement disparu (verbes *douter* et *défendre*).

### 5.2.3.1 Vision d'ensemble

On présente ici une vision d'ensemble de la distribution de la négation explétive avec trois autres verbes d'attitude : le verbe *empêcher*, *douter* et *défendre*. On distingue, d'une part, l'évolution de la négation explétive avec l'attitude impéditive *empêcher* et, de l'autre, son évolution avec l'attitude prohibitive *défendre* et l'attitude dubitative *douter*. Le verbe *empêcher* (au même titre que le verbe *craindre*) demeure un contexte robuste pour la négation explétive tout au long de l'histoire du français, voir la Table 5.3. Au contraire, si la négation explétive est robuste avec les verbes *douter* et *défendre* en français médiéval (1100-1550), voir les Tables 5.4 et 5.5, dès la période du français de la renaissance (1550-1650), la fréquence d'emploi de la négation explétive dans la clause complément de ces deux verbes diminue significativement, avant de se perdre tout en fait en français classique (1650-1950).

**TABLE 5.3** *Empêcher* : distribution de la négation explétive de 1100 à 1950

Dates	N° de mots	que	que . . . ne
1100 – 1330	2 445 405	1	0
1330 – 1550	9 995 088	3	<b>45</b>
1550 – 1650	14 701 299	24	<b>307</b>
1650 – 1750	21 661 328	77	<b>930</b>
1750 – 1950	74 652 159	377	<b>439</b>

**TABLE 5.4** *Douter* : distribution de la négation explétive de 1100 à 1950

Dates	N° de mots	que	que . . . ne
1100 – 1330	2 813 747	5	<b>11</b>
1330 – 1550	10 089 848	50	<b>154</b>
1550 – 1650	14 827 775	<b>61</b>	44
1650 – 1750	43 635 170	<b>289</b>	8
1750 – 1950	74 882 470	<b>490</b>	2

**TABLE 5.5** *Défendre* : distribution de la négation explétive de 1100 à 1950

Dates	N° de mots	que	que . . . ne
1100 – 1330	2 813 747	0	<b>18</b>
1330 – 1550	10 089 848	1	<b>60</b>
1550 – 1650	14 827 775	<b>12</b>	6
1650 – 1750	43 635 170	<b>68</b>	0
1750 – 1950	74 882 470	<b>103</b>	0

### 5.2.3.2 Français médiéval

En français médiéval, la négation explétive est déclenchée par des attitudes prioritatives négatives : attitudes prohibitives, impéditives et appréhensives.

**Douter** Le verbe *douter* (qui s'orthographe *doubter* en français médiéval) a eu, aux stades les plus avancés de l'histoire du français, un sens éloigné de son sens contemporain, un sens synonyme de celui de *craindre* (voir aussi Picoche (1977)). Tout comme *craindre*, le verbe *doubter* sélectionne robustement des clauses complément avec la négation explétive en français médiéval.

**QUDs décisionnelles** En français médiéval, l'emploi de *doubter* est prioritatif, dans la mesure où son sens est celui d'une attitude appréhensive. Le verbe *doubter* est par exemple employé dans des conditionnels prophylactiques, voir (39). En (39), l'emploi de *doubter* apparaît dans un conditionnel prophylactique qui soulève la question décisionnelle suivante : "Le destinataire doit-il sortir de sa torpeur?". L'assertion de *doubter* présente au destinataire la conséquence indésirable qui résulterait du choix pratique de ne pas sortir de sa torpeur.

(39) [DES URSINS, Juvénal, *Loquar in tribulacione*, 1440]

- a. **Contexte** : Juvenal des Ursins, évêque de Beauvais, exhorte le roi à sortir de sa torpeur.
- b. Et en verité croyés que se ainsi le faictes, Dieu vous aidera et illuminera ; et se nele faictes, je **doubte que** voz besongnes **ne** aillent tres mal.
- c. 'Et en vérité, croyez que si vous le faites, Dieu vous aidera et vous illuminara ; et si vous ne le faites pas, je crains que vos affaires n'aillent très mal.'

(40) [QUD décisionnelle de (39)]

Q<sub>0</sub> : {Qu'est-ce que *Add* doit faire ?}

> Q<sub>0,1</sub> : {Est-ce que *Add* doit rester dans sa torpeur ?}

>> A<sub>0,1</sub> : [*Sp*] doute [= **craint**] que les affaires [de *Add*] n'aillent très mal, si [*Add* ne sort pas de sa torpeur].

Le verbe *doubter* est principalement employé au sein de constructions que Vuilletmet (2018) et Anderbois & Dabkowski (2020) désignent comme constructions 'précautionnelles'. Dans ces structures biclausales, la première clause présente une situation préemptive, qui exprime la précaution prise pour éviter ou se préparer à l'éventualité décrite par la clause appréhensive, qui décrit une potentielle situation indésirable (e.g., *x* fait *Y* / ne fait pas *Y*, de peur que *p*). Dans ces emplois, l'emploi de *doubter* soulève

une question décisionnelle. La première clause identifie le choix pratique choisi par l'agent pour éviter une situation indésirable décrite par la clause qu'introduit le verbe *doubter*, voir (41), et (43).

(41) [ANONYME, *Registre criminel du Châtelet*, 1389]

- a. **Contexte** : Une aubergiste s'aperçoit que son hôte Jehannin lui a dérobé de l'argent.
- b. Quant elle vit icellui Jehannin, prisonnier, descendre de sa chambre, elle n'osa mot dire, **pour doute** qu'elle ot **qu'il ne** la ferist [= frappe] d'une dague qu'il avoit pendue à sa poitrine.

(42) [QUD décisionnelle de (41)]

Q<sub>0</sub> : {Qu'est-ce que α doit faire ?}

> Q<sub>0.1</sub> : {Est-ce que α doit dire quelque chose à Jehannin ?}

>> A<sub>0.1</sub> : [α] n'osa rien dire, pour doute doute [= **de peur**] que [Jehannin] ne la frappe d'une dague.

(43) [ANONYME, *Registre criminel du Châtelet*, 1389]

- a. **Contexte** : Après qu'on lui ait ramené son cheval, qui lui a été dérobé dans les bois, la victime s'aperçoit que sa bourse, qui était sur le cheval, n'y est plus.
- b. Il n'osa retourner pour les querir, **pour doute que** il **ne** se feust encontré des larrons.

(44) [QUD décisionnelle de (43)]

Q<sub>0</sub> : {Qu'est-ce que α doit faire ?}

> Q<sub>0.1</sub> : {Est-ce que α doit retourner dans les bois ?}

>> A<sub>0.1</sub> : [α] osa pas retourner [dans les bois], pour doute [= **de peur**] qu'il ne s'y rencontre des larrons [= voleurs].

**Défendre** En français médiéval, le verbe d'attitude prohibitive *défendre* sélectionne des clauses complément finies, dans lesquelles apparaît systématiquement la négation explétive.

**QUDs décisionnelles** *Défendre* est une attitude prioritative et soulève une question décisionnelle, dans la mesure où son emploi sert à interdire au destinataire (ou à un tiers) de choisir une certaine option pratique. Par exemple, en (45), l'emploi de *défendre* soulève la question décisionnelle "Le portier peut-il dire comment l'enfant recueilli a été trouvé?" et sert à interdire au portier de choisir l'option pratique qui consiste à dire comment l'enfant a été trouvé.

- (45) [DE FRANCE, Marie, *Lais*, 1180]
- a. **Contexte** : Une abbesse accepte de recueillir un nourrisson abandonné sur un arbre qu'un portier vient de lui apporter.
  - b. Cele l'ad forment esgardé e dit que nurir le fera e pur sa niece la tendra. Al portier ad bien **defendu qu'il ne** die cument il fu.
  - c. 'Après l'avoir bien examiné, elle dit qu'elle se chargera de le nourrir et qu'elle l'élèvera comme sa nièce. L'abbesse défend que le portier fasse connaître la manière dont l'enfant fut abandonné.'
- (46) [QUD décisionnelle de (45)]
- Q<sub>0</sub> : {Qu'est-ce que le portier doit faire ?}
- > Q<sub>0.1</sub> : {Est-ce que le portier peut divulguer la manière dont l'enfant fut abandonné ?}
- >> A<sub>0.1</sub> : [L'abbesse] défend que [le portier] ne [le] dise.
- (47) [DE BORON, Robert, *La suite du Roman de Merlin*, 1235]
- a. **Contexte** : Un chevalier trouve inscrit sur une croix devant un château :
  - b. "Os tu, chevaliers errans qui vas querant aventures, je te **deffenc que tu n'ailles** de chi pres dou chastiel."
  - c. Hé toi, chevalier errant qui va cherchant l'aventure, je te défends que tu n'ailles si près du château.
- (48) [QUD décisionnelle de (47)]
- Q<sub>0</sub> : {Qu'est-ce que *Add* doit faire ?}
- > Q<sub>0.1</sub> : {Est-ce que *Add* doit aller si près du château ?}
- >> A<sub>0.1</sub> : [*Sp*] défends que [*Add*] n'aille si près du château.

### 5.2.3.3 Français de la renaissance

À partir de la période du français de la renaissance, la négation explétive est déclenchée par des attitudes dont le sens modal se situe à la croisée des chemins entre modalité prioritative et modalité épistémique, tels que les attitudes appréhensives (e.g., *douter*, *craindre*), mais aussi avec des attitudes dont le sens est exclusivement prioritatif (e.g., *défendre*). Dans la mesure où sa distribution est associée à l'emploi prioritatif de ces attitudes, l'hypothèse que ce soit la négation explétive qui maintienne le sens modal prioritatif de ces attitudes n'est pas à exclure.

**Douter** Pour le verbe *douter*, la période du français de la renaissance est une période de polysémie : le sens appréhensif de *douter* coexiste avec des sens nouveaux. Le verbe développe un sens épistémique. Quand il sélectionne des clauses complément sans la négation explétive, le verbe développe – de façon transitoire – un sens proche de celui



d'un verbe comme *suspecter*, mais développe également son sens dubitatif contemporain (cf. Anand & Hacquard (2013)). Le sens ancien, appréhensif, du verbe est associé à la sélection de clauses complément avec la négation explétive. On observe qu'à partir de 1550, l'emploi de la négation explétive avec le verbe *douter* diminue significativement, par comparaison avec l'époque du français médiéval.

**QUDs informationnelles** *Douter* développe un sens épistémique, exprimant un état d'incertitude accompagné de la croyance que la préjacent est probable et n'impliquant pas l'indésirabilité de la préjacent, voir (49). Ce sens - transitoire dans l'évolution diachronique du verbe - soulève une question informationnelle. Cet emploi épistémique de *douter* sélectionne préférentiellement une clause complément introduite par *que* seul.

(49) [DE NAVARRE, Marguerite, *L'Heptaméron*, 1560]

- a. **Contexte** : Deux jeunes mariés se font réveiller pendant la nuit.
- b. Mais, au plus fort de leur sommeil, ouvrent ouvrir leur porte par dehors, et, en tirant le rideau, regarda le dict seigneur, qui ce pouvoit estre, **doubtant que** ce fut quelqu'un de ses amys, qui le voulsist surprendre.

(50) [QUD informationnelle de (49)]

Q<sub>0</sub> : {Qui a réveillé les deux jeunes mariés ?}

>> A<sub>0</sub> : [Le marié] doute [= **suspecte**] que ce fut quelqu'un de ses amis.

Le verbe développe également son sens dubitatif contemporain, par lequel il exprime un état d'incertitude, accompagné de la croyance que la préjacent est improbable et, là encore, n'impliquant pas l'indésirabilité de la préjacent, voir (51), (53). Employé comme verbe dubitatif, *douter* ne sélectionne que des clauses complément sans la négation explétive.

(51) [DU RYER, Pierre, *Lucrece*, 1638]

- a. **Contexte** : Un tiers s'étonne de ce que mari de Lucrece parle avec passion de sa femme comme s'il n'était pas son mari, mais son amant.
- b. Tout marié qu'il est il nous parle en Amant, à l'entendre parler des beautez de Lucrece, On **doute qu'**elle soit sa femme.

(52) [QUD informationnelle de (51)]

Q<sub>0</sub> : {Est-ce que Lucrece est la femme de son mari ?}

>> A<sub>0</sub> : On doute que [Lucrece] soit sa femme.

(53) [DE VIAU, Théophile, *Les amours tragiques de Pyrame et Thisbé*, 1623]

- a. **Contexte** : Pyrame apprend que Thisbé l'aime.

- b. Que ton affection aujourd’huy me transporte, je ne la croyois pas estre du tout si forte, je **doutois que** l’on pût aimer si constamment, et que tant d’amitié fut pour moy seulement.

(54) [QUD informationnelle de (53)]

Q<sub>0</sub> : {Est-ce qu’il est possible d’aimer avec constance ?}

>> A<sub>0</sub> : [*Sp*] doutais que l’on pût aimer si constamment.

**QUDs décisionnelles** Avec la négation explétive dans sa clause complément, *douter* continue à être interprété comme un verbe appréhensif, ayant un sens téléologique négatif, car employé dans des structures appréhensives biclausales, comme des conditionnels prophylactiques, comme en (55), ou des structures précautionnelles, comme en (57).

(55) [DE LA TAILLE, Jean, *Le Négromant*, 1573]

a. **Contexte** : Thémole demande à Cinthien, l’amant de Lavinie, d’aller rassurer Lavinie)

b. Si vous ne courez viste à consoler Lavinie, **je doute que ne** la trouviez morte.

(56) [QUD décisionnelle de (55)]

Q<sub>0</sub> : {Qu’est-ce que *Add* doit faire ?}

> Q<sub>0.1</sub> : {Est-ce que *Add* doit courir consoler Lavinie ?}

>> A<sub>0.1</sub> : [*Sp*] doute [= **crain**t] que [*Add*] ne trouve [Lavinie] morte si [il] ne court pas vite la consoler.

(57) [Anonyme, *L’agriculture et maison rustique*, 1564]

Et en la semant [= la laitue] la faut arrouser **pour doute que** la chaleur du fiens [= fumier] **ne** jette la semence hors.

(58) [QUD décisionnelle de (57)]

Q<sub>0</sub> : {Qu’est-ce que  $\alpha$  doit faire ?}

> Q<sub>0.1</sub> : {Est-ce que  $\alpha$  doit arroser la laitue en la semant ?}

>> A<sub>0.1</sub> : [ $\alpha$ ] doit arroser la laitue en la semant pour doute [= **de peur**] que la chaleur du fumier ne jette la semence hors.

#### 5.2.3.4 Français classique

En français classique, la négation explétive est exclusivement associée à des attitudes dont le sens est à la croisée des chemins entre sens épistémique et sens prioritatif. Elle disparaît de la clause complément de *douter*, dont le sens est devenu exclusivement épistémique, ainsi que de la clause complément de *dépendre*, dont le sens est prioritatif.

**Douter** Dès le milieu du 17<sup>ème</sup> siècle, le verbe *douter* ne relève plus de la modalité appréhensive, mais de la modalité épistémique : c'est un verbe d'attitude dubitative. Le verbe perd la capacité de sélectionner des clauses complément avec la négation explétive.

**QUDs informationnelles** Lorsque le verbe *douter* est employé comme un verbe dubitatif, il soulève une question implicite informationnelle.

(59) [MONTESQUIEU, Charles, *Correspondance*, 1749]

- a. **Contexte** : Au sujet de la construction d'une Académie.
- b. Je vois que notre académie se change en société de francs-maçons, excepté qu'on n'y boit ni qu'on ni chante : mais on y bâtit, et M. de Tourny qui est notre roi Hiram nous fournira les ouvriers ; mais je **doute qu'**il [= le roi Hiram] nous fournisse les cèdres.

(60) [QUD informationnelle de (59)]

Q<sub>0</sub> : {Est-ce que le roi Hiram fournira à *Sp* les cèdres ?}

>> A<sub>0</sub> : *Sp* doute que le roi Hiram [leur] fournisse les cèdres.

(61) [DE GENLIS, Félicité, *Adèle et Théodore, ou Lettres sur l'éducation*, 1782]

- a. **Contexte** : Madame d'Ostalis donne son avis sur Madame de Limours.
- b. Je crois qu'elle a très peu d'esprit, et ce qui est pis que tout cela, je **doute qu'**elle ait un bon coeur.

(62) [QUD informationnelle de (20)]

Q<sub>0</sub> : {Est-ce qu'elle a un bon coeur ?}

>> A<sub>0</sub> : *Sp* doute qu'elle ait un bon coeur.

(63) [DE RABUTIN, Roger, *Les Lettres de Messire Roger de Rabutin*, 1686]

- a. **Contexte** : Le Comte De Bussy à son ami le Duc De Saint-Aignan.
- b. Je **doute que** j'aille à Paris cet hiver. Je n'ai point de raison pressante d'en demander au roi la permission, et pour rien du monde je n'irois sans cela.

(64) [QUD informationnelle de (63)]

Q<sub>0</sub> : {Est-ce que *Sp* ira à Paris cet hiver ?}

>> A<sub>0</sub> : *Sp* doute qu'il ira à Paris cet hiver.

**Défendre** A partir du français de la renaissance, et tout au long de la période du français classique, la négation explétive se perd avec le verbe *défendre*, qui devient bientôt obsolète.<sup>3</sup> Le verbe *défendre* reçoit un emploi prioritatif, ce qu'on illustre de l'exemple

3. Notez que le verbe *défendre* devient obsolète et que la négation explétive n'apparaît que très marginalement dans le complément d'un verbe prohibitif comme *interdire*.

(65).

**QUDs décisionnelles** En tant que verbe prohibitif, *défendre* soulève une QUD décisionnelle

(65) [DAUDET, Alphonse, *Le Frère aîné : drame en un acte*, 1868]  
Le croirais-tu ? **j'avais défendu qu'**on prononçât ton nom devant moi.

(66) [QUD décisionnelle de (65)]  
Q<sub>0</sub> : {Qu'est-ce que  $\alpha$  doit faire ?}  
> Q<sub>0.1</sub> : {Est-ce que  $\alpha$  doit prononcer le nom de *Add* ?}  
>> A<sub>0.1</sub> : *Sp* avait défendu qu'on prononce le nom de *Add*.

### 5.3 Conclusion

Dans ce chapitre, on a vu (i) qu'en français médiéval (1100-1550), la négation explétive s'inscrit dans une continuité par rapport à la négation prohibitive du latin, qu'elle *fossilise*. Aussi, les verbes qui enchâssent des clauses complément où apparaît la négation explétive sont en continuité avec les verbes d'attitude prioritative négative du latin (verbes prohibitifs, impéditifs et appréhensifs). On a montré que les verbes appréhensifs (*craindre* et *douter*, dont le sens médiéval est éloigné du sens dubitatif contemporain) sont construits comme des attitudes prioritatives, dans la mesure où leur emploi soulève une QUD décisionnelle. On a vu (ii) que le français de la renaissance (1550-1650) est un moment charnière où les verbes appréhensifs développent une certaine ambiguïté lexicale. A cette période, les verbes appréhensifs peuvent recevoir à la fois des emplois prioritatifs (fortement associés à la sélection de clauses complément avec la négation explétive) et des emplois épistémiques (fortement associés à la sélection de clauses complément sans la négation explétive). On propose que le sens des attitudes appréhensives se reconstruit sur le modèle des attitudes émotives-doxastiques (d'après le label d'Anand & Hacquard (2013)). Enfin, on a vu (iii), qu'en Français classique (1650-1950), le verbe *craindre* maintient une ambiguïté entre interprétation prioritative d'une part et épistémique de l'autre et développe un nouvel emploi prioritatif de type répréhensif (compatible avec une orientation passée). Le sens modal du verbe *douter* s'est quant à lui reconstruit sur le modèle d'un verbe d'attitude dubitatif, exprimant l'incrédulité épistémique. Le verbe *douter* n'a alors plus la capacité de sélectionner de clauses complément avec la négation explétive. Le verbe *défendre* cesse également de sélectionner des clauses compléments avec la négation explétive.

## Chapitre 6

### Connecteurs adverbiaux adversatifs

#### 6.1 Introduction

Ce chapitre décrit l'évolution diachronique de la distribution de la négation explétive avec les connecteurs adverbiaux adversatifs. On observe une renaissance de la négation explétive dans ce nouveau contexte syntaxique à partir de la seconde moitié du 17<sup>ème</sup> siècle, principalement avec le connecteur *à moins que*. La négation explétive est-elle un phénomène unifié, dans le contexte des attitudes et des connecteurs adverbiaux ? En d'autres termes, est-ce en raison d'un processus de généralisation que la négation explétive devient productive dans la clause adverbiale de certains connecteurs ? La généralisation est l'une des étapes du processus de grammaticalisation par lequel l'emploi d'un certain élément linguistique se répand, du contexte syntaxique dans lequel il était précédemment employé avec son sens grammatical original, à de nouveaux contextes (voir Hopper & Traugott (1993)) dont le sens est similaire, sinon proche. Enfin, si la négation explétive devient productive avec les connecteurs adverbiaux en raison d'un principe de généralisation, alors dans quelle mesure les contextes auxquels s'étend son emploi ont-ils un sens modal similaire ou proche de celui de ses contextes d'apparition antérieurs (i.e., les attitudes appréhensives) ? Ce chapitre propose que le connecteur *avant que* acquiert dès 1750, par un processus de sémanticisation d'inférences invitées, une composante de sens modale appréhensive à laquelle est sensible la négation explétive. Ce processus concerne également la sémanticisation d'inférences frustratives, que lexicalisent aussi le connecteur *à moins que*, et auxquelles est sensible la négation explétive.

#### 6.2 Vision d'ensemble

Le connecteur *à moins que* est un sélecteur robuste de la négation explétive dès sa création en 1650. En effet, la proportion de la fréquence d'emploi du connecteur *à moins que* avec la négation explétive dans sa clause adverbiale est beaucoup plus importante que la proportion de sa fréquence d'emploi sans la négation explétive, qui n'est

**TABLE 6.1** *À moins que* : distribution de la négation explétive de 1100 à 1950

Dates	N <sup>o</sup> de mots	que	que . . . ne
1100 – 1330	2 813 747	0	0
1330 – 1550	10 089 848	1	0
1550 – 1650	14 827 775	2	3
1650 – 1750	43 635 170	55 (8, 5%)	<b>591 (91, 5%)</b>
1750 – 1950	74 882 470	129 (8, 7%)	<b>1343 (91, 3%)</b>

**TABLE 6.2** *Avant que* : distribution de la négation explétive de 1100 à 1950

Dates	N <sup>o</sup> de mots	que	que . . . ne
1100 – 1330	2 813 747	38	1
1330 – 1550	10 089 848	812	6
1550 – 1650	14 827 775	881	2
1650 – 1750	43 635 170	1549 (97, 1%)	46 (2, 9%)
1750 – 1950	74 882 470	2871 (75, 7%)	<b>918 (24, 3%)</b>

que marginale, de 1650 à 1950. Au contraire, les connecteur *avant que* et *sans que* ne sont pas des sélecteurs robustes de la négation explétive. La proportion de la fréquence d’emploi de la négation explétive dans la clause adverbiale de ces connecteur est beaucoup moins importante que celle de la fréquence d’emploi d’une clause sans la négation explétive, de 1650 à 1950. De plus, la fréquence d’usage de la négation explétive dans la clause adverbiale de *avant que* augmente significativement dès 1850, passant de 2,9% pour la période du français classique à 24,3% pour la période du français moderne. La proportion de la fréquence d’usage de la négation explétive dans la clause adverbiale du connecteur *sans que* reste, quant à elle, stable et n’augmente pas d’une façon aussi marquée.

### 6.3 *Avant que*

Le connecteur *avant que* exprime une relation interclausale prospective. Ce connecteur provient du latin *ab*, préposition qui signifie l’origine, et *ante*, préposition temporelle qui signifie l’antériorité (voir Fagard & de Mulder (2010)). Dans une structure telle que [*q* [*avant que p*]], le connecteur *avant que* exprime l’antécédence de la clause prin-

**TABLE 6.3** *Sans que* : distribution de la négation explétive de 1100 à 1950

Dates	N <sup>o</sup> de mots	que	que . . . ne
1100 – 1330	2 813 747	3	1
1330 – 1550	10 089 848	197	3
1550 – 1650	14 827 775	1522 (99%)	36 (1%)
1650 – 1750	43 635 170	2572 (98, 3%)	45 (1, 7%)
1750 – 1950	74 882 470	7 166 (97, 5%)	183 (2, 5%)

cipale *q*, par rapport à la clause adverbiale temporelle prospective *p* sur laquelle il opère. En cela, le connecteur *avant que* exprime que la clause temporelle *p* n'est pas valide au temps de référence de *q*. Cette idée se trouve notamment chez Krifka (2010) (mais voir aussi Anscombe (1964)), qui défend que *bevor* (l'équivalent allemand de *avant que*) affirme que l'évènement dénoté par *p* n'est pas le cas avant ou pendant le temps *t* où *q* est vraie.<sup>1</sup> On retrouve également chez Thompson et al. (2007) l'idée selon laquelle la relation temporelle prospective qu'entretient la clause adverbiale introduite par *avant que* par rapport à la clause principale implique que l'évènement dénoté par la clause temporelle n'est pas instancié au temps de référence de la clause principale.

- (1) Les clauses introduites par *avant que* sont différentes de celles introduites par *quand* ou *après* en cela que c'est toujours le cas que l'évènement décrit par la clause introduite par *avant que* n'a pas encore eu lieu au temps de l'évènement décrit par la clause principale. C'est donc en ce sens-là que les clauses introduites par *avant que* sont conceptuellement négatives du point de vue de l'évènement de la clause principale.  
(Thompson et al. 2007, 247)<sup>2</sup>

En d'autres termes, la clause introduite par *avant que* a la propriété d'être nonvéridicale (voir Giannakidou (1998)), depuis la perspective de la clause principale.

### 6.3.1 Typologie des emplois de *avant que*

Cette section montre que le connecteur *avant que* peut recevoir à travers l'histoire du français trois emplois distincts : (i) un emploi consécutif, illustré en (2-a), (ii) un emploi appréhensif, illustré en (2-b) et (iii) un emploi frustratif, illustré en (2-c).

- (2) a. Jules regardait la télé avant qu'il parte se coucher.  
b. Jim doit attraper le vase grec avant qu'il **ne** tombe.  
c. Jeanne n'aura pas d'argent de poche avant qu'elle **n'**ait tondu la pelouse.

L'**emploi consécutif** de *avant que* exprime une relation de consécution entre deux évènements du monde réel. Il exprime que deux évènements se succèdent dans le temps. Par exemple, (2-a) exprime que d'abord Jules a regardé la télé et qu'ensuite il est allé se coucher. Ces deux évènements se suivent l'un l'autre. L'**emploi appréhensif** du connecteur, voir (2-b), il exprime une relation de finalité négative entre la clause principale et la clause adverbiale. La clause principale décrit une situation précautionnelle visant à

1. "The sentence [A *bevor* B] states that B was not the case before a time *t* at which A is true."

2. En anglais dans le texte : "'Before' clauses are different from 'when' and 'after' clauses in that it is always the case that the event named in the 'before' clause has not yet happened by the time of the event named in the main clause. Thus there is a sense in which 'before' clauses are conceptually negative from the point of view of the event in the main clause."

éviter l'état de choses probable et indésirable décrit dans la clause adverbiale (Jim doit attraper le vase grec *pour qu'il ne tombe pas*). L'**emploi frustratif** du connecteur, voir (2-c), exprime une relation de condition frustrée entre la clause principale et la clause adverbiale. La clause principale décrit une situation coercitive que l'agent causateur oppose à l'inclination de l'agent de la clause adverbiale à ne pas réaliser l'action qu'elle décrit (Jeanne n'aura pas d'argent de poche *si/tant qu'elle n'a pas tondu la pelouse*). La réalisation de la situation décrite par la clause adverbiale doit mettre un terme à la situation coercitive décrite par la clause principale (ce qu'on note  $p \Rightarrow \neg q$ ). Par exemple, en (2-c), si Jeanne tond la pelouse, elle aura de l'argent de poche.

En adoptant une stratégie de pragmatique dynamique, on propose que : (i) l'emploi de consécutif de *avant que* soulève une question informationnelle, relative à la localisation dans le temps de l'évènement décrit par la clause principale, impactant ainsi le Common Ground ; (ii) l'emploi appréhensif soulève une question décisionnelle, relative à ce que l'agent responsable de l'action décrite par la clause principale doit faire (i.e., entreprendre ou non l'action préventive qu'elle décrit) et impacte sa To-Do-List, en y ajoutant la finalité négative que  $\neg p$ ; (iii) l'emploi frustratif de *avant que* soulève une question décisionnelle, relative à ce que l'agent responsable de l'action coercitive doit faire (i.e., entreprendre ou non l'action coercitive) et impacte la To-Do-List de l'agent responsable de l'action décrite par la clause adverbiale, en y ajoutant la finalité que  $p$ .

**TABLE 6.4** *Avant que* : typologie des emplois

<b>Emploi consécutif</b>	QUD informationnelle	Ajoute la proposition que [ $q$ [ <i>avant que p</i> ]] au Common Ground
<b>Emploi appréhensif</b>	QUD décisionnelle	Ajoute $\neg p$ à la To-do-List
<b>Emploi frustratif</b>	QUD décisionnelle	Ajoute $p$ à la To-do-List

### 6.3.1.1 Emploi consécutif

L'emploi consécutif, voir (3), a un sens strictement temporel.

(3) Jules regardait la télé avant qu'il parte se coucher.

L'emploi consécutif de *avant que* est factuel. En d'autres termes, la clause introduite par *avant que* est interprétée d'un point de vue rétrospectif (Giannakidou & Zwarts (1999) ; Giannakidou (2014)), car elle fait référence à un fait passé ou présent. Il est préférable de donner des exemples d'utilisation consécutive de *avant que* lorsque la clause principale est au passé, car l'interprétation de la clause adverbiale dépendante *avant que* se



fait depuis un point de vue rétrospectif. Par exemple, (3) est factuel, car la clause introduite par *avant que* implique que Jules s'est couché dans le monde actuel. L'exemple (4) l'est aussi, car la clause *avant que* implique que le locuteur a effectivement commencé à travailler.

- (4) [Quignard, Pascal, *Le salon de Wurtemberg*, 1986]  
Ce matin (...) je mangeais de fort bon appétit un plat de pâtes (...) avant que je me mette au travail.

Par conséquent, l'emploi consécutif exprime que l'évènement décrit par la clause introduite par *avant que* succède dans le temps à l'évènement décrit par la clause principale, c'est-à-dire qu'il a eu lieu ultérieurement. Dans l'exemple (3), la clause principale et la clause adverbiale introduite par *avant que* dénotent des évènements qui se suivent dans le temps : d'abord, Jules regarde la télévision et ensuite il va se coucher. En (4), le locuteur mange d'abord un plat de pâtes et commence ensuite à travailler.

Pour résumer, l'emploi consécutif de *avant que* dénote une relation de consécution entre la clause principale et la clause dépendante, véhiculant que, d'abord  $q$  et non- $p$ , et ensuite  $p$ . L'emploi consécutif a pour fonction première de localiser temporellement l'évènement dénoté par la clause principale, par rapport à un évènement qui lui est postérieur, c'est à dire qui n'est pas instancié simultanément. On propose que l'emploi consécutif de *avant que* soulève la question informationnelle suivante : "Quand  $q$  a-t-il eu lieu?". La fonction pragmatique de l'assertion d'une phrase qui contient un emploi consécutif de *avant que* consiste seulement à ajouter au Common Ground une relation d'antécédence entre la situation dénotée par  $q$  et celle dénotée par  $p$ .

### 6.3.1.2 Emploi appréhensif

Avec l'emploi appréhensif de *avant que*, illustré par l'exemple (5), l'usage de la négation explétive est statistiquement fréquent.

- (5) Jim doit attraper le vase grec avant qu'il (**ne**) tombe.

Deux caractéristiques principales de l'emploi appréhensif de *avant que* peuvent être distinguées. Premièrement, l'emploi appréhensif de *avant que* est non-factuel, car la clause dépendante est interprétée d'un point de vue prospectif (voir Giannakidou & Zwarts (1999) et Giannakidou (2014)), puisqu'elle décrit un évènement qui devrait se produire mais qui ne s'est pas encore produit au temps de référence de la clause principale (qui coïncide généralement avec le moment de l'énonciation). Avec cet emploi, le locuteur ne sait pas si l'évènement décrit par la clause adverbiale introduite par *avant que* aura lieu. L'exemple (5) illustre une telle lecture non-factuelle : il exprime que – puisque le vase n'est pas tombé au temps de référence de la clause principale (c'est-à-

dire au moment où Jim doit attraper le vase) – le vase peut tomber ou ne pas tomber dans le cours futur des événements (selon que Jim parvient ou non à l’attraper). En fait,  $p$  et  $\neg p$  restent des possibilités ouvertes.

Deuxièmement, l’emploi appréhensif de *avant que* exprime une inférence de finalité négative. Le sens appréhensif est généralement véhiculé par des constructions biclauses (comme en ont discuté Lichtenberk (1995); Angelo & Schultze-Berndt (2016); Vuillermet (2018); Kuteva et al. 2019; Anderbois & Dabkowski (2020)). Les inférences de finalité négative apparaissent typiquement dans des structures qui "relient une clause encodant une situation causant l’appréhension à une clause précédente encodant une situation [préventive]" (Lichtenberk 1995, 295).

Avec l’emploi appréhensif de *avant que*, la clause principale est une clause dite précautionnelle : elle décrit une situation préemptive. En général, la clause précautionnelle est construite avec un verbe impératif ou un modal prioritatif (déontique, téléologique ou boulétiq). La clause précautionnelle incite donc le destinataire (ou une tierce personne) à entreprendre une certaine action pratique. Dans l’exemple (5), la clause principale est modalisée avec le modal de priorité *devoir*, qui assigne à l’agent le devoir d’attraper un vase (sur le point de tomber). Regardez également la clause principale de (6), construite avec le modal *devoir*, qui assigne à l’agent le devoir de retourner à son lycée. Regardez encore la clause principale de (7), modalisée avec la locution *faire mieux de*, où le locuteur suggère à son destinataire de lui rendre les clés de la voiture, au lieu de les garder (au risque de conséquences indésirables). Dans tous ces exemples, l’agent qui a le contrôle sur l’action doit entreprendre une certaine action précautionnelle.

- (6) [Manoeuvre, Phillipe, *L’enfant du rock*, 1985]  
Justine devait regagner [son lycée] avant que ses parents **ne** préviennent la police.
- (7) [Koltès, Jean-Marie, *Quai Ouest*, 1985]  
Vous feriez mieux de me donner les clés [de la voiture] tout de suite, avant que je **ne** fasse des histoires.

Pour en revenir à la clause temporelle introduite par l’emploi appréhensif de *avant que*, elle décrit généralement une situation probable et indésirable que l’agent de la clause principale a pour but d’éviter (en entreprenant l’action préventive précédente). Dans l’exemple (5), l’agent attrape le vase dans le but d’éviter qu’il ne tombe sur le sol et ne se brise en morceaux. Dans l’exemple (6), l’agent est dans l’obligation de retourner à son lycée, dans le but d’éviter que ses parents s’inquiètent et appellent la police. Quant à (7), il est conseillé à l’agent de rendre ses clés à son interlocutrice afin d’éviter de la mettre en colère. Pour résumer, avec l’emploi appréhensif de *avant que*, l’évènement décrit par la clause adverbiale introduite par *avant que* n’est pas actualisé

au moment de l'évènement principal et peut rester non actualisé par la suite. En effet, la clause principale décrit une situation de précaution qui est entreprise par l'agent qui a le contrôle dans le but d'éviter que l'évènement (indésirable) subséquent décrit par la clause *avant que* se réalise. On propose que l'emploi appréhensif de *avant que*, comme l'emploi consécutif, a pour fonction discursive principale de localiser temporellement l'évènement dénoté par la clause principale par rapport à un autre évènement. Cela n'est pourtant pas l'unique fonction de cet emploi. L'emploi appréhensif de *avant que* soulève une question décisionnelle, à savoir la question "Qu'est-ce que  $\alpha$  doit faire ?" (où  $\alpha$  coïncide avec l'agent responsable de l'action décrite par la clause précautionnelle. L'emploi appréhensif de *avant que* a pour fonction pragmatique indirecte d'ajouter la finalité négative que  $p$  à la To-Do-List de  $\alpha$  (c'est-à-dire d'y ajouter  $\neg p$ ), comme justifiant le fait d'entreprendre l'action préemptive décrite par la clause principale  $q$ .

### 6.3.1.3 Emploi frustratif

L'emploi frustratif de *avant que* peut être illustré par l'exemple (8). Avec l'emploi frustratif, la négation explétive est statistiquement fréquente.<sup>3</sup>

(8) Jeanne n'aura pas d'argent de poche avant qu'elle (n') ait tondu la pelouse.

Là encore, deux caractéristiques principales. Premièrement, l'emploi frustratif du connecteur *avant que* est non-factuel. La clause introduite par *avant que* est interprétée selon un point de vue prospectif : l'évènement qu'elle introduit n'est pas actualisé au temps de référence de la clause principale et il peut ou non être actualisé dans des alternatives raisonnablement probables. Par exemple, l'exemple (8) implique que Catherine n'a pas trouvé son bracelet de perles au temps de référence de la clause principale et qu'elle peut ou non le trouver plus tard. La possibilité que  $p$  comme celle que  $\neg p$  restent des possibilités ouvertes. Deuxièmement, l'emploi frustratif véhicule une inférence de condition frustrée. Le sens frustratif apparaît quand le connecteur *avant que* relie une clause encodant une situation coercitive à une clause encodant une situation causant de la frustration à l'agent de la clause coercitive. L'emploi frustratif de *avant que* implique typiquement deux agents : l'un qui cause la mesure de coercition (l'agent *causateur*), l'autre responsable de la réalisation de la situation décrite par la clause et qui fait l'objet d'une mesure coercitive. En (8) l'agent causateur demeure implicite (i.e. ; les parents de Jeanne).

Avec l'emploi frustratif, la clause principale décrit une situation 'coercitive'. Selon la nature de l'agent causateur, une situation coercitive peut être définie de diverses fa-

3. Notez que le connecteur *avant que* partage l'emploi frustratif avec le connecteur *jusqu'à ce que* - comme on en discute au Chapitre 10 (e.g. ; Jeanne n'aura pas d'argent de poche jusqu'à ce qu'elle ait tondu la pelouse.)

çons. Lorsque l'agent causateur et l'agent de la clause frustrative sont un seul et même agent, par exemple en (9), la situation coercitive est une mesure prise par l'agent causateur pour contraindre son propre comportement. En (9), cette mesure coercitive consiste en un évènement négatif, qui décrit une 'inaction active', c'est-à-dire une situation dans laquelle l'agent a la 'forte volonté de ne pas faire l'action dénotée' (voir Zaradzki 2020).

- (9) [Le Jumel, Marie-Catherine, *Relation du voyage d'Espagne*, 1691]  
Inès jura par Saint Jacques, patron d'Espagne, qu'elle ne se coucherait point **avant qu'elle ne** les [= ses bracelets de perles] eût retrouvés.

Si l'agent causateur et l'agent de la clause frustrative sont deux agents distincts, la mesure prise par l'agent causateur est contraignante relativement au comportement de l'agent de la clause frustrative. En (10) par exemple, l'agent causateur (la locutrice) s'abstient de partir, car elle refuse de laisser passer l'agent de la clause frustrative là où cette personne se dirige (comme le spécifie le contexte global de cet extrait).

- (10) [Aymé, Marcel, *Nouvelles complètes*, 2002]  
Si, j'exige des excuses. Je ne déboucherai[=partirai] pas avant qu'il **ne** vous ait demandé pardon.

Revenons-en à la clause adverbiale temporelle. Celle-ci déclenche une inférence de condition frustrée dans la mesure où elle décrit un 'but non réalisé' (voir Kroeger (2017); Overall (2017)) de l'agent causateur. Notez que la situation décrite par la clause frustrative doit mettre un terme à la situation décrite par la clause principale.<sup>4</sup> Depuis la perspective de l'agent de la clause frustrative, la situation qu'elle décrit est peu probable et indésirable. Par exemple, en (11), pour l'agent de la clause frustrative (i.e., le père de l'agent causateur), il est peu probable et indésirable de pardonner à sa fille l'erreur qu'elle a faite de crier.

- (11) [Diderot, Denis, *Lettres à Sophie Volland*, 1774]  
Mon cher papa, je me meurs de chagrin de la sotise que j' ai faite de crier. Je n'ose rentrer [= dans votre bureau] **avant que** vous **ne** m'aiez pardonné.

L'emploi frustratif de *avant que* véhicule indirectement un sens performatif incitatif qui peut servir à la communication persuasive. En effet, l'action coercitive entreprise par l'agent causateur vise à contraindre l'agent de la clause frustrative à en réaliser le contenu. On propose que l'emploi frustratif a pour fonction pragmatique indirecte

---

4. C'est en cela que cet emploi de *avant que* présente une parenté avec le connecteur *jusqu'à ce que*. On rappelle que le connecteur *jusqu'à ce que* introduit ce qu'on appelle le 'terminus ad quem', c'est-à-dire la limite temporelle au-delà de laquelle l'évènement de la clause principale ne peut plus avoir lieu : "Roughly, the propositional schema 'q, until p' asserts 'q, as long as not-p', or 'q, as long as some prior situation r held which was brought to an end by p'." (Kortmann 1999, 183).

d'ajouter la finalité que *p* à la To-Do-List de l'agent de la clause frustrative.

### 6.3.2 Développement diachronique

Dans cette section, nous défendons que la polyfonctionnalité du connecteur *avant que* résulte d'un développement diachronique d'enrichissement pragmatique. Notre analyse fait appel au modèle proposé par Hopper & Traugott (1993); Traugott & Dasher (2002) qui modélisent le changement sémantique comme résultant de la sémantisation d'Inférences Invitées. On fait également appel aux analyses qui proposent de décomposer le processus de sémantisation des Inférences Invitées en quatre étapes distinctes, à la Heine (2002), à savoir (i) une étape initiale, où l'expression linguistique donnée possède un sens  $M_1$ , (ii) une étape où l'expression linguistique est employée dans un contexte de transition (*bridging context*), dans lequel une inférence vient s'ajouter de manière non-défaisable à son sens initial; (iii) une étape de changement (*switch context*) où l'inférence invitée est exploitée, en cela que l'expression linguistique développe des emplois qui ne sont pas compatibles avec son sens initial, mais uniquement avec son sens pragmatiquement enrichi; (iv) une étape finale où l'expression linguistique acquiert un nouveau sens  $M_2$ , qui résulte de la conventionnalisation de l'inférence invitée. Notez que l'expression devient alors ambiguë entre son sens initial  $M_1$  et son sens  $M_2$ . De manière simplifiée, on peut représenter ce processus comme dans la Table 9.1, à partir de (Enfield 2003, 29).

TABLE 6.5 Étapes de la sémantisation d'une inférence invitée (Enfield 2003, 29)

	Étape 1	Étape 2	Étape 3
Forme	f	f	f
Sens	'p'	'p'(+ 'q')	'p'; 'q'

C'est à partir du moment où le connecteur – dont le sens initial exprime une simple relation de consécution entre les deux clauses – lexicalise une inférence contrefactuelle (i.e., l'inférence que la situation décrite par la clause adverbiale est contraire aux faits du monde actuel), que la relation interclausale dénotée par le connecteur est progressivement réanalysée comme ne relevant pas de la seule consécution. Cette réanalyse permet un enrichissement de *avant que* avec des inférences appréhensives et frustratives et permet le déclenchement de la négation explétive.

#### 6.3.2.1 Français médiéval

De 1100 à 1550, *avant que* est exclusivement employé avec un sens consécutif. Le connecteur introduit majoritairement des clauses adverbiales sans la négation explétive.

**TABLE 6.6** *Avant que* : distribution de la négation explétive de 1100 à 1950

Dates	N° de mots	que	que ... ne
1100 – 1330	2 813 747	38	1
1330 – 1550	10 089 848	812	6
1550 – 1650	14 827 775	881	2
1650 – 1750	43 635 170	1549 (97, 1%)	46 (2, 9%)
1750 – 1950	74 882 470	2871 (75, 7%)	<b>918 (24, 3%)</b>

**Emplois consécutifs** L'emploi consécutif de *avant que* en français médiéval soulève une QUD informationnelle. En (12), l'emploi de *avant que* soulève une question qui porte sur la localisation dans le temps de l'action décrite par la clause principale.

(12) [De Commynes, Philippe, *Mémoires*, 1489]

A l'aube du jour furent mis grand nombre de tonnellers en besongne à faire pippes de mesrain qui avoit esté apporté ; et, **avant qu'**il fust midy, le pont fut dressé jusques à l'autre part de la rivière.

(13) [QUD informationnelle de (12)]

$Q_0$  : {Que s'est-t'il passé en  $t_1$ , tel que  $t_1$  est antérieur à  $t_2$  ?}

$\gg A_0$  : Le pont fut dressé en  $t_1$ , tel que  $t_1$  est antérieur à  $t_2$ , où il fut midi.

En (14), l'emploi consécutif de *avant que*, qui décrit le moment où Saint Maurice mourut, est utilisée pour localiser dans le temps l'évènement décrit par la clause principale, à savoir le moment où Saint Maurice sut sa mort.

(14) [De Vignay, Jean, *Les oisivetez des emperieres*, 1330]

- a. Saint Morice, [...] sot sa mort et la prononça .xl. jours **avant que** il morust.
- b. 'Saint Maurice, [...] sut sa mort et la prononça onze jours avant qu'il mourut.'

(15) [QUD informationnelle de (14)]

$Q_0$  : {Que s'est-t'il passé en  $t_1$ , tel que  $t_1$  est antérieur à  $t_2$  ?}

$\gg A_0$  : Saint Maurice sut sa mort en  $t_1$ , tel que  $t_1$  est antérieur à  $t_2$ , où Saint Maurice mourut.

En (16), par exemple, la clause temporelle qu'introduit le connecteur *avant que*, qui décrit le moment où les feuilles de safran sortent en Septembre est utilisée pour localiser dans le temps l'action décrite par la clause principale, à savoir le fait que le Safran fleurit, comme antérieure.

(16) [Dodoens, Robert, *Histoire des plantes*, 1557]

Le Safran fleurit **avant que** les feuilles sortent, en Septembre.

- (17) [QUD informationnelle de (16)]  
 $Q_0$  : {Que se passe-t'il en  $t_1$ , tel que  $t_1$  est antérieur à  $t_2$ ?}  
 $\gg A_0$  : Le Safran fleurit en  $t_1$ , tel que  $t_1$  est antérieur à  $t_2$ , où les feuilles [de Safran] sortent.

### 6.3.2.2 Français de la renaissance

La période du français de la renaissance, entre 1550 et 1650, constitue un contexte de transition (*bridging context*), à la Evans & Wilkins (2000), Heine (2002); Enfield (2003), dans le processus d'enrichissement pragmatique du connecteur *avant que*. Le sens temporel du connecteur est enrichi d'une inférence contrefactuelle – à savoir l'inférence que la situation décrite par la clause adverbiale est contraire aux faits du monde actuel. A cette période, *avant que* est, comme lors de la période précédente, principalement employé sans la négation explétive.

**Emplois consécutifs (contrefactuels)** L'emploi du connecteur *avant que* enrichi d'une inférence contrefactuelle soulève une QUD informationnelle, qui porte sur la localisation temporelle de l'évènement décrit par la clause principale. Cet évènement est situé par rapport à un autre évènement dont l'initiation, par exemple, a été frustrée. En (18), on obtient l'inférence que la situation décrite par la clause principale – à savoir le fait que 'la pauvre demoiselle' soit noyée suffoquée dans l'eau à un temps  $t_1$  – rend impossible l'initiation du processus de lui porter secours en  $t_2$ .

- (18) [Des Périers, Bonaventure, *Les nouvelles recreations*, 1558]  
 Le mary s'estoit tenu loing, tout expressement avec son valet, pour laisser venir la chose au poinct qu'il avoit premedité : si bien qu'**avant que** la povre damoiselle peust avoir secours, elle fut noyée suffoquée en l'eau.
- (19) [QUD informationnelle de (18)]  
 $Q_0$  : {Que s'est-t'il passé en  $t_1$ , tel que  $t_1$  est antérieur à  $t_2$ ?}  
 $\gg A_0$  : La demoiselle fut noyée en  $t_1$  tel que  $t_1$  est antérieur à  $t_2$ , où elle put avoir secours.

De la même manière, en (20), on obtient l'inférence que la situation décrite par la clause principale – où l'agent meurt en un temps  $t_1$  – rend impossible l'initiation du processus de soigner sa plaie en un temps  $t_2$ .

- (20) [Camus, Jean-Pierre, *Le coeur mangé*, 1630]  
 Elle mourut **avant qu'**on pût mettre aucun appareil à sa plaie.
- (21) [QUD informationnelle de (20)]  
 $Q_0$  : {Que s'est-t'il passé en  $t_1$ , tel que  $t_1$  est antérieur à  $t_2$ ?}

>>A<sub>0</sub> : Elle mourut en  $t_1$ , tel que  $t_1$  est antérieur à  $t_2$ , où on pût mettre [quelque] appareil à sa plaie.

En (22), on obtient l'inférence que la situation décrite par la clause principale – où Charles déménage son campement de lieu en  $t_1$  – rend impossible l'initiation du processus d'être contraint de combattre ses ennemis en  $t_2$ .

(22) [FAUCHET, Claude, *Fleur de la maison de Charlemagne*, 1601]

Lors Charles se sentant poursuivy, et qu'il avoit son camp logé entre des eauës et marescages, afin de se depestrer de ce lieu malaisé, **avant qu'**il fut contrainct de combatre ; deslogea soudain pour aller au devant de ses ennemis.

(23) [QUD informationnelle de (22)]

Q<sub>0</sub> : {Que s'est-t'il passé en  $t_1$ , tel que  $t_1$  est antérieur à  $t_2$ ?}

>>A<sub>0</sub> : [Charles] délogea [son camps] en  $t_1$ , tel que  $t_1$  est antérieur à  $t_2$ , où [Charles] est contraint à combattre.

### 6.3.2.3 Français classique

En français classique, l'usage de la négation explétive avec le connecteur connaît une nette augmentation et plus particulièrement dès 1750 (c'est-à-dire dès le début de la période du français moderne). En français classique, le connecteur *avant que* sélectionne des clauses adverbiales où apparaît la négation explétive lorsqu'il reçoit des emplois pragmatiquement enrichis, à savoir des emplois appréhensifs ou frustratifs. Les emplois pragmatiquement enrichis de *avant que* sont non-factuels. On peut faire l'hypothèse qu'ils se développent en sémantisant l'inférence – apparue lors de la période du français de la renaissance – que la situation décrite par la clause temporelle n'est pas réalisée sans le monde actuel.

**Emplois appréhensifs** Avec l'emploi appréhensif, la clause adverbiale temporelle décrit un cours des évènements futurs qui est indésirable et sur lequel l'agent de la clause principale a le contrôle. En effet, avec cet emploi, la QUD décisionnelle porte sur l'action précautionnelle que l'agent responsable de l'action décrite par la clause précautionnelle peut entreprendre pour faire en sorte que le cours futur des évènements décrit par la clause adverbiale ne se réalise pas. Cet emploi soulève ainsi la question "α doit-il entreprendre une action préventive?", comme dans les exemples (24), (26), (28).

(24) [Manoeuvre, Philippe, *L'enfant du rock*, 1985]

Mais Justine devait regagner Fénelon **avant que** ses parents **ne** préviennent la police.

(25) [QUD décisionnelle de (24)]



$Q_0$  : {Que devait faire Justine en  $t_1$ , tel que  $t_1$  est antérieur à  $t_2$  ?}

$>Q_{0.1}$  : {Justine devait-elle regagner Fénelon en  $t_1$ , tel que  $t_1$  est antérieur à  $t_2$  ?}

$>>A_{0.1}$  : Justine devait regagner Fénelon en  $t_1$ , tel que  $t_1$  est antérieur à  $t_2$ , où ses parents préviennent la police.

(26) [Milton, John, *Le paradis perdu*, 1861]

Ce rapport, ces nouvelles, porte-les à l'Oint du Seigneur, et fuis **avant que** quelque malheur n'interrompe ta fuite.

(27) [QUD décisionnelle de (26)]

$Q_0$  : {Que doit faire *Add* en  $t_1$ , tel que  $t_1$  est antérieur à  $t_2$  ?}

$>Q_{0.1}$  : {*Add* doit-il fuir en  $t_1$ , tel que  $t_1$  est antérieur à  $t_2$  ?}

$>>A_{0.1}$  : *Add* doit fuir en  $t_1$ , tel que  $t_1$  est antérieur à  $t_2$ , où quelque malheur interrompt [sa] fuite.

(28) [Koltès, Jean-Marie, *Quai Ouest*, 1985]

Vous feriez mieux de me donner les clés [de la voiture] tout de suite, avant que je **ne** fasse des histoires.

(29) [QUD décisionnelle de (28)]

$Q_0$  : {Que doit faire *Add* en  $t_1$ , tel que  $t_1$  est antérieur à  $t_2$  ?}

$>Q_{0.1}$  : {*Add* doit-il donner les clés à *Sp* en  $t_1$ , tel que  $t_1$  est antérieur à  $t_2$  ?}

$>>A_{0.1}$  : *Add* ferait mieux de donner [à *Sp*] les clés en  $t_1$  tel que  $t_1$  est antérieur à  $t_2$  où *Sp* fait des histoires [à *Add*].

**Emplois frustratifs** Avec l'emploi frustratif, la QUD décisionnelle porte sur l'action que l'agent responsable de l'action décrite par la clause coercitive peut entreprendre pour faire en sorte que l'agent responsable de l'action décrite par la clause adverbiale (et ciblé par la mesure coercitive) réalise l'action décrite par la clause frustrative. Cet emploi soulève la question " $\alpha$  doit-il entreprendre une certaine action désirable?" (où  $\alpha$  est l'agent causateur) tandis que la réponse spécifie que  $\alpha$  se prive, s'abstient intentionnellement ou refuse d'entreprendre cette action désirable : d'où résulte que l'action choisie par  $\alpha$  est coercitive, voir (30), (32), (34).

(30) [Diderot, Denis, *Lettres à Sophie Volland*, 1774]

Mon cher papa, je me meurs de chagrin de la sotise que j' ai faite de crier. Je n'ose rentrer [= dans votre bureau] **avant que** vous **ne** m'aiez pardonné.

(31) [QUD décisionnelle de (30)]

$Q_0$  : {Que doit faire *Sp* en  $t_1$ , tel que  $t_1$  est antérieur à  $t_2$  ?}

$>Q_{0.1}$  : {*Sp* doit-il oser entrer dans le bureau [de *Add*] en  $t_1$ , tel que  $t_1$  est

antérieur à  $t_2$  ?}

>>A<sub>0.1</sub> : *Sp* n'ose rentrer [= dans le bureau de *Add*] en  $t_1$ , tel que  $t_1$  est antérieur à  $t_2$ , où *Add* a pardonné [*Sp*].

(32) [De Baculard d'Arnaud, François-Thomas-Marie, *Les époux malheureux*, 1745]  
Mon oncle je me jette à vos genoux ; je les arrose de mes larmes ; je ne vous quitte point **avant que** que vous **n'**ayez consenti à faire approuver notre union [avec Agathe] à ma famille.

(33) [QUD décisionnelle de (32)]

Q<sub>0</sub> : {Que doit faire *Sp* en  $t_1$ , tel que  $t_1$  est antérieur à  $t_2$  ?}

>Q<sub>0.1</sub> : {*Sp* doit-il quitter *Add* en  $t_1$  tel que  $t_1$  est antérieur à  $t_2$  ?}

>>A<sub>0.1</sub> : *Sp* ne quitte point *Add* en  $t_1$ , tel que  $t_1$  est antérieur à  $t_2$ , où *Add* fait approuver son union.

(34) [Diderot, Denis, *Lettres à Sophie Volland*, 1774]

Mon cher papa, je me meurs de chagrin de la sotise que j' ai faite de crier. Je n'ose rentrer [= dans votre bureau] **avant que** vous **ne** m'aiez pardonné.

(35) [QUD décisionnelle de (34)]

Q<sub>0</sub> : {Que doit faire *Sp* en  $t_1$ , tel que  $t_1$  est antérieur à  $t_2$  ?}

>Q<sub>0.1</sub> : {*Sp* doit-il partir en  $t_1$ , tel que  $t_1$  est antérieur à  $t_2$  ?}

>>A<sub>0.1</sub> : *Sp* ne partira pas en  $t_1$ , tel que  $t_1$  est antérieur à  $t_2$ , où *Add* ne demande pardon à *Add*.

### 6.3.3 Discussion

Le développement de l'emploi appréhensif et frustratif fait écho à l'analyse proposée par Traugott (1988), selon qui le renforcement pragmatique de certaines expressions suit une trajectoire diachronique connue comme "subjectification". La subjectification consiste en cela que le sens d'une expression tend à être de plus en plus relativisé à l'attitude subjective du locuteur (ou à celle d'un autre agent). De plus, l'étude de Angelo & Schultze-Berndt (2016) a notamment discuté du processus diachronique par lequel les connecteurs temporels peuvent sémantiser des inférences invitées appréhensives.

## 6.4 À moins que

Le connecteur *à moins que* est un connecteur conditionnel exceptif. Pour Dancygier (1985); Dancygier & Sweetser (2005), l'emploi de *à moins que* sert à établir un espace mental exceptif. Dans une construction comme [*q* [*à moins que p*]], le connecteur conditionnel *à moins que* introduit la situation où non-*p*, comme un cadre de référence dont dépend l'état de chose évoqué par la clause principale *q* (voir aussi Visconti (1994);

Visconti (1996)). Pour de nombreux auteurs (voir von Stechow (1991), Leslie (2009)), le sens de cette construction équivaut à celui d'une phrase construite avec la construction conditionnelle négative : 'Si non- $p$ ,  $q$ '. Le connecteur *à moins que* exprime que la situation décrite par la clause principale dépend de la falsité (ou du non-accomplissement) de celle décrite par la clause adverbiale. Fait plus rarement observé dans la littérature précédente, le connecteur *à moins que* est un connecteur intrinsèquement nonvéridical (au sens de Giannakidou (2011); Giannakidou & Mari (2016a), Giannakidou & Mari (2017)), dans la mesure où il présuppose toujours, quel que soit l'emploi qu'il reçoit en contexte, l'incertitude épistémique du locuteur relativement à la vérité de  $p$ .

- (36) (Contexte : je regarde la pluie tomber par la fenêtre.)  
#Je sors faire du vélo, à moins qu'il pleuve.

Par exemple, en (36), on voit comment l'emploi du connecteur est pragmatiquement inacceptable dans un contexte qui présuppose la vérité de  $p$ .

#### 6.4.1 Typologie des emplois de *à moins que*

Cette section défend que le connecteur *à moins que* peut recevoir deux principaux types d'emplois : (i) un emploi correctif et (ii) un emploi frustratif.

- (37) a. Björn est suédois, **à moins qu'**il soit norvégien.  
b. Jim n'aura pas de dessert **à moins qu'**il **ne** finisse ses brocolis.

L'emploi **correctif** de *à moins que*, comme en (37-a), sert à faire une rectification par rapport à ce qui a été asserté précédemment. Avec cet emploi la première clause sert généralement à faire une assertion, à décrire un état de choses, tandis que la clause introduite par *à moins que* restreint la validité de l'assertion précédente, en y envisageant une exception. Le connecteur *à moins que* peut également recevoir un emploi frustratif, comme en (37-b). L'emploi **frustratif** du connecteur *à moins que* est enrichi par une inférence de condition frustrée. La clause principale décrit une situation coercitive que l'agent causateur oppose à l'inclination qu'a l'agent de la clause adverbiale de ne pas réaliser l'action qu'elle décrit. En effet, la réalisation de la situation décrite par la clause exceptive doit mettre un terme à la situation coercitive décrite par la clause principale (ce qu'on note, comme précédemment pour l'emploi frustratif de *avant que*,  $p \Rightarrow \neg q$ ). Sur le plan performatif, cet emploi constitue généralement une menace conditionnelle, assumant une fonction incitative à l'action de l'agent de la clause adverbiale.

TABLE 6.7 À moins que : typologie des emplois

<b>Emploi correctif</b>	QUD informationnelle	Ajoute la proposition [q [à moins que p] au Common Ground
<b>Emploi frustratif</b>	QUD décisionnelle	Ajoute p à la To-Do-List

#### 6.4.1.1 Emploi correctif

L'emploi correctif du connecteur n'exprime rien d'autre que son sens conditionnel négatif primaire. Avec l'emploi correctif de *à moins que*, la clause adverbiale exceptive *p* introduite par le connecteur sert généralement à faire une rectification par rapport à ce que la clause précédente *q* affirme. En effet, la première clause *q* est d'abord affirmée, puis l'emploi de *à moins que* sert à rétracter l'affirmation de *q*. C'est en ce sens que la fonction discursive assumée par l'emploi correctif de *à moins que* s'apparente à 'q; [seulement] si p, non-q', comme le proposent Dancygier (1985; 2002); Dancygier & Sweetser (2005), c'est-à-dire que la possibilité que *p* introduite par le connecteur *à moins que* se présente comme réfutant, comme excluant *q*, voir (38).

(38) Björn est suédois, à moins qu'il soit norvégien.

Le but principal de l'emploi correctif du connecteur consiste à corriger l'affirmation, décrivant un état de choses, qui a été faite par la première clause, en signalant une possibilité alternative, c'est-à-dire un état de choses qui se substituerait à celui précédemment envisagé. C'est notamment le cas lorsque les deux clauses décrivent des états de choses substituables, comme en (38).

#### 6.4.1.2 Emploi frustratif

Avec l'emploi frustratif, *à moins que* exprime un sens conditionnel frustratif. Comme l'emploi frustratif de *avant que*, l'emploi frustratif de *à moins que* implique typiquement deux agents : l'un responsable de l'action décrite par la clause coercitive (l'agent *causateur*), l'autre responsable de l'action décrite par la clause adverbiale et qui fait l'objet de la mesure coercitive. En (39) l'agent causateur menace de prendre une mesure coercitive relativement à l'agent de la clause conditionnelle.

(39) [Hugo, Victor, *Notre-Dame de Paris*, 1832]  
 Vous allez pendre cet homme? -dit-elle gravement à Clopin? Oui [nous allons pendre cet homme], soeur, répondit le roi de Thunes, **à moins que** tu **ne** le prennes pour mari.

La cause adverbiale conditionnelle lexicalise une inférence frustrative dans la mesure

où elle décrit un ‘but non réalisé’ (voir Kroeger (2017); Overall (2017)) de l’agent causateur. Notez que la situation décrite par la clause frustrative doit mettre un terme à la situation décrite par la clause principale. Depuis la perspective de l’agent de la clause frustrative, la situation qu’elle décrit est peu probable et indésirable. Par exemple, en (40), depuis la perspective de l’agent de la clause conditionnelle, l’action qui consiste à demander pardon à Marie n’est ni probable ni désirable.

(40) [Sue, Eugène, *Les Mystères de Paris*, 1843]

Je vous répète que vous n’entrerez jamais à la ferme, dit Clara à la laitière, **à moins qu’**à l’instant vous **ne** demandiez pardon à mademoiselle Marie de vos grossièretés.

L’action coercitive décrite par la clause principale est entreprise pour inciter l’agent qui a le contrôle sur l’évènement décrit par la clause adverbiale *p* à en réaliser le contenu. Par exemple, en (39), le locuteur menace de pendaison un tiers pour inciter l’agent de la clause adverbiale (i.e., le destinataire) à prendre ce tiers pour mari et ainsi, lui éviter la pendaison. On voit comment l’emploi frustratif de *à moins que* peut avoir une fonction performative de menace conditionnelle, à visée incitative. On propose que cet emploi a pour fonction performative indirecte d’ajouter *p* à la To-Do-List de l’agent qui a le contrôle sur la clause adverbiale *p*.

## 6.4.2 Développement diachronique

Le connecteur *à moins que* émerge tardivement dans l’histoire du français. Avant 1650, le connecteur est très rarement employé avec une clause finie. Dès ses premières occurrences avec une clause finie, le connecteur est prioritairement employé avec la négation explétive dans la clause adverbiale qu’il introduit. Les emplois du connecteur sans la négation explétive restent en effet marginaux.

**TABLE 6.8** *À moins que* : distribution de la négation explétive de 1100 à 1950

Dates	N° de mots	que	que . . . ne
1100 – 1330	2 813 747	0	0
1330 – 1550	10 089 848	1	0
1550 – 1650	14 827 775	2	3
1650 – 1750	43 635 170	55 (8, 5%)	<b>591 (91, 5%)</b>
1750 – 1950	74 882 470	129 (8, 7%)	<b>1343 (91, 3%)</b>

### 6.4.2.1 Français classique

En français classique, le connecteur *à moins que* a tendance à recevoir un emploi correctif lorsqu’il sélectionne une clause sans la négation explétive. Au contraire, le

connecteur a tendance à recevoir un emploi frustratif lorsqu'il sélectionne une clause avec la négation explétive. Cette différence se reflète au niveau des QUD que soulèvent chacun de ces emplois, ce qu'on illustre ci-dessous.

**Emplois correctifs** Avec l'emploi correctif du connecteur, la clause introduite par le connecteur sert généralement à envisager une possibilité alternative à la possibilité envisagée par la clause précédente. Les deux clauses répondent à une même question implicite. Dans les exemples (41), (43), (45), le locuteur formule consécutivement deux conjectures, qui ne diffèrent que minimalement l'une de l'autre et répondent – différemment et de façon mutuellement exclusive – à la même question.

(41) [Zola, Émile, *Thérèse Desqueyroux*, 1927]

A notre dernière entrevue, je crois l'entendre encore : "il n'y a personne dans ma vie que vous..." il a dit ça, **à moins que** ce soit : "vous êtes ce que j'ai de plus cher dans ma vie..." je ne peux me rappeler exactement.

(42) [QUD informationnelle de (41)]

$Q_0$  : {Qu'est-ce qu'il a dit en  $w$  ?}

>> $A_0$  : Il a dit "il n'y a personne dans ma vie que vous..." en  $w$ , s'il n'a pas dit "vous êtes ce que j'ai de plus cher dans ma vie..." en  $w$ .

En (43), la clause principale exprime la conjecture que la personne que le locuteur souhaite identifier est fleuriste, tandis que la clause adverbiale introduite par *à moins que* exprime la conjecture qu'elle est poissonnière. Les deux clauses constituent des réponses plausibles à la question en discussion (à savoir, "quelle est la profession de cette personne ?").

(43) [Giono, Jean, *Noé*, 1948]

Elle tient dans sa main grasse une rose (...) ou bien elle est fleuriste, car elle porte le tablier boutonné dans le dos par deux boutons blancs et une paire de ciseaux pendue au cordon de sa taille ; **à moins que** ce soit une poissonnière.

(44) [QUD informationnelle de (43)]

$Q_0$  : {Quel est son métier en  $w$  ?}

>> $A_0$  : Elle est fleuriste en  $w$ , si elle n'est pas poissonnière en  $w$ .

(45) [Genevoix, Maurice, *Ceux de 14*, 1950]

Eh ! Charles, demain à c't' heure-ci, où qu'on s'ra ? A Mont, poteau ! C'est ça, dit Vauthier, **à moins qu'**on soye à Berlin.

(46) [QUD informationnelle de (45)]

$Q_0$  : {Où sera-t-on demain en  $w$  ?}

>>A<sub>0</sub> : On sera à Mont demain en  $w$ , si on n'est pas à Berlin demain en  $w$ .

**Emplois frustratifs** Avec l'emploi frustratif, la QUD décisionnelle porte sur l'action coercitive que l'agent causateur peut entreprendre pour faire en sorte que l'agent responsable de l'action décrite par la clause frustrative réalise l'action décrite que décrit cette dernière. L'emploi frustratif de *à moins que* soulève la question " $\alpha$  doit-il entreprendre une certaine action ?" (où  $\alpha$  est l'agent causateur), tandis que la réponse spécifie que  $\alpha$  se prive, s'abstient ou refuse intentionnellement d'entreprendre cette action (d'où résulte que l'action choisie est coercitive), voir (47), (49), (51).

(47) [Sue, Eugène, *Les Mystères de Paris*, 1843]  
Je vous répète que vous n'entrerez jamais à la ferme, dit Clara à la laitière, **à moins qu'**à l'instant vous **ne** demandiez pardon à mademoiselle Marie de vos grossièretés.

(48) [QUD décisionnelle de (47)]  
Q<sub>0</sub> : {Qu'est-ce-que  $Sp$  peut faire en  $w$  ?}  
> Q<sub>0.1</sub> : {Est-ce-que  $Sp$  peut faire entrer  $Add$  à la ferme en  $w$  ?}  
>>A<sub>0.1</sub> :  $Sp$  interdit à  $Add$  d'entrer à la ferme en  $w$  si  $Add$  ne demande pas pardon à Mademoiselle Marie en  $w$ .

(49) [Green, Julien, *Léviathan*, 1929]  
Je te jure que je ne te toucherai pas, **à moins que** tu **ne** me le permettes.

(50) [QUD décisionnelle de (49)]  
Q<sub>0</sub> : {Qu'est-ce-que  $Sp$  peut faire en  $w$  ?}  
> Q<sub>0.1</sub> : {Est-ce-que  $Sp$  peut toucher  $Add$  en  $w$  ?}  
>>A<sub>0.1</sub> :  $Sp$  ne touchera pas  $Add$  en  $w$  si  $Add$  ne le permet pas en  $w$ .

(51) [Galland, Antoine, *Les milles et une nuits*, 1715]  
Non monsieur, je ne vous croirai point, **à moins que** vous ne me fassiez voir la chose.

(52) [QUD décisionnelle de (51)]  
Q<sub>0</sub> : {Qu'est-ce-que  $Sp$  peut faire en  $w$  ?}  
> Q<sub>0.1</sub> : {Est-ce-que  $Sp$  peut croire  $Add$  en  $w$  ?}  
>>A<sub>0.1</sub> :  $Sp$  ne croira pas  $Add$  en  $w$  si  $Add$  ne lui montre pas la chose en  $w$ .

### 6.4.3 Discussion

Pour quelles raisons le développement du connecteur *à moins que* en français est-il si tardif? Cette observation est en continuité avec celle de Traugott (1997), qui constate que le connecteur anglais *unless* ne se développe que vers la fin de la période de l'anglais

moyen, aux alentours du 15<sup>ème</sup> siècle. Selon Traugott, l'emploi du connecteur *unless* se développe à partir du modificateur comparatif d'infériorité *less (... than)*. Par exemple :

- (53) [1350-1420 Appeal London : p. 51 [HC]]
- a. And 3if a sengle womman come in to the bretherhede 3he schal paie **no lasse pan** a brother doth.
  - b. 'And if a single woman comes in to the brotherhood, she shall pay no less than a brother does.'
  - c. 'Et si une femme seule vient dans la confrérie, elle ne devra pas payer moins que ce qu'un frère paye.'

Toujours selon Traugott, le type de construction en (53) (du type "pas moins de X que" ) est le modèle syntaxique à partir duquel le connecteur *unless* a été créé. Elle propose que le connecteur vient à être créé grâce à l'ajout de prépositions 'of', 'in', 'on', à partir du sens original "(pas) dans une circonstance moins que la circonstance où..." .

- (54) [1414 Parl1 [HC]]
- a. That thar sholde **no** Statut **no** Lawe be made, **oflasse than** they yeaf the-reto their assent.
  - b. 'That no statue nor law should be made unless they gave their consent to it.'
  - c. 'Qu'aucune statue ou loi ne soit faite à moins qu'ils n'y donnent leur consentement.'

Elle propose que la construction comparative est ensuite grammaticalisée en tant que le connecteur *unless*, une fois qu'elle est devenue *opaque* pour les locuteurs qui l'emploient sans le complémenteur *than*.

- (55) [1566 Roister : P L. 131 [HC]]
- a. I am vtterly dead **vnlesse** I haue my desire.
  - b. 'I am utterly dead unless I have my desire.'
  - c. 'Je suis totalement mort à moins que j'aie ce que je désire.'

L'hypothèse postulée par Traugott pour le développement du connecteur *unless* à travers l'histoire de l'anglais s'avère également plausible pour rendre compte des données du français historique. De la même façon que pour l'anglais, on propose que le connecteur à *moins que* se développe à partir d'un phénomène de constructionnalisation grammaticale (Traugott & Trousdale (2013)). La notion de constructionnalisation grammaticale désigne la création d'une nouvelle construction grammaticale à partir



d'une ancienne construction ; c'est-à-dire la création d'une combinaison nouvelle de type forme<sub>nouvelle</sub>-sens<sub>nouveau</sub>. La constructionnalisation de *à moins que* implique le développement d'un connecteur adverbial conditionnel exceptif à partir de la construction comparative "(pas) à moins de *x NP*".

- (56) a. [Patin, Guy, *Lettres de Guy Patin*, 1649]  
L'an 1590, il fut pris prisonnier par les ligueurs, et **ne** put estre racheté **à moins de** 400 livres.
- b. [De Montaigne, Michel, *Les Essais*, 1592]  
Et quel appetit et visage de chasse s'estoit reservé celuy de ses ancestres qui **n'**alloit **jamais** aux champs **à moins de** sept mille fauconniers ?
- c. [Wagner, Robert-Léon, *Clitandre*, 1632]  
Que dirai-je sinon que pour un tel délit on **ne** m'échappe **à moins de** trois baisers d'amende ?

La construction comparative se constructionnalise ensuite lorsqu'elle n'opère plus sur une clause nominale, mais verbale : "(pas) à moins de VP". Ce type de construction n'émerge qu'à partir du français de la renaissance et sont généralement associées à une clause principale à la forme négative.

- (57) a. [Voiture, Vincent, *Lettres*, 1648]  
Aussi, madame, me serez-vous tousjours plus considerable que tout le reste du monde ; et si vous sçaviez dequelle sorte cela est, vous en seriez satisfaite, vous qui **ne** sçauriez estre contente **à moins d'**avoir les coeurs tous entiers.
- b. [Mairet, Jean, *La Sylvie*, 1628]  
Je **n'**en crois **rien à moins d'**avoir de son forfait mes deux yeux à tesmoins.
- c. [*Lettres aux frères Dupuy*, 1629]  
Le jour suyvant, le navire [...] fit naufrage au destroit de Messine, avec telle perte que les marchands interessez croyent qu'ils seront bien heureux si du saulvé ils peuvent recouvrer jusques à 25 pour cent, au lieu que s'il fust venu à bon port, ils **n'**eussent **pas** laissé leur bonne fortune **à moings de** doubler leur sort, et d'avoir cent pour cent.
- d. [Scarron, Paul, *Le roman comique*, 1652]  
M'ayant fait comprendre qu'**à moins de** me laisser enlever il m'était **impossible** de n'obéir pas à mon père, je consentis à tout ce qu'il me proposa.

Une fois la construction comparative réanalysée comme opérant sur une clause infinitive, elle devient sémantiquement opaque et sélectionne une clause adverbiale infini-

tive introduite par *que*. C'est ainsi que *à moins que* fait ses débuts comme connecteur.

- (58) a. [Mareschal, André, *La Chrysolite*, 1634]  
Sa maison estoit plus sainte que celle des vestales, où il **n'**estoit **permis** à un homme d'entrer **à moins que** d'estre ou vieux ou marié.
- b. [Guez de Balzac, Jean-Louis, *Les premières lettres*, 1624]  
Il falloit que ce fust la plus grande affaire qui se traite aujourd'huy dans le monde, qui vous peust obliger de quitter Paris, et vous **n'**en fussiez **pas** party **à moins que** d'aller faire une teste à toute la Chrestienté.
- c. [Baro, Balthazar, *La conclusion et la dernière partie de l'Astrée*, 1628]  
-non, non, madame, dit Phillis, jamais elles ne seroient parties sans me le dire, et **à moins que** de faire quelque resolution estrange, elles **ne** seroient **point** sorties sans m'en advertir.

## 6.5 Conclusion

Ce chapitre s'est penché sur la généralisation de l'usage de la négation explétive dans les clauses adverbiales, à partir de la seconde moitié du 17<sup>ème</sup> siècle. Une question se pose : pourquoi les locuteurs font-ils passer l'usage de la négation explétive, d'abord restreint aux clauses complément des verbes d'attitude prioritative négatifs, aux clauses adverbiales introduites par le connecteur conditionnel exceptif *à moins que* et le connecteur temporel prospectif *avant que* ? Qu'ont ces connecteurs en commun avec les verbes d'attitude prioritative négatives ? Ce chapitre a proposé une typologie des principaux emplois que reçoivent les connecteurs *avant que* et *à moins que* et a analysé l'évolution de ces emplois en diachronie. D'une part, que l'usage de la négation explétive s'étend au connecteur *avant que* dès que le connecteur développe de nouveaux emplois appréhensifs et frustratifs, à partir de la conventionnalisation d'inférences invitées, qui viennent enrichir son sens temporel prospectif stable, dès 1750. D'autre part, que dès sa création, à partir de 1650, le connecteur *à moins que* reçoit majoritairement des emplois frustratifs et sélectionne robustement des clauses avec la négation explétive. Sur la base du constat que le connecteur *avant que* exprime, comme les verbes d'attitude appréhensive, un sens modal appréhensif, on propose que l'usage de la négation explétive se généralise à *avant que* en raison d'un principe d'équivalence modale (voir aussi Kuo (2021)). Sur la base du constat que le connecteur *avant que* et le connecteur *à moins que* ont en commun un sens modal frustratif, auquel la négation explétive est sensible, on propose que la gamme des propriétés sémantiques qui déclenchent la négation explétive s'élargit diachroniquement. Ainsi, dès 1650, la négation explétive est déclenchée dans un ensemble plus large de contextes que ceux qui lui étaient antérieurement appropriés.

## Chapitre 7

### La négation prohibitive en Latin

#### 7.1 Introduction

Ce chapitre propose une analyse syntaxique et sémantique de la négation prohibitive en latin classique. On propose que la distribution de la négation prohibitive du latin est restreinte aux clauses impératives, qu'elles soient indépendantes ou enchâssées. Du point de vue de la syntaxe, on analyse les clauses introduites par *ne* et dépendantes des verbes de priorité positive et négative comme des clauses impératives enchâssées. Du point de vue de la sémantique, notre analyse fait l'assomption que la négation prohibitive est une négation haute, localisée en ForceP. Dans notre analyse, la négation prohibitive est sémantiquement distincte de la négation standard (ou déclarative). On propose une analyse de la négation prohibitive comme quantificateur universel qui opère sur des propositions négatives. Ce chapitre présente également une vision d'ensemble des principales propositions précédentes concernant la sémantique des impératifs.

#### 7.2 Approches sémantiques précédentes des impératifs

On propose ici une vision d'ensemble des précédentes approches sémantiques du mode impératif. On se concentre prioritairement sur les approches modales mais en abordant également les approches dynamiques. Pour les approches modales, parfois appelées théories réductionnistes (Hamblin (1987)), les impératifs sont réductibles à des propositions déclaratives modalisées par une expression modale prioritative, d'après le label donné par Portner (2004; 2009) aux modaux qui expriment la modalité déontique, téléologique ou bouletique (et par opposition aux modaux épistémiques et dynamiques). L'approche modale a été explorée dans deux principales directions. Pour certains, qui défendent une hypothèse *attitudinale*, les impératifs attribuent au locuteur une attitude propositionnelle prioritative par rapport à une proposition *p*. Cette attitude prioritative est par ailleurs caractérisée comme *performative*, c'est-à-dire qu'elle est destinée à influencer l'action du destinataire. Parmi les théories contemporaines, l'hypothèse *attitudinale* est notamment représentée par Wilson & Sperber (1988); Condoravdi & Lauer

(2012); Oikonomou (2016). Pour d'autres, qui défendent une hypothèse *modale*, les impératifs sont réductibles à une proposition modalisée par un modal de priorité. On trouve notamment cette hypothèse défendue par Aloni (2007), pour qui l'opérateur impératif est réductible à un modal existentiel et par Kaufmann (2012), pour qui il est réductible à un modal de nécessité. En réalité, dans la mesure où attitudes propositionnelles et modaux peuvent être conçus comme partageant une même structure sémantique (voir aussi Giannakidou & Mari (2021)), ces deux approches ne diffèrent pas de façon fondamentale l'une de l'autre. En effet, ces deux approches modales rencontrent la même difficulté, à savoir qu'en analysant les impératifs comme des "propositions indicatives déguisées" (d'après une expression de Hamblin (1987)), c'est-à-dire en les analysant comme des objets sémantiques de type  $\langle st \rangle$ , elles prédisent à tort que les impératifs peuvent être jugés vrais ou faux. On mentionne en contrepoint de l'approche modale, l'approche de sémantique dynamique de Portner, qui vise à donner un type sémantique spécifique aux impératifs.

### 7.2.1 Aloni (2007)

L'analyse d'Aloni réduit les impératifs à des propositions modalisées par un modal de possibilité (*pouvoir*). Aloni se base sur l'observation que les éléments à choix libre ('free choice items'), comme *n'importe lequel* (en anglais, *any*), sont pragmatiquement acceptables dans des propositions modalisées par un modal de possibilité (déontique), voir (1-a), et dans des clauses impératives, voir (1-b), tandis qu'ils sont inacceptables dans des propositions modalisées par un modal de nécessité (déontique), voir (1-c).

- (1) a. Choisis n'importe quelle carte !  
 b. Tu peux choisir n'importe quelle carte.  
 c. #Tu dois choisir n'importe quelle carte.

Aloni analyse les modaux comme des expressions qui quantifient sur un ensemble d'alternatives, générées dans leur portée par un opérateur d'exhaustification, en l'occurrence par un élément à choix libre. Pour Aloni, les éléments à choix libre sont des éléments qui introduisent un ensemble d'alternatives. Plus précisément, elle propose que les modaux de possibilité quantifient universellement sur ces alternatives (indiquant que toutes sont possibles, c'est-à-dire qu'une de ces alternatives au moins est vraie).

- (2) POUVOIR  $\phi = \diamond \phi_1 \wedge \phi_2 \wedge \dots \wedge \phi_n = [\diamond](ALT\phi)$   
 POUVOIR implique une quantification *universelle* sur l'ensemble d'alternatives propositionnelles générées dans sa portée.
- (3) POUVOIR  $\phi$  ssi  $\forall q \in ALT(\phi) : \exists w' \in wRw' \wedge q(w')$   
 POUVOIR  $\phi$  est vraie en  $w$  ssi *toutes* les alternatives induites par  $\phi$  sont *com-*

*patibles* avec l'ensemble de mondes accessibles  $\lambda w'.wRw'$ .

Elle propose que les modaux de nécessité quantifient existentiellement sur les alternatives générées dans leur portée (indiquant qu'une seule de ces alternatives est vraie).

- (4) DEVOIR  $\phi = \langle \Box \rangle (ALT(\phi)) = \phi_1 \vee \dots \vee \phi_n$   
 DEVOIR implique une quantification *existentielle* sur l'ensemble d'alternatives propositionnelles générées dans sa portée.

Aloni propose qu'un élément à choix libre tel que *n'importe lequel* (analysé, pour l'essentiel, comme un quantificateur existentiel,  $\exists x A(x)$  à la Chierchia (2013)) n'est pragmatiquement acceptable qu'à la condition d'apparaître dans un contexte qui implique une quantification universelle sur un ensemble d'alternatives, c'est-à-dire un contexte qui pose la question de laquelle de ces alternatives est vraie. Par conséquent, Aloni propose que l'opérateur impératif est un quantificateur existentiel, qui exprime une quantification universelle sur l'ensemble d'alternatives dans sa portée, générées par l'opérateur d'exhaustification *n'importe lequel*. Cet ensemble d'alternatives est défini comme un ensemble d'options pratiques; qui constituent les conditions d'obéissance de l'impératif (voir aussi Hamblin (1987)). Dans la perspective d'Aloni, une clause impérative est vraie en  $w$  ssi il existe un monde boulétiquement accessible dans lequel *toutes* les alternatives induites par  $p$  sont vraies.

- (5)  $[\mathbf{Imp}]^c = \lambda p[\lambda w[\forall q \in ALT(p) : \exists w' \in BOUL : q(w')]]$

Notez que dans le cas des impératifs basiques, construits sans éléments à choix libre, Aloni propose que l'ensemble des propositions est en fait un singleton qui ne contient que la proposition  $p$  (i.e.,  $ALT(p) = \{p\}$ ). En d'autres termes, un impératif basique exprime que toutes les options pratiques possibles exécutent  $p$ .

### 7.2.2 Schwager (2005); Kaufmann (2012); Kaufmann (2016)

Pour Kaufmann, les impératifs sont réductibles à des propositions déclaratives modalisées par un modal prioritatif de nécessité. Ce modal, para ailleurs, ne peut recevoir qu'un emploi performatif. Kaufmann cherche à rendre compte de la similitude entre une phrase impérative directive et une phrase modalisée par un modal de nécessité prioritatif, par exemple :

- (6) a. Sors d'ici!  
 b. Tu dois sortir d'ici.

Elle propose que l'opérateur impératif est un modal de nécessité qui quantifie sur les

meilleurs mondes accessibles depuis une base modale constituée par le common ground et ordonnée par une source d'ordre prioritaire (déontique, téléologique, boulétiq ue). Pour Kaufmann, l'hétérogénéité fonctionnelle des clauses impératives résulte de la sous-spécification sémantique du modal prioritatif. Selon elle, c'est dans la mesure où la saveur modale de la source d'ordre de l'impératif est déterminée contextuellement (e.g. ; comme déontique ou boulétiq ue) que l'impératif sera interprété comme ayant une certaine fonction illocutoire (e.g. ; de COMMANDE ou de SOUHAIT). Voici par exemple une entrée lexicale adaptée de Kaufmann pour un impératif de type COMMANDE :

- (7)  $[\mathbf{Imp}]^c = \lambda p[\lambda w[\forall w' \in \mathbf{Best}_{g(w)}(f(w)) : p(w')]]$   
 où  $f$  = le common ground en  $c$  (aussi noté  $f_{CG(c)}$ )  
 $g$  = 'ce que  $S_p$  ordonne'

Pour Kaufmann, les impératifs sont constitués d'un modal prioritatif qui ne peut recevoir qu'un emploi *performatif*, ce qui explique qu'ils ne puissent pas être contestés en termes de vérité ou de fausseté. Kaufmann conçoit la performativité comme un ensemble de conditions contextuelles ou présuppositions qui empêchent les impératifs de recevoir un emploi assertif. Elle propose par exemple que les impératifs présupposent que le locuteur a une certaine autorité sur le destinataire, que le locuteur doit considérer que  $p$  et  $\neg p$  sont possibles, qu'il doit considérer qu'il est préférable que la proposition  $p$  exprimée par l'impératif soit vraie, etc. Kaufmann propose que la différence entre emplois performatifs et non-performatifs (ou 'descriptifs') des modaux de nécessité prioritatifs repose sur leur effet sur le contexte discursif. Selon (Kaufmann 2012, 58), "Les verbes modaux tels que *doit/devrait...* et *peut/pourrait...* peuvent soit être employés pour décrire le monde relativement à toutes sortes de possibilités et de nécessités (emplois descriptifs ou verbes modaux descriptifs), soit pour changer le monde relativement aux mêmes paramètres (emploi performatifs ou verbes modaux performatifs)." <sup>1</sup>. Elle défend que l'emploi descriptif des modaux déontiques a le même effet sur le common ground qu'une assertion, à savoir décrit l'état du monde suivant ce qui est permis ou non, obligatoire ou non, voir (8-a) et (9-a). C'est lorsque les modaux déontiques sont employés performativement que leur effet sur le contexte change : leur usage crée une obligation chez le destinataire, voir (8-b) et (9-b).

- (8) a. Peter peut venir demain (d'après ce qu'a dit l'hôtesse de l'air).  
 b. Okay, tu peux venir à 11h. (Tu es satisfait, maintenant ?)
- (9) a. Le pape doit changer de position sur la contraception.

1. En Anglais dans le texte original : "Modal verbs like *must/should/have to/...* and *can/may/...* can either be used to describe the way the world is with respect to all kinds of possibilities and necessities (descriptive usages or descriptive modal verbs), or to change the way the world is in such respects (performative usages or performative modal verbs)."

- b. Tu dois m'appeler plus souvent !

### 7.2.3 Condoravdi & Lauer (2012)

Pour Condoravdi & Lauer (2012), le sens d'un impératif est réductible à l'attribution au locuteur d'une préférence effective, c'est-à-dire d'une préférence qui guide l'action (du destinataire). Pour Condoravdi & Lauer (2011), une préférence effective a la propriété d'être consistante, c'est-à-dire incompatible avec une préférence conflictuelle. En effet, une préférence effective appartient à un ensemble d'alternatives décrivant les options ou choix pratiques possibles qui résolvent un problème décisionnel donné. Si une préférence effective a la propriété d'être consistante, c'est qu'il m'est impossible de choisir à la fois une certaine option pratique et une autre option pratique avec laquelle cette dernière est incompatible, pour résoudre un problème décisionnel. Par exemple, si je dois décider si je vais plutôt dormir et ne rien faire de la journée ou si je vais plutôt finir d'écrire un papier, il se peut que chacune de ces options me semble également désirable, mais il me faut sélectionner une seule de ces options (celle que je juge prioritaire) pour prendre une décision pratique, découlant sur une action. C'est ce que formalisent les définitions données en (10) et (11) de Condoravdi & Lauer (2011).

(10) **Définition 1 :**

Une **structure de préférence** relative à un état informationnel  $W$  est une paire  $\langle P, \leq \rangle$ , où  $P \subseteq \mathcal{P}(W)$  et où  $\leq$  est un ordre partiel sur  $P$ .

(11) **Définition 2 :**

Une structure de préférence  $\langle P, \leq \rangle$  est **consistante** ssi pour n'importe quels  $p, q \in P$  tel que  $p \cap q = \emptyset$ , soit  $p < q$  ou  $q < p$ .

Condoravdi & Lauer notent  $P_w(A)$  pour désigner l'ensemble des désirs, préférences et obligations de diverses sortes d'un agent  $A$  en  $w$  et  $EP_w(A)$  pour désigner l'ensemble des préférences effectives de ce même agent en  $w$ . C'est dans cette perspective, qu'ils emploient la notation  $EP_w(A, p)$  pour ' $p$  est un élément maximal de la structure de préférence effective de  $A$  en  $w$ '. Pour eux, les impératifs attribuent au locuteur une attitude prioritaire, voir (12).

$$(12) \quad \llbracket \mathbf{Imp} \rrbracket^c = \lambda p[\lambda w[EP_w(Sp, p)]]$$

Cette attitude est *performative*, c'est-à-dire qu'elle est destinée à influencer l'action du destinataire. La dimension performative des impératifs est capturée par le fait que la préférence effective du locuteur est paramétrisée à l'action du destinataire. Pour le dire autrement,  $p$  décrit une propriété du destinataire, voir (13).

- (13) a. Ferme la fenêtre !  
 b.  $\lambda w[EP_w(Sp, \lambda w'[Ad \text{ ferme la fen\^etre en } w'])]$

En enrichissant le sens attitudinal (performatif) stable des impératifs au moyen de mécanismes inférentiels, Condoravdi et Lauer capturent la diversité des forces illocutoires possibles que peuvent avoir les impératifs. Par exemple, pour dériver la force illocutoire de permission ces auteurs proposent trois préconditions, ou conditions de félicité :

- (14) **Conditions de félicité d'un impératif de type PERMISSION :**
- Le destinataire a une préférence pour le contenu de  $p$ .
  - Il existe une proposition  $q$  incompatible avec  $p$  telle que  $\lambda w[EP_w(Sp, q)]$ .
  - L'impératif indique un changement dans les préférences du locuteur, tel que  $p$  est désormais rangé au dessus de  $q$ .

#### 7.2.4 Oikonomou (2016)

Dans la lignée de Kaufmann (2012), Oikonomou (2016) attribue aux impératifs un sens attitudinal classique, c'est-à-dire conforme à la sémantique modale de Kratzer (1991), Portner (2009). Pour Oikonomou, les impératifs attribuent au locuteur une préférence boulétiq ue performative. Elle propose que l'opérateur impératif est un quantificateur existentiel (à la Aloni (2007)) sur un domaine modal constitué par une base modale doxastique et une source d'ordre boulétiq ue, voir (15). Oikonomou capture la dimension performative de la préférence boulétiq ue exprimée par l'impératif en proposant que la source d'ordre est constituée par les désirs du locuteurs relatifs à l'action du destinataire.

- (15)  $[[\mathbf{Imp}]]^c = \lambda p[\lambda w[\exists w' \in \mathbf{Best}_{g(w)}(f(w)) : p(w')]]$   
 où  $g$  = les désirs du sujet  $Sp$  relatifs à l'action du destinataire  $Add$  en  $c$

De la même façon que Condoravdi et Lauer, Oikonomou dérive l'hétérogénéité fonctionnelle des impératifs à partir de principes pragmatiques.

#### 7.2.5 Approche alternative de Portner (2004; 2007; 2016a)

Dans cette section, on mentionne une ligne d'explication alternative aux approches modales mais qui, dans l'état actuel de son développement, ne constitue pas un réel compétiteur : l'approche de sémantique dynamique. Le but d'une approche de sémantique dynamique des impératifs est de rendre compte de la façon dont le sens d'un impératif spécifie une certaine façon de modifier l'état informationnel du destinataire. En effet, la sémantique dynamique se concentre sur la fonction discursive des principaux types de phrases sur le contexte discursif, c'est-à-dire sur la façon dont chaque type



de phrase change le contexte (voir Starr (2020)). Dans la littérature précédente, Portner (2004; 2007; 2016a) s’est penché sur la question du potentiel de changement du contexte des impératifs, parmi d’autres. Le but de son approche est d’apporter une analyse non-représentationnelle des impératifs, c’est-à-dire de rendre compte du fait que la fonction pragmatique des impératifs n’est pas de représenter le monde. Cette ambition est à première vue contradictoire avec une approche modale des modaux prioritatifs, car depuis la perspective modale, les modaux prioritatifs ont pour fonction de représenter le monde, tel qu’il devrait être. Pourtant, dans son état actuel, l’approches de sémantique dynamique de Portner est compatible avec une analyse modale du contenu sémantique des impératifs.

### 7.2.5.1 Portner (2004; 2016a)

Portner propose d’assigner aux impératif un type sémantique spécifique. Il assume, dans la continuité de Hausser (1980), que chaque mode phrastique (‘sentence mood’) se caractérise par un type sémantique (ou dénotation) spécifique. Pour Hausser, comme pour Portner, les phrases déclaratives dénotent des propositions, de type  $\langle st \rangle$ , les phrases interrogatives des ensembles de propositions (i.e., des ensembles de réponses possibles), de type  $\langle st, t \rangle$ , et les phrases impératives dénotent des propriétés du destinataire (ou *actions*). Pour Portner (2004), les phrases impératives dénotent des propriétés qui sont restreintes au destinataire, par un mécanisme de restriction de domaine, du type pré-supposition.<sup>2</sup> En effet, pour Portner, les impératifs dénotent des propriétés obtenues en faisant abstraction sur l’argument correspondant au sujet : ce sont des objets sémantiques de type  $\langle s, et \rangle$ .

$$(16) \quad \llbracket \text{Pars !} \rrbracket^c = \lambda w \lambda x = c_{Add}. x \text{ part en } w.$$

Selon Portner, aux trois principaux types logiques d’objets sémantiques (déclaratif, impératif, interrogatif) correspondent trois types de contextes conversationnels, dans la ligne de raisonnement de Roberts (2004). Dans la lignée de la sphère de permissibilité de Lewis (1979), Portner fait l’hypothèse que les impératifs sont stockés autre part que dans le Common Ground, en l’occurrence dans la To-Do-List assignée à chaque participant de la conversation. Pour Portner (voir Portner (2016b)) la force, c’est-à-dire le mode verbal, c’est un certain type d’opération d’ajout (*update*) :  $C \cup \{\llbracket S \rrbracket\}$ , où  $C$  est un certain type de contexte conversationnel ; le Common Ground, la To-Do-List, ou le Question Set. Pour Portner, à chacun de ces contextes ne peut être ajouté qu’un certain type d’objet sémantique : des les propositions de type  $\langle st \rangle$  sont ajoutées Com-

2. Condoravdi & Lauer (2012) estiment cette proposition a des difficultés à rendre compte des impératifs qui ne mentionnent pas de destinataire (comme les souhaits absents, e.g. ‘Qu’il ne pleuve pas!’). On peut toutefois estimer que les souhaits absents sont destinés à un destinataire absent.

mon Ground, les propriétés d'individus (restreintes au destinataire) de type  $\langle s, et \rangle$  sont ajoutées à la To-Do-List, les ensembles de propositions de type  $\langle st, t \rangle$  sont ajoutées au Question Set. Selon Portner (2004), Portner (2018a), seules des propriétés d'individus (i.e., des actions) peuvent être ajoutées à la To-Do-List. En effet, selon lui, étant donné que les impératifs dénotent des propriétés d'individus, leur dénotation ne peut pas être ajoutée au Common Ground, ou au Question Set. Pourtant, comme l'ont notamment soulevé Jarry & Kissine (2014) (mais voir aussi Kaufmann (2012)), la théorie du potentiel de changement du contexte des impératifs développée par Portner est compatible avec une théorie qui assigne un sens modal aux impératifs. Comme le notent ces auteurs, on pourrait sans difficulté remplacer l'objet sémantique impératif de type  $\langle s, et \rangle$  par une proposition, de type  $\langle st \rangle$ , décrivant l'action du destinataire voir (17-a), ou encore (17-b) (à la Condoravdi & Lauer (2012)).

- (17) a.  $[[\text{Pars !}]]^c = \lambda w[\text{Add part en } w]$   
 b.  $[[\text{Pars !}]]^c = \lambda w[EP_w(\text{Sp}, \lambda w'[\text{Ad part en } w'])]]$

### 7.2.5.2 Portner (2007)

Pour Portner (2007), les impératifs sont des propositions, décrivant l'action du destinataire (e.g.,  $\lambda w[\text{Add part en } w]$ , tel qu'en (17-a)). Suivant une perspective de pragmatique dynamique (voir Chapitre 4), Portner propose que la force performative des l'impératif consiste en cela que la proposition dénotée par l'impératif est ajoutée à la To-do-List du destinataire.

(18) **To-do-List :**

La To-do-List est une fonction T qui assigne à chacun des participants à la conversation  $\alpha$  un ensemble de propriétés  $T(\alpha)$ .

La To-do-List impose un ordonnancement sur l'ensemble des mondes compatibles avec le Common Ground. En effet, si une propriété est dans la To-Do-List de l'agent  $\alpha$ , alors les mondes du Common Ground où cette propriété est vraie sont des mieux classés que ceux où cette propriété n'est pas vraie, voir (19). Les mondes les mieux classés représentent des actions (ie. des propriétés d'individu) que l'agent  $\alpha$  s'engage à entreprendre.

(19) **Ordonnancement partiel de mondes :**

Pour tout  $w_1, w_2 \in \cap \text{CG}$ , et tout participant  $x$ ,  $w_2 <_\alpha^3 w_1$  ssi quelque  $P \in \text{TDL}(\alpha)$ ,  $P(w_2)(\alpha) = 1$  et  $P(w_1)(\alpha) = 0$ .

La To-do-List est conçue une source d'ordre qui prend trois arguments : un monde  $w$  compatible avec le Common Ground, un ensemble de propositions  $P$  et un individu

---

3. lire ' $w_2$  est mieux classé que  $w_1$ '

$\alpha$ , qui correspond le plus généralement au destinataire. Notez que, contrairement aux sources d'ordre classiques à la Kratzer (1991), la To-do-List est une fonction de sélection paramétrisée au destinataire. C'est une fonction qui assigne un ensemble de propriétés à un ensemble de mondes. Pour Portner (2007), l'hétérogénéité fonctionnelle des impératifs est un paramètre associé à la la To-Do-List. En effet, Portner fait l'hypothèse que la To-do-List est divisée en plusieurs 'sections', selon que la propriété d'individu qui la constitue y est introduite comme une obligation, un désir ou un but. Par exemple, la To-do-List sera spécifiée comme une fonction de sélection déontique si l'ensemble des propositions  $P$  qui la constituent représentent des obligations assignées à  $\alpha$ , voir (20).

- (20) Pour tout monde  $w$ , pour tout ensemble de propositions  $P$ , si  $deontic(w, P)$  est définie,  $deontic(w, P) = \{p : p \in P \wedge p \text{ exprime une obligation en } w\}$ .

Portner propose ainsi que cette fonction de sélection peut être déontique, bouletique ou téléologique, ce qui rend compte de la variété de saveurs modales des impératifs.

- (21) Pour n'importe quel individu  $x$ , monde  $w$  et ensemble de propositions  $P$  :
- a.  $deontic_\alpha(w, P) = \{p \in P : p \text{ exprime une obligation de } \alpha \text{ en } w\}$
  - b.  $teleo_\alpha(w, P) = \{p \in P : p \text{ exprime un but de } \alpha \text{ en } w\}$
  - c.  $bouletic_\alpha(w, P) = \{p \in P : p \text{ exprime un désir de } \alpha \text{ en } w\}$

Pour Portner (2007), les impératifs ont pour force performative d'être ajoutés à la To-do-List du destinataire. C'est pourquoi Portner propose que les impératifs sont conventionnellement associés à la condition d'emploi suivante :

- (22) **Fonction pragmatique d'un impératif :**

La fonction canonique d'une clause impérative  $\phi_{Imp}$  dans un contexte  $C = \langle CG, QS, TDL \rangle$ , est telle que :  $C + \phi_{Imp} = \langle CG', QS, TDL' \rangle$ , où  $TDL'_{Destinataire}$  résulte de  $TDL_{Destinataire} \cup \{[\phi_{Imp}]\}$ ;  $CG'$  résulte de l'addition à  $CG$  de la proposition 'il est ordonné/recommandé/... que le destinataire fasse  $\phi$

On note que Portner ajoute une condition pour que le Common Ground et la TDL reste synchronisés, en faisant en sorte que le Common Ground reflète qu'une nouvelle obligation a été ajoutée à la TDL.

## 7.3 Analyse syntaxique et sémantique

### 7.3.1 Analyse syntaxique

Cette section revisite l'analyse paratactique classique, selon laquelle, en latin, la négation prohibitive *ne* introduit une clause impérative négative juxtaposée à la clause verbale principale. Pour Jespersen (1940); Ageno (1955) et Parry (2013), la négation prohibitive du latin *ne* est employée comme une négation *paratactique*, c'est-à-dire que la clause qu'elle introduit reste indépendante et conserve la syntaxe et la sémantique d'une clause impérative. Revisitant cette hypothèse avec les outils contemporains de la syntaxe et de la sémantique formelle, on propose que la clause impérative négative introduite par *ne* est en fait une clause impérative enchâssée. Jespersen (1917) a été l'un des premiers à suggérer que les clauses construites avec la négation *ne* en latin sont en quelque sorte interprétées comme des phrases indépendantes, lorsqu'elles apparaissent sous des verbes prohibitifs ou appréhensifs (Jespersen 1917, 75). Ce que Jespersen suggère, c'est que le verbe de la clause matrice reçoit un emploi parenthétique. Il sert une fonction présentative n'ayant presque aucun effet interprétatif sur l'impératif négatif, qui a un statut d'énoncé principal (voir Simons (2007)). Pour Ageno (1955) et Parry (2013), la clause construite avec la négation *ne* du latin est paratactiquement juxtaposée à la clause verbale. Par exemple, *timeo; ne veniat* doit être interprété comme 'J'ai peur; qu'il ne vienne pas!'. Cette ligne d'analyse se fonde sur l'hypothèse que les langues suivent une trajectoire diachronique de développement allant de la parataxe à l'hypotaxe (voir par exemple : Bennett (1910); Wallin (1910); Meillet & Vendryes (1924)). Selon cette hypothèse, une langue présente, aux stades les plus reculés de son développement, des constructions paratactiques qui se transforment finalement en constructions subordonnées. Pourtant, même si les clauses construites avec *ne* en latin ne sont introduites par aucun dispositif d'enchâssement, elles présentent des propriétés caractéristiques des clauses enchâssées, à savoir la concordance des temps, voir (23-a), et la coréférence pronominale entre le sujet de la clause matrice et le sujet de la clause enchâssée, voir (23-b) (McCloskey (2006)).

- (23) a. Caesar suis **imperavit** **ne** quod omnino  
César POSS.DAT ordonner-3SG.PRF NEG<sub>PROH</sub> une arme  
telum in hostes reicerent.  
quelconque-ACC à des ennemis-ACC jeter-3PL.SBJV.IPFV  
'Caesar leur a ordonné de ne pas jeter d'arme en retour.' (César, *Bell.Gall.*,  
1-46)
- b. [Sententiam **ne** diceret<sub>i</sub>] **recusavit**<sub>i</sub>.  
opinion-ACC NEG<sub>PROH</sub> dire-3SG.SBJV.IPFV refuser-3SG.PERF  
'Il a refusé de donner son avis'. (Cic, *Off*, 3)

Dans ces cas, on ne peut pas évoquer la parataxe. Dans une série d'études récentes Krifka (2014; 2017; 2020), Krifka a promu l'idée et développé un modèle formel pour l'enchâssement des speech acts (voir également la discussion dans Crnić & Trinh (2009); Kaufmann (2012); Woods (2016)). Il soutient qu'en anglais, tout comme en allemand, le verbe *say* ('dire') peut être utilisé dans deux configurations différentes, comme en (24). Le verbe n'enchâsse qu'une proposition en (24-a); en (24-b), *say* enchâsse un speech act (d'assertion).

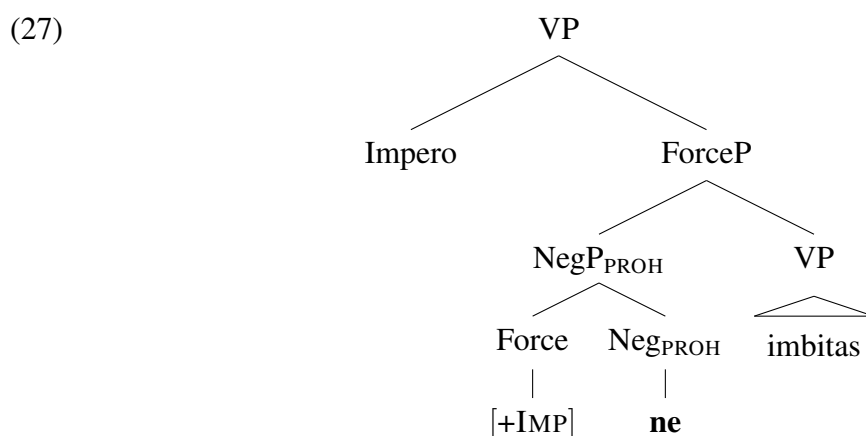
- (24) a. Mary says that she hates John.  
 b. Mary says she hates John.

Les structures correspondant à ces deux options sont données dans (25-a) et (25-b), respectivement pour l'enchâssement de proposition et l'enchâssement de speech act.

- (25) a. [<sub>VP</sub> Mary [<sub>V</sub> say [<sub>CP</sub> that [<sub>IP</sub> she hate John ]]]]  
 b. [<sub>VP</sub> Mary [<sub>V</sub> say [<sub>ForceP</sub> she hates John ]]]

Nous suivons la proposition de Krifka et proposons qu'en latin, les clauses construites avec *ne* sont des speech acts enchâssés.<sup>4</sup> Nous supposons également que *ne* est une négation spécialisée, ayant une fonction dans le typage de la clause. Plus précisément, nous proposons que *ne* est à la tête de la projection de Force (Rizzi (1997)).

- (26) Impero **ne** imbitas.  
 (lit., 'J'ordonne, n'entre pas')

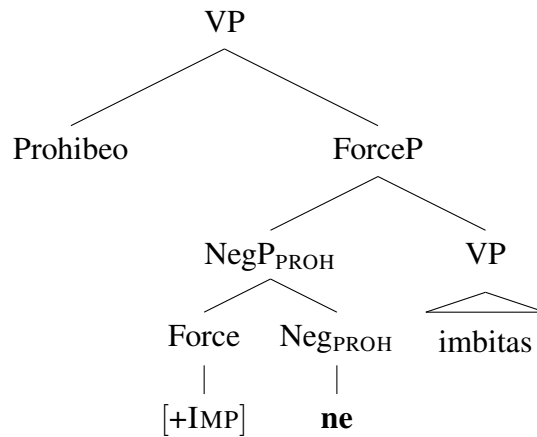


La syntaxe des clauses prohibitives enchâssées demeure identique, que le prédicat matrice soit un verbe de priorité positif ou négatif.

- (28) Prohibeo **ne** imbitas.  
 (lit., 'J'interdis, n'entre pas')

4. Notez qu'en anglais les impératifs, contrairement aux assertions, ne peuvent pas être enchâssés.

(29)



Krifka (2014) fait la remarque importante que les verbes qui enchâssent un speech act sont des verbes performatifs, qui décrivent un acte de communication (ou acte locutoire). Un verbe qui enchâsse un speech act de question peut décrire un acte locutoire de manière explicite (par exemple, *ask*, ‘demander’) ou implicite (par exemple, *wonder*, ‘se demander’). Pour Krifka, *wonder* est un verbe qui décrit un acte locutoire, dans la mesure où il décrit l’attitude psychologique que l’on a lorsqu’on se pose à soi-même une question.<sup>5</sup>

Nous suivons Krifka en faisant l’hypothèse que les verbes directifs (et prohibitifs, par extension) dénotent explicitement un acte locutoire, comme les verbes désidératifs (et appréhensifs) le font implicitement. Cependant, nous pensons que les verbes qui enchâssent des clauses impératives ne doivent pas nécessairement être des verbes qui décrivent un acte locutoire. En effet, les clauses construites avec la négation *ne* peuvent être enchâssés sous des verbes d’intention, comme *efficio* (‘j’essaie’) ou *uito* (‘j’évite’).

(30) **Efficio** tacitum **ne** mihi funus eat.  
s’efforcer-1SG.PRS se taire-SUP NEG<sub>PROH</sub> mes funérailles-  
textscacc être-3SG.SBJV

Je veille à ce que mes funérailles ne se passent pas en silence. (Ov, *Tr*, 5)

(31) Quem ego **uitaui** **ne** uiderem.  
lui-ACC CL.1SG éviter-1SG.PFV NEG<sub>PROH</sub> voir-3SG.SBJV.IPFV  
‘Et cet homme, j’ai évité de le voir’. (Cic, *Att*, 3)

Notre proposition est donc qu’en latin classique, les verbes d’attitude directifs et prohibitifs, désidératifs et appréhensifs ont la capacité d’enchâsser des speech acts im-

5. Une idée similaire est que les verbes qui enchâssent des speech acts sont utilisés pour rapporter la performance (par le locuteur ou un autre agent) de l’acte locutoire enchâssé, sur le mode du *quotation* (mixte), voir Kaufmann (2012); Woods (2016). L’intuition que les impératifs enchâssés sont présentés comme des citations en latin n’est pas nouvelle, voir (Wallin 1910, 11) :

Il est inconcevable, par exemple, qu’un locuteur dise : *eum moneo : abeat*, ‘Je lui conseille : qu’il s’en aille’, sans vouloir dire que la pensée exprimée par *abeat* constitue son conseil.

pératifs, ce qui peut correspondre à un stade de développement intermédiaire entre la parataxe et l'hypotaxe. Ce faisant, nous répondons aux critiques formulées par des auteurs comme Orlandini (2001) ou Glikman (2009) à l'égard de l'hypothèse selon laquelle les langues tendent à évoluer de la parataxe vers l'hypotaxe. Ces auteurs soutiennent en effet qu'il reste à expliquer comment l'hypotaxe émergerait de la parataxe. L'outil théorique de l'enchâssement de speech acts nous permet de combler cette lacune.

### 7.3.2 Analyse sémantique

D'un point de vue sémantique, on adopte une analyse modale des impératifs, à la croisée des chemins entre celle de Kaufmann (2012) et celle de Condoravdi & Lauer (2012). Avec Kaufmann (2012), on réduit le sens d'un impératif à celui d'une proposition modalisée par un modal de nécessité téléologique.

On fait l'hypothèse que l'opérateur impératif IMP est un quantificateur universel (suivant en cela Kaufmann (2012)) qui a dans sa portée un domaine modal téléologique, que l'on note GOALS. Dans notre analyse, le domaine modal constitué par GOALS constitue l'ensemble des préférences effectives du locuteur, c'est-à-dire de ses préférences consistantes et rationnelles, suivant en cela Condoravdi & Lauer (2012). On s'inspire de Oikonomou (2016) pour paramétriser les préférences effectives du locuteur à l'action du destinataire. De la sorte, on propose que le sens sémantique stable des impératifs est d'attribuer au locuteur une préférence effective pour les  $p$ -mondes, voir (32). On adopte par ailleurs, avec Condoravdi et Lauer (et *contra* Kaufmann<sup>6</sup>), l'hypothèse que la force illocutoire des impératifs est dérivable pragmatiquement.

$$(32) \quad \llbracket \mathbf{Imp} \rrbracket^c = \lambda p. \lambda w [\forall w' \in \text{GOALS} : p(w')] \\ \text{où } \text{GOALS} = \{w' \mid \forall q \in \text{GOALS} : q(w')\} \\ \text{et } q = \text{les préférences effectives de } Sp \text{ relatives à l'action du destinataire } Add$$

Pour la sémantique des impératifs négatifs, on propose (contra Han & Lee (2007)), que la sémantique de la négation standard et celle la négation prohibitive (du moins en ce qui concerne le latin) n'est pas unique, mais plutôt que la négation prohibitive est sémantiquement distincte de la négation standard. On propose que la négation prohibitive est un quantificateur universel qui a dans sa portée un domaine modal téléologique et opère sur des propositions négatives, voir (33).

$$(33) \quad \llbracket \mathbf{NegP_{PROH}} \rrbracket^c = \lambda p. \lambda w [\forall w' \in \text{GOALS}(w) : \neg p(w')] \\ \text{où } \text{GOALS} = \{w' \mid \forall q \in \text{GOALS} : q(w')\} \\ \text{et } q = \text{les préférences effectives de } Sp \text{ relatives à l'action du destinataire } Add$$

6. Pour rappel, pour Kaufmann (2012), la force illocutoire des impératifs est intégralement prise en charge par la sémantique, à travers les différents saveurs modales de la source d'ordre.

On a proposé que les verbes de priorité servent à exercer un effet interprétatif sur l'impératif enchâssé. Ces verbes donnent une indication – au niveau de la saveur modale de leur source d'ordre – relative au type d'acte illocutoire que l'impératif enchâssé est destiné à performer. En nous inspirant de Kaufmann (2012), on propose que les verbes de priorité encodent un type de relation d'accessibilité qui s'apparente à une la spécification d'une force illocutoire. Ainsi, on propose que les verbes directifs sont des attitudes propositionnelles qui ont une base modale épistémique et une source d'ordre constituée par ce que le sujet d'ancrage  $i$  ordonne, que l'on note **ORDERS**, voir (34).

$$(34) \quad \llbracket impero \rrbracket^i = \lambda p. \lambda w [\forall w' \in \text{Ideal}_{\text{ORDERS}}(\mathbf{M}(i, w)) : p(w')]$$

On propose par ailleurs que les verbes prohibitifs sont des attitudes propositionnelles qui ont une base modale doxastique et une source d'ordre constituée par ce que le sujet d'ancrage  $i$  interdit, que l'on note **PROH**, voir (35).

$$(35) \quad \llbracket prohibeo \rrbracket^i = \lambda p. \lambda w [\forall w' \in \text{Ideal}_{\text{PROH}}(\mathbf{M}(i, w)) : p(w')]$$

De la sorte, on dérive la sémantique des phrases où un verbe directif enchâsse un impératif négatif, comme en (36) :

$$(36) \quad \llbracket [\text{VP } impero \text{ }_{\text{ForceP}} ne \text{ } imbitas] \rrbracket^i =$$

- a.  $\llbracket impero \rrbracket^i(\llbracket \text{ForceP} \rrbracket^i) =$
- b.  $\llbracket impero \rrbracket^i(\llbracket \text{NegP}_{\text{PROH}} \rrbracket^i(\llbracket \text{VP} \rrbracket)) =$
- c.  $\lambda p. \lambda w [\forall w' \in \text{Ideal}_{\text{ORDERS}}(\mathbf{M}(i, w)) : p(w')] (\lambda p. \lambda w [\forall w'' \in \text{GOALS}(w) : \neg p(w'')])$   
 $(\lambda w. \text{Tu entres en } w)) =$
- d.  $\lambda p. \lambda w [\forall w' \in \text{Ideal}_{\text{ORDERS}}(\mathbf{M}(i, w)) : p(w')] (\lambda w [\forall w'' \in \text{GOALS}(w) : \text{tu } \underline{n}'\text{entres } \underline{pas} \text{ en } w'']) =$
- e.  $\lambda w [\forall w' \in \text{Ideal}_{\text{ORDERS}}(\mathbf{M}(i, w)) : (\lambda w [\forall w'' \in \text{GOALS}(w) : \text{tu } \underline{n}'\text{entres } \underline{pas} \text{ en } w'']) (w')] =$
- f.  $\lambda w [\forall w' \in \text{Ideal}_{\text{ORDERS}}(\mathbf{M}(i, w)) : [\forall w'' \in \text{GOALS}(w') : \text{tu } \underline{n}'\text{entres } \underline{pas} \text{ en } w'']]$

On dérive ensuite la sémantique des phrases où un verbe prohibitif enchâsse un impératif négatif, comme en (37), comme une instance de concorde modale (voir Zeijlstra (2007)). On voit dans l'entrée sémantique suivante comment le sens modal de l'attitude, dont la source d'ordre est prohibitive, est redondant avec le sens de l'impératif négatif enchâssé. Le verbe d'attitude prohibitif spécifie en effet que l'impératif négatif enchâssé doit être interprété comme une prohibition.



- (37)  $\llbracket \llbracket_{\text{VP}} \textit{prohibeo} \llbracket_{\text{ForceP}} \textit{ne imbitas} \rrbracket \rrbracket^i =$
- $\llbracket \textit{prohibeo} \rrbracket^i(\llbracket \text{ForceP} \rrbracket^i) =$
  - $\llbracket \textit{prohibeo} \rrbracket^i(\llbracket \text{NegP}_{\text{PROH}} \rrbracket^i(\llbracket \text{VP} \rrbracket)) =$
  - $\lambda p. \lambda w [\forall w' \in \text{Ideal}_{\text{PROH}}(\text{M}(i, w)) : p(w')] \\ (\lambda p. \lambda w [\forall w'' \in \text{GOALS}(w) : p(w'')](\lambda w. \text{Tu entres en } w)) =$
  - $\lambda p. \lambda w [\forall w' \in \text{Ideal}_{\text{PROH}}(\text{M}(i, w)) : p(w')] (\lambda w [\forall w'' \in \text{GOALS}(w) : \text{tu } \underline{n}'\text{entres } \underline{\text{pas}} \text{ en } w'']) =$
  - $\lambda w [\forall w' \in \text{Ideal}_{\text{PROH}}(\text{M}(i, w)) : (\lambda w' [\forall w'' \in \text{GOALS}(w) : \text{tu } \underline{n}'\text{entres } \underline{\text{pas}} \text{ en } w'']) (w')] =$
  - $\lambda w [\forall w' \in \text{Ideal}_{\text{PROH}}(\text{M}(i, w)) : [\forall w'' \in \text{GOALS}(w') : \text{tu } \underline{n}'\text{entres } \underline{\text{pas}} \text{ en } w'']]$

Pour conclure cette section, on a défendu que la négation prohibitive *ne* est identique, tant au niveau de sa syntaxe que de sa sémantique, lorsqu'elle apparaît dans une clause indépendante ou enchâssée. On a en effet rendu compte de l'interprétation redondante de la négation prohibitive lorsqu'elle apparaît au sein d'un impératif négatif enchâssé, expliquant ainsi pourquoi de telles constructions sont généralement traduites comme n'impliquant pas de négation dans la clause enchâssée.

## 7.4 Conclusion

Ce chapitre a revisité l'hypothèse "paratactique" de Jespersen, à savoir l'hypothèse qu'en latin, la clause principale construite avec un verbe d'attitude prioritative négative, est juxtaposée, sur le mode de la parataxe, à la clause construite avec la négation prohibitive. Comme nous l'avons vu, des preuves syntaxiques appuient l'affirmation que les clauses construites avec la négation prohibitive sont syntaxiquement enchâssées sous le verbe de la clause principale. C'est pourquoi l'analyse que nous proposons déploie l'hypothèse que les clauses introduites par le *ne* prohibitif sont en réalité des impératifs enchâssés. C'est à partir d'une telle hypothèse que nous parvenons à dériver l'interprétation *redondante* – et non pas *explétive* – que la négation prohibitive *ne* du latin reçoit lorsqu'elle apparaît dans la clause complément d'un verbe d'attitude de priorité négative. En effet, ce chapitre a défendu que, du point de vue de la sémantique, la négation prohibitive est une négation modale qui entre en concorde modale avec l'attitude prohibitive, dont le sens modal (prohibitif, impéditif ou timitif) est également celui d'un quantificateur universel opérant sur des propositions évaluées négativement. Dans la continuité de ce chapitre, le chapitre suivant dérive, à partir de la grammaticalisation de la négation prohibitive lors de la transition du latin vers le français, la syntaxe et la sémantique de la négation explétive.

## Chapitre 8

### La négation explétive en français

#### 8.1 Introduction

Le but de ce chapitre est de proposer une analyse de la négation explétive capable (i) de capturer le fait que sa position syntaxique et son interprétation sémantique soient distinctes de celles de la négation ordinaire, mais aussi (ii) de rendre compte de la relation de dépendance syntaxique et sémantique qui existe entre la négation explétive et le prédicat qui la déclenche. On propose que la négation explétive en français est un élément post-modal harmonique, c'est-à-dire un élément qui entre en harmonie modale avec le prédicat matrice, ce qu'on établit à partir du cadre théorique de Giannakidou & Mari (2018a). Plus précisément, on propose que la négation explétive est un élément post-modal qui résulte de la grammaticalisation de la négation prohibitive. La grammaticalisation d'un élément linguistique donné s'accompagne généralement – mais pas nécessairement (voir Haspelmath (1998)) – de la réanalyse sémantique de celui-ci, c'est-à-dire de son changement sémantique. On proposera que la grammaticalisation de la négation prohibitive s'accompagne de sa javellisation sémantique (en anglais *semantic bleaching*, Lehmann (1982); Eckardt (2006b)), c'est-à-dire de l'affaiblissement de son sens. Pour nous, la négation devient explétive, à mesure qu'elle est réanalysée comme une négation 'métaévaluative' (à la Giannakidou & Mari (2018a)), c'est-à-dire qu'elle est réanalysée comme opérant sur le domaine modal du verbe d'attitude matrice, à la façon d'une source d'ordre secondaire. Ce chapitre propose également que la distribution de la négation explétive est robuste avec le verbe d'attitude appréhensive *craindre*, à travers l'histoire du français, en raison de la concordance harmonique entre ces deux éléments. *Craindre* est une attitude émotive, c'est-à-dire dont la composition sémantique intègre une composante (dis)préférentielle, conçue dans la tradition de Kratzer (1991), Portner (2009) comme une source d'ordre. On propose que *craindre* utilise une source d'ordre timitive (notée FEARS), c'est-à-dire une source d'ordre définie par l'ensemble des propositions qui décrivent les peurs du sujet d'ancrage de l'attitude. En effet, dans la lignée de Wierzbicka (1999) (voir aussi Jing-Schmidt & Kapatsinski (2013)), on fait l'hypothèse que la peur est un universel sémantique. La négation explétive, en

tant qu'élément harmonique, est sensible à la composante émotive de *craindre*, pour la raison qu'elle véhicule un sens lexicalement compatible de biais (une 'métaévaluation') téléologique négatif.

## 8.2 Arrière-plan théorique

Le but de cette section est d'introduire le cadre théorique de Giannakidou & Mari (2018a) qu'on utilise et qu'on adapte pour expliquer la notion d'harmonie modale.

### 8.2.1 Harmonie modale

L'harmonie modale est un phénomène à l'interface entre la syntaxe et la sémantique qui a principalement été discuté dans une perspective synchronique (voir Lyons (1977), Giannakidou & Mari (2018a)), parfois sous le nom de concorde modale (Huitink (2012); Zeijlstra (2007)). Le mécanisme d'harmonie modale a sensiblement été discuté dans une perspective diachronique par Bybee et al. (1994). L'harmonie modale consiste en l'expression d'un seul sens modal par la combinaison dans une même phrase de deux éléments modaux dont le sens est 'harmonique'. Qu'est-ce qu'un élément harmonique? On adopte le cadre théorique développé par Giannakidou & Mari (2018a), pour qui les éléments harmoniques composent avec les prédicats modaux à la manière d'une source d'ordre secondaire (voir aussi Portner & Rubinstein (2016)). Giannakidou et Mari se concentrent sur la combinaison harmonique entre auxiliaires modaux et adverbes modaux épistémiques. Pour elles, un adjectif modal épistémique est un élément harmonique, lorsqu'il apparaît en combinaison avec un auxiliaire modal épistémique comme *devoir*. En (1-a), l'auxiliaire modal comme l'adjectif modal expriment un même sens modal, relativement à la force (quantification universelle) et à la saveur (épistémique). En (1-b), l'auxiliaire et l'adjectif modal expriment la même saveur modale (épistémique), mais pas la même force. Ces deux cas de figure relèvent de l'harmonie modale, dans la mesure où les deux éléments modaux contribuent à l'expression d'un sens modal unique.

- (1) a. Jean doit certainement être à la maison.
- b. Chris doit probablement avoir été danseuse.

Dans le cadre de Giannakidou & Mari (2018a) (qui suivent en cela Nilsen (2004), Ernst (2009)), les adverbes modaux épistémiques sont des éléments à polarité positive. Elles caractérisent les éléments à polarité positive comme des éléments sensibles à une propriété sémantique 'positive' du contexte, à savoir la véridicalité subjective partielle.

## 8.2.2 VÉRIDICALITÉ (subjective) partielle

L'analyse sémantique que Giannakidou & Mari (2018a) proposent s'inscrit dans la tradition de la sémantique modale à la Kratzer (1991), Portner (2009) qui conçoit les modaux comme des expressions qui quantifient (existentiellement ou universellement) sur un ensemble de mondes déterminés à partir d'une base modale  $M(i)$  et d'une source d'ordre  $O$ , qui ordonne les mondes accessibles depuis la base modale. Dans leur analyse, un modal partiellement véridical quantifie universellement sur un domaine modal déterminé par (i) une base modale nonvéridicale  $M(i)$  et (ii) les meilleurs mondes accessibles depuis  $M(i)$ , tels qu'ordonnés par une source d'ordre  $O$ . L'ensemble des mondes les mieux classés par  $O$  sur  $M(i)$  est conçu comme une base modale secondaire. Par exemple, dans leur modèle, le modal épistémique *devoir* est interprété relativement à une base modale épistémique ainsi qu'une source d'ordre stéréotypique, qui correspond à un ensemble de propositions décrivant ce qui est normalement le cas. Une phrase comme *Jean doit être à la maison* signifie que, parmi les mondes accessibles depuis une base modale épistémique qui contient à la fois des mondes où  $p$  (i.e., Jean est à la maison) et où  $\neg p$  (i.e., Jean n'est pas à la maison), tous les mondes les plus stéréotypiques sont des mondes où  $p$ . Giannakidou & Mari défendent que la nonvéridicalité épistémique est une présupposition qui restreint l'emploi de tous les modaux.

**Base modale nonvéridicale** Dans le cadre théorique de Giannakidou et Mari, la base modale des modaux est nonvéridicale. Elles posent l'axiome (dans la lignée de la 'condition de diversité' de Condoravdi (2010)) que la base modale des modaux est non-homogène, comprenant des  $p$  et des  $\neg p$ -mondes. La notion de nonvéridicalité, depuis les travaux de Giannakidou (2011); Giannakidou & Mari (2016a); Giannakidou & Mari (2017), Giannakidou & Mari (2018b), est une notion subjective, relativisée à un modèle épistémique, voir (2).

- (2) **État épistémique d'un individu d'ancrage  $i$  (Giannakidou (1999)) :**  
Un état épistémique  $M(i)$  est un ensemble de mondes associés à un individu  $i$ , représentant les mondes compatibles avec ce que  $i$  croit ou sait dans le contexte d'énonciation.
- (3) **Nonvéridicalité d'un état épistémique :**  
Un état épistémique  $M(i)$  est nonvéridical par rapport à  $p$  ssi il est épistémiquement irrésolu : i.e.,  $\exists w' \in M(i) : p(w') \wedge \exists w'' \in M(i) : \neg p(w'')$
- (4) **Axiome nonvéridical des modaux (Giannakidou & Mari (2018b)) :**  
MODAL(M)( $p$ ) ne peut être défini qu'à la condition que la base modale  $M$  soit nonvéridicale, i.e., contienne des  $p$  et des  $\neg p$ -mondes.

**Base modale secondaire véridicale** Qu'est-ce qu'un modal partiellement véridical ? C'est un modal qui comprend une présupposition nonvéridicale et qui exprime une assertion véridical partielle. C'est un modal qui exprime une quantification universelle sur les mondes les mieux classés (les 'meilleurs' mondes) par la source d'ordre  $\mathcal{S}$ . Une source d'ordre  $\mathcal{S}$  (i.e., un ensemble de propositions) est définie comme une fonction qui ordonne les mondes tel que  $\leq_{\mathcal{S}}$ .

(5) **Définition d'une source d'ordre  $\mathcal{S}$  (Portner (2009)) :**

Pour n'importe quel ensemble de propositions  $\mathcal{S}$  et n'importe quels mondes  $w, v : w \leq_{\mathcal{S}} v$  ssi, pour tout  $q \in \mathcal{S}$ , si  $v \in q$ , alors  $w \in q$ .

D'après cette définition  $w \leq_{\mathcal{S}} v$  signifie que n'importe quelle proposition en  $\mathcal{S}$  vraie en  $v$  est vraie en  $w$ , donc  $w$  est soit mieux classé ou aussi bien classé que  $v$ . Autrement dit, si  $\mathcal{S} = \{q_1, q_2, q_3, q_4\}$ , alors un monde  $w$  dans lequel  $q_1, q_2$  et  $q_3$  sont vraies est mieux classé qu'un monde  $v$  dans lequel seules  $q_1$  et  $q_2$  sont vraies. La source d'ordre est un paramètre qui sert à ordonner les mondes de la base modale  $M$ . La fonction Ideal proposée par Giannakidou & Mari (2018b) à partir de Portner (2009) (qui la désigne comme BEST), délimite l'ensemble des mondes les mieux classés, relativement à une base modale  $M$  et une source d'ordre  $\mathcal{S}$ .

(6) **Mondes les mieux classés :**

Pour n'importe quel ensemble de propositions  $\mathcal{S}$ , les meilleurs mondes selon  $\mathcal{S}$  et relativement à  $M$  :

- a.  $\text{Ideal}_{\mathcal{S}}(M) = \{w \in M : \neg \exists v [v <_{\mathcal{S}} w]\}$  (à la Portner & Rubinstein (2016))
- b.  $\text{Ideal}_{\mathcal{S}}(M) = \{w' \in M \mid \forall q \in \mathcal{S} : q(w')\}$  (à la Giannakidou & Mari (2018b))

D'après la définition standard en (6-a), si aucun monde  $v$  n'est mieux classé que  $w$ , alors  $w$  est le monde le mieux classé. Autrement dit, étant donné  $\mathcal{S} = \{q_1, q_2, q_3, q_4\}$  et que  $q_1, q_2, q_3$  et  $q_4$  sont vraies en  $w$ ,  $w$  est l'un des mondes les mieux classés. La fonction BEST définissant l'ensemble des mondes où toutes les propositions en  $\mathcal{S}$  sont vraies, Giannakidou & Mari (2018b), Giannakidou & Mari (2018a), Giannakidou & Mari (2021) proposent une notation alternative, qu'on donne en (6-b). De manière adjacente, Giannakidou & Mari (2018a) (voir aussi Giannakidou & Mari (2021)) suggèrent de définir une fonction qu'on appelle  $\neg\text{Ideal}$  et qui délimite l'ensemble des mondes les moins bien classés relativement à  $M$  et  $\mathcal{S}$ . On la définit dans le style de Portner (2009) en (7-a) et dans le style de Giannakidou & Mari (2018b).

(7) **Mondes les plus mal classés :**

Pour n'importe quel ensemble de propositions  $\mathcal{S}$ , les mondes les plus mal classés selon  $\mathcal{S}$  et relativement à  $M$  :

- a.  $\neg\text{Ideal}_{\mathcal{S}}(\mathbf{M}) = \{w \in \mathbf{M} : \neg\exists v[v >_{\mathcal{S}} w]\}$
- b.  $\neg\text{Ideal}_{\mathcal{S}}(\mathbf{M}) = \{w' \in \mathbf{M} \mid \forall q \in \mathcal{S} : \neg q(w')\}$

D'après cette définition, si aucun monde n'est moins bien classé qu'un monde  $w$ , alors  $w$  est le monde le moins bien classé. Autrement dit, étant donné  $\mathcal{S} = \{q_1, q_2, q_3, q_4\}$  et que ni  $q_1$ , ni  $q_2$ , ni  $q_3$  ou  $q_4$  ne sont vraies en  $w$ ,  $w$  est l'un des mondes les moins bien classés. La fonction  $\neg\text{Ideal}$  définit ainsi l'ensemble des mondes où aucune des propositions en  $\mathcal{S}$  ne sont vraies. L'ensemble des mondes les mieux classés forme une base modale secondaire. Giannakidou et Mari capturent la sémantique des modaux partiellement véridicaux comme une quantification universelle sur le domaine modal déterminé par la base modale secondaire. Un espace modal  $\mathbf{M}$  est véridical lorsqu'il est résolu, c'est-à-dire lorsque les mondes compatibles avec  $\mathbf{M}$  sont homogènes : ce sont exclusivement des  $p$ -mondes.

(8) **Espace modal véridical et nonvéridical (Giannakidou (2014)) :**

- a. Un espace modal  $\mathbf{M}$  est véridical par rapport à une proposition  $p$  ssi il est positivement homogène :  $\forall w'(w' \in \mathbf{M} : p(w'))$
- b. Un espace modal  $\mathbf{M}$  est nonvéridical par rapport à une proposition  $p$  ssi il est non-homogène :  $\exists w', w'' \in \mathbf{M} (w' \neq w'' \wedge (p(w') \wedge \neg p(w'')))$
- c. Un espace modal  $\mathbf{M}$  est antivéridical par rapport à une proposition  $p$  ssi il est négativement homogène :  $\forall w'(w' \in \mathbf{M} : \neg p(w'))$

Leur sémantique capture le sens de ces modaux comme une quantification universelle sur le domaine modal déterminé par la base modale secondaire, qui est calculée comme le sous-ensemble de tous les mondes qui sont les mieux classés selon  $\mathcal{S}$ , accessibles depuis  $\mathbf{M}(i)$ . On s'appuie sur le cadre de Giannakidou et Mari pour définir ces modaux comme des modaux partiellement véridicaux, c'est-à-dire comme des modaux qui impliquent une quantification universelle sur les mondes de  $\text{Ideal}_{\mathcal{S}}$ , c'est-à-dire qui impliquent un état (dis)préférentiel véridical.

(9) **État (dis)préférentiel d'un individu  $i$  :**

Un état préférentiel  $\text{Ideal}_{\mathcal{S}}(\mathbf{M}(i))$  est un ensemble de mondes associés à un individu  $i$  qui représente les mondes les plus compatibles avec ce que  $i$  croit ou sait qui sont les mieux classés selon  $\mathcal{S}$ .

(10) **État (dis)préférentiel véridical :**

Un état préférentiel  $\text{Ideal}_{\mathcal{S}}(\mathbf{M}(i))$  est véridical par rapport à une proposition  $p$  s'il est positivement homogène :  $\forall w'(w' \in \text{Ideal}_{\mathcal{S}}(\mathbf{M}(i)) \rightarrow p(w'))$

### 8.2.3 Métaévaluation

D’après Giannakidou & Mari (2018a), les modaux peuvent exprimer un sens métaévaluatif. C’est le cas lorsqu’ils ont une source d’ordre secondaire, désignée  $\mathcal{O}$ . Cette source d’ordre secondaire - ou ‘métaévaluation’ - sert à comparer les mondes accessibles depuis  $M(i)$  les mieux classés par la source d’ordre primaire  $\mathcal{S}$  par rapport aux mondes les moins bien classés. La source d’ordre secondaire  $\mathcal{O}$  exprime une ‘métaévaluation’ : elle compare ces deux étendues, positive et négative, de mondes, relativement à l’ordre qu’elle définit. La métaévaluation  $\mathcal{O}$  n’exprime pas une évaluation de la préjacent  $p$ , mais une évaluation de l’évaluation définie par la source d’ordre primaire  $\mathcal{S}$ . Giannakidou et Mari proposent que la source d’ordre secondaire  $\mathcal{O}$  crée un biais positif, lorsqu’elle détermine que les mondes en  $\text{Ideal}_{\mathcal{S}}(M)$  sont de meilleures possibilités que les mondes en  $\neg\text{Ideal}_{\mathcal{S}}(M)$ .<sup>1</sup>

(11) **Biais positif des modaux de nécessité épistémique (Giannakidou & Mari (2018a)) :**

$\text{Ideal}_{\mathcal{S}}(M)$  est une meilleure possibilité que  $\neg\text{Ideal}_{\mathcal{S}}(M)$ , par rapport à  $\mathcal{O}$ .

Dans leur cadre théorique, Giannakidou et Mari proposent que les adverbes modaux harmoniques ont un mode de composition spécifique, dans la mesure où ils composent avec le modal et non pas avec la préjacent  $p$ , à la manière d’une métaévaluation. Dans ce cadre, les éléments harmoniques ont pour fonction d’exprimer une métaévaluation. Notez que Giannakidou et Mari proposent que, selon que l’auxiliaire modal épistémique est un modal de nécessité (*devoir*) ou de possibilité (*pouvoir*), le mode de composition de l’élément harmonique n’est pas le même. Giannakidou et Mari proposent que les modaux de nécessité expriment déjà un sens métaévaluatif, que l’adverbe modal se charge de rendre explicite ou de moduler. Au contraire, les modaux épistémiques existentiels n’expriment pas de sens métaévaluatif préalablement à ce que l’adverbe modal compose avec eux.

**TABLE 8.1** Harmonie modale (Giannakidou & Mari (2021), dans Kang & Yoon (2020))

	<b>Certainement</b>	<b>Peut-être</b>	<b>Probablement</b>
<b>Modaux universels</b>	Renforce le biais positif par défaut	Affaiblit le défaut	Maintient le défaut
<b>Modaux existentiels</b>	Introduit un biais positif	Maintient le défaut	Introduit un biais positif

1. C’est par exemple, selon Giannakidou & Mari, le cas du modal *devoir*, qui exprime une métaévaluation doxastique : i.e., qui exprime que les mondes les plus stéréotypiques relativement à  $\mathcal{S}$  et  $M(i)$ , sont plus probables que les mondes les moins stéréotypiques.

## 8.3 Analyse syntaxique et sémantique

### 8.3.1 Analyse syntaxique

Au cours du passage du latin au français, l'emploi du complémenteur *que* (issu du complémenteur indicatif latin *quod*, voir Vincent (1988)) se développe et devient de plus en plus systématique. Les attitudes directives et les désidératives (et par extension, leurs contreparties négatives) sous-catégorisent systématiquement des clauses introduites par le complémenteur *que* (mais aussi des clauses complément infinitives) dès la fin de la période de l'ancien français. Ces attitudes cessent ainsi d'enchâsser des speech acts impératifs et commencent à se comporter, syntaxiquement, comme des attitudes propositionnelles classiques.<sup>2</sup> Notre proposition est qu'avec le développement du *que* du latin au français, le *ne* prohibitif perd sa fonction dans le typage de clause dans les clauses enchâssées. Le phénomène clé qui se produit est que le *ne* prohibitif se fossilise en une négation modale, subissant une réanalyse descendante de ForceP à MoodP, sous les attitudes de priorité négative (prohibitives et appréhensives). On propose, dans la lignée de Abels (2005) et de Schwarz & Bhatt (2006) que la négation explétive n'est pas une négation ordinaire, mais une négation haute ou *modale*.

Dans la clause enchâssée, on distingue avec Rizzi (1997) le niveau du syntagme du complémenteur, le CP (Complementizer Phrase) du niveau du syntagme de l'inflexion, l'IP (Inflection Phrase) et le niveau du syntagme verbal, le VP (Verb Phrase). Le CP sert à connecter la clause enchâssée à la clause matrice. Rizzi défend que "le système du complémenteur est une interface entre un contenu propositionnel (exprimé par l'IP) et une structure superordonnée (celle de la clause enchâssante)"<sup>3</sup>. Le CP contient des informations relatives à l'attitude du locuteur. En faisant abstraction des projections du TopicP et FocusP envisagées par Rizzi (1990), on obtient la structure linéaire suivante :

(12) ... CP ... IP ... VP

Sur la base d'évidences du grec, Roussou fait l'hypothèse que le CP doit être décomposé en une projection haute, celle du subordinateur et en une projection basse spécifiée pour la modalité, ModP. Roussou propose donc que la projection ModP est située dans le domaine du CP, c'est-à-dire au-dessus de IP. Elle propose plus précisément que la projection du mode peut accueillir des particules modales (comme la particule du sub-

---

2. Notez que cette thèse ne fournit pas de preuves quantitatives en faveur des contextes de transition (c'est-à-dire des contextes spécifiques favorisant la réanalyse des anciennes constructions vers les nouvelles) de l'enchâssement de speech acts à l'enchâssement de propositions, laissant cette question ouverte à de futurs travaux.

3. En anglais dans le texte original "the complementizer system [is] the interface between a propositional content (expressed by the IP) and the superordinate structure (a higher clause)." (Rizzi 1990, 283)



jonctif *na* en grec, ou *by* en russe) ou des adverbes modaux.

(13) ... CP ... ModP ... IP ... VP

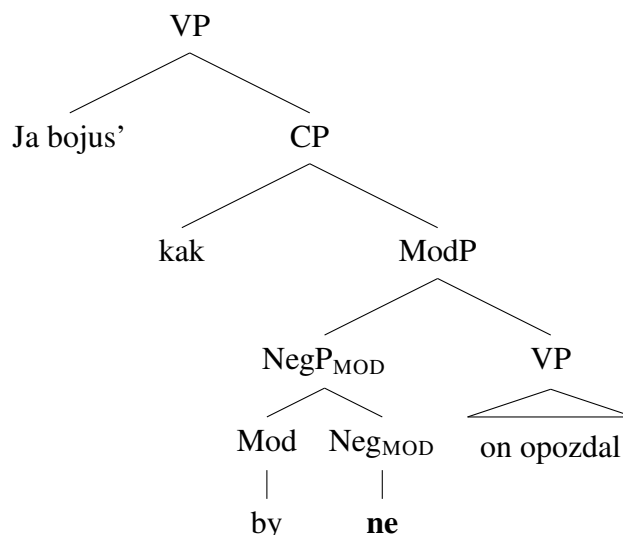
Il est important de noter que Roussou établit une distinction entre le syntagme de la modalité et celui du mode (grammatical). En effet, l'IP est responsable des spécifications morphologiques qui s'appliquent au verbe (tandis que le VP fournit le verbe). Le syntagme du mode grammatical (e.g., le mode indicatif, le mode subjonctif) est une catégorie morphologique de l'inflexion (avec le temps et l'aspect). Il est situé en IP, pour Cinque (1999); Cinque & Rizzi (2016). C'est par exemple le cas en français, et plus généralement dans les langues romanes, où le mode est une catégorie flexionnelle, car il est réalisé comme un morphème affixal lié au verbe. Toutefois, Roussou distingue les particules modales, situées en ModP, des formes flexionnelles qui marquent le mode grammatical, situées en IP.

On propose que la négation explétive est une négation modale, c'est-à-dire une négation haute (à la Schwarz & Bhatt (2006)) qui est localisée dans le syntagme de la modalité (ModP), voir aussi Abels (2005) et Zovko-Dinkovic (2017). Dans la lignée de Isac (2015), on postule que la modalité a un contenu sémantique, tandis que le mode n'est que la manifestation morphologique de la modalité. On rappelle aussi que Roussou (2000) fait l'observation que la tête de ModP contraint certains paramètres de l'inflexion du verbe (mode, temps, aspect, par exemple). C'est pourquoi nous proposons que la négation explétive est localisée en ModP, où elle apparaît conjointement, selon les langues, avec une particule subjonctive ouvertement réalisée. On a vu en effet, que la négation explétive, contrairement à la négation propositionnelle, entretient en français une dépendance au mode subjonctif (quand elle apparaît dans la clause complément de verbes d'attitude et dans la clause adverbiale des connecteurs). On fait l'hypothèse que la négation explétive est une négation subcatégorisée par une particule modale subjonctive (explicite ou implicite) en ModP.

**Russe** Cette particule modale est explicite dans une langue comme le russe, où elle est réalisée par la particule *by* voir (15).

(14) Ja bojus',        kak by on        ne opozdal.  
Je craindre-1SG COMP SBJV CL.3SG EN être-en-retard-3SG-PAST  
'Je crains qu'il ne soit en retard.'

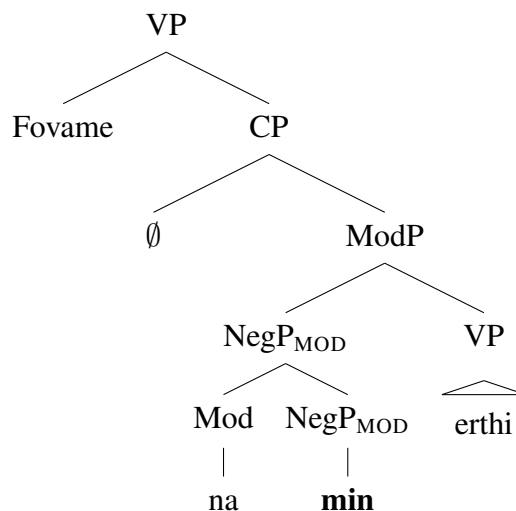
(15)



**Grec** C'est aussi le cas pour le grec. Pour Roussou (2000), la particule subjunctive *na* est située en ModP, mais se déplace en CP, où cette particule modale peut assumer une fonction de subordination. On suit Giannakidou (2009), qui défend que la modalité n'a pas nécessairement à être en C, dans son analyse de *na*. Avec elle, on postule la présence d'un complémenteur nul. La structure résultante est telle que donnée par Giannakidou (2009), voir aussi Chatzopoulou (2017).

- (16) Fovame            na    **min** erthi.  
                         craindre.1SG.IND SBJV EN    venir.3SG.  
                         'Je crains qu'il ne vienne.'

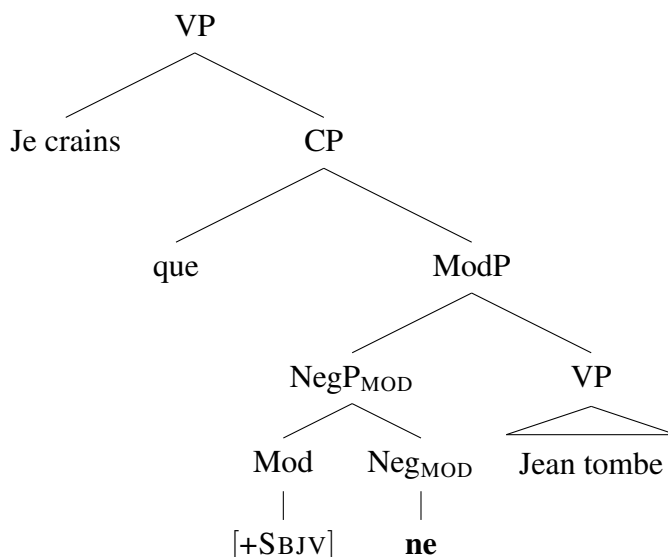
(17)



**Français** On fait l'hypothèse que la particule modale subjunctive est implicite en français, voir (19), où le mode est réalisé morphologiquement par l'inflexion du verbe en IP. Dans le cas du français, on fait donc l'hypothèse que la particule subjunctive présente implicitement en ModP détermine le choix du mode subjunctif en IP.

- (18) Je crains que Jean **ne** tombe.

(19)



Pour résumer, notre proposition consiste en cela que la négation explétive est une négation générée en position haute, au-dessus du syntagme de l'inflection IP, contrairement à la négation propositionnelle ordinaire, qui est générée au-dessus du VP.

### 8.3.2 Analyse sémantique

Du fait de sa position syntaxique haute, on propose que la négation explétive a un mode de composition différent de celui de la négation ordinaire, dans la mesure où elle ne compose pas avec la proposition enchâssée, mais avec le verbe matrice. Plus précisément, on propose que la négation explétive compose avec le verbe matrice à la manière d'une source d'ordre secondaire, dans le cadre de la théorie de l'harmonie modale élaborée par Giannakidou & Mari (2018a). On proposera que la négation explétive sert à exprimer un biais (ou 'métaévaluation') téléologique négatif.

On s'inspire de l'analyse que proposent Giannakidou & Mari (2018a) pour rendre compte de la combinaison harmonique des adverbes modaux épistémiques avec les auxiliaires modaux épistémiques pour modéliser la contribution sémantique de la négation explétive. Pour Giannakidou & Mari, un adjectif modal harmonique a pour fonction d'exprimer une métaévaluation, c'est-à-dire, dans les termes de Portner & Rubinstein (2016), de servir la fonction sémantique d'une source d'ordre secondaire par rapport à l'auxiliaire modal avec lequel il est en harmonie. En l'occurrence, ces auteurs défendent l'idée que la métaévaluation exprimée par l'adverbe *probablement* sert à exprimer un jugement de confiance, c'est-à-dire un biais épistémique positif en faveur des conditions de stéréotypicalité, manifestant en cela une tendance naturelle à considérer les mondes où les conditions de stéréotypicalité sont satisfaites comme plus plausibles que ceux où elles ne le sont pas. Pour Giannakidou & Mari, l'adverbe modal ne compose pas avec la proposition  $p$ , mais prend pour argument la proposition modale dans son ensemble (notée  $q$ ). Au niveau sémantique, elles proposent que l'adverbe est inter-

prété comme ayant la phrase modale dans son intégralité dans sa portée. Notez que cela ne correspond pas nécessairement à la position syntaxique de l’adverbe, généralement située dans la clause préjacent.

On s’inspire de leur proposition pour défendre l’idée que la négation explétive exprime une métaévaluation téléologique négative. En d’autres termes, sa fonction est d’exprimer un jugement de dispréférence effective en faveur des propositions qui constituent la source d’ordre  $S$  du contexte modal avec lequel elle apparaît. C’est notamment la raison pour laquelle, comme on le verra dans la section suivante, elle apparaît principalement avec des modaux qui ont une source d’ordre timitive (classant les mondes accessibles depuis la base modale en fonction de leur compatibilité avec ‘ce dont le sujet d’ancrage a peur’). L’usage de la négation explétive dans la clause complément de *craindre* manifeste une tendance naturelle à considérer que les mondes les plus compatibles avec ce dont j’ai peur sont à éviter. Notez que l’entrée lexicale qu’on propose pour la négation explétive ne rend pas compte de manière compositionnelle de son interaction avec le mode subjunctif, c’est pourquoi on donne une entrée lexicale pour  $\text{NegP}_{\text{MOD}}$ , c’est-à-dire la tête fonctionnelle qui accueille à la fois l’opérateur subjunctif  $\text{SBJV}$  et la négation explétive  $\text{Neg}_{\text{MOD}}$ .

$$(20) \quad \llbracket \text{NegP}_{\text{MOD}} \rrbracket^{\text{M},i,S,\neg\text{GOALS}} = \lambda q. \text{Ideal}_S(\text{M}(i)) \text{ est une meilleure possibilité que } \\ \neg\text{Ideal}_S(\text{M}(i)) \text{ relativement à } \neg\text{GOALS} \ \& \ q \\ \text{où } \neg\text{GOALS} = \{w' \mid \forall q \in \text{GOALS} : \neg q(w')\} \\ \text{et } q = \text{les préférences effectives de } Sp \text{ relatives à l'action du destinataire } Add$$

L’entrée (20) exprime que les mondes en  $\text{M}(i)$  les mieux classés d’après  $\neg\text{GOALS}$  sont plus incompatibles avec les préférences effectives de  $Sp$  pour  $Add$  que les en  $\text{M}(i)$  les moins bien classés d’après  $\neg\text{GOALS}$  et que la proposition  $q$  est vraie. Dans l’esprit de Giannakidou & Mari, on fait l’hypothèse que la négation explétive est interprétée comme ayant la phrase modalisée (notée  $q$ ) dans sa portée. Pour illustrer notre propos, on explicite ici la fonction de la négation explétive avec *craindre*.

## 8.4 Le cas de *craindre*

*Craindre* est une attitude émotive. Pour Jing-Schmidt & Kapatsinski (2013), l’expression de l’émotion de peur sert une fonction évidentielle *endophorique*, dans la mesure où l’émotion de peur constitue une source d’information directe. Selon Jing-Schmidt & Kapatsinski (2013), l’expression de l’émotion de peur sert à construire une attitude épistémique, c’est-à-dire à véhiculer un sens d’anxiété épistémique. C’est dans cette même perspective que, pour nous, l’assertion émotive de *craindre* sert avant tout une fonction évidentielle et équivaut à l’expression d’un biais épistémique positif en

faveur de la préjacent. On propose que la composante dispréférentielle d’anxiété épistémique qu’exprime *craindre* est lexicalement compatible avec la métaévaluation téléologique négative que véhicule la négation explétive. De la sorte, cette proposition nous permet de capturer l’intuition de Abels (2005), qui cherche à tirer les implications sémantiques de la position syntaxique haute de la négation explétive.

- (21) a. Fearing  $p$  is incompatible with having a positive evaluation of  $p$ . [Expletive] negation under fear would have to negate the positive evaluation of  $p$  rather than  $p$  itself.  
 b. ‘Craindre  $p$  est incompatible avec avoir une évaluation positive de  $p$ . La négation explétive sous ‘craindre’ doit nier l’évaluation positive de  $p$  plutôt que  $p$  lui-même.’ (Abels 2005, 62-63)

Cette section dérive les différents emplois de *craindre* tels qu’observés dans le corpus. La section 8.4.1 dérive l’emploi représentationnel. Les sections 8.4.2 et 8.4.3 dérivent l’emploi précautionnel et l’emploi répréhensif, qui sont corrélés à la présence de la négation explétive.

### 8.4.1 Emploi représentationnel

L’emploi représentationnel, tel que représenté en (22) exprime simplement l’anxiété épistémique (Givon (2001)) du sujet d’ancrage, relativement à la possibilité que la proposition  $p$  dénotée par la clause complément soit vraie.

- (22) J’ai regardé tellement de films, que je crains que les fantômes existent.

L’emploi représentationnel de *craindre* est son emploi par défaut, qui peut indifféremment prendre une clause complément passée ou future. Cet emploi véhicule une présupposition nonvéridicale, voir (3-b) et une assertion émotive, voir (3-a).

- (23)  $\llbracket \text{craindre que}_{\text{représentationnel}} \rrbracket = \lambda p. \lambda i. \lambda w.$   
 a. **Présupposition** :  $\exists w' \in M(i) : p(w')$  et  $\exists w'' \in M(i) : \neg p(w'')$   
 b. **Assertion** :  $\forall w' \in \text{Ideal}_{\text{FEARS}}(M(i)) : p(w')$

En appliquant cette sémantique à (22), nous obtenons :

- (24) a.  $\llbracket \text{SBJV}(\text{les fantômes existent}) \rrbracket = \lambda w. \text{les fantômes existent en } w$   
 b.  $\llbracket \text{craindre que}_{\text{représentationnel}} \rrbracket = \lambda p. \lambda i. \lambda w.$   
 (i) **Présupposition** :  $\exists w' \in M(i) : \text{les fantômes existent en } w'$  et  $\exists w'' \in M(i) : \text{les fantômes n'existent pas en } w''.$   
 (ii) **Assertion** :  $\forall w' \in \text{Ideal}_{\text{FEARS}}(M(i)) : \text{les fantômes existent en } w'$

Le sens de (24-b) exprime (i) la présupposition nonvéridicale que, dans certains mondes compatibles avec les croyances du sujet d’ancrage, les fantômes existent, tandis que dans d’autres mondes, ils n’existent pas et (ii) affirme que dans tous les mondes compatibles avec les peurs du sujet d’ancrage, les fantômes existent.

### 8.4.2 Emploi précautionnel

L’emploi précautionnel de *craindre*, tel qu’en (25), est le plus généralement associé à la présence de la négation explétive dans sa clause complément. Cet emploi exprime l’anxiété épistémique du sujet d’ancrage relativement à la possibilité que la proposition  $p$  dénotée par la clause complément soit vraie. Il exprime aussi, contrairement à l’emploi précédent, la préférence effective pour que le destinataire évite que  $p$  se réalise. C’est pourquoi cet emploi porte généralement sur un événement futur.

(25) Dépêche-toi, je **crains que** tu **n’**arrives en retard.

L’emploi précautionnel de *craindre* exprime une présupposition nonvéridicale, voir (26-a) et une assertion émotive, voir (26-b), tandis que la négation explétive véhicule une métaévaluation de dispréférence effective, exprimant que les mondes de peur sont incompatibles avec les préférences effectives du sujet d’ancrage, voir (26-c).

(26)  $\llbracket \textit{craindre que} \dots ne_{\text{précautionnel}} \rrbracket = \lambda p. \lambda i. \lambda w.$

- a. **Présupposition** :  $\exists w' \in M(i) : p(w')$  et  $\exists w'' \in M(i) : \neg p(w'')$
- b. **Assertion** :  $\forall w' \in \text{Ideal}_{\text{FEARS}}(M(i)) : p(w')$
- c. **Métaévaluation (ExN)** :  $\text{Ideal}_{\text{FEARS}}$  est une meilleure possibilité que  $\neg \text{Ideal}_{\text{FEARS}}$ , relativement à  $M(i)$  et à  $\neg \text{GOALS}$   
où  $\neg \text{GOALS} = \{w' \mid \forall q \in \text{GOALS} : \neg q(w')\}$   
et  $q$  = les préférences effectives de  $Sp$  relatives à l’action du destinataire  
*Add*

En appliquant la sémantique donnée en (26) à (25), on obtient :

(27) a.  $\llbracket \text{SBJV}(\textit{tu arrives en retard}) \rrbracket = \lambda w. \textit{tu arrives en retard en } w$   
b.  $\llbracket \textit{craindre que} \dots ne_{\text{précautionnel}} \rrbracket = \lambda p. \lambda i. \lambda w.$

- (i) **Présupposition** :  $\exists w' \in M(i) : \textit{tu arrives en retard en } w'$  et  $\exists w'' \in M(i) : \textit{tu n’arrives pas en retard en } w''$
- (ii) **Assertion** :  $\forall w' \in \text{Ideal}_{\text{FEARS}}(M(i)) : \textit{tu arrives en retard en } w'$
- (iii) **Métaévaluation (ExN)** :  $\text{Ideal}_{\text{FEARS}}$  est une meilleure possibilité que  $\neg \text{Ideal}_{\text{FEARS}}$  relativement à  $M(i)$  et à  $\neg \text{GOALS}$

La sémantique de (27-b) exprime (i) la présupposition que dans certains des mondes

compatibles avec les croyances du sujet d’ancrage, le destinataire arrive en retard, tandis que dans certains mondes, il n’arrive pas en retard, (ii) l’assertion que dans tous les mondes compatibles avec les peurs du sujet d’ancrage, le destinataire arrive en retard, et enfin (iii) la métaévaluation que les mondes de peurs du sujet d’ancrages sont incompatibles avec ses buts.

Le verbe d’attitude *craindre* n’exprime pas de biais téléologique négatif lorsqu’elle reçoit un emploi expressif. Si j’ai une peur *représentationnelle*, fondée sur des évidences internes, sur une conviction personnelle, par exemple si j’ai peur que les fantômes existent, je ne considère pas que l’existence des fantômes soit une situation dont il faut que j’évite la réalisation. Au contraire, si j’ai une peur *précautionnelle*, par exemple si j’ai peur que mes voisins portent plainte pour tapage nocturne si je fais une fête chez moi, alors je considère que la situation où mes voisins portent plainte est à éviter. C’est pourquoi, avec la négation explétive, l’assertion de *craindre* ne peut pas servir exprimer une appréhension qui n’a pas de conséquence sur l’action, voir (28-b).

(28) **Context** : mon ami Jim a attrapé une forme grave de la COVID-19 et doit se rendre à l’hôpital, dans une période de surcharge des hôpitaux. Bien qu’elle me rende anxieuse, j’approuve sa décision.

a. **Emploi représentationnel** :

J’ai peur que Jim aille à l’hôpital.

b. **Emploi précautionnel** :

#J’ai peur que Jim n’aille à l’hôpital.

### 8.4.3 Emploi répréhensif

L’emploi répréhensif de *craindre*, tel qu’en (29) est, nous l’avons vu, un emploi pragmatiquement contraint. En effet, *craindre* ne peut recevoir un emploi répréhensif qu’employé avec un pronom de la première personne au temps présent et à la forme affirmative (i.e., *ne pas craindre* ne reçoit jamais d’emploi répréhensif). Cet emploi est, de la même façon que l’emploi précautionnel, fréquemment (sinon systématiquement) associé à la négation explétive. Cet emploi exprime l’anxiété *sociale* (c’est-à-dire interpersonnelle et non plus épistémique, voir Jing-Schmidt & Kapatsinski (2013)) du locuteur à asserter sa certitude que la proposition *p* dénotée par la clause complément est vraie. Cet emploi, selon Jing-Schmidt & Kapatsinski (2013), exploite pragmatiquement la fonction évidentielle de l’expression de la peur, qui sert de la sorte la fonction de préparer le destinataire à recevoir l’assertion (déplaisante) de la clause complément, dans un but de politesse. Cet emploi véhicule par ailleurs le sens répréhensif que *p* aurait dû être évité.

(29) Ma mère avait raison... Je **crains que** tu **n'aies** du vice.

L'emploi répréhensif de *craindre* exprime une présupposition véridicale (c'est-à-dire de certitude), voir (30-a), et une assertion émotive, voir (30-b), tandis que la négation explétive véhicule une métaévaluation téléologique négative, voir (30-c). Notez que l'ensemble des mondes  $\neg\text{Ideal}_{\text{FEARS}}$  où  $\neg p$  est vraie est un ensemble de mondes contre-factuels, évalué par rapport à une base modale révisée pour inclure les  $\neg p$ -mondes. Avec Heim (1992), on note cette base modale révisée  $\text{rev}(\mathbf{M}(i))$ .

(30)  $\llbracket \text{craindre que ... } ne_{\text{répréhensif}} \rrbracket = \lambda p. \lambda i. \lambda w.$

- a. **Présupposition** :  $\forall w' \in \mathbf{M}(i) : p(w')$
- b. **Assertion** :  $\forall w' \in \text{Ideal}_{\text{FEARS}}(\mathbf{M}(i)) : p(w')$
- c. **Métaévaluation (ExN)** :  $\text{Ideal}_{\text{FEARS}}$  est une meilleure possibilité que  $\neg\text{Ideal}_{\text{FEARS}}$  relativement à  $\text{rev}(\mathbf{M}(i))$  et à  $\neg\text{GOALS}$   
où  $\neg\text{GOALS} = \{w' \mid \forall q \in \text{GOALS} : \neg q(w')\}$   
et  $q$  = les préférences effectives de  $Sp$  relatives à l'action du destinataire  
*Add*

En appliquant la sémantique donnée en (30) à (29), on obtient :

- (31)
- a.  $\llbracket \text{SBJV}(tu \text{ as du vice}) \rrbracket^i = \lambda w. tu \text{ as du vice en } w$
  - b.  $\llbracket \text{craindre que ... } ne_{\text{répréhensif}} \rrbracket^i = \lambda p. \lambda w.$ 
    - (i) **Présupposition** :  $\forall w' \in \mathbf{M}(i) : Add \text{ a du vice en } w'$
    - (ii) **Assertion** :  $\forall w' \in \text{Ideal}_{\text{FEARS}_i}(\mathbf{M}(i)) : Add \text{ a du vice en } w'$
    - (iii) **Métaévaluation (ExN)** :  $\text{Ideal}_{\text{FEARS}_i}$  est une meilleure possibilité que  $\neg\text{Ideal}_{\text{FEARS}_i}$  relativement à  $\text{rev}(\mathbf{M}(i))$  et à  $\neg\text{GOALS}_i$

La sémantique de (31-b) exprime (i) la présupposition véridicale que dans tous les mondes compatibles avec les croyances du locuteur, le destinataire a du vice, (ii) l'assertion que dans tous les mondes compatibles avec les peurs du locuteur, le destinataire a du vice et enfin (iii) la métaévaluation que les mondes de peur du locuteur sont incompatibles avec ses buts.

## 8.5 Conclusion

Ce chapitre a construit une théorie de la sensibilité de la négation explétive. Il a élaboré une proposition explicitant la nature du lien de dépendance syntaxique et sémantique que le prédicat de la clause matrice entretient avec la négation explétive. Notre proposition défend, sur la base d'évidences diachroniques, que la négation explétive participe à une relation d'harmonie modale avec le prédicat de la clause matrice.



De manière adjacente, ce chapitre a défendu que la négation explétive est une négation modale, c'est-à-dire syntaxiquement haute. En raison de sa position syntaxique, la négation explétive ne compose pas avec la préjacent, mais avec le prédicat matrice, à la manière d'un élément harmonique. Plus précisément, la négation explétive exprime une métaévaluation téléologique, c'est-à-dire qu'elle exprime un biais téléologique négatif, à la façon d'une source d'ordre secondaire. Dans ce chapitre, on a proposé une analyse sémantique formelle de la sémantique des attitudes appréhensives et capturé compositionnellement la fonction de la négation explétive dans ce contexte. On étend au chapitre suivant l'analyse de la négation explétive comme élément harmonique au contexte des connecteurs adverbiaux conditionnels et temporels.

## Chapitre 9

### Sémantique formelle des connecteurs adverbiaux

#### 9.1 Introduction

A partir de la période du français classique (1650-1750), l'emploi de la négation explétive se généralise, c'est-à-dire qu'il est réactualisé dans d'autres contextes syntaxiques que son contexte de départ. En effet, l'emploi de la négation explétive devient productif avec les connecteurs adverbiaux exceptifs (*à moins que*; *sans que*) et prospectifs (*avant que*, et dans une moindre mesure *jusqu'à ce que*). Ce chapitre adresse la question de la généralisation de la négation explétive aux connecteurs adverbiaux. On propose que l'emploi de négation explétive s'étend à de nouveaux contextes (et en particulier à *à moins que*) pour la raison que ce marqueur post-modal développe des emplois qui ne sont plus strictement harmoniques. La négation explétive devient productive à de nouveaux contextes où son emploi n'est pas sémantiquement redondant, c'est-à-dire que son sens n'est pas le simple reflet de celui du contexte. Pour nous (voir aussi Giannakidou & Mari (2018a)), la caractéristique principale des emplois non-strictement harmoniques de la négation explétive est d'introduire un biais téléologique négatif que le contexte modal n'exprime pas (pas même de manière latente). Notez que notre proposition s'écarte de l'hypothèse généralement adoptée dans la littérature de linguistique historique, selon laquelle la généralisation d'une expression donnée est déclenchée par sa réanalyse ou réinterprétation (voir par exemple Combettes (2013)). La négation explétive, dans notre analyse, garde un sens unifié à travers les contextes. D'un point de vue empirique, on s'attachera à mettre en évidence que le connecteur exceptif *à moins que* et le connecteur prospectif *avant que* ont la capacité de déclencher un certain type de contenu projectif, resté jusqu'à présent inaperçu dans la littérature. On montrera que ces connecteurs peuvent déclencher une présupposition de biais épistémique négatif ('présupposition *dubitative*') et/ou de biais épistémique positif ('présupposition *appréhensive*'), en s'appuyant sur des exemples attestés du corpus de français parlé ESLO (1968-2012), voir Eshkoll-Taravella et al. (2011), Baude & Dugua (2011).<sup>1</sup> La

---

1. ESLO, Enquêtes Sociolinguistiques à Orléans, LLL & Université d'Orléans, <http://eslo.huma-num.fr/>

négation explétive est restreinte aux connecteurs intrinsèquement nonvéridicaux qui véhiculent une présupposition *appréhensive* et/ou *dubitative*.

## 9.2 Arrière-plan théorique

Cette section apporte une brève description des principaux types d'inférences distingués dans la littérature de sémantique et de pragmatique formelle. D'un côté, on distingue les inférences *at-issue*, qui relèvent de 'ce qui est dit', c'est-à-dire du contenu informationnel (ou vériconditionnel) d'une phrase donnée. Ce sont les implications sémantiques. De l'autre côté, on distingue les inférences *non-at-issue*, qui relèvent de ce qui peut être inféré ou suggéré à partir de 'ce qui est dit' (voir notamment Chierchia & McConnell-Ginet (1990); ou plus récemment Potts (2015)). La notion de 'contenu projectif' est également employée pour désigner les inférences non-at-issue (voir notamment Tonhauser (2012)), à savoir les présuppositions et les implicatures conversationnelles.

### 9.2.1 Trois types d'inférences

**Implications sémantiques** Une phrase A implique une phrase B si et seulement si dans toutes les situations où A est vraie, B est vraie aussi ( $A \models B$ ). En d'autres termes, une phrase A implique une phrase B quand on juge qu'une inférence entre A et B est permise, à partir du contenu vériconditionnel de A. Par exemple, la paire de phrases (1-a) et (1-b) implique (1-c).

- (1) a. Ceci est jaune.  
b. Ceci est un stylo à plume.  
c. Ceci est un stylo à plume jaune.  
(Chierchia & McConnell-Ginet (1990))
- (2) a. Ceci est un stylo à plume jaune.  
 $\models$  Ceci est un stylo à plume.  
b. Sarah a vu un canari.  
 $\models$  Sarah a vu un oiseau.

Les implications sémantiques ont pour propriétés définitoires d'être non-défaisables (en anglais, 'non-cancellable') et non-projectives.

**Présuppositions** Une phrase A présuppose une proposition  $p$  si et seulement si  $p$  doit être vraie pour que A ait une valeur de vérité définie (vraie ou fausse). Notez qu'on distingue généralement entre les présuppositions *sémantiques*, qui appartiennent au

sens conventionnel de l'expression lexicale ou d'une construction grammaticale donnée, des présuppositions *pragmatiques*, qui relèvent d'un contenu mis à l'arrière-plan ('backgrounded') dans certains contextes d'emplois d'une expression lexicale ou d'une construction grammaticale donnée.

- (3) Lee a arrêté de fumer.  
↪ Lee fumait.

Les présuppositions ont pour propriété d'être non-défaisables et d'être projectives.

**Implicatures conversationnelles** Une phrase *A* dans un contexte *c* implique conversationnellement une proposition *p* si et seulement si l'emploi de *A* dans le contexte donné implique pragmatiquement *p* en vertu de maximes conversationnelles (à la Grice (1975)). Le mot *certain* *NP* implique conversationnellement *pas tous les NP*, en vertu de la maxime de quantité de Grice (le locuteur doit être aussi informatif que nécessaire).

- (4) Certains enfants ont choisi d'aller à Rome plutôt qu'à Milan.  
↪ Certains enfants, mais pas tous, ont choisi d'aller à Rome.

Les implicatures conversationnelles ont pour propriétés définitives d'être contextuellement défaisables et projectives.

## 9.2.2 (Non-)défaisabilité

**Implications sémantiques** Les implications sémantiques sont non-défaisables, car elles font partie du sens conventionnel de l'expression. Les implications sont des inférences qu'on ne peut pas défaire en ajoutant du matériel additionnel, c'est pourquoi les phrases données en (b) sont contradictoires.

- (5) a. Sarah a vu un canari.  
      ⊨ Sarah a vu un oiseau.  
      b. Sarah a vu un canari.  
          ???... mais (en fait) elle n'a pas vu un oiseau.
- (6) a. Après que Jacques ait repeint les murs, Janice a installé le chauffage.  
      ⊨ Jacques a repeint les murs.  
      b. Après que Jacques ait repeint les murs, Janice a installé le chauffage.  
          ???... mais (en fait) Jacques n'a pas repeint les murs.

**Présuppositions** Les présuppositions sémantiques sont des inférences qui ont la propriété de n'être pas défaisables par l'ajout de matériel additionnel (voir Kadmon (2001)), comme le montrent les exemples (7) et (8). Notez que les présuppositions pragmatiques

(ou ‘conversationnelles’) sont, en revanche, plus facilement annulables, voir Simons (2013).

- (7) a. Lee a difficilement arrêté de fumer.  
    ↪ Lee fumait.  
    b. Lee a difficilement arrêté de fumer.  
    ???... mais (en fait) Lee ne fumait pas.
- (8) a. Le roi de France a mangé du gâteau.  
    ↪ Il existe un roi de France.  
    b. Le roi de France a mangé du gâteau.  
    ???... mais (en fait) il n’y a pas de roi de France.

**Implicatures conversationnelles** Les implicatures conversationnelles sont contextuellement annulables.

- (9) a. Marie avait l’habitude de nager 3 kilomètres par jour.  
    ↪ Marie ne nage plus 3 kilomètres par jour.  
    b. Marie avait l’habitude de nager 3 kilomètres par jour.  
    ✓... mais (en fait) elle nage encore 3 kilomètres par jour.
- (10) a. Certains enfants ont choisi de partir à Rome plutôt qu’à Milan.  
    ↪ Certains enfants, mais pas tous, ont choisi de partir à Rome.  
    b. Certains enfants ont choisi de partir à Rome plutôt qu’à Milan.  
    ✓... mais (en fait), ils ont tous choisi de partir à Rome.

Etant contextuellement défaisables, on s’attend aussi à ce qu’elles soient contextuellement renforçables, voir Potts (2005) et Potts (2007).

- (11) a. Certains enfants ont choisi de partir à Rome plutôt qu’à Milan.  
    ↪ Certains enfants, mais pas tous, ont choisi de partir à Rome.  
    b. Certains enfants ont choisi de partir à Rome plutôt qu’à Milan.  
    ✓... Et ils n’ont pas tous choisi de partir à Rome.

### 9.2.3 (Non-)projectivité

**Implications sémantiques** Les implications sémantiques ne sont pas préservées sous la portée d’une famille d’opérateurs propositionnels, que sont les opérateurs de négation, d’interrogation, les opérateurs conditionnels et modaux. Ce test, développé pour diagnostiquer les présuppositions (Chierchia & McConnell-Ginet (1990)), est connu comme le test de la Famille de Phrases. En effet, ces opérateurs ont la propriété de

préservent les présuppositions, mais pas les implications sémantiques, de l'expression lexicale ou de la construction grammaticale à laquelle ils s'appliquent.

- (12) Le facteur a trois enfants.  
⊨ Le facteur a deux enfants.
- a. **Opérateur de négation :**  
Le facteur n'a pas trois enfants.  
⊭ Le facteur a deux enfants.
- b. **Opérateur interrogatif :**  
Est-ce que le facteur a trois enfants ?  
⊭ Le facteur a deux enfants.
- c. **Opérateur conditionnel :**  
Si le facteur a trois enfants, alors il les emmène à l'école.  
⊭ Le facteur a deux enfants.
- d. **Opérateur modal :**  
Il est possible que le facteur ait trois enfants.  
⊭ Le facteur a deux enfants.

**Présuppositions** Les présuppositions sont des inférences projectives, à savoir préservées sous la portée des opérateurs de la famille de phrases comme initialement observé par Karttunen (1973); mais voir aussi Chierchia & McConnell-Ginet (1990); et plus récemment Tonhauser et al. (2011).

- (13) Lee a arrêté de fumer.  
↗ Lee fumait.
- a. **Opérateur de négation :**  
Lee n'a pas arrêté de fumer.  
↗ Lee fumait.
- b. **Opérateur interrogatif :**  
Est-ce que Lee a arrêté de fumer ?  
↗ Lee fumait.
- c. **Opérateur conditionnel :**  
Si Lee a arrêté de fumer, alors il doit être en meilleure santé.  
↗ Lee fumait.
- d. **Opérateur modal :**  
Il est possible que Lee ait arrêté de fumer.  
↗ Lee fumait.

**Implicatures conversationnelles** Levison (1983); Kadmon (2001); Simons (2001)

observent que certaines implicatures conversationnelles projettent.

- (14) Joanne aime certains de ses cadeaux.  
↪ Joanne n'aime pas tous ses cadeaux.
- a. **Opérateur de négation :**  
Joanne n'aime pas certains de ses cadeaux.  
↪ Joanne n'aime pas tous ses cadeaux.
- b. **Opérateur interrogatif :**  
Est-ce que Joanne aime certains de ses cadeaux ?  
↪ Joanne n'aime pas tous ses cadeaux.
- c. **Opérateur conditionnel :**  
Si Joanne aime certains de ses cadeaux, alors la fête est réussie.  
↪ Joanne n'aime pas tous ses cadeaux.
- d. **Opérateur modal :**  
Il se peut que Joanne aime certains de ses cadeaux.  
↪ Joanne n'aime pas tous ses cadeaux.

### 9.3 *Avant que*

Des travaux antérieurs sur les clauses introduites par *avant que* (Heinämäki (1974); Ogihara (1995); Beaver & Condoravdi (2003); Condoravdi (2010)) ont souligné que les facteurs contextuels jouent un rôle important pour déterminer si les clauses introduites par *avant que* doivent être interprétées comme factuelles ou non factuelles. En s'appuyant sur cette distinction, cette section présente des preuves, à partir d'exemples attestés, que le connecteur *avant que*, interprété de façon non factuelle, peut recevoir plus d'un usage pragmatiquement restreint, selon la façon dont le contexte discursif affecte son interprétation (voir également Rubinstein (2012); Yanovitch (2013)). Nous avons vu dans le Chapitre 3 que le connecteur *avant que* peut recevoir trois principaux types d'emplois : (i) un emploi *consécutif*, associé à une interprétation factuelle, (ii) un emploi *apprehensif* et (iii) un emploi *frustratif*, tous deux associés à une interprétation non factuelle. Les exemples suivants illustrent chacun d'entre eux.

- (15) a. Jules regardait la télévision **avant qu'**il aille se coucher.  
b. Jim doit attraper le vase grec **avant qu'**il **ne** tombe.  
c. Jeanne n'aura pas d'argent **avant qu'**elle **n'**ait tondu la pelouse.

Lorsque le connecteur reçoit un emploi consécutif, voir (15-a), il exprime que deux états de choses se suivent dans le temps (*d'abord*, Jules regarde la télévision, *ensuite* il va se coucher). Lorsque le connecteur reçoit un emploi appréhensif, voir (15-b), il

exprime une relation de finalité négative entre la clause principale et la clause adverbiale. La clause principale vise à éviter l'état de choses décrit dans la clause adverbiale (par approximation, Jim doit attraper le vase grec *pour qu'il ne tombe pas*). Lorsque le connecteur reçoit un emploi frustratif, voir (15-c), il exprime une relation de condition frustrée entre les deux clauses. La clause principale décrit une situation coercitive que l'agent causateur oppose à l'inclination de l'agent de la clause adverbiale à ne pas réaliser l'action qu'elle décrit (par approximation une fois de plus, Jeanne n'aura pas d'argent de poche *si/tant qu'elle n'a pas tondu la pelouse*). Pour quelles raisons le connecteur *avant que* permet-il une telle gamme d'emplois ? Dans cette section, on soutiendra que les deux emplois pragmatiquement enrichis de *avant que* interprété comme non-factuel, à savoir l'emploi appréhensif et l'emploi frustratif, découlent de la sémantique temporelle du connecteur. On se servira du modèle qu'a élaboré Krifka (2010) pour rendre compte de la sémantique du connecteur *bevor* ('avant que') en allemand, dans l'optique de rendre compte de la sémantique temporelle de *avant que*. Dans cette perspective, la clause introduite par *avant que* a un sens prospectif, ce qui la rend intrinsèquement nonvéridicale, indépendamment de la variabilité de son interprétation (non)factuelle (Giannakidou (1998) et seq.). On fera l'hypothèse, en nous appuyant sur Beaver & Condoravdi (2003), que la proposition  $p$  dénotée par la clause adverbiale est évaluée par rapport à un domaine modal historique, où il existe une possibilité que  $p$  ainsi qu'une possibilité que non- $p$ . Ce qui nous importera surtout, c'est que le contexte extra-linguistique peut en outre fournir au domaine modal considéré un ordonnancement, appréhensif ou dubitatif.

### 9.3.1 Généralisations empiriques

#### 9.3.1.1 Perspective cross-linguistique

**TABLE 9.1** *Avant que* : acceptabilité pragmatique de la négation explétive à travers les langues

	Consécutif	Appréhensif	Frustratif
Français	✓	✓	✓
Italien	✗	✓	✗
Allemand	✗	✗	✓

En français, bien que la négation explétive soit acceptable avec n'importe lequel des emplois de *avant que*, sa distribution est plus robuste dans la clause adverbiale du connecteur lorsque celui-ci reçoit un emploi appréhensif ou frustratif, que lorsqu'il reçoit un emploi consécutif. Cette observation est en effet corroborée par des données cross-linguistiques de l'italien et de l'allemand, où la négation explétive est pragmatiquement inacceptable avec l'emploi consécutif de *avant que*.



**Français** En français, l'emploi de la négation explétive est moins naturel avec l'emploi consécutif de *avant que*, mais n'est pas pragmatiquement inacceptable. Pourtant, le contexte peut contraindre l'acceptabilité pragmatique de la négation explétive. Par exemple, en (16) le contexte supporte une interprétation appréhensive du connecteur, tandis qu'en (17), le contexte supporte (uniquement) une interprétation consécutive du connecteur. D'où résulte l'inacceptabilité pragmatique de l'emploi de la négation explétive en (17).

(16) **Contexte** : dans une bagarre de rue, A dit à B :

a. Écarte-toi de moi avant que je (<sup>OK</sup>**ne**) me mette en colère.

(17) **Contexte** : au cours de la répétition d'un spectacle, deux acteurs A et B répètent une chorégraphie autour d'une scène où l'acteur A doit se mettre en colère. L'acteur B ne se souvient plus du geste qu'il est censé faire. A dit à B :

a. Écarte-toi de moi avant que je (<sup>#</sup>**ne**) me mette en colère.

**Italien** En italien, la distribution de la négation explétive est principalement restreinte à l'emploi appréhensif de *prima che* ('avant que').

(18) Paola si addormentò prima che (<sup>#</sup>**non**) facesse buio.  
 Paola REFL dormir-PTCP avant que EXN faire-3SG.SBJV.IPFV nuit.  
 'Paola dormait avant qu'il fasse nuit.'

(19) Andate a casa prima che i tuoi genitori (**non**) chiamino  
 aller-2SG.IMP à maison avant que les tiens parents EXN appeler-3PL.SBJV  
 la polizia.  
 la police  
 'Rentre chez toi avant que tes parents n'appellent la police'.

(20) Non verrà operato prima che voi (??**non**) vediate un  
 NEG MOD-FUT opérer-PTCP avant que vous EXN voir-2PL.SBJV un  
 medico.  
 docteur  
 'On ne vous opérera pas avant que vous n'ayez consulté un médecin.'

D'une façon similaire, Del Prete (2008) observe que la négation explétive n'est pas acceptable avec l'emploi factuel de *prima che*, voir (21). Il observe que l'emploi de *non* dans ce contexte est plus naturel à condition de lui prêter une interprétation négative standard.

(21) Saluterai Leo prima che (<sup>#</sup>**non**) parta per Roma.  
 saluer-2SG.FUT Léo avant que EXN partir-3SG.SBJV pour Rome.  
 'Tu salueras Léo avant qu'il parte pour Rome.'

D'autre part, si l'emploi de la négation explétive avec l'emploi frustratif du connecteur *prima che* est modérément inacceptable, c'est dans la mesure où le connecteur *finché* ('jusqu'à ce que') est beaucoup plus naturellement employé avec la négation explétive pour véhiculer un sens frustratif. On remarque par ailleurs, avec Tovina (1996), que le sens du connecteur *finché* est ambigu selon qu'il sélectionne une clause adverbiale où apparaît la négation explétive, ou non.

- (22) Finché **non** decidi, non me muovo.  
 jusqu'à ce que EXN décider-2SG.PRES, NEG REFL bouger-1SG-PRES  
 'Je ne partirai pas jusqu'à ce que tu n'aies pris une décision.'
- (23) Finché decidi, non me muovo.  
 jusqu'à ce que décider-2SG.PRES, NEG REFL bouger-1SG-PRES  
 'Je ne partirai pas pendant (approx.) que tu prends une décision.'

Tovina (1996) observe que le connecteur *finché* peut recevoir deux types d'interprétations. D'une part, une interprétation de type 'simultanéité', où il encode une relation de simultanéité temporelle entre les deux clauses et reçoit un sens proche de *pendant que* (en utilisant une approximation). D'autre part, une interprétation où *finché* introduit une clause postérieure à l'évènement dénoté par la clause principale. Elle observe que l'emploi de la négation explétive avec le connecteur *finché* joue un rôle de désambiguation et rend indisponible une interprétation de type 'simultanéité', voir (24).

- (24) a. Aspetto finché telefona.  
 'J'attends pendant qu'elle est au téléphone.'  
 'J'attends jusqu'à ce qu'elle appelle.'
- b. Aspetto finché **non** telefona.  
 'J'attends jusqu'à ce qu'elle appelle.'

On voit comment le connecteur *finché* ('jusqu'à ce que') est naturellement employé avec la négation explétive lorsqu'il reçoit un emploi frustratif (la clause principale dénotant un évènement coercitif, tandis que la clause adverbiale dénote un évènement désirable mais peu probable). En cela on propose que, si l'emploi frustratif de *prima che* est peu naturel avec la négation explétive, c'est pour la raison que c'est le connecteur *finché* qui prend cet emploi en charge de façon spécialisée.

**Allemand** En allemand, la négation explétive n'est acceptable qu'avec l'emploi frustratif de *bevor* ('avant que').

- (25) Kim schlief bevor die Nacht (**#nicht**) wurde.  
 Kim dormir-3SG.PAST avant que la nuit EXN soit-3SG.PAST  
 'Kim dormait avant qu'il fasse nuit.'

- (26) Geh nach Hause, bevor deine Eltern (**#nicht**) die Polizei  
 marcher-2SG.IMP vers maison, avant que tes parents EXN la police  
 rufen.  
 appeler-3PL  
 ‘Rentre chez toi avant que tes parents n’appellent la police.’
- (27) Ich werde nicht gehen, bevor du dich (**nicht**) bei ihr  
 Je MOD.FUT.1SG NEG partit-INF, avant que tu REFL EXN à elle  
 entschuldigt hast.  
 s’excuser-PTCP faire-2SG.AUX.  
 ‘Je ne partirai pas avant que tu ne lui aies présenté des excuses.’

Cela n’est d’ailleurs pas accidentel si Krifka (2010) observe qu’une clause principale à la forme négative (ou avec un prédicat monotone-décroissant) est l’une des caractéristiques majeures des emplois de *bevor* qui permettent la négation explétive. La clause principale négative est en effet une des caractéristiques régulièrement observables de l’emploi frustratif de *avant que*.

- (28) Peter wollte Potsdam nicht verlassen bevor (**nicht**) das Projekt  
 Peter vouloir-3SG.PL Potsdam NEG partir avant que EXN le projet  
 in ruhigem Fahrwasser war.  
 en calme façon être-3SG.PAST  
 ‘Peter ne veut pas quitter Potsdam avant que le projet n’avance bien.’

De la même manière qu’en italien, le connecteur *bis* (‘jusqu’à ce que’) n’encode pas une relation de simultanéité, mais une relation frustrative entre les deux clauses, lorsqu’il est employé avec la négation explétive, comme le remarque (Kortmann 1999, 184).

- (29) Wir werden dich hier behalten, bis du (**nicht**)  
 nous MOD.FUT.2PL CL.2SG ici garder, jusqu’à ce que tu EXN  
 gesagt hast, wo das Geld ist.  
 dire-PTCP avoir-2SG-AUX où l’argent être-3SG  
 ‘Nous te garderons ici jusqu’à ce que tu ne nous aies dit où est l’argent.’

### 9.3.1.2 Perspective synchronique

En synchronie, l’emploi consécutif de *avant que* véhicule une présupposition factuelle, non-défaisable et projective. L’emploi appréhensif de *avant que* véhicule une présupposition de biais épistémique positif, également non-défaisable et projective. Enfin, l’emploi frustratif de *avant que* véhicule une inférence de biais épistémique négatif, non-défaisable et projective. Notez que l’intégralité des tests disponibles (i.e. ; famille de phrases) pour la projectivité ne sont pas disponibles pour chaque emploi, certains (emploi appréhensif et frustratif) étant étroitement dépendants de la cohérence discursive qui s’établit entre les deux clauses. Les exemples donnés ci-dessous sont des

exemples attestés du corpus de français parlé ESLO (1968-2012).<sup>2</sup>

**Emploi consécutif** L'emploi consécutif de *avant que* véhicule une présupposition factuelle, non détachable et projetant sous la portée de certains opérateurs.

(30) **Test détachabilité :**

- a. [ESLO1\_INTPERS\_462]  
[462PERS] elle a été trois ans à Paris **avant qu'** [...] on se marie ensemble  
?? ... mais (en fait) on ne s'est pas mariés ensemble.
- b. [ESLO\_ENT\_1029]  
[WC29] ah bah Sueur il est marrant hein c'est que du coup moi je l'ai connu **avant qu'**il soit élu  
?? ... mais (en fait) il n'a pas été élu.
- c. [ESLO1\_CONSCMPP\_708]  
[708PER] bah **avant qu'**on achète un poste de télévision on allait au cinéma  
?? ... mais (en fait) on n'a pas acheté de poste de télévision.

(31) **Test projectivité :**

- [ESLO1\_INTPERS\_462]  
[462PERS] elle a été trois ans à Paris **avant qu'** [...] on se marie ensemble  
↪ On s'est mariés ensemble
- a. **Opérateur de négation :**  
Non, elle n'a pas été trois ans à Paris **avant qu'**on se marie ensemble  
↪ On s'est mariés ensemble
  - b. **Opérateur interrogatif :**  
Est-ce qu'elle a été trois ans à Paris **avant qu'**on se marie ensemble ?  
↪ On s'est mariés ensemble
  - c. **Opérateur conditionnel :**  
Si elle a été trois ans à Paris **avant qu'**on se marie ensemble, c'est parce qu'elle travaillait là-bas.  
↪ On s'est mariés ensemble

**Emploi appréhensif** L'emploi consécutif de *avant que* véhicule une présupposition de biais épistémique positif (*p* est conforme aux attentes du locuteur), non détachable et projetant sous la portée de certains opérateurs.

(32) **Test détachabilité :**

---

2. ESLO, Enquêtes Sociolinguistiques à Orléans, LLL & Université d'Orléans, <http://eslo.huma-num.fr/>, voir voir Eshkoll-Taravella et al. (2011), Baude & Dugua (2011).

- a. [ESLO1\_REPAS\_272]  
[272LOC1] donne-moi de l'eau **avant que** je m'étrangle  
?? ... mais (en fait) il est improbable que je m'étrangle.
- b. [ESLO2\_LIVRENF\_1319]  
[LEC\_JJ762] vas-y tout de suite **avant qu'il** [...] **ne** fasse trop chaud  
?? ... mais (en fait) il est improbable qu'il fasse trop chaud.
- c. [ESLO2\_LIVRENF\_1323]  
[LEC\_FQ654] je peux essayer de te transformer si tu veux - oh oui dit  
Mauricette mais vite **avant qu'elle** **ne** revienne  
?? ... mais (en fait) il est improbable qu'elle revienne.

(33) **Test projectivité :**

[ESLO2\_LIVRENF\_1319]

[LEC\_JJ762] vas-y tout de suite **avant qu'il** [...] **ne** fasse trop chaud

↪ Il est probable qu'il va faire trop chaud.

a. **Opérateur interrogatif :**

Est-ce que tu y vas tout de suite **avant qu'il** **ne** fasse trop chaud ?

↪ Il est probable qu'il va faire trop chaud.

b. **Opérateur conditionnel :**

Si tu y vas tout de suite **avant qu'il** **ne** fasse trop chaud, tu te sentiras mieux.

↪ Il est probable qu'il va faire trop chaud.

### 9.3.1.3 Emploi frustratif

L'emploi frustratif de *avant que* véhicule une présupposition de biais épistémique négatif (*p* est contraire aux attentes du locuteur), non détachable et projetant sous la portée de certains opérateurs.

(34) **Test détachabilité :**

[ESLO1\_INTPERS\_462]

[462PERS] il me dit vous vous en irez pas **avant que** je vous quoi que je vous parle hein là j'ai à vous parler

?? ... mais (en fait) il est probable que je puisse vous parler.

(35) **Test projectivité :**

[ESLO1\_INTPERS\_462]

[462PERS] il me dit vous vous en irez pas **avant que** je vous quoi que je vous parle hein là j'ai à vous parler

↪ il est improbable je puisse vous parler.

- a. **Opérateur interrogatif :**  
Est-ce que vous vous en irez **avant que** je vous parle ?  
↪ il est improbable que je puisse vous parler.
- b. **Opérateur conditionnel :**  
Si vous vous en allez **avant que** je vous parle, je reviendrai.  
↪ il est improbable que je puisse vous parler.

## 9.3.2 Ingrédients de l'analyse sémantique

### 9.3.2.1 Sens temporel prospectif

On s'en tient au raisonnement de Anscombe (1964); Ogihara (1995); Del Prete (2008) et Krifka (2010), qui ont précédemment soutenu que *avant que* nomme une relation entre un évènement qui n'est pas (encore) actualisé au moment (ou avant le moment) où la clause principale est instanciée, et l'évènement décrit par la clause principale. Dans cette perspective, la variable temporelle à laquelle la clause introduite par *avant que* doit être interprétée obtient sa valeur du fait qu'elle n'est pas antérieure ou simultanée au temps où la clause principale est vraie, voir l'entrée (36) de Krifka (2010). La clause introduite par *avant que* dénote un évènement futur par rapport à l'évènement de la clause principale.

$$(36) \quad \llbracket A \text{ avant que } B \rrbracket = \lambda t [\llbracket A \rrbracket(t) \wedge \neg \exists t' [t' \leq t \wedge \llbracket B \rrbracket(t')]]$$

L'entrée (37) reformule l'entrée précédente pour faire en sorte que *avant que* opère sur des propositions plutôt que sur des évènements.<sup>3</sup> L'entrée (37) indique que la clause introduite par *avant que* n'est pas instanciée pour tous les temps qui précèdent ou sont simultanés au temps  $t$  de la paire monde-temps  $\langle w, t \rangle$  à laquelle la clause principale est instanciée (qui correspond, en général, à la paire monde-temps du contexte d'énonciation).

$$(37) \quad \llbracket \text{avant que} \rrbracket = \lambda p. \lambda q. \lambda w. \lambda t \langle w, t \rangle \in q \text{ et } \neg \exists t' [t' \leq t \text{ tel que } \langle w, t' \rangle \in p]$$

En résumant, le sens temporel du connecteur, qui est "conceptuellement négatif du point de vue de l'évènement dans la clause principale" (Thompson et al. 2007, 247), dénote une relation temporelle prospective.

3. Utilisant la notation de Beaver & Condoravdi (2003)  $\langle w, t \rangle \in p$ , pour exprimer qu'une proposition  $p$  est vraie dans une paire monde-temps  $\langle w, t \rangle$ .

### 9.3.2.2 Implication sémantique nonvéridicale

Le sens temporel de *avant que* étant intrinsèquement prospectif, la nonvéridicalité de *avant que* est *absolue*, voir (Giannakidou 1998, 109)), indépendamment de ses différentes possibilités d'interprétation (c'est-à-dire de son interprétation factive). En effet, le sens prospectif est nonvéridical (Giannakidou (2014), Giannakidou & Mari (2013; 2018b)). La nonvéridicalité est définie comme la propriété d'un opérateur qui n'entraîne pas la vérité de la proposition qu'il prend comme argument, au sens de Zwarts (1995); Giannakidou (1998; 1999), par rapport à un modèle épistémique, au sens de Giannakidou (2011); Giannakidou & Mari (2016a; 2017). Nous appuyant sur Beaver & Condoravdi (2003), on fait l'hypothèse que la nonvéridicalité de la clause introduite par *avant que* est relativisée à une base modale historique, qui concerne le cours alternatif des événements futurs qui sont raisonnablement probables étant donné le cours des événements jusqu'à la paire monde-temps  $\langle w, t \rangle$  à laquelle l'évènement principal est instancié. Cette base modale historique, notée  $alt(w, t)$ , est partitionnée entre  $p$ -mondes et non- $p$  mondes (voir aussi Condoravdi (2001)). Comme le notent Beaver & Condoravdi (2003), les alternatives historiques peuvent aussi être conçues comme des alternatives épistémiques portant sur ce que peut être le cours des événements, du point de vue du modèle épistémique du locuteur à la paire monde-temps de la clause principale (mais voir Giannakidou & Mari (2018b) pour une perspective différente). Dans notre proposition, la couche nonvéridicale de *avant que* est capturée comme un contenu qui a le statut d'implication sémantique (*contra* Beaver & Condoravdi (2003)), voir (38).

- (38) Implication sémantique de *avant que* :  
 $\exists w' \in alt(w, t) : p(w')$  et  $\exists w'' \in alt(w, t) : \neg p(w'')$

On propose que la lecture factuelle de *avant que* consiste en une présupposition, véhiculant qu'il existe un temps  $t''$  qui suit le temps  $t$  auquel la clause principale est instanciée, tel que l'évènement de la clause *avant que* est vrai à  $t''$ . En allant plus loin, on propose que les clauses introduites par *avant que* – indépendamment de leur possibilité d'interprétation comme factuelles – sont un contexte adapté à l'implication contextuelle qu'une relation d'état mental (voir également Verstraete (2006); Verstraete (2008)) existe entre la clause principale et la clause dépendante introduite par *avant que*. En effet, les clauses introduites par *avant que* non-factuelles véhiculent un sens d'incertitude par rapport aux alternatives historiques, qui sont aussi des alternatives épistémiques sur ce que peut être le cours des événements. En tant que telles, ces alternatives épistémiques peuvent être relativisées par rapport à un sujet d'ancrage, qui est généralement l'agent de la clause principale, comme nous le verrons plus loin.

### 9.3.2.3 Présupposition (dis)préférentielle

Récemment, Angelo & Schultze-Berndt (2016) ont initié une discussion sur la façon dont un marqueur temporel de consécution, via certains mécanismes inférentiels, peut recevoir une lecture appréhensive. Dans une perspective similaire, et sur la base des données présentées précédemment, on propose que *avant que* reçoit un emploi appréhensif ou un emploi frustratif à partir de présuppositions dérivées conversationnellement (voir aussi Simons (2013)). On propose que le connecteur *avant que* est pragmatiquement enrichi par des inférences qui fournissent au domaine modal historique par rapport auquel  $p$  est évalué un arrière-plan conversationnel ('conversational background') secondaire, c'est-à-dire une 'source d'ordre' à la Kratzer (1991); Portner (2009). On propose que la source d'ordre timitive FEARS (à la Giannakidou & Mari (2021)) s'applique comme une base modale secondaire à la base modale historique  $alt(w, t)$ , pour l'emploi appréhensif. Le domaine modal historique se voit ainsi attribué un ordonnancement timitif qui classe l'alternative  $p$  comme la meilleure, c'est-à-dire comme la plus compatible avec les peurs d'un sujet d'ancrage. On propose d'autre part que la source d'ordre dubitative DOUBTS s'applique comme base modale secondaire à la base modale historique  $alt(w, t)$ . Le domaine modal historique se voit ainsi attribué un ordonnancement dubitatif qui classe l'alternative  $p$  comme la meilleure, c'est-à-dire comme la plus compatibles avec les doutes ou contre-expectatives d'un sujet d'ancrage. Notez que notre proposition, inspirée de celle de Anderbois & Dabkowski (2020), attribue l'attitude dispréférentielle (appréhensive ou dubitative) à l'agent qui a le contrôle sur l'action décrite dans la clause principale.

### 9.3.3 Dérivation des différents emplois

Cette section plaide en faveur d'une sémantique multicouche de *avant que* afin de répondre à la question de savoir comment le sens temporel prospectif central du connecteur est lié à son utilisation consécutive, d'une part, et à ses utilisations appréhensive et frustrative, d'autre part, via différents types d'inférences. La section 9.3.3.1 dérive l'usage consécutif. Les sections 9.3.3.2 et 9.3.3.3 permettent de dériver l'emploi appréhensif et frustratif.

#### 9.3.3.1 Emploi consécutif

Commençons par la sémantique de l'emploi consécutif de *avant que*, tel qu'en (39).

(39) Jules regardait la télé avant qu'il parte se coucher.

Le sens temporel asserté par cet emploi, tel qu'il est donné dans (40-a), est accompagné de l'implication sémantique selon laquelle la clause introduite par *avant que*



est nonvéridicale, telle que donnée en (40-b), ainsi que d'une présupposition factuelle (40-c).

- (40)  $\llbracket \textit{avant que}_{\text{consécutif}} \rrbracket = \lambda p. \lambda q. \lambda w. \lambda t.$
- a. **Assertion** :  $\langle w, t \rangle \in q$  et  $\neg \exists t' [t' \leq t \text{ tel que } \langle w, t' \rangle \in p]$
  - b. **Implication** :  $\exists w' \in \textit{alt}(w, t) : p(w')$  et  $\exists w'' \in \textit{alt}(w, t) : \neg p(w'')$
  - c. **Présupposition** :  $\exists t'' [t < t'' \text{ tel que } \langle w, t'' \rangle \in p]$

On applique cette sémantique à (39) (indépendamment du temps et du mode) :

- (41) a.  $\llbracket \textit{PAST} (\textit{Jules regarde la télé}) \rrbracket = \lambda w. \textit{Jules regarde la télé en } w$   
 b.  $\llbracket \textit{SBJV} (\textit{il part se coucher}) \rrbracket = \lambda w. \textit{Jules part se coucher en } w$   
 c.  $\llbracket \textit{avant qu'il parte se coucher} \rrbracket = \lambda q. \lambda w. \lambda t.$
- (i) **Assertion** :  $\langle w, t \rangle \in q$  et  $\neg \exists t' [t' \leq t \text{ tel que Jules part se coucher en } w \text{ en } t']$
  - (ii) **Implication** :  $\exists w' \in \textit{alt}(w, t) : \textit{Jules part se coucher en } w'$  et  $\exists w'' \in \textit{alt}(w, t) : \textit{Jules ne part pas se coucher en } w''$
  - (iii) **Présupposition** :  $\exists t'' [t < t'' \text{ tel que Jules part se coucher en } w \text{ en } t'']$

La clause principale (41-a) exprime que Jules regarde la télévision (dans le passé). La clause subjonctive (41-b), que le connecteur *avant que* prend comme argument, exprime que Jules part se coucher. La clause consécutive *avant que* (41-c) prend la clause principale comme argument et exprime (i) le sens asserté que, pour tous les temps précédants ou simultanés au temps auquel la clause principale est instanciée, Jules ne s'est pas couché. Le sens de (41-c) est accompagné de (ii) l'implication selon laquelle, étant donné le cours des évènements jusqu'au moment où la clause principale est instanciée, Jules a une chance raisonnable de partir se coucher ainsi qu'une chance raisonnable de ne pas partir se coucher. De plus, la clause *avant que* dans (41-c) vient avec (iii) la présupposition qu'il existe un temps, ultérieur à celui de la clause principale, auquel Jules va se coucher (dans le monde réel).

- (42)  $\llbracket (39) \rrbracket = \lambda w. \lambda t.$
- a. **Assertion** : Jules regarde la télé en  $w$  en  $t$  et  $\neg \exists t' [t' \leq t \text{ tel que Jules part se coucher en } w \text{ en } t']$
  - b. **Implication** :  $\exists w' \in \textit{alt}(w, t) : \textit{Jules part se coucher en } w'$  et  $\exists w'' \in \textit{alt}(w, t) : \textit{Jules ne part pas se coucher en } w''$
  - c. **Présupposition** :  $\exists t'' [t < t'' \text{ tel que Jules part se coucher en } w \text{ en } t'']$

Globalement, (42) exprime que Jules regarde la télévision (dans le passé) et que,

pour tous les temps précédants ou simultanés au temps où Jules regarde la télévision, Jules n'est pas parti se coucher. L'implication sémantique de (42) indique que, étant donné le cours des évènements jusqu'au moment où Jules regarde la télévision, il a une chance raisonnable d'aller se coucher et de ne pas aller se coucher. Enfin, (42) véhicule la présupposition que Jules s'est effectivement couché à un moment ultérieur à celui de la clause principale. L'entrée sémantique (40) rend donc justice au sens de consécution temporelle entre la clause principale et la clause *avant que*.

### 9.3.3.2 Emploi appréhensif

Passons à l'emploi appréhensif de *avant que*, tel qu'en (43).

(43) Jim doit attraper le vase grec avant qu'il (**ne**) tombe.

Le sens temporel asserté par cet emploi, tel qu'il est donné dans (44-a), est accompagné de l'implication sémantique selon laquelle la clause introduite par *avant que* est nonvéridicale, telle que donnée en (44-b), ainsi que d'une présupposition appréhensive (44-c). Cette présupposition appréhensive est modelée d'après la récente proposition de Anderbois & Dabkowski (2020) concernant les clauses adjointes appréhensives. La présupposition appréhensive dans (44-c) exprime que toutes les alternatives historiques de  $w$  à  $t$  qui sont les plus compatibles avec les peurs de l'agent  $i$ , responsable de l'action (préemptive) décrite par  $q$ , sont des  $p$ -mondes (véhiculant ainsi un biais épistémique positif envers la possibilité que  $p$ ).

(44)  $\llbracket \textit{avant que}_{\text{appréhensif}} \rrbracket = \lambda p. \lambda q. \lambda w. \lambda t.$

- a. **Assertion** :  $\langle w, t \rangle \in q$  et  $\neg \exists t' [t' \leq t \text{ tel que } \langle w, t' \rangle \in p]$
- b. **Implication** :  $\exists w' \in \text{alt}(w, t) : p(w')$  et  $\exists w'' \in \text{alt}(w, t) : \neg p(w'')$
- c. **Présupposition** :  $\forall w' \in \text{Ideal}_{\text{FEARS}_{i,q}}(\text{alt}(w, t)) : p(w')$   
(présupposition :  $\exists i : \text{RESP}(i, q)$ )

En appliquant cette sémantique à (43) (indépendamment du temps et du mode, et – pour l'instant – de la négation explétive), nous obtenons :

- (45)
- a.  $\llbracket \textit{Jim doit attraper le vase} \rrbracket = \lambda w. \text{ Jim doit attraper le vase en } w$
  - b.  $\llbracket \textit{SBJV (il tombe)} \rrbracket = \lambda w. \text{ le vase tombe en } w$
  - c.  $\llbracket \textit{avant qu'il (ne) tombe} \rrbracket = \lambda q. \lambda w. \lambda t.$ 
    - (i) **Assertion** :  $\langle w, t \rangle \in q$  et  $\neg \exists t' [t' \leq t \text{ tel que le vase tombe en } w \text{ en } t']$
    - (ii) **Implication** :  $\exists w' \in \text{alt}(w, t) : \text{ le vase tombe en } w'$  et  $\exists w'' \in \text{alt}(w, t) : \text{ le vase ne tombe pas en } w''$
    - (iii) **Présupposition** :  $\forall w' \in \text{Ideal}_{\text{FEARS}_{i,q}}(\text{alt}(w, t)) : \text{ le vase tombe}$

en  $w'$   
 (présupposition :  $\exists i : \text{RESP}(i, q)$ )

La clause principale (45-a) exprime que Jim doit attraper le vase. La clause (subjunctive) (45-b) – que *avant que* prend comme argument – exprime que le vase tombe. Quant à la clause appréhensive *avant que*, (45-c) – qui prend la clause principale comme argument – elle exprime (i) le sens asserté que pour tous les temps précédants ou simultanés au temps où la clause principale est instanciée, le vase n’est pas tombé. De plus, la clause appréhensive *avant que* (45-c) est accompagnée de (ii) l’implication sémantique selon laquelle, étant donné le cours des évènements jusqu’au temps où la clause principale est instanciée, le vase a une chance raisonnable de tomber ainsi qu’une chance raisonnable de ne pas tomber. Enfin, la clause appréhensive *avant que* (45-c) véhicule (iii) la présupposition que l’agent responsable de l’action décrite par la clause principale a peur que le vase tombe.

- (46)  $\llbracket(43)\rrbracket = \lambda w. \lambda t.$
- a. **Assertion** : Jim doit attraper le vase en  $w$  en  $t$  et  $\neg \exists t' [t' \leq t$  tel que le vase tombe en  $w$  en  $t'$ ]
  - b. **Implication** :  $\exists w' \in \text{alt}(w, t)$  : le vase tombe en  $w'$  et  $\exists w'' \in \text{alt}(w, t)$  : le vase ne tombe pas en  $w''$
  - c. **Présupposition** :  $\forall w' \in \text{Ideal}_{\text{FEARS}_{i,q}}(\text{alt}(w, t))$  : le vase tombe en  $w'$  où  $q =$  Jim doit attraper le vase  
 (présupposition :  $\exists i : \text{RESP}(i, \lambda w. \text{ Jim doit attraper le vase en } w)$ )

Si l’on met tout cela ensemble, (46) exprime que Jim doit attraper le vase et que, pour tous les temps précédants ou simultanés au temps où Jim doit attraper le vase, le vase n’est pas tombé. (46) exprime également que, compte tenu du déroulement des évènements jusqu’au temps où Jim doit attraper le vase, le vase a une chance raisonnable de tomber ainsi qu’une chance raisonnable de ne pas tomber. Enfin, (46) indique que l’agent de la clause principale (c’est-à-dire Jim), responsable de l’action d’attraper le vase, a peur que le vase tombe. La négation explétive entre en harmonie modale avec la présupposition appréhensive. Elle prend comme argument la clause adverbiale, notée  $r$ . Elle exprime que les mondes de peur sont des mondes incompatibles avec les buts du sujet  $i$  responsable de  $q$ .

- (47)  $\llbracket \text{ne} \rrbracket = \lambda r. \text{Ideal}_{\text{FEARS}_{i,q}}$  est une meilleure possibilité que  $\neg \text{Ideal}_{\text{FEARS}_{i,q}}$  relativement à  $\text{alt}(w, t)$  et  $\neg \text{GOALS}_i \ \& \ r$

### 9.3.3.3 Emploi frustratif

Tournons-nous ensuite vers l'emploi frustratif de *avant que*, tel qu'en (48).

(48) Jeanne n'aura pas d'argent de poche avant qu'elle (**n'**) ait tondu la pelouse.

Avec l'emploi frustratif, le sens temporel asserté, donné en (49-a), est accompagné de l'implication sémantique selon laquelle la clause introduite par *avant que* est nonvéridicale, voir (49-b). L'emploi frustratif s'accompagne également d'une présupposition dubitative, telle qu'en (49-c). Cette présupposition exprime que toutes les alternatives historiques de  $w$  à un temps  $t$  qui sont les plus compatibles avec les doutes de l'agent  $i$  responsable de l'action décrite par la clause  $p$  (i.e., les alternatives que l'agent  $i$  considère comme peu probable, comme contraire à ses attentes épistémiques), sont des  $p$ -mondes (véhiculant ainsi un biais épistémique négatif envers la possibilité que  $p$ ). De plus, la proposition  $p$  décrit une situation qui doit mettre un terme à la situation coercitive  $q$ .

- (49)  $\llbracket \textit{avant que}_{\text{frustratif}} \rrbracket = \lambda p. \lambda q. \lambda w. \lambda t.$
- a. **Assertion** :  $\langle w, t \rangle \in q$  et  $\neg \exists t' [t' \leq t \text{ tel que } \langle w, t' \rangle \in p]$
  - b. **Implication** :  $\exists w' \in \text{alt}(w, t) : p(w')$  et  $\exists w'' \in \text{alt}(w, t) : \neg p(w'')$
  - c. **Présupposition** :  $\forall w' \in \text{Ideal}_{\text{DOUBTS}_{i,p}}(\text{alt}(w, t)) : p(w')$  et  $p \Rightarrow \neg q$   
(présupposition :  $\exists i : \text{RESP}(i, p)$ )

En appliquant cette sémantique à (48), on obtient :

- (50) a.  $\llbracket \text{FUTURE} (\textit{Jeanne n'a pas d'argent de poche}) \rrbracket = \lambda w. \text{Jeanne n'a pas d'argent de poche en } w$
- b.  $\llbracket \text{SBJV} (\text{PAST} (\textit{elle tond la pelouse})) \rrbracket = \lambda w. \text{Jeanne tond la pelouse en } w$
- c.  $\llbracket \textit{avant qu'elle (n')ait tondu la pelouse} \rrbracket = \lambda q. \lambda w. \lambda t.$
- (i) **Assertion** :  $\langle w, t \rangle \in q$  et  $\neg \exists t' [t' \leq t \text{ tel que Jeanne tond la pelouse en } w \text{ en } t']$
  - (ii) **Implication** :  $\exists w' \in \text{alt}(w, t) : \text{Jeanne tond la pelouse en } w'$  et  $\exists w'' \in \text{alt}(w, t) : \text{Jeanne ne tond pas la pelouse en } w''$
  - (iii) **Présupposition** :  $\forall w' \in \text{Ideal}_{\text{DOUBTS}_{i,p}}(\text{alt}(w, t)) : \text{Jeanne tond la pelouse en } w'$  et  $(\lambda w. \text{Jeanne tond la pelouse en } w) \Rightarrow \neg q$   
(présupposition :  $\exists i : \text{RESP}(i, p)$ )

La clause principale (50-a) exprime que Jeanne n'a pas d'argent de poche (dans le futur). La clause (subjunctive passée) (50-b) – que *avant que* prend comme argument – exprime que Jeanne tond la pelouse. La clause frustrative *avant que* (50-c) – qui prend la clause principale comme argument – exprime (i) le sens asserté que, pour tous

les temps qui précèdent ou sont simultanés au temps auquel la clause principale est instanciée, Jeanne n’a pas tondu la pelouse. La clause frustrative *avant que* vient aussi avec (ii) l’implication sémantique en (50-c) que, étant donné le cours des évènements jusqu’au moment où la clause principale est instanciée, il est raisonnablement possible que Jeanne tonde la pelouse et qu’elle ne la tonde pas. (50-c) vient aussi avec (iii) la présupposition que l’agent responsable de l’action décrite par la clause adverbiale (i.e. ; Jeanne) doute que Jeanne tonde la pelouse. De plus, la situation où Jeanne tond la pelouse doit mettre fin à la situation décrite par la clause principale.

(51)  $\llbracket(48)\rrbracket = \lambda w.\lambda t.$

- a. **Assertion** : Jeanne n’a pas d’argent de poche en  $w$  en  $t$  et  $\neg\exists t'[t' \leq t$  tel que Jeanne tond la pelouse en  $w$  en  $t'$ ]
- b. **Implication** :  $\exists w' \in alt(w, t)$  : Jeanne tond la pelouse en  $w'$  et  $\exists w'' \in alt(w, t)$  : Jeanne ne tond pas la pelouse en  $w''$
- c. **Présupposition** :  $\forall w' \in Ideal_{DOUBTS_{i,p}}(alt(w, t))$  : Jeanne tond la pelouse en  $w'$  et  $(\lambda w. \text{Jeanne tond la pelouse en } w) \Rightarrow \neg q$   
où  $q = \text{Cathy n’a pas d’argent de poche}$   
(présupposition :  $\exists i : RESP(i, \lambda w. \text{Jeanne tond la pelouse en } w)$ )

Globalement, (51) indique que Jeanne n’a pas d’argent de poche (dans le futur) et que pour tous les temps précédants ou simultanés au temps où Jeanne n’a pas d’argent de poche, Jeanne n’a pas tondu la pelouse. De plus, (51) indique que, étant donné le déroulement des évènements jusqu’au moment où Jeanne n’a pas d’argent de poche, elle a une chance raisonnable de tondre la pelouse ainsi qu’une chance raisonnable de ne pas la tondre. Enfin, (51) indique que l’agent qui a le contrôle sur l’action décrite par la clause adverbiale (c’est-à-dire Jeanne) doute de tondre la pelouse. De plus, la situation où Jeanne tond la pelouse doit mettre un terme à la situation qui consiste à ne pas avoir d’argent de poche. La négation explétive entre en harmonie modale avec la présupposition dubitative de *avant que*. Elle prend comme argument la clause adverbiale, notée  $r$ , et exprime que les mondes de doutes par rapport auxquels la clause adverbiale est évaluée sont des mondes incompatibles avec les buts du sujet  $i$  responsable de  $p$ .

(52)  $\llbracket\mathbf{ne}\rrbracket = \lambda r. Ideal_{DOUBTS_{i,p}}$  est une meilleure possibilité que  $\neg Ideal_{DOUBTS_{i,p}}$  relativement à  $alt(w, t)$  et  $\neg GOALS_i \& r$

On obtient une entrée lexicale qui capture que le sens frustratif de la clause adverbiale, à savoir qui capture que  $p$  est incompatible avec les buts de  $i$ .

### 9.3.4 Prédications cross-linguistiques

L'analyse que nous avons proposée pour *avant que* permet de faire des prédictions cross-linguistiques, en particulier en ce qui concerne les données de l'Italien, présentées en 9.3.1.1. Comme nous l'avons vu, dans notre analyse, la négation explétive est autorisée dans la clause adverbiale de *avant que* en raison des inférences dispréférentielles que lexicalisent certains emplois du connecteur. Les données de l'italien sont intéressantes en cela que la négation explétive est pragmatiquement inacceptable dans le complément de *prima che* lorsque celui-ci reçoit un emploi consécutif, tandis qu'elle est acceptable lorsque le connecteur reçoit un emploi appréhensif, conformément à notre analyse, voir (53) et (54).

- (53) Paola si addormentò prima che (**#non**) facesse buio.  
Paola REFL dormir-PTCP avant que EXN faire-3SG.SBJV.IPFV nuit.  
'Paola dormait avant qu'il fasse nuit.'
- (54) Andate a casa prima che i tuoi genitori (**non**) chiamino  
aller-2SG.IMP à maison avant que les tiens parents EXN appeler-3PL.SBJV  
la polizia.  
la police  
'Rentre chez toi avant que tes parents n'appellent la police'.

De la même façon, notre analyse permet d'expliquer pourquoi le connecteur *finché* ne peut recevoir d'interprétation de type 'simultanéité' qu'à la condition d'être employé sans la négation explétive. En effet, la négation explétive contribuant à un sens métaévaluatif téléologique négatif, celle-ci contraint l'interprétation du connecteur, de telle sorte à ce qu'il soit interprété comme introduisant une clause frustrative. Voir (55-b) et (56-b).

- (55) Finché **non** decidi, non me muovo.  
jusqu'à ce que EXN décider-2SG.PRES, NEG REFL bouger-1SG-PRES  
a. 'Je ne partirai pas jusqu'à ce que tu n'aies pris une décision.'  
b. #'Je ne partirai pas pendant (approx.) que tu prends une décision.'
- (56) Finché decidi, non me muovo.  
jusqu'à ce que décider-2SG.PRES, NEG REFL bouger-1SG-PRES  
a. 'Je ne partirai pas pendant (approx.) que tu prends une décision.'  
b. 'Je ne partirai pas jusqu'à ce que tu aies pris une décision.'

## 9.4 À moins que

L'emploi du connecteur conditionnel exceptif à *moins que* se développe tardivement dans l'histoire du français. Ce n'est qu'à partir de la période du français de la

renaissance (approximativement, dès 1550) que son emploi se développe, vraisemblablement à partir de la locution adverbiale comparative d'infériorité à *moins de*. On a vu au Chapitre 5 que le connecteur se constructionnalise (Traugott & Trousdale (2013)) à partir d'emplois où la clause principale est à la forme négative. En effet, il s'établit une connection pragmatique entre la clause principale négative 'coercitive', comme en (57), où la clause principale décrit une situation de prohibition et la clause conditionnelle exceptive introduite par *à moins*. L'emploi a évolué, à mesure que *à moins* a pu sélectionner, non des clauses nominales, mais des clauses verbales infinitives.

(57) [Mareschal, André, *La Chrysolite*, 1634]

Sa maison estoit plus sainte que celle des vestales, où il n'estoit permis à un homme d'entrer **à moins que** d'estre ou vieux ou marié.

Quelques travaux antérieurs ont ainsi pu remarquer que le connecteur *à moins que* est souvent employé avec une clause principale à la forme négative, et que cela sert une fonction pragmatique. Fillenbaum (1986) a par exemple remarqué que, lorsque la clause principale de l'emploi de *à moins que* décrit une situation défavorable pour le destinataire, l'emploi du connecteur peut servir à exprimer une menace conditionnelle (e.g., 'Je ne te ferai pas à manger, à moins que tu ne fasses la vaisselle.'). Dans une perspective similaire, Montolio (2000) a remarqué l'existence, dans une construction du type [*q* [*à moins que p*]], d'une relation pragmatique non-accidentelle entre la clause principale *q*, généralement à la forme négative, et la clause introduite par *à moins que*, voir le contraste (58) (en supposant désirable d'aller à Disneyland) :

- (58) a. ✓ Nous n'irons pas à Disneyland **à moins que** tes notes (**ne**) s'améliorent.  
 b. # Nous irons à Disneyland **à moins que** tes notes (**ne**) s'améliorent.

On voit donc que l'emploi de *à moins que* peut être pragmatiquement restreint, comme en témoigne la connection pragmatique qui s'établit entre la clause principale (généralement à la forme négative) et la clause introduite par le connecteur. Nous avons vu au Chapitre 3 qu'on peut distinguer un emploi correctif d'un emploi frustratif de *à moins que*.

- (59) a. La femme doit travailler, **à moins qu'**elle ait cinq ou six enfants.  
 b. Il ne te parlera pas, **à moins que** tu (**ne**) lui demandes pardon.

Lorsque le connecteur reçoit un emploi correctif, voir (59-a), il sert à faire une rectification par rapport à ce que la clause principale affirme, c'est-à-dire à envisager une possibilité alternative, et généralement moins probable. Lorsque le connecteur reçoit un emploi frustratif, voir (59-b), il exprime une relation de condition frustrée négative entre les deux clauses. La clause coercitive principale résulte de l'attente que l'état de choses

décrit dans la clause adverbiale ne se produira pas. Dans cette section, on se demandera pour quelle raison le connecteur *à moins que* permet un emploi frustratif. On soutiendra que le connecteur *à moins que* est intrinsèquement nonvéridical, en raison de sa sémantique conditionnelle négative. En effet, il est généralement accepté que *à moins que* est un connecteur conditionnel négatif (voir von Stechow (1991); Leslie (2009); Nadathur & Lassiter (2014)) et que les conditionnels sont des contextes nonvéridicaux (voir notamment Giannakidou (1999); Liu (2019a)), c'est-à-dire des contextes qui présupposent que l'état épistémique du locuteur est non-homogène, contenant à la fois la possibilité que  $p$  et la possibilité que  $\neg p$ . Par ailleurs, on proposera que le connecteur *à moins que* lexicalise conventionnellement une présupposition dubitative, qui ordonne les mondes où  $p$  comme étant les plus compatibles avec les doutes (i.e., les attentes négatives ou 'contre-attentes') du locuteur. On propose que cette inférence modale dubitative est une présupposition qui est lexicalisée par l'emploi correctif ainsi que l'emploi frustratif du connecteur. Avec l'emploi frustratif, la négation explétive (ou les conditions contextuelles, lorsque celle-ci est absente) déclenchent l'inférence supplémentaire que les mondes compatibles avec les doutes de l'agent responsable de la clause adverbiale sont des mondes incompatibles avec ses buts.

#### 9.4.1 Généralisations empiriques

L'emploi correctif comme l'emploi frustratif de *à moins que* lexicalisent une inférence dubitative non-détachable. En raison de l'absence de tests concluants qui montrent qu'avec l'emploi frustratif, cette inférence est également projective (étant donné la dépendance pragmatique de cet emploi à la forme négative de la clause principale), nous ferons l'hypothèse qu'il s'agit d'une présupposition. Les exemples donnés ci-dessous sont des exemples attestés du corpus de français parlé ESLO (1968-2012).<sup>4</sup>

**Emploi correctif** L'emploi correctif de *à moins que* véhicule une présupposition de biais épistémique négatif ( $p$  est contraire aux attentes du locuteur), non détachable et projetant sous la portée de certains opérateurs.

(60) **Test détachabilité :**

- a. [ESLO1\_ENT\_082]  
[RC] et est-ce que vous comptez rester à Orléans ?  
[IG298] oh oui je pense **à moins qu'**une raison imprévue nous fasse euh quitter Orléans euh  
?? ... mais (en fait) il est probable qu'une raison imprévue nous fasse

4. ESLO, Enquêtes Sociolinguistiques à Orléans, LLL & Université d'Orléans, <http://eslo.huma-num.fr/>, voir voir Eshkoll-Taravella et al. (2011), Baude & Dugua (2011).



quitter Orléans.

b. [ESLO2\_DIA\_1224]

[PY94\_DIA] toutes les villes sont un peu mortes la nuit hein oui

[ch\_AC7] à **moins qu'**il y ait une manifestation q-

?? ... mais (en fait) il est probable qu'il y a une manifestation la nuit.

(61) **Test projectivité :**

[ESLO1\_ENT\_082]

[RC] et est-ce que vous comptez rester à Orléans ?

[IG298] oh oui je pense à **moins qu'**une raison imprévue nous fasse euh quitter Orléans euh

↪ Il est improbable qu'une raison imprévue nous fasse quitter Orléans.

a. **Opérateur conditionnel :**

Si nous comptons rester à Orléans à **moins qu'**une raison imprévue nous fasse euh quitter Orléans, alors rien ne nous fera changer d'avis.

↪ Il est improbable qu'une raison imprévue nous fasse quitter Orléans.

**Emploi frustratif** L'emploi frustratif de *à moins que* véhicule une présupposition de biais épistémique négatif ( $p$  est contraire aux attentes du locuteur), non détachable et projetant sous la portée de certains opérateurs.

(62) **Test détachabilité :**

[ESLO1\_INTPERS\_449]

[449PERS] je lui dis ben je crois qu'il est pas nécessaire [...] de poursuivre l'expérience à **moins que** vous recommenciez vos études

?? ... mais (en fait) il est probable que vous recommenciez vos études.

## 9.4.2 Ingrédients de l'analyse sémantique

### 9.4.2.1 Sens conditionnel négatif (ou 'exceptif')

Dans la ligne de raisonnement de von Stechow (1991); Leslie (2009) (voir aussi Nadathur & Lassiter (2014), Vostrikova (2018)), on suppose que *à moins que* est un connecteur conditionnel négatif. Par ailleurs, avec Nadathur & Lassiter (2014), on défend que *à moins que* partage le même contenu asserté qu'une clause conditionnelle négative, mais que cette correspondance à elle seule ne permet pas de rendre compte du sens non-at-issue de *à moins que*. Il existe une tradition d'analyse modale des conditionnels initiée par Kratzer (1991), selon laquelle les conditionnels sont des formules quantifiées, par un opérateur de quantification silencieux (voir Leslie (2009)). Dans cette tradition d'analyse, l'antécédent d'une clause conditionnelle (c'est-à-dire la clause introduite par

*si*) joue le rôle de restricteur du quantificateur, c'est-à-dire qu'il a pour fonction de restreindre le domaine modal qui se trouve dans la portée de celui-ci. Dans cette perspective, on donne l'entrée sémantique d'un conditionnel (la relation d'accessibilité *Acc* sélectionne un ensemble de mondes pertinents, selon la saveur modale du conditionnel), en (63)

$$(63) \quad \llbracket \text{Si } p, q \rrbracket = \forall w' [w' \in \text{Acc}(w) : p(w')] q(w')$$

Il fait généralement consensus dans la littérature de sémantique formelle que le sens de *à moins que* équivaut à celui d'un connecteur conditionnel négatif (ou 'exceptif'), voir notamment von Stechow (1991); Leslie (2009); Nadathur & Lassiter (2014). En effet, le connecteur *à moins que* sert à établir un espace mental exceptif. Autrement dit, il introduit la situation où non-*p* comme un cadre de référence dont dépend l'état de chose évoqué par la clause principal (voir aussi Visconti (1994); Visconti (1996)). On capture ce sens comme en (64) :

$$(64) \quad \llbracket \text{à moins que} \rrbracket = \lambda p. \lambda q. \\ \forall w' [w' \in \text{Acc}(w) : \neg p(w')] q(w')$$

Se pose désormais la question de quelle base modale restreint l'interprétation de *à moins que*. Comment la définit-on ? On propose que *à moins que* peut être interprété de deux façons distinctes : relativement à une base modale épistémique ou relativement à une base modale métaphysique/historique. Notre argument repose sur le fait qu'on distingue avec, entre autres, Dancygier & Sweetser (2005); Kaufmann (2005) deux types de conditionnels : les conditionnels prédictifs et non-prédictifs. Le connecteur conditionnel négatif *à moins que*, comme le connecteur conditionnel *si*, peut servir une fonction prédictive ou non-prédictive. Lorsqu'un connecteur conditionnel sert une fonction prédictive, il introduit des alternatives historiques (à la Thomason (1984); Condoravdi (2002); Mari (2014)). Les alternatives historiques introduites par *à moins que* représentent le cours alternatif des événements futurs qui sont raisonnablement probables étant donné le cours des événements jusqu'à la paire monde-temps  $\langle w, t \rangle$  d'évaluation.

#### 9.4.2.2 Présupposition nonvéridicale

Il est généralement accepté que l'antécédent des conditionnels est nonvéridical, dans la mesure où ce sont des contextes qui n'impliquent pas la vérité de leur préjacent (voir Giannakidou (1999); Liu (2019a)). On fait l'hypothèse que le connecteur *à moins que* véhicule une présupposition nonvéridicale, que l'on capture comme suivant, voir (65) :

$$(65) \quad \text{Présupposition de } \text{à moins que} : \\ \exists w' \in \text{Acc}(w) : p(w') \text{ and } \exists w'' \in \text{Acc}(w) : \neg p(w'')$$

Lorsque le connecteur *à moins que* est évalué relativement à une base modale épistémique, il présuppose que le locuteur ne sait pas si  $p$  ou  $\neg p$ , c'est-à-dire présuppose son état épistémique d'incertitude. Lorsqu'il est évalué relativement à une base modale historique, il présuppose une 'condition de diversité' (à la Condoravdi (2002)), à savoir que le cours des évènements futurs est indéterminé.

### 9.4.2.3 Présupposition dubitative

Récemment Liu (2019a) a montré que certains types de connecteurs conditionnels peuvent contribuer à un contenu non-at-issue de biais épistémique négatif. Elle propose que ce type de contenu relève de la sémantique du connecteur. Dans une perspective similaire, on conclut à partir des données présentées précédemment que le connecteur *à moins que* déclenche une présupposition dubitative, à savoir l'inférence que la préjacent  $p$  est improbable. On propose que cette présupposition est une propriété conventionnelle associée au contenu lexical du connecteur (i.e., une présupposition *sémantique*).

## 9.4.3 Dérivation des différents emplois

### 9.4.3.1 Emploi correctif

Commençons par la sémantique de l'emploi correctif de *à moins que*, voir (66).

(66) La femme doit travailler, **à moins qu'**elle ait cinq ou six enfants.

Le sens conditionnel négatif asserté par cet emploi, tel qu'il est donné en (67-a), est accompagné par une présupposition nonvéridicale, donnée en (67-b) et d'une présupposition dubitative, donnée en (68-c-iii).

- (67)  $\llbracket \text{à moins que}_{\text{correctif}} \rrbracket^i = \lambda p. \lambda q.$
- Assertion :**  $\forall w' [w' \in \mathbf{M}(i) : \neg p(w')] q(w')$
  - Présupposition (I) :**  $\exists w' \in \mathbf{M}(i) : p(w')$  et  $\exists w'' \in \mathbf{M}(i) : \neg p(w'')$
  - Présupposition (2) :**  $\forall w' \in \text{Ideal}_{\text{DOUBTS}_i}(\mathbf{M}(i) : p(w'))$  et  $p \Rightarrow \neg q$

En appliquant cette sémantique à (66) (indépendamment du mode), on obtient :

- (68) a.  $\llbracket \text{La femme doit travailler} \rrbracket^i = \lambda w.$  La femme doit travailler en  $w$   
 b.  $\llbracket \text{SBJV (elle a cinq ou six enfants)} \rrbracket^i = \lambda w.$  La femme a cinq ou six enfants en  $w$   
 c.  $\llbracket \text{à moins qu'elle ait cinq ou six enfants} \rrbracket^i = \lambda q.$   
 (i) **Assertion :**  $\forall w' [w' \in \mathbf{M}(i) : \text{La femme n'a pas cinq ou six enfants en } w'] q(w')$

- (ii) **Présupposition (I)** :  $\exists w' \in M(i)$  : La femme a cinq ou six enfants en  $w'$  et  $\exists w'' \in M(i)$  : La femme n'a pas cinq ou six enfants en  $w''$
- (iii) **Présupposition (2)** :  $\forall w' \in \text{Ideal}_{\text{DOUBTS}_i}(M(i))$  : La femme a cinq ou six enfants en  $w'$  et :  
 $(\lambda w. \text{La femme a cinq ou six enfants en } w) \Rightarrow \neg q$

La clause principale (68-a) exprime que la femme doit travailler. La clause subjonctive (68-b), que *à moins que* prend pour argument, exprime que la femme a cinq ou six enfants. La clause correctrice introduite par *à moins que* exprime (i) le sens asserté que dans tous les mondes doxastiques où la femme n'a pas cinq ou six enfants, elle doit travailler ; (ii) la présupposition que le locuteur considère que les alternatives doxastiques où la femme a cinq ou six enfants et les alternatives doxastiques où la femme n'a pas cinq ou six enfants sont possibles.

(69)  $\llbracket (66) \rrbracket^i =$

- a. **Assertion** :  $\forall w' [w' \in M(i) : \text{la femme n'a pas cinq ou six enfants en } w']$   
la femme doit travailler en  $w'$
- b. **Présupposition (I)** :  $\exists w' \in M(i)$  : la femme a cinq ou six enfants en  $w'$  et  $\exists w'' \in M(i)$  : la femme n'a pas cinq ou six enfants en  $w''$
- c. **Présupposition (II)** :  $\forall w' \in \text{Ideal}_{\text{DOUBTS}_i}(M(i))$  : La femme a cinq ou six enfants en  $w'$  et :  
 $(\lambda w. \text{La femme a cinq ou six enfants en } w) \Rightarrow \neg q$   
où  $q = \text{La femme doit travailler}$

#### 9.4.3.2 Emploi frustratif

Tournons-nous ensuite vers l'emploi frustratif de *à moins que*, tel qu'en (70).

(70) Il ne te parlera pas, **à moins que** tu (**ne**) lui demandes pardon.

Le sens conditionnel négatif asserté par cet emploi, tel qu'il est donné en (71-a), est accompagné par une présupposition nonvéridicale, donnée en (71-b) et véhicule une présupposition dubitative telle qu'en (71-c). Cette présupposition exprime que toutes les alternatives historiques de la paire monde-temps d'évaluation qui sont les plus compatibles avec les doutes (ou attentes négatives) de l'agent responsable de l'action décrite par la clause adverbiale  $p$  sont des  $p$ -mondes. De plus, la proposition  $p$  décrit une situation qui doit mettre un terme à la situation coercitive décrite par  $q$ .

(71)  $\llbracket \text{à moins que}_{\text{frustratif}} \rrbracket = \lambda p. \lambda q. \lambda w. \lambda t.$

- a. **Assertion** :  $\forall w' [w' \in \text{alt}(w, t) : \neg p(w')] q(w')$

- b. **Présupposition (1)** :  $\exists w' \in alt(w,t) : p(w')$  et  $\exists w'' \in alt(w,t) : \neg p(w'')$
- c. **Présupposition (2)** :  $\forall w' \in Ideal_{DOUBTS_{i,p}}(alt(w,t)) : p(w')$  et  $p \Rightarrow \neg q$   
(présupposition :  $\exists i : RESP(i, p)$ )

On applique cette sémantique à (70) (indépendamment du mode et du temps) :

- (72)
- a.  $\llbracket \text{FUTURE (Il ne te parle pas)} \rrbracket = \lambda w. \text{ tu lui demandes pardon } w$
  - b.  $\llbracket \text{SBJV (tu (ne) lui demandes pardon)} \rrbracket = \lambda w. \text{ tu lui demandes pardon en } w$
  - c.  $\llbracket \text{à moins que tu (ne) lui demandes pardon} \rrbracket = \lambda q. \lambda w. \lambda t.$ 
    - (i) **Assertion** :  $\forall w' [w' \in alt(w,t) : \text{tu ne lui demandes pas pardon en } w']$   
 $q(w')$
    - (ii) **Présupposition (1)** :  $\exists w' \in alt(w,t) : \text{tu lui demandes pardon en } w'$   
et  $\exists w'' \in alt(w,t) : \text{tu ne lui demandes pas pardon en } w''$
    - (iii) **Présupposition (2)** :  $\forall w' \in Ideal_{DOUBTS_{i,p}}(alt(w,t)) : \text{tu lui demandes pardon en } w'$  et  $(\lambda w. \text{ tu lui demandes pardon en } w) \Rightarrow \neg q$   
(présupposition :  $\exists i : RESP(i, p)$ )

La clause principale (72-a) exprime qu'il ne te parle pas (dans le futur). La clause (subjonctive) (72-b), que le connecteur *à moins que* prend pour argument, exprime que tu lui demandes pardon. La clause frustrative introduite par *à moins que* (72-c), qui prend la clause principale pour argument, exprime (i) le sens asserté que la clause principale est vraie dans toutes les alternatives historiques où tu ne demandes pas pardon et (ii) la présupposition que les alternatives où tu lui demandes pardon et les alternatives où tu ne demandes pas pardon sont toutes les deux possibles. (72-c) véhicule aussi la présupposition que l'agent de la clause adverbiale (i.e., le destinataire) doute qu'il demande pardon. De plus, la situation où tu demandes pardon doit mettre un terme à la situation décrite par la clause principale.

- (73)  $\llbracket (70) \rrbracket =$
- a. **Assertion** :  $\forall w' [w' \in alt(w,t) : \text{tu ne lui demandes pas pardon en } w']$  il ne te parle pas en  $w'$
  - b. **Présupposition (1)** :  $\exists w' \in alt(w,t) : \text{tu lui demandes pardon en } w'$  et  $\exists w'' \in alt(w,t) : \text{tu ne lui demandes pas pardon en } w''$
  - c. **Présupposition (2)** :  $\forall w' \in Ideal_{DOUBTS_{i,p}}(alt(w,t)) : \text{tu lui demandes pardon en } w'$  et  $(\lambda w. \text{ tu lui demandes pardon en } w) \Rightarrow \neg q$   
où  $q = \text{il ne te parle pas}$   
(présupposition :  $\exists i : RESP(i, \lambda w. \text{ tu lui demandes pardon})$ )

Globalement, (73) exprime que dans toutes les alternatives historiques où tu ne lui demandes pas pardon, il ne te parle pas. De plus, (73) présuppose que les alternatives où tu

lui demande pardon et les alternatives où tu ne lui demandes pas pardon sont toutes les deux possibles. Enfin (73) exprime que l'agent de la clause adverbiale (i.e., Jean) doute qu'il demande pardon. De plus, la situation où l'agent demande pardon doit mettre un terme à la situation où il ne te parle pas. On propose que la négation explétive entre en Harmonie Modale avec la présupposition dubitative de *à moins que*. Elle prend comme argument la clause adverbiale, notée  $r$ , et exprime que les mondes de doutes par rapport auxquels la clause adverbiale est évaluée sont des mondes incompatibles avec les buts de l'agent  $i$ .

(74)  $\llbracket \text{ne} \rrbracket = \lambda r. \text{Ideal}_{\text{DOUBTS}_{i,p}}$  est une meilleure possibilité que  $\neg \text{Ideal}_{\text{DOUBTS}_{i,p}}$  relativement à  $\text{alt}(w,t)$  et  $\neg \text{GOALS}_i \ \& \ r$

En calculant la contribution de la négation explétive, on obtient une entrée lexicale qui rend justice au sens frustratif de *à moins*, à savoir au sens qui exprime que l'agent qui a le contrôle de l'action décrite par la clause adverbiale n'a pas l'intention de la réaliser (d'où l'action coercitive exercée à son endroit).

## 9.5 Conclusion

En raison de cette implication nonvéridicale, les connecteurs exceptifs et prospectifs sont des contextes bien adaptés pour des enrichissements pragmatiques supplémentaires. Deux composantes de sens différentes permettent à l'emploi de la négation explétive de s'étendre aux connecteurs adverbiaux. D'une part, la négation explétive participe à une relation d'harmonie modale stricte avec la présupposition appréhensive véhiculée par l'emploi appréhensif du connecteur *avant que*. La négation explétive participe à une relation d'harmonie modale stricte lorsque son sens module un biais téléologique négatif que le contexte modal exprime de manière latente (aussi une source d'ordre timitive est-elle incompatible avec les buts du sujet). D'autre part, la négation explétive entre en harmonie modale non-strictes avec la présupposition dubitative véhiculée par le connecteur *avant que* - lorsqu'il reçoit un emploi frustratif - et par le connecteur *à moins que*. La négation explétive participe à une relation d'harmonie modale non-strictes lorsque son sens introduit un biais téléologique négatif inexistant dans le sens modal du contexte.

## Chapitre 10

### Conclusion et perspectives futures

#### 10.1 Principaux résultats

##### 10.1.1 Une trajectoire d'extension de la prohibition à la frustration

Plutôt que d'aborder de front la question du déclencheur de la négation explétive, cette thèse a choisi de poser la question suivante : Par quel processus les utilisateurs de la langue font-ils passer l'usage de la négation explétive d'un contexte à un autre ? L'approche diachronique qu'a adoptée cette thèse a permis de mettre au premier plan des données historiques qui infirment l'hypothèse que la nonvéridicalité d'un prédicat est une condition suffisante pour autoriser la négation explétive à apparaître dans sa clause subordonnée. Au cours de l'histoire du français, des prédicats tels que les attitudes de priorité positive (e.g., *ordonner*, *demander*, *souhaiter*) n'autorisent pas la négation explétive, tandis que leurs contreparties négatives (*interdire*, *empêcher*, *craindre*) l'autorisent. Pourtant, les attitudes de priorité positive comme celles de priorité négative sont nonvéridicales. Nous avons ainsi identifié une des limites de la théorie selon laquelle la négation explétive est un élément sensible à la nonvéridicalité.

Nous avons repéré deux processus d'extension par érosion sémantique des contextes d'usage de la négation explétive. On suggère que ce processus d'extension par érosion du sens modal s'est développé d'un sens modal prohibitif vers un sens modal frustratif en passant par une étape intermédiaire de sens modal appréhensif, tel qu'en (1).

(1) prohibition → appréhension → frustration

Par une étude de sémantique diachronique du français basée sur corpus, on a montré que l'usage de la négation explétive est productif dans un ensemble de contextes prohibitifs (e.g., *défendre*), impéditifs (*empêcher*) et appréhensifs (*craindre*) en français médiéval avant de se perdre avec les verbes prohibitifs dès le français préclassique. On a proposé que les verbes d'attitude prohibitive expriment un sens dispréférentiel déontique, tandis que les verbes d'attitude appréhensive expriment un sens dispréférentiel boulettique.

- (2)  $\llbracket \text{défendre que} \rrbracket^i =$
- a. **Assertion** :  $\lambda p. \lambda w [\forall w' \in \text{Ideal}_{\text{PROH}}(\mathbf{M}(i)) : p(w')]$
- (3)  $\llbracket \text{craindre que} \rrbracket = \lambda p. \lambda i. \lambda w.$
- a. **Présupposition** :  $\exists w' \in \mathbf{M}(i) : p(w')$  et  $\exists w'' \in \mathbf{M}(i) : p(w'')$
- b. **Assertion** :  $\forall w' \in \text{Ideal}_{\text{FEARS}}(\mathbf{M}(i)) : p(w')$

On a également montré que les utilisateurs de la langue font passer l'usage de la négation explétive de la clause complément des verbes d'attitude appréhensive à la clause adverbiale du connecteur *avant que* dès la période du français classique, lorsque celui-ci reçoit un emploi appréhensif, en raison d'un principe d'équivalence modale (voir aussi Kuo (2021), pour la notion d'équivalence performative). L'acquisition d'une fonction discursive appréhensive par *avant que*, via la conventionalisation d'inférences invitées, voir (4), permet l'extension de l'usage de la négation explétive à ce contexte. On a en effet montré à partir de diagnostics pragmatiques l'existence d'un contenu projectif de type biais épistémique positif (appréhensif) dans le sens du connecteur *avant que*, dépendant de certaines restrictions contextuelles.

- (4)  $\llbracket \text{avant que}_{\text{appréhensif}} \rrbracket = \lambda p. \lambda q. \lambda w. \lambda t.$
- a. **Assertion** :  $\langle w, t \rangle \in q$  and  $\neg \exists t' [t' \leq t \text{ et } \langle w, t' \rangle \in p]$
- b. **Implication** :  $\exists w' \in \text{alt}(w, t) : p(w')$  et  $\exists w'' \in \text{alt}(w, t) : \neg p(w'')$
- c. **Présupposition** :  $\forall w' \in \text{Ideal}_{\text{FEARS}_{i,q}}(\text{alt}(w, t)) : p(w')$   
(présupposition :  $\exists i : \text{RESP}(i, q)$ )

À partir de la période du français classique, l'usage de la négation explétive se généralise également à des contextes qui déclenchent des inférences dubitatives, comme à *moins que*, voir (5) et *avant que*, voir (6), c'est-à-dire qui déclenchent un contenu projectif de biais épistémique négatif (dubitatif).

- (5)  $\llbracket \text{à moins que}_{\text{frustratif}} \rrbracket = \lambda p. \lambda q. \lambda w. \lambda t.$
- a. **Assertion** :  $\forall w' [w' \in \text{alt}(w, t) : \neg p(w')] q(w')$
- b. **Présupposition (1)** :  $\exists w' \in \text{alt}(w, t) : p(w')$  et  $\exists w'' \in \text{alt}(w, t) : \neg p(w'')$
- c. **Présupposition (2)** :  $\forall w' \in \text{Ideal}_{\text{DOUBTS}_{i,p}}(\text{alt}(w, t)) : p(w')$  et  $p \Rightarrow \neg q$   
(présupposition :  $\exists i : \text{RESP}(i, p)$ )

Notez qu'on a proposé que le connecteur *à moins que* véhicule une présupposition sémantique dubitative, qu'il reçoive un emploi correctif ou frustratif, ce qui rend justice à l'observation que la négation explétive est particulièrement robuste avec ce contexte en particulier.



- (6)  $\llbracket \text{avant que}_{\text{frustratif}} \rrbracket = \lambda p. \lambda q. \lambda w. \lambda t.$
- Assertion** :  $\langle w, t \rangle \in q$  and  $\neg \exists t' [t' \leq t \text{ et } \langle w, t' \rangle \in p]$
  - Implication** :  $\exists w' \in \text{alt}(w, t) : p(w')$  et  $\exists w'' \in \text{alt}(w, t) : \neg p(w'')$
  - Présupposition** :  $\forall w' \in \text{Ideal}_{\text{DOUBTS}, i, p}(\text{alt}(w, t)) : p(w')$  et  $p \Rightarrow \neg q$   
(présupposition :  $\exists i : \text{RESP}(i, p)$ )

## 10.1.2 Grammaticalisation par harmonie modale

Plutôt que d'aborder frontalement la question de la sensibilité de la négation explétive, cette thèse a choisi de poser la question suivante : Par quels processus la négation a-t-elle progressivement perdu son autonomie syntaxique et sémantique ? L'approche diachronique défendue par cette thèse nous a permis de mettre en évidence l'une des trajectoires de développement historique possibles dont résulte la négation explétive. Nous avons proposé que la négation explétive résulte d'une chaîne de grammaticalisation, la grammaticalisation étant un processus de conversion d'éléments lexicaux réguliers en morphèmes grammaticaux interprétés d'une manière conventionnelle, d'après Heine et al. (1991). On a proposé que la chaîne de grammaticalisation dont résulte la négation explétive repose sur un principe d'harmonie modale. Cette chaîne de grammaticalisation a été reconstituée comme impliquant trois principales étapes.

Lors de l'étape initiale dans la création de clauses complément avec la négation explétive, les clauses prohibitives construites avec la négation prohibitive sont enchâssées dans des contextes attitudinaux harmoniques (e.g., *prohibeo*), dans des structures telles que (7). La négation prohibitive, localisée en ForceP où elle encode des informations relatives au type illocutoire de la clause, est analysée comme une négation modale. Plus précisément, on propose que la négation prohibitive est un quantificateur universel qui opère sur des propositions négatives, voir (8). Les verbes d'attitude que sont les attitudes de priorité négative, sont également des quantificateurs universels, qui opèrent quant à eux sur des propositions évaluées négativement (e.g., des propositions compatibles avec les interdictions du sujet d'ancrage). Le sens des attitudes de priorité négative est donc harmonique avec celui des clauses prohibitives enchâssées.

(7)  $\llbracket [_{\text{VP}} \text{prohibeo} [_{\text{ForceP}} \text{ne } p]] \rrbracket$

(8)  $\llbracket \text{NegP}_{\text{PROH}} \rrbracket^c = \lambda p. \lambda w [\forall w' \in \text{GOALS}(w) : \neg p(w')]$

où  $\text{GOALS} = \{w' \mid \forall q \in \text{GOALS} : q(w')\}$

et  $q =$  les préférences effectives de  $S_p$  relatives à l'action de *Add*

Lors de l'étape de réanalyse syntaxique et sémantique de la négation prohibitive du latin aux débuts du français, la négation prohibitive est réanalysée comme appartenant à une nouvelle catégorie grammaticale en ModP associée à un certain type de clauses com-

plément subjonctives, desquelles elle est un concomitant quasi-automatique, dans des structures telles que (9). Les clauses complément où apparaît la négation explétive sont enchâssées dans des contextes dont le sens est sémantiquement approprié (*craindre*), c'est-à-dire des contextes où le sens de la négation explétive peut être considéré comme un reflet du sens lexical du prédicat matrice (voir (Bybee et al. 1994, 214)). La sémantique de la négation explétive comme négation post-modale est capturée comme celle d'un élément métaévaluatif tel qu'en (10). La négation explétive ne compose pas avec la proposition enchâssée, mais avec la proposition modalisée dans son entièreté. Sur le plan sémantique, elle sert à véhiculer un effet interprétatif, rappelant que le domaine modal du verbe d'attitude (e.g., ses peurs) est un domaine modal incompatible avec les préférences effectives du sujet d'ancrage.

(9)  $[[[_{VP} \textit{craindre} [_{CP} \textit{que} [_{ModP} \textit{ne} [_{VP} p ]]]]]]$

(10)  $[[\mathbf{NegP}_{MOD}]^{M,i,S,-GOALS} = \lambda q. \text{Ideal}_S(M(i)) \text{ est une meilleure possibilité que } \neg\text{Ideal}_S(M(i)) \text{ relativement à } \neg\text{GOALS} \ \& \ q]$

Notre proposition capture ainsi pourquoi la négation explétive est un marqueur de négation de type complémenteur, c'est-à-dire un élément sémantiquement dépendant du contexte enchâssant. En effet, l'interprétation de la négation explétive est dépendante de paramètres extra-linguistiques (c'est-à-dire fournis par le contexte) bien qu'encodés sémantiquement. Pour être pragmatiquement acceptable dans la clause subordonnée où elle apparaît, la négation explétive doit être interprétée - sur un mode anaphorique<sup>1</sup> - relativement à la base modale  $M(i)$  et à la source d'ordre  $S$  du prédicat matrice.

Lors de l'étape de généralisation de la négation explétive qui débute à partir de 1650, la négation explétive se répand dans de nouveaux contextes syntaxiques, à savoir dans les clauses adverbiales, dans des structures telles que (11).

(11)  $[[[_{AdvP} \textit{à moins} [_{CP} \textit{que} [_{ModP} \textit{ne} [_{VP} p ]]]]]]$

(12)  $[[\mathbf{NegP}_{MOD}]^{M,i,S,-GOALS} = \lambda q. \text{Ideal}_S(M(i)) \text{ est une meilleure possibilité que } \neg\text{Ideal}_S(M(i)) \text{ relativement à } \neg\text{GOALS} \ \& \ q]$

L'emploi de la négation explétive s'étend à des clauses adverbiales où son emploi n'aurait pas initialement été sémantiquement approprié, comme le connecteur *à moins que*, dont la fonction discursive est frustrative. Dans ces nouveaux contextes, la négation explétive garde son sens grammatical original et contribue à ajouter un sens modal téléologique négatif, à savoir le sens donné dans l'entrée (12). Ce sens modal n'est ici pas redondant, mais permet de moduler l'interprétation du connecteur.

1. Voir Anand & Hacquard (2013) qui discutent de l'emploi de modaux enchâssés comme faisant référence anaphorique au domaine modal de l'attitude enchâssante, à la suite de Yalcin (2007) et Hacquard (2010).

Rejoignant la perspective synchronique, cette thèse a proposé que la négation explétive est une négation grammaticalisée – syntaxiquement et sémantique *fossilisée* – qui participe à une relation de dépendance syntaxique et sémantique harmonique modale, stricte ou non-strict, avec le prédicat de la clause matrice. Notez que dans le cadre de notre analyse, il est plausible que dans l’avenir de la langue française, la généralisation de la négation explétive se poursuive. Il est particulièrement probable que son usage se généralise à de nouveaux contextes syntaxiques tels que les clauses nominales et adjectivales. On pourrait ainsi envisager que des exemples tels que (13-a) et (13-b) soient grammaticaux dans un futur proche.

- (13) a. Il existe un **danger que** les abeilles **ne** disparaissent.  
 b. Il est **dangereux que** le réchauffement climatique **ne** franchisse un point de basculement irréversible.

## 10.2 Perspectives futures

### 10.2.1 Clauses comparatives

Dans une perspective future, la question du déclenchement de la négation explétive dans les clauses comparatives devrait être abordée. La négation explétive dans les clauses comparatives est extrêmement productive dès les stades les plus avancés du français (dès la période connue comme latin vulgaire). Les occurrences en sont déjà nombreuses dans le corpus PaLaFra (‘Passage du Latin au Français’), qui contient des documents du latin vulgaire. L’apparition précoce de la négation explétive dans ce contexte en français pose la question de savoir si cette négation explétive continue la négation prohibitive du latin, ou suit plutôt une trajectoire d’évolution diachronique alternative.

- (14) [PaLaFra : DialGreg2, p.88]  
 a. Cleire chose senz dotance, ke li espirs est de **plus** mobile nature **ke ne** soit li cors.  
 b. ‘C’est une chose claire qui ne permet pas de doute, que l’esprit est de plus noble nature que ne l’est le corps.’

- (15) [PaLaFra : Roland, p.128, v.1572]  
 a. Siet el cheval qu’il cleimet Gramimund, **Plus** est isnels [=rapide] **que nen** est uns falcuns [=faucon].  
 b. ‘Il est assis sur le cheval qu’il appelle Gramimond, qui est plus rapide que ne l’est un faucon.’

Il semblerait que ce soit également dans le contexte des clauses comparatives que l'emploi de la négation explétive est le plus productif en français contemporain, ce qu'une étude de corpus sur le français - de préférence tel qu'il est parlé à l'oral - devrait évidemment s'attacher à confirmer.

Nos recherches futures devront demander à quel type de relation harmonique avec l'adverbe comparatif – dont la sémantique n'est pas modale, mais scalaire – participe la négation explétive. De précédents travaux, comme ceux de Napoli & Nespors (1976), ont suggéré que les clauses comparatives déclenchent des inférences modales. Pour Napoli & Nespors (1976), par exemple, la négation explétive apparaît dans la clause des comparatifs lorsque ceux-ci déclenchent une inférence de contre-attente (*counterexpectation*), à savoir l'inférence que la phrase contredit de précédentes attentes ou croyances. Dans la perspective qui est la nôtre et selon laquelle la négation explétive est sensible à une composante modale dispréférentielle, l'hypothèse que les clauses adverbiales déclenchent des inférences modales est prometteuse.

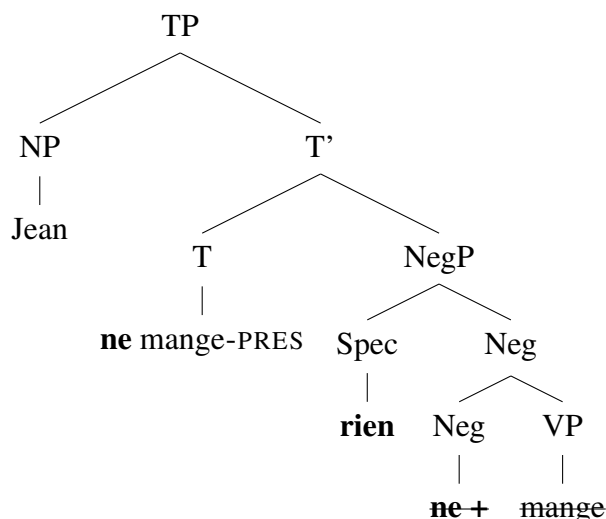
### 10.2.2 Cycle de Jespersen

De futurs travaux devraient aussi expliciter la relation entre négation explétive et négation standard, sous le prisme de leur développement diachronique mutuel. La négation standard du français est bipartite. Elle est réalisée par la co-occurrence du marqueur préverbal de négation *ne* et du spécificateur négatif postverbal *pas* ou d'un mot-N (e.g., *personne, rien, jamais*). À l'oral, le marqueur préverbal de négation *ne* est généralement omis.

Rappelons brièvement que, dans la lignée des travaux de Haegeman (1995); Zanuttini (1997); Rizzi (1990); Zeijlstra (2004) (voir aussi Puskas (2013)), la négation standard en français est générée au-dessous du syntagme temporel (TP), voir (17). La tête fonctionnelle de la négation standard,  $Neg^{\circ}$ , réalisée par *ne* s'attache comme clitique sur une tête flexionnelle, en l'occurrence sur le syntagme verbal (VP) et bouge avec le VP vers la projection fonctionnelle qui porte la flexion du temps, le syntagme temporel (TP), voir (17).

(16) Jean **ne** mange **rien**.

(17)



La négation standard a suivi une trajectoire de développement diachronique connue comme ‘Cycle de Jespersen’ (d’après Jespersen (1940) ; Dahl (1979)), tandis que la négation explétive ne suit pas le même cycle. Le cycle de Jespersen est une trajectoire de développement diachronique par lequel la négation préverbale simple évolue vers la négation renforcée (voir plus récemment Ingham & Larrivée (2011) ; Mosegaard Hansen & Visconti (2014)), moyennant le développement de marqueurs (postverbaux) de négation. Le Cycle de Jespersen est une trajectoire de développement qui a été observée dans de nombreux langues (voir aussi Willis et al. (2013)). Plusieurs découpages chronologiques ont pu être proposés dans la littérature pour le français. On opte ici pour un découpage en quatre étapes successives, voir (18). Pour les datations des différentes étapes du cycle de Jespersen en français, on s’appuie principalement sur Ashby (1991) ; Larrivée (2010) ; Mosegaard Hansen (2014)<sup>2</sup> qui se fondent sur le découpage diachronique standard du français.

- (18)
- a. Stade I : **ne** Verbe (Ancien français)
  - b. Stade II : **ne** Verbe (**pas**, et al.) (Français moyen et Renaissance)
  - c. Stade III : **ne** Verbe **pas** (Français classique)
  - d. Stade IV : (**ne**) Verbe **pas** (Français moderne)

Au stade initial du cycle, en ancien français, la particule négative *ne* (pour laquelle on stipule une origine historique distincte de celle de la négation explétive) est seule à porter un sens négatif, (18-a). À ce stade d’évolution de la négation, *ne* est donc parfaitement capable de nier une clause sans l’aide d’aucun autre élément. Notez quand même

2. Nous avons également mené une étude exploratoire de la distribution de la particule négative *ne* et de sa co-occurrence avec un mot-N en position postverbale. Cette étude préliminaire ne prend pas en compte deux facteurs : l’ambiguïté sémantique entre le *ne* explétif et le *ne* standard, ni la co-occurrence entre la particule de négation avec un mot-N en position préverbale. Voir en Appendice A les résultats, qui constituent donc une première approximation. Ces résultats indiquent également que le Stade III du cycle de Jespersen est atteint à partir de la période du français classique, dès 1650.

que, selon Mosegaard Hansen (2014), dès la période de l'ancien français, la particule *ne* est optionnellement renforcée par diverses expressions post-verbales (ou pré-verbales), telles que *pas* (parmi d'autres, tels que *mais*, *mie*, *goutte*, *point*, etc). Ces expressions post-verbales (ou pré-verbales) sont des "renforçateurs" de la négation. En effet, selon Price (1962); Mosegaard Hansen (2009); Larrivée (2010); Mosegaard Hansen (2014); Labelle (2019), de l'ancien français à la fin du français de la Renaissance, le renforcement de la négation par une expression post-verbale (ou pré-verbale) est optionnel car c'est une option pragmatiquement marquée, voir par exemple deux options possibles, en (19).

- (19) a. Je **nel** vos dirai.  
 b. Je **nel** vos dirai **pas/mie/point**. ('Je ne vous le dirai pas du tout')  
 (Mosegaard Hansen (2014))

La particule négative solitaire *ne* est ensuite renforcée par un renforçateur adverbial, de manière optionnelle d'abord, (18-b), puis obligatoire (18-c). Les renforçateurs post-verbaux de la négation sont généralement des expressions d'origine nominale, dénotant la quantité minimale de quelque chose, qui sont progressivement grammaticalisées (voir Eckardt (2006b); Mosegaard (2013) : Mosegaard Hansen (2014) pour une étude plus approfondie). C'est à partir de la période du français moyen, selon Price (1962), Ayres-Bennett (1994); Labelle (2019), et plus précisément à partir de (approximativement) 1450 à 1550, que *pas* et *point* acquièrent progressivement un emploi intrinsèquement négatif (ils peuvent, par exemple, être employés seuls pour exprimer une valeur négative), via une succession de réanalyses (voir aussi Eckardt (2006b)). Enfin, au terme de ce processus de renforcement, la particule négative *ne* perd de sa force négative, tandis que le renforçateur devient progressivement l'élément qui porte à lui seul la force négative, voir (18-d). La particule négative préverbale se perd, devenant optionnelle, au profit de l'adverbe négatif. La négation devient alors postverbale. Il est généralement accepté que c'est à partir de la période du français classique que le renforcement de la particule négative *ne* par l'adverbe négatif postverbal *pas* se généralise et devient obligatoire (voir Ashby (1991)).

De précédents auteurs, comme Wallage (2017) et Breitbarth (2009), ont suggéré que le développement de la négation bipartite est corrélé à l'affaiblissement sémantique du marqueur préverbal de négation. Breitbarth (2009) propose par exemple que le marqueur préverbal de négation perd son statut de négateur et devient une négation polaire dès le Stade III du Cycle de Jespersen. De cette hypothèse, Wallage (2017) comme Breitbarth (2009) ont tiré la conclusion que le marqueur de négation préverbal solitaire des Stades I et II du Cycle de Jespersen est fonctionnellement distinct du marqueur de négation préverbal des Stades III et IV du Cycle, selon l'analyse suivante :

- (20) a. Stade I : **ne**<sub>[NEG]</sub> Verbe  
b. Stade II : **ne**<sub>[NEG]</sub> Verbe (**pas**, et al.)  
c. Stade III : **ne** Verbe **pas**<sub>[NEG]</sub>  
d. Stade IV : Verbe **pas**<sub>[NEG]</sub>

On peut donc raisonnablement faire l'hypothèse que le marqueur de négation *ne* n'est plus sémantiquement négatif à partir du Stade III du cycle de Jespersen, avec (Wallage (2017); Breitbarth (2009)), au profit du marqueur *pas*. De là, découle l'assomption que la négation standard et la négation explétive sont réanalysées comme un seul et même élément fonctionnel au Stade III du Cycle de Jespersen. Dans cette perspective, l'affaiblissement du statut de la négation préverbale contribuerait à l'extension de l'usage de la négation explétive aux connecteurs adverbiaux dès le Stade III du Cycle de Jespersen. En français contemporain, c'est en effet le marqueur *pas* qui porte seul le statut actuel de négation. Aussi, un nouveau Cycle de Jespersen semble-t-il s'être enclenché chez les locuteurs du français contemporain, qui recrutent dans le lexique de nouveaux éléments pour oeuvrer en tant que minimiseurs pour renforcer la négation *pas*. Dans le français de l'oralité, il est déjà fréquent d'utiliser une nouvelle forme de négation bipartite (voire tripartite) telle que *(ne) pas . . . le moins du monde*; *(ne) pas . . . une seconde* ('Je n'en doute pas une seconde'). Si ces éléments sont certes recrutés en tant qu'éléments à polarité négative, il n'est pas improbable qu'ils finissent par constituer avec le marqueur *pas* des éléments actuellement négatifs. L'émergence historique des éléments négatifs que sont (ou ont été, à des stades de la langues reculés) *pas*, *mie*, *point*, *goutte*, *rien* et *personne* a été documentée par Eckardt au Chapitre 5 de Eckardt (2006a). Elle y avance l'analyse que ces éléments ont été initialement recrutés comme des éléments à polarité négative.

## Bibliographie

- Abels, K. (2005), 'Expletive negation in Russian : A Conspiracy Theory', Journal of Slavic Linguistics **13(1)**, 5–74.
- Ageno, F. B. (1955), 'L'uso pleonastico della negazione nei primi secoli', Studi di filologia italiana **13**, 339–361.
- Aikhenvald, A. (2010), Imperatives and commands, Oxford Studies in Typology and Linguistic Theory.
- Allen, J. H. & Greenough, J. B. (1903), New Latin Grammar, Ginn & Company.
- Aloni, M. (2007), 'Free choice, modals and imperatives', Natural Language Semantics **15**, 65–94.
- Anand, P. & Hacquard, V. (2013), 'Epistemics and Attitudes', Semantics and Pragmatics **6**, 1–59.
- Anderbois, S. & Dabkowski, M. (2020), A'ingae =sa'ne 'appr' and the semantic typology of apprehensional adjuncts, in 'Proceedings of SALT 30'.
- Angelo, D. & Schultze-Berndt, E. (2016), Beware *bambai* : lest it be apprehensive, in 'Loss and Renewal. Australian languages since colonisation', Walter De Gruyter, pp. 254–296.
- Anscombe, E. (1964), Before and After, in 'The Philosophical Review', pp. 3–24.
- Ashby, W. J. (1991), 'When does variation indicate linguistic change in progress?', French Language Studies **1(1)**, 1–19.
- Ayres-Bennett, W. (1994), 'Negative evidence : or another look at the non-use of ne in 17th century french', French Studies **48(1)**, 63–85.
- Ayress-Benett, W. & Caron, P. (2016), 'Periodization, translation, prescription and the emergence of classical french', **114(3)**.
- Baude, O. & Dugua, C. (2011), '(re)faire le corpus d'orléans quarante ans après : quoi de neuf, linguise?', Varia **10**, 99–118.



- Beaver, D. & Condoravdi, C. (2003), A unified analysis of *Before* and *After*, in 'Proceedings of SALT 13', pp. 37–54.
- Beck, S. & Gergel, R. (2015a), 'The diachronic semantics of english *again*', Natural Language Semantics pp. 157–203.
- Beck, S. & Gergel, R. (2015b), 'Early modern english *again* : a corpus study and semantic analysis', English Language and Linguistics pp. 27–47.
- Becker, M. (2010), Principles of mood change in evaluative contexts : the case of french, in 'Modality and Mood in Romance : Modal interpretation, mood selection, and mood alternation', Berlin/New York : De Gruyter, pp. 209–221.
- Becker, M. (2011), Corpus-based analysis and diachronic linguistics, Amsterdam/Philadelphia : Benjamins, pp. 111–131.
- Bennett, C. E. (1910), Syntax of Early Latin, Ally and Bacon : Boston.
- Beyssade, C. & Marandin, J.-M. (2009), 'Commitment : une attitude dialogique', (162), 89–107.
- Bodelot, C. (2003), Grammaire fondamentale du Latin : Les propositions complétives en Latin, Peeters Publisher.
- Boerm, M. L. (2008), Pourquoi Pas? : The Socio-Historical Linguistics Behind the Grammaticalization of the French Negative Marker, PhD thesis, University of Texas at Austin.
- Bordería, S. & Schwenter, S. (2005), 'Polar meaning and 'expletive' negation in approximative adverbs : Spanish', Journal of Historical Pragmatics **6**, 262–282.
- Breitbarth, A. (2009), 'A hybrid approach to Jespersen's cycle in West Germanic', The journal of comparative German linguistics **12**, 81–114.
- Brown, S. & Franks, S. (1995), 'Asymmetries in the scope of russian negation', **3(2)**, 287.
- Brown, Sue ; Franks, S. (1995), Asymmetries in the scope of russian negation, in 'Journal of Slavic Linguistics', Vol. 3,2, pp. 239–287.
- Buridant, C. (2000), Grammaire nouvelle de l'ancien français, Paris : SEDES.
- Bybee, J. & Pagliuca, W. (1985), Cross-linguistic comparison and the development of grammatical meaning, in 'Historical Semantics : Historical Word-Formation', Berlin : Mouton de Gruyter, pp. 59–83.

Bybee, J., Perkins, R. & Pagliuca, W. (1994), Evolution of Grammar : Tense, Aspect and Modality in the Languages of the World, Chicago : University of Chicago Press.

Campbell, L. & Janda, R. (2000), 'Introduction : conceptions of grammaticalization and their problems', Language Sciences **23**, 93–112.

Chatzopoulou, K. (2012), *Negation and Nonveridicality in the history of Greek*, PhD thesis, University of Chicago.

Chatzopoulou, K. (2017), 'The history of the Greek Neg2 : Two parameter resets linked to a syntactic shift', Journal of Historical Syntax **2(5)**, 1–48.

Chierchia, G. (2013), Logic in Grammar Polarity, Free Choice, and Intervention, OUP : Oxford University Press.

Chierchia, G. & McConnell-Ginet, S. (1990), Meaning and Grammar, Cambridge : MIT Press.

Choi, Y. & Lee, C. (2017), Expletive negation and polarity alternatives, in F. Kiefer & C. Lee, eds, 'Contrastiveness in Information Structure, Alternatives and Scalar Implications', Springer.

Cinque, G. (1999), Adverbs and functional heads : a crosslinguistic perspective, Oxford University Press.

Cinque, G. & Rizzi, L. (2016), 'Functional categories and syntactic theory', Annual Review of Linguistics pp. 136–163.

Combettes, B. (2013), 'Aspects diachroniques du phénomène de figement', **156-160**, 9–22.

Combettes, B. & Marchello-Nizia, C. (2004), La périodisation en linguistique historique : le cas du français préclassique, in B. Combettes, C. Guillot, E. Oppermann-Marsaux, S. Prévost & A. Rodríguez Somolinos, eds, 'Le changement en français. Études de linguistique diachronique', Bern : Peter Lang, pp. 129–142.

Condoravdi, C. (2001), 'Temporal Interpretation of Modals : modals for the present and modals for the past', Stanford Papers on Semantics .

Condoravdi, C. (2002), Temporal orientation of modals : modals for the present and for the past, in 'The construction of meaning'.

Condoravdi, C. (2010), 'NPI-licensing in temporal clauses', Natural Language and Linguist Theory **28**, 877–910.

- Condoravdi, C. & Lauer, S. (2011), Performative Verbs and Performative Acts, in I. Reich & al., eds, 'Proceedings of Sinn & Bedeutung', number 15, pp. 1–15.
- Condoravdi, C. & Lauer, S. (2012), 'Imperatives : meaning and illocutionary force', Empirical Issues in Syntax and Semantics **9**, 37–58.
- Condoravdi, C. & Lauer, S. (2016), 'Anankastic conditionals are just conditionals', Semantics and Pragmatics **9**(8), 1–69.
- Corblin, F., Déprez, V., De Swart, H. & Tovenia, L. (2004), Negative concord, in 'Handbook of French Semantics', University of Chicago Press.
- Crnič, L. & Trinh, T. (2009), Embedding Imperatives in English, in 'Proceedings of Sinn und Bedeutung', Vol. 13, pp. 112–127.
- Dahl, (1979), 'Typology of sentence negation', **17**, 79–106.
- Dancygier, B. (1985), 'If, unless, and their polish equivalents', Papers and Studies in Contrastive Linguistics **20**, 64–72.
- Dancygier, B. (2002), 'Mental space embeddings, counterfactuality, and the use of un-less', English Language and Linguistics **6**(2), 347–377.
- Dancygier, B. & Sweetser, E. (2005), Mental Spaces in Grammar : Conditional construction, Cambridge University Press.
- Del Prete, F. (2008), 'A non-uniform semantic analysis of the italian temporal connectives *Prima* and *Dopo*', Natural Language Semantics **16**.
- Dobrushina, N. (2020), 'Negation in complement clauses of fear-verbs', Functions of language .
- Déprez, V., Tubau, S., Cheylus, A. & Espinal, M. T. (2015), 'Double negation in a negative concord language : An experimental investigation', Ligua **163**, 75–107.
- Eckardt, R. (2006a), Oxford : Oxford University Press.
- Eckardt, R. (2006b), From step to negation : the development of french complex negation, in R. Eckardt, ed., 'Meaning Change in Grammaticalization : An Enquiry Into Semantic Reanalysis', Oxford : Oxford University Press.
- Eilam, A. (2009), The Crosslinguistic Realization of *-Ever* : Evidence from Modern Hebrew, in 'Proceedings of the 43rd Annual Meeting of the Chicago Linguistic Society', Vol. 2, Chicago : Chicago Linguistic Society, pp. 39–53.

- Enfield, N. (2003), 'Context, culture and structuration in the languages of australia', Annual Review of Anthropology **32**, 13–40.
- Ernout, A. & Thomas, F. (1951), Syntaxe Latine, Librairie Klincksieck.
- Ernst, T. (2009), 'Speaker oriented adverbs', Natural Language and Linguistic Theory **27**, 497–544.
- Eshkoll-Taravella, I., Baude, O., Maurel, D., Hriba, L. & Dugua, C. (2011), 'Un grand corpus oral "disponible" : le corpus d'orléans 1968-2012', TAL **53(2)**, 17–46.
- Espinal, M.-T. (1991), 'On Expletive Negation : Some Remarks With Regard to Catalan', Lingvisticae Investigationes **15(1)**, 41–65.
- Espinal, M. T. (1992), 'Expletive negation and logical absorption', The Linguistic Review **9(4)**, 333–358.
- Espinal, M. T. (2000a), Expletive negation, Negative Concord and Feature Checking, in 'CatWPL', number 8, pp. 47–69.
- Espinal, M. T. (2000b), 'On the semantic status of n-words in catalan and spanish', **110(8)**, 557–580.
- Espinal, M. T. (2007), Licensing expletive negation and negative concord in Catalan and Spanish, in F. Floridic, ed., 'La négation dans les langues romanes', John Benjamins Publishing Company, pp. 47–74.
- Evans, N. & Wilkins, D. (2000), 'In the mind's ear : The semantic extensions of perception verbs in australian languages', Language **76**, 546–592.
- Fagard, B. & de Mulder, W. (2010), Devant : évolution sémantique d'une préposition en français, in '2ème Congrès Mondial de Linguistique Française'.
- Farkas, D. (1985), Intensional Descriptions and the Romance Subjunctive Mood, New York : Garland.
- Fauconnier, G. (1975), 'Pragmatic scales and linguistic structure', Linguistics Inquiry **6(3)**, 353–375.
- Fillenbaum, S. (1986), The use of conditionals in inducements and deterrents, in E. Traugott, A. Ter Meulen, R. Snitzer & C. Ferguson, eds, 'On Conditionals', Cambridge University Press.
- Fleck, F. (2008), Le Latin *quin* : interrogation, coordination et subordination, Presses de l'Université Paris-Sorbonne.

- Fournier, N. (1998), Grammaire du français classique, Paris : Belin.
- François, A. (2003), La sémantique de prédicat en mwotlap (Vanuatu), Leuven : Peeters.
- Fruyt, M. (2011), Grammaticalization in Latin, in 'New Perspectives on Historical Latin Syntax 4 : Complex Sentences, Grammaticalization, Typology', Berlin : De Gruyter Mouton.
- Giannakidou, A. (1998), Polarity Sensitivity as (Non)veridical Dependency, John Benjamins.
- Giannakidou, A. (1999), 'Affective Dependencies', Linguistics and Philosophy **22**, 367–421.
- Giannakidou, A. (2002), Licensing and Sensitivity in Polarity Items : from Downward Entailment to (Non)veridicality, in 'Chicago Linguistic Society', Vol. 39, pp. 1660–1712.
- Giannakidou, A. (2009), 'The dependency of the subjunctive revisited : temporal semantics and polarity', Lingua **120**, 1883–1908.
- Giannakidou, A. (2011), (non)veridicality and mood choice : Subjunctive, polarity, and time, in R. Musan & M. Rathert, eds, 'Tense across Languages', Berlin, Boston : De Gruyter, pp. 59–90.
- Giannakidou, A. (2014), The prospective as nonveridical : polarity items, speaker commitment and projected truth, in 'The Black Book : Feestschrift for Frans Zwarts'.
- Giannakidou, A. & Mari, A. (2013), A two dimensional analysis of the future : modal adverbs and speaker's bias, in 'Amsterdam Colloquium 19th', number 8, pp. 115–122.
- Giannakidou, A. & Mari, A. (2016a), Emotive predicates and the subjunctive : a flexible mood OT account based on (non)veridicality, in 'Proceedings of Sinn und Bedeutung', number 19.
- Giannakidou, A. & Mari, A. (2016b), Epistemic future and epistemic must : nonveridicality, evidence, and partial knowledge, in 'Mood, Aspect, Modality Revisited : New Answers to Old Question', University of Chicago Press.
- Giannakidou, A. & Mari, A. (2017), Epistemic future and epistemic must : Nonveridicality, evidence, and partial knowledge :, in J. Blaszczak, A. Giannakidou, D. Klimek-Jankowska & K. Migdalski, eds, 'Mood, Aspect, Modality Revisited : New Answers to Old Questions', Chicago : University of Chicago Press, p. 75–118.

- Giannakidou, A. & Mari, A. (2018a), ‘The semantic roots of positive polarity : epistemic modal verbs and adverbs in Greek and Italian’, Linguistics and Philosophy **41(6)**, 623–664.
- Giannakidou, A. & Mari, A. (2018b), ‘A unified analysis of the future as epistemic modality : the view from Greek and Italian’, Natural Language Linguistic Theory **36(1)**, 85–129.
- Giannakidou, A. & Mari, A. (2021), Veridicality in Grammar and Thought : modality, propositional attitudes and negation, University of Chicago Press.
- Giannakidou, A. & Zeijlstra, H. (2017), The landscape of negative dependencies : negative concord and n-words, in ‘Syntax Blackwell Companion’.
- Giannakidou, A. & Zwarts, F. (1999), Aspectual properties of temporal connectives, in ‘Greek Linguistics : Proceedings of the 3rd International Conference on Greek Linguistics’, pp. 77–89.
- Giorgi, A. & Pianesi, F. (1997), Tense and Aspect : From Semantics to Morphosyntax, Oxford : Oxford University Press.
- Givon, T. (2001), Syntax : An Introduction. Volume II, John Benjamins.
- Glikman, J. (2009), Parataxe et Subordination en Ancien Français : Système syntaxique, variantes et variation, PhD thesis, Université Paris-Nanterre.
- Gougenheim, G. (1974), Grammaire de la langue française du seizième siècle, A & J Picard.
- Greco, M. (2020), ‘On the syntax of surprise negation sentences : A case study on expletive negation’, Natural Language and Linguistic Theory **38**, 775–825.
- Greco, M. P. (2019), Is expletive negation a unitary phenomenon?, in ‘Lingue I Linguaggio’, pp. 25–58.
- Grice, P. (1975), Logic and conversation, in P. Cole & J. Morgan, eds, ‘Syntax and Semantics’, Academic Press, New York, pp. 43–58.
- Hacquard, V. (2010), ‘On the event relativity of modal auxiliaries’, Natural Language Semantics **18(1)**, 79–114.
- Haegeman, L. (1995), The Syntax of Negation, Cambridge : Cambridge University Press.
- Halm, T. & Huzsár, A. (2021), ‘Expletive negation in exclamatives – evidence from hungarian’, Acta Linguistica Academica **68(4)**, 553–583.

- Hamblin, C. (1987), Imperatives, Oxford Blackwell.
- Han, C.-Y. & Lee, C. (2007), 'On Negative imperatives in Korean', Linguistic Inquiry **38(2)**, 373–395.
- Haspelmath, M. (1998), 'Does grammaticalization need reanalysis?', Studies in Language **22**, 315–351.
- Hausser, R. (1980), Surface compositionality and the semantics of mood, in J. Searle, F. Kiefer & M. Bierwisch, eds, 'Speech Act Theory and Pragmatics', Reidel, Dordrecht and Boston., pp. 71–95.
- Heim, I. (1992), 'Presupposition Projection and the Semantics of Attitude Verbs', Journal of Semantics **9(3)**, 183–221.
- Heim, I. (1998), On the projection problem for presuppositions, in 'Proceedings of WCCFL', Vol. 2, pp. 114–125.
- Heine, B. (2002), On the role of context in grammaticalization, in 'New reflections on grammaticalization', Benjamins.
- Heine, B. (2003), Grammaticalization, in 'The Handbook of Historical Linguistics', Blackwell Publishing, pp. 575–601.
- Heine, B., Claudi, U. & Hünnemeyer, F. (1991), Grammaticalization : A Conceptual Framework.
- Heinämäki, O. (1974), Semantics of English temporal connectives, PhD thesis, University of Texas.
- Holvoet, A. (2016), Semantic functions of complementizers in Baltic, in P. Boye, Kasper; Kehayov, ed., 'Complementizer Semantics in European Languages', pp. 225–265.
- Hopper, P. & Traugott, E. (1993), Grammaticalization, Cambridge University Press.
- Huddleston, R. (2002), Clause type and illocutionary force, in R. Huddleston & G. Pullum, eds, 'The Cambridge grammar of the English language', Cambridge University Press, pp. 851–945.
- Huitink, J. (2012), 'Modal concord : a case study of Dutch', Journal of Semantics **29(3)**, 403–437.
- Ilic, G. & Zovko-Dinkovic, I. (2019), Subordinate *unless*-clauses : Croatian and Slovenian in comparison to English, in 'Jezikoslovlje', Vol. 45(2), p. 473–504.

- Ingham, R. & Larrivé, P. (2011), The evolution of negation : Beyond the Jespersen Cycle, De Gruyter Mouton.
- Inkova, O. (2006), 'La négation explétive : un regard venu d'ailleurs', Cahiers Ferdinand de Saussure **59**, 107–129.
- Isac, D. (2015), The Morphosyntax of Imperatives, OUP : Oxford University Press.
- Israel, M. (1996), 'Polarity sensitivity as lexical semantics', Linguistics and Philosophy **19**, 619–666.
- Jarry, M. & Kissine, M. (2014), Imperatives, Cambridge University Press.
- Jespersen, O. (1917), Negation in English and other Languages, Copenhagen : A.F.
- Jespersen, O. (1940), A Modern English Grammar on Historical Principles, Part V : Syntax, Vol. 4, Copenhagen : Ejnar Munksgaard.
- Jin, Y. & Koenig, J.-P. (2019), 'Expletive Negation in English, French, and Mandarin : A Semantic and Language Production Model', Empirical Issues in Syntax and Semantics **12**, 157–186.
- Jin, Y. & Koenig, J.-P. (2021), 'A cross-linguistic study of expletive negation', Linguistic Typology (25), 39–78.
- Jing-Schmidt, Z. & Kapatsinski, V. (2013), 'The apprehensive : Fear as endophoric evidence and its pragmatics in English, Mandarin, and Russian', Journal of Pragmatics **44(4)**, 346–373.
- Joseph, B. (2002), 'Balkan Insights in the Syntax of \**me* in Indo-European', Indo-European Perspectives **31**, 103–120.
- Joseph, B. (2016), The semantics and syntax of complementation markers as an areal phenomenon in the balkans, with special attention to albanian, in P. Boye, Kasper; Kehayov, ed., 'Complementizer Semantics in European Languages', pp. 265–293.
- Joseph, B. D. J. (2000), Is balkan comparative syntax possible?, in M. Rivero & A. Ralli, eds, 'Comparative Balkan Syntax', Oxford University Press.
- Kadmon, N. (2001), Formal Pragmatics. Semantics, Pragmatics, Presupposition, and Focus, Blackwell.
- Kang, A. & Yoon, S. (2020), 'From inquisitive disjunction to nonveridical equilibrium : Modalized questions in korean', Linguistics **58(1)**, 207–244.



- Karttunen, L. (1973), 'Presuppositions of compound sentences', Linguistic Inquiry **4**, 168–193.
- Kaufmann, M. (2012), Interpreting imperatives, Springer : Studies in Linguistics and Philosophy.
- Kaufmann, M. (2016), 'Fine-tuning natural language imperatives', Journal of Logic and Computation .
- Kaufmann, M. (2019), 'Who controls who (or what)', Proceedings of SALT **29**, 636–664.
- Kaufmann, S. (2005), 'Conditional truth and future reference', Journal of Semantics **22**, 231–280.
- König, E. & Siemund, P. (1999), Speech Act Distinctions in Grammar, in T. Shopen, ed., 'Language typology and syntactic description (Vol. 1) Clause structure', Cambridge : Cambridge University Press, pp. 276–324.
- Kortmann, B. (1997), Adverbial subordinators in the languages of Europe, in J. van der Auwera, ed., 'Adverbial constructions in the languages of Europe', De Gruyter, pp. 457–561.
- Kortmann, B. (1999), Adverbial subordination : A Typology and History of Adverbial Subordinators Based on European Languages, De Gruyter Mouton.
- Kratzer, A. (1991), Modality, in A. von Stechow & D. Wunderlich, eds, 'Semantics : An International Handbook of Contemporary Research', Berlin : Mouton de Gruyter, pp. 639–650.
- Krifka, M. (2010), How to interpret expletive negation under *bevor* in German, in T. Hanneforth & G. Fanselow, eds, 'Language and Logos. Studies in Theoretical and Computational Linguistics.', Akademie Verlag, pp. 214–236.
- Krifka, M. (2014), Embedding Illocutionary Acts, in T. Roeper & M. Speas, eds, 'Recursion : Complexity in Cognition', Springer, pp. 59–88.
- Krifka, M. (2017), The Semantic Types of Clausal Complements. Talk presented at Covegno Annuale Società Italiana di Glottologia & Arbeitstagung Indogermanische Gesellschaft.
- Krifka, M. (2020), 'Layers of Assertive Clauses : Propositions, Judgements, Commitments, Acts', Propositional Arguments in Cross-Linguistic Research : Theoretical and Empirical Issues .

- Kroeger, P. (2017), 'Frustration, culmination and inertia in kimaragang grammar', Glossa : a journal of general linguistics **2(1)**, 1–29.
- Kuhn, J. (2021), Positive uses of npis and logical duality. Manuscript Institutue Jean Nicod.
- Kuo, Y. (2021), 'Bidirectionality between modal and conditional constructions in mandarin chinese : A constructionalization account', Diachronica **36(1)**.
- Kuteva, T., Aarts, B., Popova, G. & Abbi, A. (2019), 'The grammar of 'non-realization'', Studies in Langage **43(4)**, 850–895.
- Labelle, M. (2019), 'The french jespersen's cycle and negative concord', Contributions of Romance Languages to Current Linguistic Theory pp. 155–172.
- Ladusaw, W. (1979), Polarity Sensitivity as Scope Relation, PhD thesis, University of Texas.
- Ladusaw, W. (1992), Expressing negation, in C. Barker & D. Dowty, eds, 'Proceedings of SALT2', pp. 237–260.
- Ladusaw, W. (1996), Negation and polarity items, in S. Lappin, ed., 'The Handbook of Contemporary Semantic Theory', Blackwell Reference, pp. 321–341.
- Laka, B. (2012), Temporal orientation and the semantics of attitude verbs.
- Laka, B. (2015), On the temporal orientation of intensional subjunctives in Spanish, in J. Guéron, ed., 'Sentence and discourse', Oxford University Press.
- Lakey, H. (2015), 'The grammaticalization of latin *ne* + subjunctive constructions', Journal of Latin Linguistics **14(1)**, 65–100.
- Lakoff, R. (1968), Abstract syntax and Latin complementation, MIT Press.
- Larrivé, P. (2010), 'The pragmatic motifs of the Jespersen cycle : Default, activation, and the history of negation in French', Lingua **120**, 2240–2258.
- Lehmann, C. (1982), Thoughts on Grammaticalization, Munich : Lincom.
- Leslie, S.-J. (2009), *If, unless* and quantification, in R. Stainton & C. Viger, eds, 'Compositionality, Context and Semantics', Dordrecht : Springer, pp. 3–30.
- Levison, S. (1983), Pragmatics, Cambridge University Press.
- Lewis, D. (1979), A problem about permission, in E. Saarinen, R. Hilpinen, I. Niiniluoto & M. P. Hintikka, eds, 'Essays in Honor of Jaakko Hintikka', Reidel, Dordrecht.

- Lichtenberk, F. (1995), Apprehensional epistemics, in J. Bybee & J. Fleischman, eds, 'Modality in Grammar and Discourse', John Benjamins Publishing Company, pp. 293–328.
- Liu, M. (2019a), 'The elastic nonveridicality property of indicative conditionals'.
- Liu, M. (2019b), 'The semantics and pragmatics of *chadian-mei* in mandarin chinese', Linguistische Berichte **258**.
- Lyons, J. (1977), Semantics, Cambridge University Press.
- Löbner, S. (2002), Oxford : Oxford University Press.
- Makri, M.-M. (2013), Expletive Negation beyond Romance, Master's thesis, University of York.
- Marchello-Nizia, C. (1979), Histoire de la langue française aux XIVe et XVe siècles, Paris : Bordas.
- Marchello-Nizia, C., Combettes, B., Prévost, S. & Scheer, T. (2020), Grande Grammaire Historique du Français, Berlin, Boston : De Gruyter Mouton.
- Margulis, D. (2016), Expletive negation and the decomposition of *only*, in 'Proceedings of Sinn und Bedeutung', number 21.
- Mari, A. (2014), 'Each other, asymmetry and reasonable futures', Journal of Semantics **31(2)**, 209–261.
- Mari, A. (2016), Assertability conditions of epistemic (and fictional) attitudes and mood variation, in 'Semantic and Linguistic Theory (SALT) Proceedings', number 26, pp. 61–81.
- Mari, A. & Portner, P. (2021), 'Mood variation with belief predicates : Modal comparison and the raisability of questions', Glossa : a journal of general linguistics (40(1)).
- McCloskey, J. (2006), Questions and questioning in a local English, in H. Campos, E. Herburger, P. Portner & R. Zanuttini, eds, 'Crosslinguistic research in syntax and semantics : Negation, tense and clausal architecture', Georgetown University Press, DC, pp. 87–126.
- Meillet, A. & Vendryes, J. (1924), Traité de grammaire comparée des langues classiques, Paris : Champion.
- Melo, W. (2007), The Early Latin verb system : archaic forms in Plautus, Terence and Beyond, Oxford University Press.

- Montolio, E. (2000), 'On affirmative and negative complex conditional connectives', Cause, Condition, Concession, Contrast. Cognitive and Discourse Perspectives .
- Mosegaard Hansen, M.-B. (2014), The grammaticalization of negative indefinites : The case of the temporal/aspectual n-words plus and mais in medieval french, in 'The diachrony of negation', Amsterdam : John Benjamins, p. 185–212.
- Mosegaard Hansen, M.-B. & Visconti, J. (2014), The diachrony of negation, Amsterdam : John Benjamins.
- Mosegaard Hansen, Maj-Britt, V. J. (2009), On the diachrony of “reinforced” negation in french and italian, in B. Emerald, ed., 'Grammaticalization and Pragmatics : Facts, Approaches, Theoretical Issues', Blackwell Publishing, pp. 137–171.
- Mosegaard, M.-B. (2013), The history of negation in french, in D. Willis, C. Lucas & A. Breitbarth, eds, 'The development of negation in the languages of Europe and the Mediterranean', Oxford : Oxford University Press.
- Muller, C. (1991), La négation en français, Genève : Droz.
- Nadathur, P. & Lassiter, D. (2014), *Unless* : an experimental approach, in 'Proceedings of Sinn und Bedeutung 19'.
- Napoli, D. & Nespore, M. (1976), 'Negatives in comparatives', Language **52**(4), 811–833.
- Nilsen, e. (2004), 'Domains for adverbs', Lingua **114**(6), 809–847.
- Nuyts, J. (2000), Epistemic Modality, Language, and Conceptualization A cognitive-pragmatic perspective, John Benjamins.
- Ogihara, T. (1995), Non-factual 'before' and adverbs of quantification, in 'Semantic and Linguistic Theory', pp. 273–291.
- Oikonomou, D. (2016), Covert modals in root contexts, PhD thesis, Massachusetts Institute of Technology.
- Orlandini, A. (2001), Négation et Argumentation en Latin, Vol. 25 of Grammaire Fondamentale du Latin, Tome VIII, Peeters.
- Overall, S. (2017), A typology of frustrative marking in amazonian languages, in A. Aikhenvald & R. M. W. Dixon, eds, 'The Cambridge Handbook of Linguistic Typology', Cambridge University Press, p. 477–512.
- Pakendorf, B. & Schalley, E. (2007), 'From possibility to prohibition : a rare grammaticalization pathway', Linguistic Typology **11**, 515–554.

- Parry, M. (2013), Negation in the history of Italo-Romance, *in* D. Willis, C. Lucas & A. Breitbarth, eds, 'The history of negation in the languages of Europe and the Mediterranean', Oxford University Press, pp. 59–88.
- Penka, D. (2010), Negative Indefinites, Oxford University Press.
- Picoche, J. (1977), Douter et se douter ou l'unité historique et synchronique du mot polysémique, *in* 'XIV congresso internazionale di linguistica e filologia romanza', pp. 205–210.
- Pinkster, H. (2015), Latin Syntax, Oxford University Press.
- Portner, P. (2004), 'The semantics of imperatives within a theory of clause types', Semantics and Linguistic Theory **14**, 235–252.
- Portner, P. (2007), 'Imperatives and modals', Natural language semantics **15**(4), 351–383.
- Portner, P. (2008), Beyond the common ground : The semantics and pragmatics of epistemic modals, *in* 'The Perspectives of Linguistics in the 21st Century', Blackwell, Oxford and Malden, pp. 1–18.
- Portner, P. (2009), Modality, Oxford University Press.
- Portner, P. (2016a), Imperatives, *in* M. Aloni & P. Dekker, eds, 'The Cambridge Handbook of Formal Semantics', Cambridge University Press, pp. 593–626.
- Portner, P. (2016b), On the relation between verbal mood and sentence mood. Manuscript Georgetown University.
- Portner, P. (2018a), Commitment to priorities, *in* D. Fogal, D. Harris & M. Moss, eds, 'New Work on Speech Acts', Oxford University Press, pp. 297–316.
- Portner, P. (2018b), Mood, Oxford University Press.
- Portner, P. & Rubinstein, A. (2012), Mood and contextual commitment, *in* 'Proceedings of SALT', Vol. 22, pp. 461–487.
- Portner, P. & Rubinstein, A. (2016), Extreme and non-extreme deontic modals, *in* 'Deontic modality', Oxford University Press.
- Posner, R. (1997), Linguistic change in French, Oxford University Press.
- Potts, C. (2005), The logic of conventional implicatures, Oxford University Press.

- Potts, C. (2007), 'Into the Conventional Implicature Dimension', Philosophy Compass **2**.
- Potts, C. (2015), Presupposition and implicature, in S. Lappin & C. Fox, eds, 'The Handbook of Contemporary Semantic Theory', Wiley.
- Price, G. (1962), 'The negative particles pas, mie and point in french', **14**, 14–34.
- Puskas, G. (2013), Initiation au programme minimaliste : éléments de syntaxe comparative, Peter Lang.
- Rickard, P. (1989), A History of the French Language, Routledge.
- Riester, A., Brunetti, L. & De Kuthy, K. (2018), Annotation guidelines for questions under discussion and information structure, in 'Information structure in lesser-described languages. Studies in prosody and syntax', John Benjamins, pp. 403–443.
- Rizzi, L. (1990), Relativized Minimality, MIT Press.
- Rizzi, L. (1997), The fine structure of the left periphery, in L. Haegeman, ed., 'Elements of grammar : Handbook of generative syntax', Kluwer Academic Publisher, pp. 281–337.
- Roberts, C. (1996/2012), 'Information structure in discourse : towards an integrated formal theory of pragmatics', (5(6)), 1–61.
- Roberts, C. (2004), Context in dynamic interpretation, in 'The Handbook of Pragmatics', Blackwell, Oxford and Malden, pp. 197–220.
- Roberts, C. (2018), Speech acts in discourse context, in 'New Work on Speech Acts'.
- Roussou, A. (2000), 'On the left periphery : Modal particles and complementisers'.
- Roussou, A. (2015), Is particle a unified category?, in J. Bayer, R. Hinterhölzl & A. Trotzke, eds, 'Discourse-oriented approaches to syntax', John Benjamins Publishing Company, pp. 121–158.
- Roussou, A. (2017), The duality of *mipos*, in 'Proceedings of the International Conference on Greek Linguistics', number 12, pp. 885–896.
- Rubinstein, A. (2012), Roots of Modality, PhD thesis, UMass Amherst.
- Rubinstein, A., Sichel, I. & Tsirkin-Sadan, A. (2015), Superfluous negation in Modern Hebrew and its origins, in 'Journal of Jewish Languages', Vol. 3, pp. 165–182.

- Sadock, J. M. & Zwicky, A. M. (1985), Speech acts distinctions in syntax, in T. Shopen, ed., ‘Language Typology and Syntactic Description’, Cambridge University Press, pp. 155–196.
- Salminen, J. (2018), Paratactic negation revisited the case of the finnish verb *epäillä*, in ‘Functions of Language’, Vol. 25,2, pp. 259–288.
- Scheller, I. (1825), A copious Latin Grammar, London : J.Murray.
- Schmerling, S. (1982), How imperatives are special and how they aren’t, in R. Schneider, K. Tuite & R. Chametzky, eds, ‘Papers from the Parasession on Non-declaratives : Chicago Linguistic Society’, pp. 202–218.
- Schricks, J. (2017), ‘Polar questions in Latin with and without the enclitic particle *-ne*’, Pragmatics Approaches to Latin and Ancient Greek pp. 235–255.
- Schwager, M. (2005), Interpreting Imperatives, PhD thesis, Goethe-Universität, Frankfurt am Main.
- Schwarz, B. & Bhatt, R. (2006), Light negation and Polarity, in R. Zanuttini, H. Campos, H. Herburger & P. Portner, eds, ‘Crosslinguistic research in Syntax and Semantics : Negation, Tense, and Clausal Architecture’, Georgetown University Press.
- Simons, M. (2001), On the conversational basis of some presuppositions, in ‘Semantic and Linguistic Theory (SALT) 11’, pp. 431–448.
- Simons, M. (2007), ‘Observations on embedding verbs, evidentiality, and presupposition’, Lingua **117(6)**, 1034–1056.
- Simons, M. (2013), On the conversational basis of some presuppositions, in ‘Semantic and Linguistic Theory (SALT 11)’.
- Soutet, O. & Ducos, J. (2012), L’ancien et le moyen français, Presses Universitaires de France.
- Stalnaker, R. (1974), Pragmatic presupposition, in M. Munitz & P. Unger, eds, ‘Semantics and philosophy’, New York : New York University Press, pp. 197–213.
- Stalnaker, R. (1978), Assertion, in P. Cole, ed., ‘Syntax and semantics 9 : Pragmatics’, New York : Academic Press, pp. 315–332.
- Stalnaker, R. (2018), Dynamic pragmatics, static semantics, in ‘New Work on Speech Acts’, Oxford University Press.
- Starr, W. (2020), ‘A preference semantics for imperatives’, Semantics and Pragmatics **13(6)**.

- Thomason, R. (1984), Combinations of tense and modality, *in* ‘Handbook of Philosophical Logic : Extensions of Classical Logic, vol. II’, Dordrecht : Reidel, pp. 136–165.
- Thompson, S., Longacre, R. & Hwang, S. J. (2007), Adverbial clauses, *in* ‘Language Typology and Syntactic Description’, Cambridge : Cambridge University Press, pp. 237–300.
- Tonhauser, J. (2012), Diagnosing (not-)at-issue content, *in* E. Bogal-Allbritten, ed., ‘Semantics of Under-Represented Languages in the Americas’, Amherst, MA : GLSA Publications, pp. 239–254.
- Tonhauser, J., Beaver, D., Simons, M. & Roberts, C. (2011), ‘Towards a taxonomy of projective content’, *Language* **89**(1), 66–109.
- Tovena, L. M. (1996), An expletive negation which is not so redundant, *in* ‘Grammatical Theory and Romance Languages’, John Benjamins, pp. 263–274.
- Traugott, E. (1988), Pragmatic strengthening and grammaticalization, *in* ‘Proceedings of the Fourteenth Annual Meeting of the Berkeley Linguistics Society’, pp. 406–416.
- Traugott, E. (1997), *Unless* and *but* conditionals : a historical perspective, *in* A. Athanasiadou & R. Dirven, eds, ‘On conditional again’, *Current Issues in Linguistic Theory*, pp. 145–165.
- Traugott, E. & Dasher, R. (2002), *Regularity in semantic change*, Cambridge : Cambridge University Press.
- Traugott, E. & Trousdale, G. (2013), *Constructionalization and Constructional Changes*, Oxford University Press.
- Turano, G. (2012), On Clitics and Negation in Albanian, *in* ‘Rivista di Grammatica Generativa’.
- van der Auwera, J. & Plungian, V. (1998), ‘Modality’s semantic map’, *Linguistic Typology* (2)**1**, 79–124.
- van der Wouden, T. (1992), Polarity and illogical negation, *in* M. Kanazawa & C. Pinon, eds, ‘Dynamics, Polarity and Quantification’, pp. 17–45.
- van der Wouden, T. (1994), *Negative Contexts*, PhD thesis, University of Groningen.
- van der Wurff, W. (1999), On expletive negation with adversative predicates in the history of English, *in* I. van Ostade, ed., ‘Negation in the history of English’, De Gruyter.
- Verstraete, J.-C. (2006), ‘The role of mood marking in complex sentences : A case study of Australian languages’, *Word* **57**(2-3), 195–236.



- Verstraete, J.-C. (2008), 'The status of purpose, reason, and intended endpoint in the typology of complex sentences : Implications for layered models of clause structure', Linguistics **46**(4), 757–788.
- Villalta, E. (2008), 'Mood and gradability : An investigation of the subjunctive mood in spanish', Linguistics and Philosophy **31**(4), 467–552.
- Vincent, N. (1988), Latin, in M. Harris & N. Vincent, eds, 'Romance Languages', Taylor Francis Routledge, pp. 79–131.
- Visconti, J. (1994), 'Entre hypothèses et conditions. sur la sémantique des connecteurs conditionnels complexes', Cahier de linguistique française **15** pp. 77–108.
- Visconti, J. (1996), 'deverbal' conditional connectives in english and italian', The Italianist pp. 305–325.
- von Fintel, K. (1991), *Exceptive Conditionals : The Meaning of Unless*.
- von Fintel, K. (1999), Npi licensing, strawson entailment, and context dependency, in 'Journal of Semantics', Vol. 16, pp. 97–148.
- von Fintel, K. & Iatridou, S. (2008), How to say ought in foreign : The composition of weak necessity modals., in 'Time and Modality', Berlin : Springer, pp. 115–141.
- Vostrikova, E. (2018), 'On the similarity between unless and only-if-not', Proceedings of Sinn und Bedeutung **21** pp. 1271–1288.
- Vuillermet, M. (2018), 'Grammatical Fear morphemes in Ese Ejja : Making the case for a morphosemantic apprehensional domain', Studies in Language **42**(2).
- Wallage, P. (2017), Negation in Early English : Grammatical and Functional change, Cambridge University Press.
- Wallin, A. (1910), Parataxis in Early Latin, New York.
- Wierzbicka, A. (1999), Emotions across Languages and Cultures., Cambridge University Press.
- Willis, D., Lucas, C. & Breitbarth, A. (2013), The development of negation in the languages of Europe and the Mediterranean, Oxford : Oxford University Press.
- Wilson, D. & Sperber, D. (1988), Mood and the analysis of non-declarative sentences, in J. Dancy, J. Moravcsik & C. Taylor, eds, 'Human agency : Language, duty and value', Stanford : Stanford University Press, pp. 77–101.

- Woods, R. (2016), Embedded Inverted Questions as Embedded Illocutionary Acts, in K. Kyeong-min, ed., 'Proceedings of the 33rd West Coast Conference on Formal Linguistics', pp. 417–426.
- Yalcin, S. (2007), 'Epistemic modals', Mind **116**, 983–1026.
- Yanovich, I. (2014), 'Symbouletic modality', Empirical Issues in Syntax and Semantics **10**, 161–178.
- Yanovitch, I. (2013), Four pieces for modality, context and usage, PhD thesis, Massachusetts Institute of Technology.
- Yoon, S. (2011), Not in the Mood : the syntax, semantics and pragmatics of evaluative negation, PhD thesis, University of Chicago.
- Zanuttini, R. (1997), Negation and Clausal Structure : A Comparative Study of Romance Languages, Oxford University Press.
- Zanuttini, R. & Portner, P. (2000), The force of Wh Exclamatives and Interrogatives, in L. Horn & Y. Kato, eds, 'Negation and Polarity. Syntactic and Semantic Perspectives', Oxford University Press.
- Zaradzki, L. (2020), Verbal negation, in 'Sinn und Bedeutung', number 24(2), pp. 485–502.
- Zeijlstra, H. (2004), Sentential Negation and Negative Concord, PhD thesis, University of Amsterdam.
- Zeijlstra, H. (2007), Modal concord, in 'Semantic and Linguistic Theory', pp. 317–332.
- Zeijlstra, H. (2015), The morpho-syntactic realization of sentential negation, in A. Alexiadou & T. Kiss, eds, 'The International Syntax Handbook', Berlin : Mouton de Gruyter., pp. 275–310.
- Zeijlstra, H. (2016), 'Negation and negative dependencies', Annual Review of Linguistics **2(1)**, 233–254.
- Zovko-Dinkovic, I. (2017), 'Pleonastic negation from a cross-linguistic perspective', Jezikoslovje **18**, 159–180.
- Zuo, B. (2020), La négation et ses emplois spéciaux en chinois mandarin : négation explétive, métaconceptuelle, métalinguistique et double négation, Peter Lang Publishing.
- Zwarts, F. (1995), 'Nonveridical contexts', Linguistic Analysis **25**, 286–312.

Zwarts, F. (1996), Three types of polarity, in F. Hamm & E. Hinrichs, eds, 'Plural Quantification', Dordrecht : Kluwer, pp. 177–238.

# Appendices

## Annexe A

### Distributions

FIGURE A.1 *Craindre* : distribution de la négation explétive de 1100 à 1950

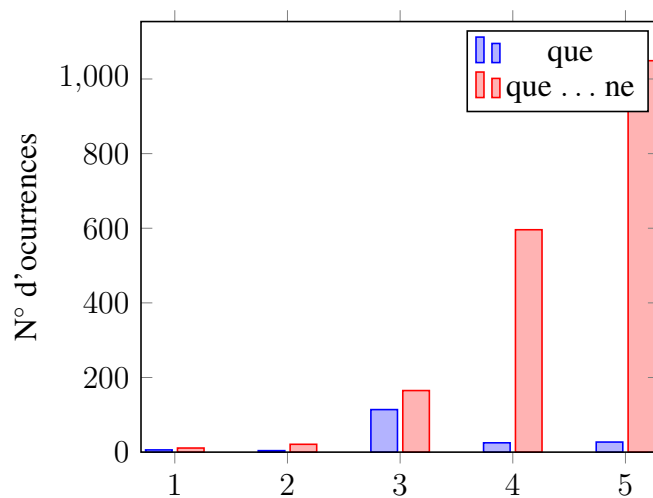
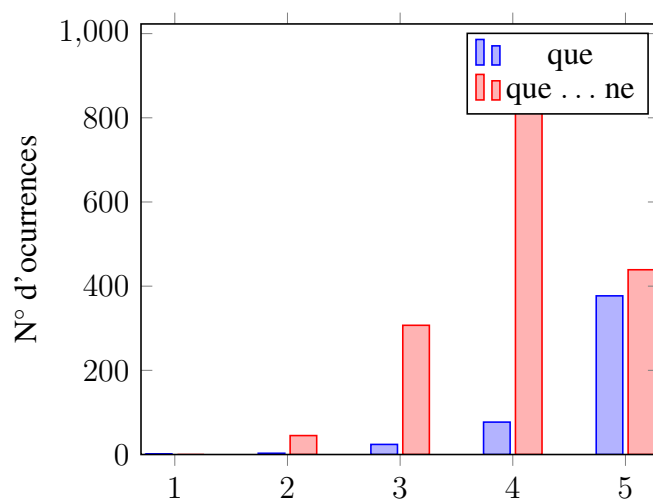
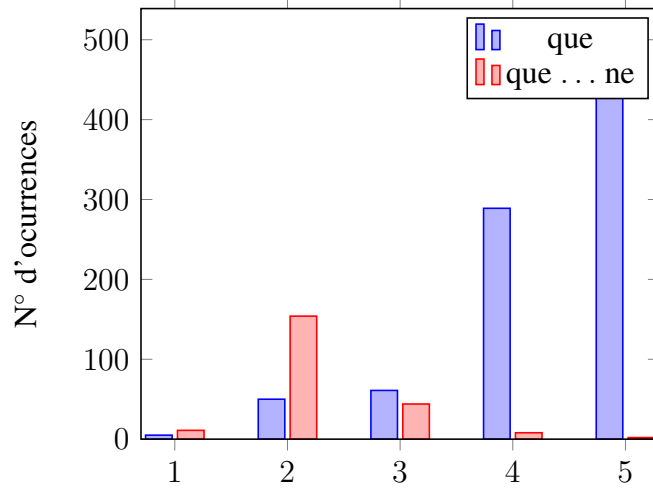


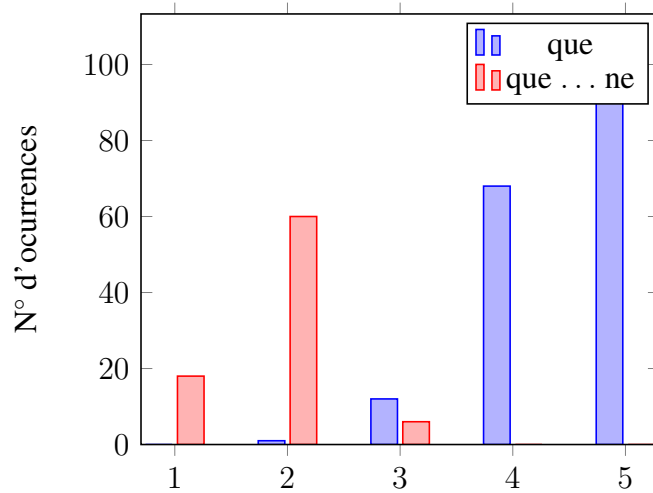
FIGURE A.2 *Empêcher* : distribution de la négation explétive de 1100 à 1950



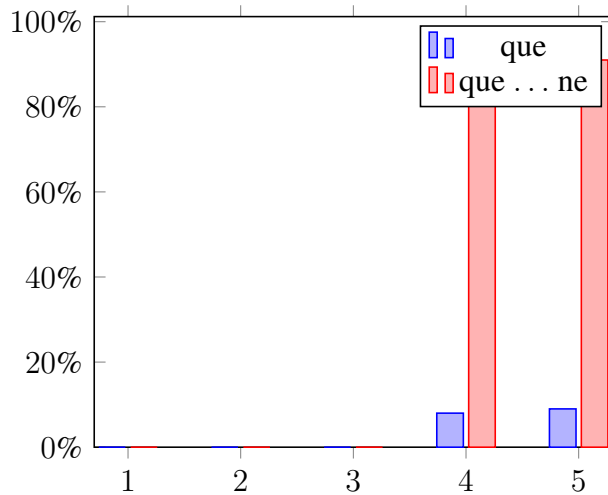
**FIGURE A.3** *Douter* : distribution de la négation explétive de 1100 à 1950



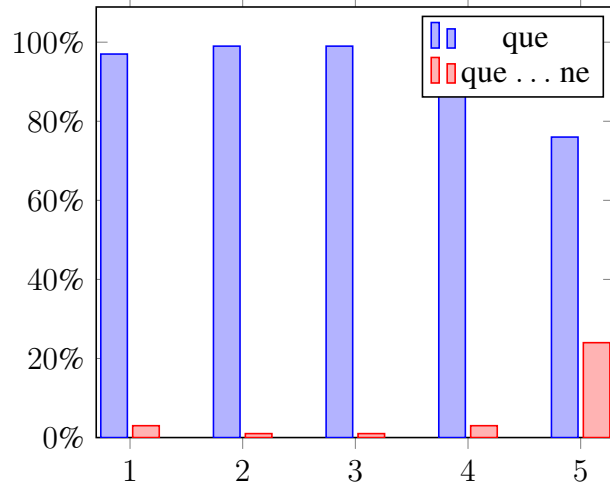
**FIGURE A.4** *Défendre* : distribution de la négation explétive de 1100 à 1950



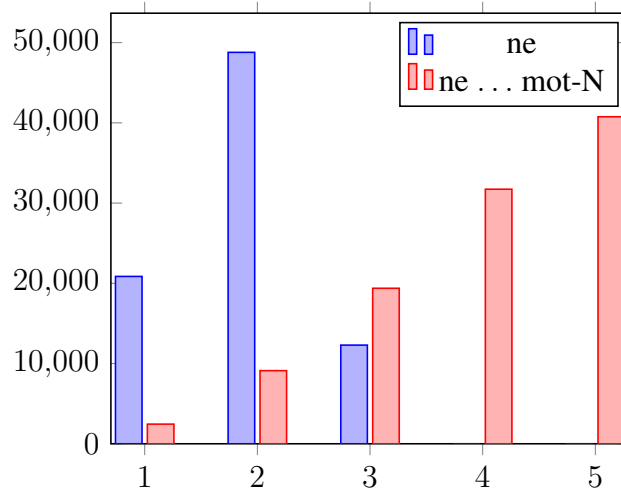
**FIGURE A.5** *À moins que* : distribution de la négation explétive de 1100 à 1950



**FIGURE A.6** *Avant que* : distribution de la négation explétive de 1100 à 1950



**FIGURE A.7** Négation simple et bipartite : distributions



## Annexe B

### Exemples supplémentaires du corpus

#### B.1 *Craindre*

##### Français médiéval

**Emplois précautionnels** Dans les exemples (1), (3) et (5), qui ne sont pas des conditionnels prophylactiques, la QUD est identifiable, à partir de la reconstruction d'une construction conditionnelle implicite. En (1), l'assertion de *criembre* soulève la question décisionnelle suivante "Le Roi d'Angleterre doit-il mener une politique hostile au clergé?" et identifie l'une des conséquences indésirables qui résulterait du choix de l'option pratique consistant à mener une politique hostile au clergé.

- (1) [ANONYME, *Vie de Saint Thomas Becket*, 1173]
- a. **Contexte** : Saint Thomas Becket conseille au Roi d'Angleterre de ne pas mener de politique hostile au clergé.
  - b. Mais cil qui tuz li munz ne remue ne tente, **Jo criem**, Sire, **ne** turt. Mais ja Deus nel consente !
  - c. 'Mais celui que le monde n'affecte ni ne tente, je crains, Sire, que [= le clergé] ne parte. Mais que Dieu jamais n'y consente !'
- (2) [QUD décisionnelle de (1)]
- Q<sub>0</sub> : {Qu'est-ce que *Add* doit faire?}
- > Q<sub>0.1</sub> : {Est-ce que *Add* doit mener une politique hostile au clergé?}
- >> A<sub>0.1</sub> : [*Sp*] craint que [le clergé] ne parte, [si *Add* mène une politique hostile au clergé].

En (3) l'assertion de *criembre*, qui soulève la question suivante : «*Sp* doit-il dire la vérité à *Add*? », avertit le destinataire d'une conséquence indésirable qui s'ensuivrait si le locuteur disait la vérité au destinataire (i.e., la vérité lui déplairait).

- (3) [DE TROYES, Chrétien, *Erec*, 1170]



- a. **Contexte** : Un chevalier insiste pour que sa Dame lui dise la véritable raison de ses pleurs.
  - b. Sire, quant vos si m'angoissiez, la verité vos an dirai, ja plus ne le vos celerai, mes je **criem qu'il ne** vos enuit.
  - c. 'Sire, puisque vous insistez, je vous dirai la vérité, je ne vous la cacherai plus, mais je crains qu'elle [= la vérité] ne vous déplaise.'
- (4) [QUD décisionnelle de (3)]  
 Q<sub>0</sub> : {Qu'est-ce que *Sp* doit faire?}  
 > Q<sub>0.1</sub> : {Est-ce que *Sp* doit dire la vérité à *Add*?}  
 >> A<sub>0.1</sub> : [*Sp*] craint que la vérité ne déplaise [à *Add*], [si elle la lui dit].

En (5) l'assertion de *craindre*, qui soulève la question suivante : «*Sp* doit-il accepter de marchander avec *Add*? », avertit le destinataire d'une conséquence indésirable qui s'ensuivrait si le locuteur acceptait de marchander avec le destinataire (i.e., il lui causerait du tort).

- (5) [ANONYME, *Roman de Bérinus*, 1350]
- a. **Contexte** : Un marchand conseille à Bérinus de suivre son conseil et d'accepter de marchander avec lui.
  - b. Sire, par ma foy, volentiers en feray par vostre conseil, mais mout **crain que je ne** mesface.
  - c. 'Sire, par ma foi, je ferais bien volontiers ce que vous me recommandez de faire, mais je crains fort que je ne vous cause du tort.'
- (6) [QUD décisionnelle de (5)]  
 Q<sub>0</sub> : {Qu'est-ce que *Sp* doit faire?}  
 > Q<sub>0.1</sub> : {Est-ce que *Sp* doit marchander avec *Add*?}  
 >> A<sub>0.1</sub> : [*Sp*] craint qu'[il] ne cause du tort [à *Add*], [s'il accepte de marchander avec lui].

## Français de la renaissance

### Emplois représentationnels

- (7) [VOITURE, Vincent, *Lettres*, 1648]
- a. **Contexte** : Le locuteur ne peut pas croire son amante quand elle jure n'aimer que lui.
  - b. Voulez-vous que je vous parle franchement, j'**ay peur que** vous me trompiez, ou que vous-vous trompiez vous-mesme.

- (8) [QUD informationnelle de (7)]  
 Q<sub>0</sub> : {Est-ce que *Add* trompe le Locuteur ?}  
 >> A<sub>0</sub> : [*Sp*] craint que [*Add*] [le] trompe.
- (9) [JODELLE, Étienne, *L'Eugène*, 1573]
- a. **Contexte** : Eugène explique pourquoi il est jaloux.
  - b. Après, mon amour est douteuse, et je **crains que** cette mignarde [= son amante], d'aller autre part se hasarde [= le trompe]. Car les femmes ainsi friandes, suivent les nouvelles viandes.
- (10) [QUD informationnelle de (9)]  
 Q<sub>0</sub> : {Est-ce que l'amante de *Sp* le trompera ?}  
 >> A<sub>0</sub> : [*Sp*] craint que [son amante] le trompe.

## B.2 *Avant que*

### Français médiéval

**Emplois consécutifs** En (11), le locuteur utilise la clause temporelle introduite par *avant que*, qui décrit le lever du soleil, pour localiser l'action décrite par la clause principale dans le temps, comme ayant lieu antérieurement au lever du soleil.

- (11) [Anonyme, *La mort le roi Artu*, 1230]
- a. A l'endemain, si tost com il fu jours, **avant que** li solaus fust levés, tantost com il se furent vestu et chaucié, il corurent as armes ; si en issirent del chastel li uns après l'autre moult ordoneement.
  - b. 'Le lendemain, dès qu'il fit jour, avant que le soleil se soit levé, après qu'ils se furent habillés et chaussés, ils se hâtèrent de s'armer et sortirent du château en bon ordre.'
- (12) [QUD informationnelle de (11)]  
 Q<sub>0</sub> : {Que s'est-t'il passé en  $t_1$ , tel que  $t_1$  est antérieur à  $t_2$  ?}  
 >>A<sub>0</sub> : Ils [...] sortirent du château en  $t_1$ , tel que  $t_1$  est antérieur à  $t_2$ , où le soleil s'est levé.

En (13), la clause temporelle introduite par *avant que*, qui décrit le moment où l'agent de la clause principale part en ville, sert à localiser l'action décrite par la clause principale comme ayant lieu antérieurement à ce que l'agent parte en ville.

- (13) [De Saint-Pathus, Guillaume, *Miracles de Saint Louis*, 1300]

- a. Il senti une tres grant doleur en son genoil senestre, ausi comme se l'en l'i eust feru d'un coutel, **ains qu'**il venist a la vile.
- b. 'Il sentit une très grande douleur dans son genoux gauche, comme si on l'avait frappé d'un coup de couteau, avant qu'il vienne en ville.'
- (14) [QUD informationnelle de (13)]  
 $Q_0$  : {Que s'est-t'il passé en  $t_1$ , tel que  $t_1$  est antérieur à  $t_2$ ?}  
 $\gg A_0$  : Il sentit une très grande douleur en  $t_1$ , tel que  $t_1$  est antérieur à  $t_2$ , où il vint en ville.

### B.3 À moins que

#### Français classique

##### Emplois frustratifs

- (15) [Sue, Eugène, *Les Mystères de Paris*, 1843]  
 Je ne dirai pas le reste, **à moins que** vous **ne** me promettiez de ne pas me tuer.
- (16) [QUD décisionnelle de (15)]  
 $Q_0$  : {Qu'est-ce-que  $Sp$  peut faire en  $w$ ?}  
 $\gt Q_{0.1}$  : {Est-ce-que  $Sp$  peut dire à  $Add$  le reste en  $w$ ?}  
 $\gg A_{0.1}$  :  $Sp$  ne dira pas à  $Add$  le reste en  $w$  si  $Add$  ne promet pas de pas tuer  $Sp$  en  $w$ .
- (17) [De Retz, Jean-François, *Mémoires*, 1679]  
 Non, monsieur; vous ne devez point sortir, **à moins que** la compagnie **ne** l'ordonne.
- (18) [QUD décisionnelle de (17)]  
 $Q_0$  : {Qu'est-ce-que  $Sp$  peut faire en  $w$ ?}  
 $\gt Q_{0.1}$  : {Est-ce-que  $Sp$  peut autoriser  $Add$  à sortir en  $w$ ?}  
 $\gg A_{0.1}$  :  $Sp$   $Add$  ne peut pas sortir en  $w$  si la compagnie ne l'ordonne pas en  $w$ .

## RÉSUMÉ

---

La négation explétive est un marqueur de négation non-canonique dont la distribution est limitée, à travers les langues, à un certain ensemble de prédicats: verbes d'attitude appréhensive ('craindre'), connecteurs exceptifs ('à moins que') et prospectifs ('avant que'), clauses comparatives ('moins/plus que'). En synchronie, il s'avère difficile de déterminer (i) quelle propriété formelle les prédicats dans la portée desquels la négation explétive apparaît ont en commun et (ii) à quel type de dépendance syntaxique et sémantique au prédicat de la clause matrice elle participe. Cette thèse examine ces questions dans une perspective comparative et diachronique.

## MOTS CLÉS

---

modalité, négation, sémantique diachronique, impératifs, clauses compléments, clauses adverbiales

## ABSTRACT

---

Expletive negation is a non-canonical negation marker whose distribution is limited, across languages, to a certain set of predicates: apprehensive attitude verbs ('fear') exceptive ('unless') and prospective connectives ('before'), comparative clauses ('more/less than'). In synchrony, it proves difficult to determine (i) which formal property the heterogeneous set of predicates in the scope of which expletive negation occurs have in common and (ii) which kind of syntactic and semantic dependency to the matrix clause predicate it is involved in. This dissertation investigates those questions from a comparative and diachronic perspective.

## KEYWORDS

---

modality, negation, diachronic semantics, imperatives, complement clauses, adverbial clauses

